

de 1487 à 1548

Analyse de Philippe Maurice

3E. 1090

Liber Sextus, notes brèves de Vital Cortusson, notaire royal de Mende

f° 1, le 26 mars 1493, obligation de Claude Gras, du Boschet (Chadenet), envers Jean Robin, prêtre bénéficiaire de Mende, pour quinze sous tournois à cause de la vente d'un setier d'avoine mesure de Mende. Fait à Mende, dans le portique épiscopal, en l'apothèque de scribe du notaire, qui est héritier de Pierre Monbel, bourgeois, en présence de Barthélémy et Jean Tessares, de Gabriac.

f° 1, le 27 mars 1493, obligation de Raymond Dedet, fils de Guillaume, de la Fagette (Rieutort-de-Randon), envers Mathieu Astruc, prêtre bénéficiaire de Mende, le jeune, pour cinq livres tournois pour la vente d'un bœuf à poil baillard. Fait à Mende, sous la chapelle Saint-Michel, en présence d'Antoine d'Auteroche, de Mende, Etienne Pontier, de Bramonas.

f° 1v°, le 27 mai (il doit plutôt s'agir de mars) 1493, lods par Jean Vital, Guillaume de Roffiac, Antoine Filhol et Jean Favier, prêtres bénéficiaires de Mende, du collège Saint-Lazare, à Privat Malassanhon, d'Altayrac (Saint-Gervais), pour l'achat qu'il a fait de la moitié d'un ort sis au terroir de Segalen, contre deux moutons or et demi.

f° 2, le 27 mars 1493, lods par lesdits prêtres du collège Saint-Lazare, à François Bonicel et sa femme, Astruge, de Mende, pour l'achat qu'ils ont fait à Privat Malassanhon, d'Altayrac, de la moitié d'un ort sis au terroir de Segalen, contre deux moutons or et demi.

f° 3, le 28 mars 1493, obligation de Jean Galieyres, de Méjantel (Barjac), envers Jean Ynard, marchand de Mende, de la moitié d'un quintal de laine blanche serge. Fait à Mende, en présence de Bernard Galopin, pelletier, Jean Cobe, pelletier, de Mende.

f° 3v°, le 28 mars 1493, lods par noble Louis de Naves, seigneur de Mirandol, à Guillaume Rodier, de Saugères (Rieutort), pour l'achat qu'il a fait à Jean Daude, fils de feu Raymond, de Mende, d'un pré dit *lo prat de Ferria*, sis à Saugères, et d'une pièce de champ sis à la Fagette, contre quatre moutons or. Fait à Mende, devant la maison dudit seigneur de Mirandol, en présence de noble Jean Dumond, dit Chapelle, et Jean Negret, marchand, de Mende.

f° 4v°, le même jour, obligation de Pierre de Saint-Martin, fils de feu Etienne, comme héritier de Guillaume et Jacques Sicard, de Chasseradès, à Pierre Basalgette, prêtre bénéficiaire de Mende, pour quatre setiers et une émine de seigle, un setier d'avoine, mesure de

Chasseradès, d'arrérages de cens annuels qu'il lui doit comme cellérier de la communauté des prêtres de Mende. Fait à Mende, en présence de Jean Torrent, notaire, Jean Brun, boucher de Mende, et Jean Padenc, de ladite paroisse.

f° 5, le 30 mars 1493, obligation de Vital Mercier, de Chabalièr (Chasseradès), envers Pierre Rossald, prêtre, curé de la Malène, de onze livres, quatre sous, six deniers tournois, pour le prix de céréales. Fait à Mende, en présence de Mathieu *Bres*, de Chalbas (Prévenchères), et Jean Vanel, des Laubies.

f° 5, le même jour, obligation de Privat Borriac, de Barjac, envers Guillaume Privat, prêtre bénéficiaire de Mende, de cinq setiers de froment, cinq setiers d'avoine, mesure de Mende. Fait à Mende, en présence de Durand Tiern, de Mende, Pierre Montet, de Montialoux (Saint-Bauzile).

f° 5v°, le même jour, vente par Pierre Montet, fils de feu Jean, de Montialoux (Sain-Bauzile), à Antoine Filhol, boursier de Mende, de deux bœufs, l'un blanc, l'autre roux, qu'il avait acquis d'Olivier Mercier, prêtre bénéficiaire de Mende, contre neuf livres, cinq sous tournois.

f° 6, le 4 avril de la même année, vente par Guillaume Brolhet, fils de Raymond de Lanuéjols, à Raymond Martin, fils de feu Pierre, de Lanuéjols, d'un champ sis au dit lieu, terroir *Despalhias*, contre sept livres et dix sous tournois, sauf les droits de la communauté des prêtres de Mende. Fait à Mende, en présence d'Antoine Martin, prêtre bénéficiaire de Mende, Pierre Michel, de Lanuéjols, Jacques André, Vital Ros, de Cubières.

f° 6v°, le 6 avril, obligation d'Astorg Tremolet, de Cénaret (Barjac), envers Jean Ynard, marchand de Mende.

f° 7, le même jour, quittance par Bernard Rotbert, et sa femme Soubeyrane, de Mende, à Pierre Bardon, pareur de draps de Mende, de 240 livres tournois, dues pour la vente d'une maison, selon acte reçu par noble maître Jean Montanhac, notaire public. Fait à Mende, en présence de Jean Claret, cordonnier, Etienne Bertin, fils d'Etienne, pareur de drap, et Vincent Balmas.

f° 7, le 9 avril, arrentement par Béatrice, veuve de Jean Arsalier, et Catherine, veuve de Blaise Arsalier, du Born, avec l'accord d'Etienne Fabri, de Prade (Allenc), Jean Eralh, de Colombesche (Born), exécuteurs testamentaires desdits Jean et Blaise Arzalier, à Antoine Vinhol, tailleur du Born, de toute la borie que lesdits Arzalier avaient au Born, sauf les moulins.

f° 9v°, le 13 avril, vente par Jacques Constans, et Isabelle Salem, sa femme, de Méjantel (Barjac), à Jean Croset, fils de feu Barthélémy, de la *Besseria des Guachos* (Javols), d'un champ sis au lieu de la Bessière des Guachos, dit de la Combette, contre six livres tournois. Fait à Mende, en présence de Pierre Crosat, de Rochebelot (Rieutort), Antoine Alboyn, de Gabrias.

f° 10, le même jour, arrentement par Pierre Tessier, clerc de Mende, tant comme fermier des héritiers de messire Arnald de Bozène, que au nom du seigneur de Mirandol, à Guillaume Pontier, de la Roquette (Saint-Amans), de la moitié des herbages champêtres de l'Ayraldes, à compter de la Saint-Michel, pour vingt-deux livres et dix sous tournois.

f° 10v°, le même jour, quittance dotale par Pierre Nègre, de Pompidou (Saint-Flour, diocèse de Mende), à Jean Bolet, de Varasous (Saint-Etienne-du-Valdonnez), de onze livres tournois, une robe nuptiale ou six moutons or, deux couvertures et deux linceuls, en déduction de la

dot de Delphine, leur femme et sœur. Fait à Mende, en présence de Jean Delrieu (*de Rivo*), prêtre, de Badaroux, Guilabert Jalvin, notaire de Mende.

f° 10v°, le même jour, quittance dotale par Jean Jaymar, marchand de Mende, à Antoine Olivier, marchand de Mende, de quatre livres tournois, outre les autres reconnaissances, en déduction de la dot de Françoise, sa femme. Fait à Mende, en présence de Jean Romey, notaire, Garin Dumond, et Martin Engles.

f° 11, le 15 avril, obligation de Raymond Dedet, fils de Guillaume, de la Fagette (Rieutort), qui fera ratifier par son père, envers Pierre Dedet, de la Fagette, de sept livres et dix sous tournois, pour le prix d'un bœuf châtain. Fait à Mende, au cloître des frères mineurs, en présence de Jean Pelissier, des Laubies, et Jean Jaymar, marchand.

f° 11, le 15 avril, Raymond Brolhet ratifie la vente faite par son fils (au folio 6), en faveur de Raymond Martin.

f° 12, le 22 avril, vente par Pierre Bulhit, tisserand de Mende, à Jeanne, veuve de Guigon Badaros, de Mende, d'un ort sis au terroir de Segalenc, contre deux livres et cinq sous tournois, sauf les droits des prêtres du collège Saint-Lazare. Fait à Mende, en la maison de François Bonicel et sa femme Astruge, en présence dudit François, de Pierre Boyer, tisserand de Mende. Suivi du lods par les prêtres du collège Saint-Lazare, à Mende, en présence de Gaspard Gervais, clerc, Bartholomé Teulard, clerc, et Pierre Bulhit.

f° 12v°, le même jour, échange de biens entre François Bonicel, tisserand de Mende, et sa femme Astruge, et Jeanne, veuve de Guigon Badaros. Les Bonicel donnent une faysse d'un ort sis au terroir de Segalen, et la seconde donne une autre faysse d'ort sis au même lieu. Suivi des lods le même jour par les prêtres du collège de Saint-Lazare.

f° 13v°, le même jour, vente par Guillaume Privat, prêtre bénéficiaire de Mende, bailli de la communauté des prêtres, à Michel Bonhomme, del Altarel (Allenc), des herbages champêtres de Jaudric, contre six livres et dix sous tournois. Fait à Mende, en présence de Jean Arnald, orfèvre, et Bertrand de Rampon, clerc de Cocurès.

f° 14, le 23 avril, reconnaissance féodale par Antoine Dumas, notaire, aux prêtres de la chapelle Saint-Privat, représentés par Guillaume Richard, prêtre et chapelain de Saint-Privat de la crypte du cimetière Saint-Pierre de Mende, de toutes les terres et possessions qu'il a à Laubert (Allenc), au terroir *dels Pradeses* consistant en maison, chasal, ort, champs, prés, pasturaux, devezes, bois, et autres terres, contre un cens d'un demi-cartal et un couffeu de céréales, mesure de Mende, savoir deux parts de seigle et une part d'ort, et trois deniers, une picte un quart tournois par an. Fait à Mende, dans le portique épiscopal, en présence de Jean Gibelin, notaire de Mende, et Laurent Obrier, notaire de Serverette.

f° 14v°, le 27 avril, obligation d'André Tessier, d'Allenc, envers la communauté des prêtres de la cathédrale représentée par Guillaume Privat, prêtre, leur bailli, de quatre livres, sept sous et six deniers tournois. Tessier produit Jean Tessier, de Bagnols, comme fidéjusseur. Fait à Mende, en présence de Guigon Vayssin, de Balsièges, Jean Solinhac, et Pierre Vielledent, d'Esclanadès, prêtres. Suivi d'une promesse d'indemnité dudit André en faveur dudit Jean Tessier.

f° 15, le même jour, contrat de mariage entre Richard Balmelas, fils de feu Pierre, de Molhet (Rieutort), et Hélène, fille de Guillaume Palmier, de Pelgeires (Badaroux). Puis la mariée se constitue en dot tous ses biens et droits. Il fut convenu que Richard apporterait cinquante

livres dans les biens de la mariée. Et en cas de décès sans enfant, tous les biens du décédé reviendraient au survivant. Fait à Mende, en la maison d'Olivon Mercier, prêtre bénéficiaire de Mende, en présence dudit Olivon Mercier, de Jean Seguin, tisserand, de Mende, Pierre Charles, Guillaume Borses, de Badaroux, Guillaume Sequier, d'Allenc, Pierre Mercier, de Lanuéjols, Jean Delcros, prêtre bénéficiaire de Mende.

f° 16, le même jour, arrentement par Pierre Basalquette, prieur, d'Etienne Bodet, Claude Strada, Jean Catrebars, Antoine de la Pendaria, Jean Delcros, Jacques Labotenia, Arnald Basalgette, prêtres bénéficiaires du collège de Tous les Saints, prieurs du prieuré de la Capelle, à maître François Javalan, notaire de la Canourgue, de leur prieuré de la Capelle, pour trois ans, à compter de l'invention de la Sainte-Croix, contre cent vingt-six livres tournois, et vingt-quatre setiers de froment, un setier de légumes, mesure de Mende, par an, à solder moitié au synode pascal, l'autre moitié au synode hivernal Saint-Luc. Les prêtres retiennent les lods, fromages, gelines, et cens du prieuré, et aussi que François devra payer la pension du curé de l'église, et tous les frais.

f° 16v°, le 29 avril 1493, contrat de mariage entre Jean Ribayroles, fils de feu Vital, de Saint-Etienne-du-Valdonnez, et Delphine, fille de Vital Salas, des Andes (Servières). Puis ledit Vital Salas et Jean Salas le vieux, son fils, frère de la mariée, constituent en dot quarante-cinq livres tournois, une cote en tissu de France, une gonelle en tissu des terres Eyme, deux couvertures et deux linceuls, à solder avant le mariage ou à l'anneau, douze livres et le trousseau, puis à chaque toussaint trente sous tournois. Fait à Mende, en présence de Jacques Masoyer, hôte, Pierre et Pierre Vendat, père et fils, de Saint-Etienne-du-Valdonnez, et Bernard Bodet, de Lanuéjols.

f° 17v°, le 6 mai 1493, contrat de travail de Jean Bertrand, fils de Bertrand, de Peyreleu (Rosiers, diocèse de Mende), qui se loue comme serviteur chez Martin Engles, bastier de Mende, pour le servir dans son métier de bastier, pendant un an. Ledit Engles lui apprendra le métier de bastier et lui soldera une paire de chausses en tissu blanc, une chemise ou vingt sous tournois au choix dudit Jean. Fait à Mende, en la maison du notaire, en présence de Raymond Ozilho, de Mende, Antoine Mejan, bastier d'Ispagnac.

f° 17v°, le 9 mai 1493, quittance dotale par Albert Botald, de Cénaret (Barjac), à Catherine, femme de Jean Aygon, tapissier de Mende, de neuf livres tournois, une gonelle en tissu rouge, en déduction de la dot constituée à Gasparde, femme d'Albert, par lesdits Catherine et Jean Aygon. Fait à Mende, en la maison de Guillaume Richard, prêtre bénéficiaire de Mende, en présence dudit Richard, d'André Chapsier, prêtre bénéficiaire, Pierre Vacheri et Jean Albi, notaires.

f° 18, le même jour, transaction entre lesdits Catherine, femme de Jean Aygon, tapissier de Mende, et Albert Botald, à propos de la somme de cinquante livres tournois qu'Albert demande en déduction de la dot constituée par lesdits époux à Gasparde, sa femme, par acte reçu par Guillaume Jausiond, notaire.

f° 19, le 11 mai 1493, obligation d'Antoine *Beys*, tisserand de Mende, envers Pierre Conort, prêtre bénéficiaire de Mende, pour cinq setiers d'avoine, en mesure de Mende. Suivi de l'engagement dudit Beys envers Jean Rigald, de Cubières, son garant.

f° 19v°, le même jour, quittance dotale par Jacques Sabatier, fils de feu Pierre, des Faux (Saint-Etienne-du-Valdonnez), à Jacques Molto (*Mutonis*), des Laubies (Saint-Etienne-du-Valdonnez), de dix-huit livres tournois, des robes dotales, et de trois brebis, en déduction de la dot constituée à Jeanne, sa femme, par ledit Molto, frère de Jeanne. Fait à Mende, en

présence de noble Jean Dumond, dit Chapelle, et Guillaume Bolat, des Laubies (Saint-Etienne-du-Valdonnez).

f° 20, le 18 mai 1493, quittance dotale par Pierre Fabri, fils de feu Guillaume, de Colonhettes (Saint-Amans), à Jean Delranc, del Ranc (Saint-Amans), de douze livres tournois, deux couvertures, un linceul, une gonelle en tissu vert, en diminution de la dot constituée à Antonie, leur femme et sœur, par Bartholomé Delranc, père de la mariée. Fait à Mende, en présence de Bertrand Pastorel, Jean Teyssier, de Mende, et Jean Pigière, de Chasal (Saint-Amans).

f° 20, le même jour, vente par Jean Merchadier, de Mende, à Etienne Pontier, de Bramonas (Barjac), d'une étable sise à Mende, pan d'Aiguespasses, contre trente livres tournois. Fait à Mende, en présence d'Etienne Rompon, du Bruel à Esclanadès, Jean Pigière, de Chasal (Saint-Amans), Grégoire Pipin, d'Arifates (Laubies).

f° 20v°, le même jour, obligation de Jacques Bonald, de Servières, envers Jean Robin, prêtre bénéficiaire de Mende, de deux livres et cinq sous tournois, pour le prix de trois setiers de seigle, mesure de Servières. Fait à Mende, en présence de Jaucelin Durand, de Chadenet, Julien Delclaus, de Servières.

f° 21, le même jour, obligation de Durand Magot, de Servières, envers ledit Robin, de trois livres tournois, pour le prix de quatre setiers de seigle mesure de Servières.

f° 21, le 24 mai 1493, quittance dotale par Guillaume Chaptal, tisserand de Mende, mari d'Astruge, fille et héritière universelle de Pierre Borrelli, dit Gerbald, et de Claude, défunts époux, à Etienne Bertin, pareur de draps de Mende, absent, représenté par son fils, autre Etienne, de dix-sept livres et cinq sous tournois, en déduction de la dot assignée auxdits Pierre Borrelli et Claude, par contrat reçu par Etienne Romey, notaire. Fait à Mende, en présence d'Etienne Vayssote, Artus Pojols, prêtres, et Jean Julien, notaire.

f° 21v°, le 31 mai 1493, lods par Guillaume Privat, prêtre, bailli des prêtres de la Cathédrale, à maître Jean Malel, notaire de Mende, pour le clos qu'il a reçu, avec sa femme, Hélix, par échange fait avec noble Vital de Rocoules, notaire de Mende, selon acte enregistré par Jean Julien, notaire de Mende. Le bailli agit avec le conseil de Pierre del Treuve, hebdomadier, Pierre Rossald le jeune, Pierre Basalgette, Nicolas Théoderic, prêtres de ladite communauté. Fait à Mende, en présence de Jacques Chasaux, carrier, Claude Acenat, clerc, de Mende.

f° 22v°, le même jour, lods au même par Gérard Traversier, Guillaume de *Vidrinella* et Jean *Femenerii*, prêtres bénéficiaires de Mende et du collège de Bonconseil, pour ledit clos échangé avec ledit Recoules.

f° 24v°, le même jour, lods par Guillaume de Vidrinelle, prêtre bénéficiaire de Mende, cochapelain de Sainte-Anne, à noble Vital de Recoules, notaire de Mende, pour la vigne qu'il a reçue en échange desdits Malel et Hélix.

f° 25v°, le 1^{er} juin 1493, obligation de Jean Gayffier, de Montauroux (Laval-Atgier), envers Pierre Rossald, curé de la Malène, pour cinq setiers et une émine de seigle mesure de Mende, en raison d'un prêt amiable.

f° 26, le même jour, vente par Guillaume Badaros, de Rochebelot (Rieutort), à Guillaume Boysson, de Larsalier (Allenc) de l'usufruit de deux prés qu'il a à Villesoule, pour trois ans,

contre deux livres, trois sous et neuf deniers tournois. Fait à Mende, en présence de Guillaume Michel, clerc, Privat Chaldoreille, de Rochebelot.

f° 26, le même jour, vente par Berthon Melhac, Jacques Fuelvar, fils d'Etienne, et Jaucelin Delom, fils de feu Privat, du Villaret (Barjac), à Jean Gercin, prêtre bénéficiaire de Mende, Pierre Michel, Bernard Pelegrin, Raymond Creci, prêtres, comme chapelains de la chapelle fondée par feu Jean de Salvagnac, d'un setier de seigle mesure de Mende, de cens et rentes à prendre sur leurs biens, à la Saint-Michel, contre quinze livres tournois. Fait à Mende, en présence d'Antoine Vigan, Guillaume Michel et Guillaume Despinasse, clercs.

f° 27, le 3 juin 1493, vente par Pierre Pessaval, fils de feu Barthélémy, d'Allenc, à Claude Peytavin, prêtre, chapelain et patron de la chapelle Sainte-Marie vierge et Saint-Antoine, en l'église d'Allenc, de douze cartalières de froment, mesure d'Allenc, contre vingt-cinq livres tournois. Fait à Mende, en présence de Vital Pessaval, prêtre d'Allenc, Jean Brun, boucher, Guillaume Michel, clerc, de Mende. Suivi de la promesse de revente du cens en faveur de Pessaval.

f° 28, le même jour, quittance par Jean Brun, boucher de Mende, à sa femme, Jeanne, outre les autres reconnaissances, de dix livres et dix sous tournois. Fait à Mende, en la maison dudit Brun, en présence de Vital de Recoules, notaire, Bernard Albaric, Etienne Privat, pâtissier, de Mende.

f° 28, le 4 juin 1493, obligation de Jean Saint-Léger, fils de feu Jean, de Chanteruéjols (Saint-Gervais), à Mathieu Astruc le jeune, prêtre bénéficiaire de Mende, pour une livre et quinze sous tournois pour la vente d'une pièce de tissu noir. Fait à Mende, en présence de Pierre Frayce, des Laubies, et Raymond Pantard, d'Ispagnac.

f° 28v°, le 5 juin 1493, obligation de Vital Richard, d'Auroux, envers Jean Vinhol, dit Bardel, sellier de Mende, de quatre livres et dix sous tournois pour la vente d'un cheval gris. Fait à Mende, en présence de Bertrand Basset, notaire, et François Vaysote, de Mende.

f° 28v°, le 14 juin 1493, obligation de Jean Campels, prêtre originaire de Saint-Saturnin, à présent de Saint-Bauzile, envers Nicolas Théoderic, prêtre bénéficiaire de Mende, de cinquante moutons or du reste de l'arrentement de la cure de Saint-Bauzile.

f° 29, le même jour, arrentement par ledit Nicolas Théoderic, bénéficiaire de Mende, curé de Saint-Bauzile, à Jean Campels, prêtre susdit, pour deux années, contre trente-cinq moutons or par an, avec les mêmes clauses que dans le contrat précédent. Acte annulé le 31 mai 1498.

f° 29v°, le même jour, compromis entre Jean Vital, dit Bayrac, de Chastelnouvel, et son frère, Pierre Vital, qui sont en conflit alors que Pierre demandait à Vital sa part des biens familiaux. Pour cela ils s'en remettent à Jean de Grandmont et Pons Atger, chanoines de Mende, et promettent de ratifier l'accord fixé par les chanoines sous peine de dix livres d'amende.

f° 29v°, le 15 juin 1493, lods par les bénéficiaires du collège Saint-Lazare, à Pierre Gal le jeune, de Rueysse (la Malène), pour l'achat qu'il a fait à Pierre Gal le vieux, son frère, d'un ortet, par acte d'Etienne de Lascols, notaire. Fait à Mende, en présence de Gérald Faure, prêtre bénéficiaire, Guillaume Destructis, tisserand de Mende.

f° 31, le 17 juin 1493, vente par Pierre Portalier, de Rochebelot (Rieutort), à Pierre Cruetze, fils de feu Guillaume, dudit lieu, d'une partie d'ort, contre deux livres tournois. Suivi du lods par Guillaume Privat, prêtre, bailli des bénéficiaires de la cathédrale. Fait à Mende, en

présence de Jean Monbel, licencié ès lois, juge de la cour commune du Gévaudan, Pierre Marron, notaire de Servières, et Etienne Reversat, prêtre de Rieutort.

f° 32, le 20 juin 1493, ratification par Jean Salas le jeune, fils de Vital Salas, de la constitution dotale faite par ledit Vital Salas et par autre Jean Salas, le vieux, en faveur de Delphine, sa sœur, femme de Jean Ribayroles, de Saint-Etienne-du-Valdonnez. Fait à Mende, en présence de Pierre Vendat, fils de Pierre, Pierre Bruffornier, Antoine Rotbert, de Saint-Etienne-du-Valdonnez, et Guillaume Michel, clerc de Chirac, diocèse de Mende.

f° 32v°, le 22 juin 1493, vente par Mathieu Astruc, prêtre bénéficiaire de Mende, à Pierre Malaboche, du Born, d'un champ sis au terroir de Pelgeires et d'un autre champ dit *del Teron*, contre neuf livres, sept sous et six deniers tournois. Fait à Mende, en présence de noble Jean Dumond, dit Chapelle, Pierre et Vital Arsalier, de Born, et Guillaume Michel, clerc.

f° 33v°, le même jour, cession en nouvelle emphytéose par Guillaume Privat et Pierre Conort, prêtres bénéficiaires de Mende, baillis des bénéficiaires, avec le conseil de Pierre del Treuve, hebdomadier, Pierre Rossald le jeune, Guillaume de Vidrinelle et Jean Catrebars, bénéficiaires, à André Crueysse, fils d'Huguet, de Rochebelot (Rieutort), de diverses terres sises à Rochebelot.

f° 35, le 25 juin 1493, arrentement par Guillaume Privat et Pierre Conort, baillis de la communauté des prêtres de Mende, avec le conseil de Pierre del Treuve, hebdomadier, Jean Melsac, prieur de Sainte-Croix, Pierre Basalgette, Nicolas Théodoric, Pierre Rossald le jeune, Etienne Bauzile, Guillaume de Vidrinelle, Bernard Chambon, Antoine Filhol, et Jean Chabrit, prêtres bénéficiaires, à Guillaume Palpacure, prêtre du Chaylard (Chaudeyrac), des décimes du prieuré de Chaudeyrac, contre vingt-cinq setiers de céréales, mesure de Chaudeyrac, moitié seigle et moitié avoine, à charge de payer la pension du curé de l'église. Acte annulé le 22 juin 1495. Fait à Mende en présence de Jean Gautier, notaire, Bartholomé Dumas et Thomas Guinot, tisserands de Mende.

f° 35v°, le 27 juin 1493, obligation d'André Crueysse, fils d'Huguet, de Rochebelot, envers les prêtres bénéficiaires de Mende, pour trois livres tournois d'arrérages.

f° 36, le 28 juin 1493, arrentement par Jean Sarrat, licencié ès lois, chanoine d'Albi, prieur de Chadenet et de Saint-Vénérand, à Jean *Femenerii*, prêtre bénéficiaire de Mende, de ses prieurés, pour trois ans à compter de la Saint-Jean-Baptiste, contre cent soixante-trois livres, six sous et trois deniers tournois par année. Le prix étant à porter aux frais de *Femenerii* à Narbonne ou à Toulouse si le prieur y vit. Ledit *Femenerii* sera tenu de régir les prieurés, de réparer les maisons claustrales et de solder les frais. Fait à Mende, en présence d'Etienne Malachane, prêtre, François Pagès, clerc, et Guillaume Chapelle, barbier, de Mende.

f° 37, le même jour, vente par Jean Chavalier le jeune, fils de feu Jacques, de Mende, aux prêtres de la chapelle fondée par feu Jean de Salvanhac, de trois setiers de seigle de cens, contre soixante moutons or. Fait à Mende, en présence de Jacques Pons, prêtre bénéficiaire de Mende, et Claude Acenat, clerc de Mende. Avec promesse de revente en faveur dudit Chavalier.

f° 37v°, le 29 juin 1493, arrentement par Jean Robin, prieur de Saint-Jacques, à Huguet Brunel, tailleur de Servières, des décimes de la présente année de l'aire de Puech Mond, à Servières, contre dix-neuf setiers de seigle mesure de Servières.

f° 38, le 8 juillet 1493, obligation de Guillaume Ebrard, fils de feu Pierre, d'Altayrac (Saint-Gervais), envers les prêtres du collège de Toussaint, pour trois cartals, un mitadenc et trois couffaux de froment, trois cartals de seigle, six setiers et un mitadenc d'avoine, mesure de Mende, et onze gelines, d'arrérage de cens.

f° 38, le 11 juillet 1493, compromis entre Etienne Brunel, fils de feu Jean, de Brugières (Rieutort), comme mari d'Astruge, fille de feu Pierre Rocher, d'une part, et Jean Rampvier, fils de feu Etienne, dudit lieu.

f° 38v°, le 12 juillet 1493, testament de Jacques d'Orfeuil (*de Aurifolio*), notaire royal de Nîmes, malade, qui s'en remet à son frère, Jean d'Orfeuil, prêtre, pour être inhumé, mais s'il meurt à Nîmes, il veut être inhumé en l'église des Augustins, en la chapelle Saint-Yvon en laquelle sa femme et plusieurs de ses enfants sont inhumés. Puis il lègue à sa fille Guinette, cent livres et des vestes nuptiales, à Gabriel, son fils, cent livres, à Jean, son fils, autant. Il veut que les legs de Gabriel et Jean soit payés sur le conseil de Gabriel *de Laya*, leur oncle, des mains de marchands qui sont ses débiteurs. Il lègue à Catherine, sa fille, cent livres, à Jeanne, son autre fille, autant. Il rappelle que lors de son contrat de mariage avec Catherine Bonaure, il a donné cent livres sur ses droits et veut qu'y soient compris ses bijoux et vêtements, et outre cela il lui lègue dix livres. Il lègue encore à Vincent d'Orfeuil, son frère, d'Anduze, tous les droits qu'il a dans les biens paternels et veut que son héritier ne puisse rien demander dans les biens dudit Vincent. Il veut que toutes ses écritures soient levées par Jean d'Orfeuil, prêtre, son frère, et Etienne Avinhon, clerc et serviteur du testateur. Il lègue à Antonie, sa fille, femme de Louis André, dit Radel, outre sa dot, vingt sous tournois, à Parrette, son autre fille, femme de Jan *Morerii*, marchand de Nîmes, autant, à tout ayant droit, cinq sous. Puis il fait héritiers universels ses fils, Guillaume et Claude d'Orfeuil. Il nomme exécuteurs testamentaires, s'il meurt à Mende, Claude Taurand et Guinot Montbel, pour ses œuvres pies, et s'il meurt à Nîmes, Gabriel de Laya, professeur en droit, Louis de Joncheyrettes, licencié en droit, et Guillaume Graucaces, curé de Saint-Thomas. Fait à Mende, en présence de noble Ymbert Alamand, chanoine de Mende, Jean Moys, Jean Vinhol, dit Bardel, Pierre Ysartel, Etienne Avinhon, clerc, Jean Vital, fils de Guillaume, tisserand, Jean *Gratadas*, cellerier de Cappellabert, diocèse du Puy. Puis, le 13 juillet, ledit Jacques fait codicille et veut que sa femme, et que Jean d'Orfeuil, prêtre, son frère, soient tuteurs de ses enfants.

f° 42, le 14 juillet 1493, arrentement par les bénéficiers de la cathédrale à François Ros, de Mirandol (Chasseradès), des décimes de Mirandol, pour dix-sept setiers de céréales. Fait au cloître de Chasseradès, en présence d'Urbain de Védrines, curé, et Guillaume Palpacuer, prêtres.

f° 42, le même jour, arrentement par les mêmes, à Jacques Malaviolle, prêtre de ladite paroisse, des aires de Ferremega, Bessière et Chabaylaret, les deux premières aires pour six setiers de seigle et un d'avoine, et la troisième aire pour cinq setiers, à savoir quatre de seigle et un d'avoine.

f° 42v°, le même jour, arrentement par les mêmes à Raymond Novet, de Belvezet, des décimes de Belvezet, contre trente neuf setiers et une carte de céréales.

f° 43, le même jour, arrentement par les mêmes à Guillaume Malige, clerc, fils de Guillaume, de Chasseradès, de l'aire de Chabaliere, contre douze setiers de seigle.

f° 43, le même jour, arrentement par les mêmes à Jean et Jacques Padenc, père et fils, de Chasseradès, de l'aire de Chasseradès, contre dix-huit setiers de céréales, et des aires de Grosse Fage et du Mas, contre vingt-cinq setiers de céréales.

f° 43v°, le même jour, arrentement par les mêmes à Jean Baret, de Chasseradès, des décimes de Lestampe et de la Fage, contre trente setiers de céréales.

f° 43v°, le même jour, obligation de noble Louis de Naves, seigneur de Mirandol, envers ladite communauté des prêtres, pour un setier de froment, un setier de seigle, un setier d'avoine, un setier d'orge, pour les décimes dudit seigneur de Mirandol.

f° 44, le 15 juillet 1493, lods par les baillis des prêtres de la cathédrale à Pierre Robert, fils de Louis, de Jaudrig (Allenc), pour l'échange qu'il a fait avec Etienne Valentin et Simonde, sa femme, du même lieu, qui lui ont donné une pièce de terre sise au lieu dit *La Sanheta*. Fait à Bagnols, en la cour des maisons de Durand Sarrazin, notaire, en présence dudit Sarrazin, de Privat Grevolin, tailleur de Mende. Suivi du lods auxdits Etienne Valentin et Simonde.

f° 47, le 22 juillet 1493, compromis entre Guillaume Ebrard, fils de feu Pierre, d'Altayrac, d'une part, et Antonie, femme de Raymond Salem, dudit lieu, et Pierre Delort, de Mende, au nom de Colombe, sa femme, et Jeanne Ebrard, sœurs, à cause des biens paternels et maternels qu'ils demande audit Guillaume, et qui prennent pour arbitres, Etienne Bertin, recteur de Saint-Gervais, Jean Catrebars, et Jacques La *Botenia*, prêtres bénéficiers de Mende. Fait à Mende, en présence d'Antoine Ribennes, clerc de Mende, Gérald Peytavin, de Croset, et Etienne Richard, tisserand de Mende.

f° 47v°, le même jour, reconnaissances féodales par Bernard et Bernard Bodet, fils de feu Jean, de Croset (Saint-Gervais), à Pierre Basalgette, prieur, Etienne Bodet, sous-prieur, Jean Catrebars et Jacques *Labotenia*, prêtres bénéficiers de Mende et du collège de Tous les Saints, pour un champ appelé *de la comba de bragralh*, avec la cote appelé *de la Melhanquesa*, sis au Croset, un autre champ audit terroir *de Bragral*, un autre champ appelé *Cham long*, au dit terroir de Bragal, un autre champ appelé *Comba chaldeta*, sis audit terroir, un autre champ au terroir *de Crosetis*, un pastoral à présent labouré sis à Altayrac, un autre champ appelé *del Sales* au terroir de Croset, et un champ dans la *Comba longa*, au dit terroir de Croset.

f° 49, le même jour, reconnaissance aux mêmes par Gérald et Guillaume Peytavin, père et fils, de Croset, le fils autorisé par le père, pour un pré dit *la Granieyra*, sis au terroir de Croset, un champ sis audit lieu, terroir de *Comba Soteyrana*, un champ appelé *la Comba soteyrana*, et une pièce de terroir au terroir de Bragralh.

f° 49v°, le même jour, reconnaissance féodale faite par Antoine Valarias, fils de feu Jacques, du Croset, auxdits prêtres.

f° 51v°, le 25 juillet 1493, contrat de mariage entre Etienne Mathieu, de Fornials (Saint-Jean-de-Malbosq, diocèse de Vivarais), et Jeanne, fille de Jean *Borria*, de Vareilles (Lanuéjols). Le père de la mariée lui constitue en dot vingt-cinq livres tournois, deux robes nuptiales, deux couvertures et deux linceuls. Fait à Mende, en la maison des héritiers de Jean Bauzile, tisserand, en présence de Jean Gay, clerc, de Mende, Antoine Masot, François Velayt, Antoine Brajon, de Vareilles, Raymond Arnald, Guillaume et Etienne Pagès et Antoine Peyssoilh, de Fornials.

f° 52v°, le même jour, vente par Guillaume Privat et Pierre Conort, prêtres, baillis des prêtres de la cathédrale, à Guillaume Jordan, de la Fage (Saint-Etienne-du-Valdonnez), des herbages champêtres des Laubies, contre trente trois livres et demie tournois.

f° 53, le 26 juillet 1493, lods par Guillaume Privat et Pierre Conort, prêtres, baillis des prêtres, à Jean Daude, fils de feu Raymond, tisserand de Mende.

f° 54v°, le 28 juillet 1493, arrentement par noble Imbert Alamand, chanoine et ouvrier de la cathédrale de Mende pour lui et pour maître Jean Montanhac, notaire, ouvrier de la cathédrale, à Philippe Maynadier, prêtre de la Canourgue, des droits que la confrérie Sainte-Marie de Mende lève en la paroisse de la Canourgue, contre quinze livres tournois. Fait à Mende, en présence de Bartholomé Caputagni, de Belvezet, et Jean Saltel, de Barjac, tous deux prêtres.

f° 54v°, le 29 juillet 1493, testament de Jean *Comitis*, prêtre de Mende, qui élit sépulture au grand cimetière de Mende, au tombeau de ses parents, et qui convoque à sa sépulture tous les prêtres habitués de Mende, et leur donne chacun cinq deniers. Il appelle aussi tous les prêtres *rottras* (prêtres ne faisant pas partie de la communauté des prêtres de Mende) et leur donne chacun cinq deniers. Il lègue aux prêtres et clercs de la cathédrale, pour son obit annuel, deux livres tournois, et les chandelles selon les mœurs pour le râteau devant l'autel Sainte-Croix. Il veut une offerte dans la messe à dire devant l'autel Sainte-Croix, de neuf pains et deux pintes de vin pur, avec les chandelles nécessaires. Il veut ledit jour, si possible, un trentain de messes de requiem pour son âme et elle de ses parents. Il veut que soient faites sa neuvaine et son annate à volonté de son héritier, et à la fin de la neuvaine, il veut un autre trentain de messes de requiem. Il lègue à la chapelle de l'hôpital de Mende dont il est chapelain, outre cinq livres tournois à solder en déduction du prix du calice d'argent de ladite chapelle, une autre somme de cinq sous tournois en réparation de ladite chapelle ou de ses bijoux. De même, il lègue à la confrérie Sainte-Marie du mois de Mars dont il est confrère, cinq sous, et à l'évêque de Mende cinq sous. Il lègue à Agnès, veuve de Jacques *Comitis*, sa belle-sœur, cinq sous. Il nomme héritier universel Jean *Comitis*, fils dudit feu Jacques, son neveu, et s'il est mort ou s'il meurt sans enfant, il élit Isabelle, femme dudit Jean *Comitis*. Il nomme exécuteurs testamentaires Jean Vilette et Pierre Sirvens, prêtres de Mende. Fait à Mende en présence de Jean Chalmond, Guillaume Runel, Jean Croset, pelletier, Etienne Destructis, tailleur, Pierre Sochon, cordonnier, Jaucelin Chaldehyrac, Jacques Paulet, tisserand. Puis le 2 janvier 1498, quittance par l'official de Mende, Pierre Chapelain, à l'héritier dudit Jean.

f° 56, le 2 août 1493, échange de biens entre Pierre Basalgette, prêtre bénéficiaire de Mende, d'une part, et Bernard Robert et sa femme Sobeyrane Tonel, de Mende. Les époux donnent un ort qu'ils ont au terroir de Larrandes, et le prêtre donne un clos sis au terroir de la Vabre. En plus value, le prêtre donne soixante-quinze livres tournois dont le couple a besoin pour solder une dette de Guillaume Marquez, premier mari de Soubeyrane, en faveur de Guillaume Teinturier, fils et héritier de feu Michel Teinturier, marchand de Montpellier.

f° 57v°, le même jour, contrat de mariage entre Jean Serval, fils de feu Antoine, de Saint-Sauveur, diocèse de Nîmes, et Claude, fille de Pierre de Saint-Paul défunt, de Florensac (Grandrieu). La mariée se constitue en dot tous ses biens. Fait à Mende, en l'étage bas de la maison des héritiers de Jean Bauzile, défunt tisserand, en présence de Guigon Martin, de Roffiac (Saint-Bauzile), Pierre Laurent, Pierre Bonavida et Raymond Bonavida, de Varasous (Saint-Etienne-du-Valdonnez).

f° 58, le même jour, obligation de Guillaume Dedet, de la Fagette (Rieutort), envers Pierre Duret, de Mende, de douze quintaux et demi de foin.

f° 58v°, le 7 août 1493, vente par Bernard Rotbert et sa femme Soubeyrane, de Mende, qui n'ont pas de quoi subvenir à leurs besoins, à la charité des pauvres de Mende représentée

par Pierre Maynier, bachelier en médecine, Garin Dumond et maître Jean Gibelin, notaire, consuls pour cette année présente de Mende, et à Bertrand Garcin, barbier de Mende, quêteur, procureur et administrateur des revenus de ladite charité, de treize cartes de seigle mesure de Mende de cens annuel, contre vingt-cinq livres et dix sous tournois. Fait à Mende, en présence de Pierre et Arnald Basalgette, prêtres bénéficiers de Mende, Pons Cros, marchand, et Bartholomé Achard, cordonnier.

f° 59v°, le même jour, quittance générale par Bernard Rotbert et Soubeyrane Tonel, à Pierre Basalgette, prêtre bénéficiers de Mende, de soixante-quinze livres tournois.

f° 60, le 8 août 1493, donation par Antoine Martin, prêtre bénéficiers de Mende, à son germain, Vital Martin, prêtre bénéficiers de Mende, en raison de tous ses services, de l'usufruit de la maison qu'il a acquise des exécuteurs de feu Olivon Michel, défunt prêtre de Mende, sise au pan de Claustre, confrontée à la maison de Pierre Baldos, hebdomadier, à la maison du collège Saint-Lazare, à la maison ou étage de l'héritier de Pierre Martin, de Lanuéjols. Fait en la chapelle Saint-Nicolas, en l'église de Mende, en présence de noble Jean de Grandmont, chanoine, et Etienne Vayssote, prêtre bénéficiers de Mende.

f° 60v°, le 8 août 1493, testament de Jean Serre, tisserand de Mende, qui élit sépulture en la chapelle Saint-Eutrope en l'église du couvent des frères de Sainte-Marie du Montcarmel. Il adresse des legs à Pierre Serre, son germain, à Jean Serre, son neveu, à sa femme, Françoise, fille de feu Jean Masseguin, et il nomme héritier universel son germain Gérard Serre, de Saint-Etienne-du-Valdonnez.

f° 62, le 12 août 1493, obligation de Pierre Conort, prêtre bénéficiers de Mende, envers Guillaume Privat, prêtre, en tant que bailli des prêtres de la cathédrale, de soixante-sept livres, huit sous et six deniers. Acte annullé le 14 juin 1496.

f° 62v°, le 12 août 1493, lods par les baillis des bénéficiers de la cathédrale, à Jacques Pons, prêtre bénéficiers de Mende, pour la donation faite devant Jean Julien, notaire publique, par Guillaume Malros, prêtre et prieur de Grandmont, diocèse de Rodez, d'une vigne sise au terroir de Chaldecoste

f° 63v°, le 12 août 1493, vente par Pierre Bonafos, tailleur de Mende, à Pierre et Arnald Basalgette, prêtres bénéficiers de Mende, d'un ort sis à Mende, terroir de Dolan, contre cinquante livres et dix sous tournois, tenu du prévôt de Mende sous le cens de trois émines d'orge mesure de Mende et une geline. Fait à Mende, en l'ort dudit Pierre Basalgette qu'il a acquis de l'héritier de Guillaume Marquez, dit Gayda, en présence de Jean Molton, Guillaume Palhieyres, Pons Cros, hôte, et Pierre Basalgette, tisserand de Mende.

f° 64v°, le 19 août 1493, quittance générale par maître Jean Vital, notaire du Vigan, diocèse de Nîmes, fils de feu Bertrand Vital, de Mende, à son frère, maître Jean Vital, chorier de l'église de Mende, de tous ses droits dans les biens de feu Jean Vital, défunt prêtre bénéficiers de Mende, qui les avait faits tous les deux héritiers de ses biens à parts égales, par testament reçu par feu Vital Murat, défunt notaire publique, le 3 juillet 1482, et cela contre la somme de deux cents moutons or, une pinte d'étain d'un bichier, une autre petite d'un quart, une aiguière, deux écuelles de lait, deux autres dorées en étain, un linceul de toile, une nappe et deux serviettes.

f° 65v°, le 23 août 1493, arrentement par Ymbert Alamand, chanoine et ouvrier de la cathédrale, pour lui et pour Jean Montanhac, également ouvrier de la cathédrale, à Pierre Molin, dit Palet, prêtre d'Arzenc, de ce que la confrérie Sainte-Marie de Mende lève, sauf les

droits des églises de Saint-Gervais et de Mende qui ont été arrentés à Maynadier, et cela contre soixante livres tournois.

f° 66, le 2 septembre 1493, testament de Jeanne, veuve de Guigon Badaros, de Mende, qui nomme héritière universelle sa fille, Agnès, et qui fait exécuteurs testamentaires Etienne Valmale, prêtre bénéficiaire de Mende, et Jean Destrictis, tailleur de Mende. Fait à Mende en présence desdits Etienne Valmale et Jean Destrictis, de Raymond Réversat, fils de feu Jean, Guillaume Boyral, Jean Malasinho et Raymond Galtier, de Mende.

f° 67, le 4 septembre 1493, transaction entre Jean Crespin, de Saint-Buget (Saint-Andéol-de-Clerguemort), et Jacques Mathieu, fils de feu Jacques, de *Chalferia*, en ladite paroisse.

f° 69, le 5 septembre 1493, lods par noble Aldebert de Mandagout, seigneur de Rochetaillade, diocèse de Rodez, à noble Hugon Pages, damoiseau de Meyrueis, diocèse de Nîmes, pour la vente constatée par Jean Thomas, notaire public du Malzieu, le 13 mai 1493, par noble Louis et Hugon Flotard, père et fils, du château de Saint-Véran, paroisse de Sainte-Marie de *Trilliis*, diocèse de Vabres, d'un setier de froment de cens mesure de Meyrueis, un setier d'avoine de la même mesure, à lever sur Guillaume, Pierre et Bernard Rossel, père et fils, de Saint-Laurent-de-Lanuéjols, diocèse de Nîmes, et d'autres cens.

f° 71, le 11 septembre 1493, revente par Jean Jutglar, prêtre bénéficiaire de Mende, à Pierre Gordon, pareur de Mende, de vingt sous tournois de rentes annuelles à la Saint-Michel, contre vingt livres tournois. Fait à Mende en présence de Jean Chalvet, prêtre de Mende, et Guillaume Michel, clerc.

f° 71v°, le 16 septembre 1493, accord entre Pierre Vital, dit Bayrac, de Chastelnouvel, et Jean Vital, son frère, fils de feu Etienne, du Chastelnouvel, à propos des droits que Pierre demande à son frère sur les biens de leur père et de leur défunte mère, Béatrice.

f° 73v°, le 19 septembre 1493, revente par les choriers de la cathédrale, à Jean Ynard, marchand de Mende, de quarante sous tournois de cens qu'ils perçoivent sur la maison que celui-ci a acquis de Jean Malel, autrefois apothicaire de Mende, sise au pan de Claustre, en la place publique, confrontée d'un côté à la maison de l'héritier de maître Guillaume Clapier, de l'autre à la maison d'Hélix de Villaret, et à la maison de maître Guillaume Jalvin, notaire, et aussi sept sous et six deniers tournois d'anniversaire, contre quarante-sept livres et dix sous tournois.

f° 74v°, le 21 septembre 1493, quittance dotale par Jean Girbald, fils de Bertrand, de Coulagnet (Saint-Gervais), à Pierre Ebrard, de sept livres tournois, deux robes, deux couvertures et deux linceuls, vingt brebis, dix agneaux, un demi-quintal de laine, un bœuf de trois ans, trois setiers de seigle mesure Mende, en déduction de la dot de sa femme, Marguerite, nièce dudit Pierre Ebrard, constituée par acte de Louis Verdier, notaire (suivie d'une quittance, le 21 juin 1494, par ledit Pierre Ebrard, audit Bertrand Girbald, héritier de son fils, Jean).

f° 75, le même jour, vente par Etienne Brengier, d'Altayrac (Saint-Gervais), à Mathieu Astruc le jeune, prêtre bénéficiaire de Mende, d'une pièce de terre sise audit lieu, terroir de Rosesseschas, contre sept livres tournois et demie, et qui fera ratifier la vente par Françoise, sa femme. Fait à Mende, en présence d'Etienne Avinhon, de Saint-Martin, du Born, Antoine Brajon, de Nogaret (Badaroux). Suivie de la ratification le 23 septembre, par ladite Françoise.

f° 76, le 23 septembre 1493, lods par Pierre Conort, prêtre et bailli des prêtres de la cathédrale, à Bernard Albaric, boucher de Mende, pour la donation faite par Raymond *Panassia* et sa femme Catherine, de Mende, d'un ouvroir sis au pan du Chastel, par acte reçu par Pierre Amat, notaire publique.

f° 77v°, le 26 septembre 1493, vente par François Martin, fils de feu Benoît, de la Bessière des Gachos (Javols), à Pierre Rossald, prêtre bénéficiaire de Mende, hebdomadier et chapelain de la chapelle de l'Annonciation de la Vierge Marie, de six mitadencs de seigle, mesure de Peyre, de cens annuels sur ses biens à la fête de Saint-Michel, contre onze livres et cinq sous tournois. Avec promesse de revente de ces cens.

f° 78v°, le 28 septembre 1493, donation par Mondette, veuve de maître Guillaume Paulhac, notaire de Mende, à Béatrice Paulhac, sa fille, femme de Jean Malasanhon, tisserand de Mende, et avec le consentement de Jean Paulhac, son fils, de l'ordre de Sainte-Marie du Montcarmel, de la moitié de ses biens, avec diverses réserves, à savoir que la donataire sera tenue de pourvoir sa mère du vivre et vêtement et de faire feu commun avec elle dans la même maison. Mondette pourra tester à des fins pies jusqu'à la somme de quatre livres tournois sur cette moitié. Si Mondette ne peut vivre avec sa fille, cette dernière devra lui verser une pension. Si la donataire meurt sans enfant légitime les biens donnés reviendront à la donatrice. Fait à Mende, en la maison de la donatrice, en présence de Jean Molto, hôte, Jean Claret, cordonnier, Pierre Amat, notaire, et Jacques Chauce, tisserand, de Mende.

f° 79v°, le 28 septembre 1493, lods par Guillaume Privat et Pierre Conort, prêtres et baillis des bénéficiaires de Mende, à Jean Gay, de Ribennes, pour la vente faite par Jacques Barrandon, fils de Guillaume, de Chassanhes (Ribennes), d'un pastoral sis au Boschet, terroir de la Costa, enregistrée par Jean Fortune, notaire public.

f° 81, le 28 septembre 1493, revente par Jean Robin, prêtre bénéficiaire de Mende, chapelain de la chapelle *dels Folcz*, à Guinet Monbel, bourgeois de Mende, et Raymond Archier, forgeron, et Antoine Javols, d'une émine de froment de cens, qu'il perçoit à la Saint-Michel sur une maison qui fut à Jean Chauce, sise au pan d'Aiguespasses.

f° 81v°, le 12 octobre 1493, quittance par Armand Bonald, fils de feu Pierre, tisserand de Mende, à Pierre Bonald, de la Bastide (Estables), son germain, de cinq livres tournois.

f° 82, le 16 octobre 1493, arrentement par Pierre Rossald, prêtre bénéficiaire de Mende et ouvrier de la fabrique de Mende, à Jean Alanche, prêtre de Chauchailles et vicaire de Saint-Laurent-de-Muret, des décimes de la confrérie de Sainte-Marie de Mende sur Marvejols, Chirac, Antrenas, Saint-Léger-de-Peyre, Saint-Sauveur, Buisson, Sainte-Colombe, la Chaze, Prinsuéjols, Saint-Laurent, Laval-Atger, Saint-Bonnet, Saint-Vénérand, Saint-Christophe, Saint-Préjet, Monistrol, Prades, Saugues, Cubelles, Ventuejols, Grèzes, Chanaleilles, Saint-Privat, Julianges, Saint-Léger, Chaulhac, Arcomie, Bacon, Blavignac, Arzenc, à compter de la Saint-Jean-Baptiste, contre cinq livres tournois. Fait à Mende, en présence de Pierre Cordesses, prêtre de Chirac, et Guillaume Michel, clerc.

f° 82, le même jour, contrat de mariage entre Antoine Brajon, de Nogaret (Badaroux), et Catherine, fille de Jacques Chabalière, de Grèzes, veuve de Thome Borrelh, d'Esclanades. La mariée constitue en dot tous ses biens et droits. Puis, Jean Rochevalier le vieux, frère de la mariée, de Grèzes, donne en dot quarante livres tournois, une robe ou cote en tissu de France jusqu'à la valeur de dix moutons or, deux couvertures et deux linceuls. Fait à Mende, en la maison de l'héritier de Guillaume Vielhadent, en présence de Jacques Alenh, tisserand, Etienne Ozial, Antoine Pascal, de Chabrit, et Pierre Tranchiceps, de Chanteruéjols.

f° 83, le 17 octobre 1493, sous-arrentement par Jean *Femenerii*, prêtre bénéficiaire de Mende, fermier du prieuré de Chadenet, à Vital Durand, prêtre de Chadenet, des fruits et rentes du prieuré, sauf les décimes du prieuré et sauf un pré du prieuré et l'étage des maisons pour tenir les céréales du prieuré, pour trois ans à compter de la Toussaint, pour quarante livres tournois et un quintal de fromage par an. Il est convenu aussi qu'au cas où la peste sévirait à Mende, ledit Jean *Femenerii* pourrait avoir son habitation dans un étage du prieuré. De plus ledit Durand devra payer les frais.

f° 83v°, le 19 octobre 1493, vente par Mathieu Astruc le jeune, prêtre bénéficiaire de Mende, à Etienne Pelat, d'Altayrac (Saint-Gervais), d'une pièce de terre sise à Altayrac, contre six livres, sept sous et six deniers tournois. Suivi d'une obligation dudit Pelat envers ledit Astruc, pour ladite somme.

f° 84, le même jour, arrentement par noble Jean Dumond, dit Chapelle, de Mende, à Privat de Lafont, de Mende, de toute sa borie sise à Mende, terroir de Ribamala, et ses prés sis à Altayrac, Saugères et Chastelnouvel, sauf deux de ses prés sis à Chastelnouvel, au terroir de Malevielhe, pour trois années, contre onze moutons or par an.

f° 85, le 21 octobre 1493, échange de biens entre noble Jean de Grandmont, chanoine de Mende, et Jean Jouvenel, de Chanteruéjols (Saint-Gervais), lequel fera ratifier par Raymond Jouvenel, son fils.

f° 86 , le 24 octobre 1493, division de biens entre Jean Chabrit, prêtre bénéficiaire de Mende, et maîtres Etienne et Vital Chabrit, notaires, tous fils et héritiers de feu maître Jean Chabrit, défunt notaire de Mende, dont ils tiennent la succession en commun. Après le partage des biens, diverses clauses sont dressées. Vital Chabrit devra entretenir leur mère, Jeanne, et leur sœur, autre Jeanne, tant qu'elles vivront, et marier leur dite sœur. De plus toutes les dettes de leur père, Jean, et de Guillaume Gibote et Jean Couhde, et leurs autres prédécesseurs, que ce soit des dots, cens, tailles et charges seront soldées à parts égales par Etienne et Vital.

f° 90, le 28 octobre 1493, contrat de mariage entre Antoine Sazi, blanchisseur de Mende, et Marguerite, fille de feu Jean Bosquet, pelletier de Mende, la mariée étant assistée de Bernard Galopin. Puis ledit Bernard Galopin, pelletier, beau-père de la mariée, et Jean Vielhaden, tisserand, son curateur donné, constituent en dot cent livres tournois, trois robes, une couverture, un édredon de plume, deux couvertures et deux linceuls. Fait à Mende, en la chapelle Saint-Pierre du grand cimetière, en présence de noble Aldebert de Peyre, chanoine, Guillaume Garcin, hebdomadier, Guillaume Privat, Jean Gerin, prêtres bénéficiaires de Mende, Jean Serre, Antoine Chapsier, Etienne Dangles et Bertrand Garcin, de Mende.

f° 91, le 28 octobre 1493, transmission par noble Loyse, femme de noble Jean Dumond, dit Chapelle, à Privat de Lafont, auquel ledit noble avait loué sa borie, de divers animaux. Fait à Mende, en un champ dudit noble Jean, en présence de nobles Vital et Jean de Recoules, notaires, Raymond Valmale, Etienne Vital et Privat Daude.

f° 91v°, le même jour, contrat de travail de Guillaume Privat, fils de feu Laurent, d'Oltet (Saint-Julien-du-Tournel), qui se loue à Antoine Durand, fustier de Mende, pour le servir dans son métier de fabricant de tonneaux, pendant deux ans, à compter de la Toussaint. Il devra servir son maître, ne pas trahir les secrets de la maison et lui donner deux setiers de seigle mesure de Mende et un capuchon valant jusqu'à vingt sous pour la femme d'Antoine valant jusqu'à vingt sous. En contrepartie Antoine lui apprendra le métier. Puis Etienne Privat, frère de Guillaume, et Guillaume Privat, tailleur, leur oncle, se font fidéjusseur.

f° 92, le 31 octobre 1493, reconnaissance féodale par Agnès, fille de feu Jean Moret, femme de Barthélémy Gualhard, de Pelouse (La Rouvière), autorisée par son mari, tant en leur nom qu'au nom de Jaucelin Moret, frère d'Agnès, en faveur de Guillaume Privat, bailli et procureur des bénéficiers de Mende, pour leurs possessions sises à la Pelouse, terroir de *los Frangals*, qui furent audit Jean Moret, et avant à Jacques Moret et avant encore à Laurent Moret, sous le cens de quatre deniers et une obole tournois. De même, ils reconnaissent leurs possessions sises au mas ou terroir *capituli et Artaldi Meruli*, sous le cens d'un demi-cartal et quatre couffeaux de seigle, et un demi-cartal d'avoine, mesure de Mende, et deux sous et trois pittes tournois. Ainsi que les possessions qui furent de fait à Raymond Picald, pour onze deniers, une obole et une demie pitte tournois, lesquels sont dans ledit terroir du *capituli*. De même les possessions qui furent à Jean Coste, sous le cens de six deniers tournois, et celles qui furent de fait à Jean Moret, sous le cens de dix-huit deniers, trois pittes tournois. De même ils ont un demi-cartal d'avoine pour le feu à faire dans leur oustal chaque année à la Saint-Michel, par le moyen de cens nus audit lieu de Pelouze. Fait à la Rouvière, dans le cloître de l'église, en la maison du curé, en présence de Vital Valentin, de la Rouvière, et Vital Ebrard, de Pelouse.

f° 92v°, le même jour, obligation de Guillaume Boschet, boucher de Mende, envers maître Bernard Liborel, notaire de Montialoux (Saint-Bauzile), pour vingt livres et cinq sous tournois, pour le prix de vingt et un moutons. Acte annulé en 1494.

f° 93, le 5 novembre 1493, quittance par Simon André, de la ville de Trescas, diocèse d'Uzès, à Marguerite Girald, femme d'Antoine Malachane, fille de feu Jean Girald, héritier de feu Guillaume Girald, de Chadenet, absente, représentée par son mari, de toute la dot autrefois constituée à Antonie, femme de Simon, et fille dudit défunt Guillaume Girald.

f° 93v°, le même jour, quittance par Jean Chauce, fils de feu Raymond, originaire de Mende, à présent de Salvagnargues (Saint-André, diocèse de Nîmes), à Jean Thome, fils de feu Jean, de Bramonas (Balsièges), pour toute la dot constituée à Aygline, défunte femme de Jean Chauce, et fille de feu Etienne Thome, par ledit Etienne Thome, grand-père dudit Jean Thome, selon contrat reçu par feu André Clapier, défunt notaire, le 13 janvier 1459 (ns).

f° 93v°, le même jour, contrat de mariage entre Jean Brajon, fils d'Antoine, de Nogaret (Badaroux), et Françoise, fille de feu Jean Ozial, de Chabrit (Saint-Gervais). Puis Etienne Ozial, fils de feu Pierre et oncle paternel de la mariée, constitue en dot pour Pierre Ozial, frère de la mariée, par lequel il fera ratifier, cinquante-quatre livres tournois, deux robes jusqu'à la valeur de dix livres, deux couvertures et deux linceuls. Le père du marié lui donne la moitié de ses biens, avec clause d'usufruit, de dotation des autres enfants, de tester à des fins pies. Fait à Mende, en la maison de Jean Brajon, tisserand de Mende, en présence de Jean Dumas, Vital Tranchaseps, tisserand, Pierre Bonicel, de Mende, et Pierre Tranchaceps, de Chanteruéjols. Suivi de la quittance des biens familiaux par la mariée à ses oncle et frère.

f° 95v°, le 6 novembre 1493, lods par noble Guillaume Alamand, autrement dit de Montclarc, damoiseau, seigneur de la Caze, à noble Théric de Rocheblave, seigneur de Rocheblave (Quézac), pour l'échange qu'il a fait avec Pierre Rotbert, de la Roche, par acte d'Antoine Monachy, notaire publique, lui permettant de recevoir une terre herme sise au terroir de Combes.

f° 96v°, le même jour, contrat de travail dressé par Jean Coston, prêtre bénéficié de Mende, qui loue son neveu, Claude Coston, fils de feu Jaucelin, à Jean Chalmond et Guillaume Runel, pelletiers, de Mende, pour qu'il les serve pendant trois ans à compter de la Toussaint.

Lesdits Chalmond et Runel lui apprendront le métier de pelletier et lui donneront des chausses. Jean Coston promet de bien les servir et de leur donner huit livres tournois, deux setiers de seigle mesure de Mende, et un capuchon en tissu de France pour la femme dudit Guillaume. Acte annullé le 20 janvier 1498.

f° 97, le 7 novembre 1493, obligation de noble Antoine Grégoire, damoiseau d'Ispagnac, envers les héritiers de Pierre Pelissier, messire Pierre Pelissier, prêtre bénéficiaire de Mende, et Jean Pelissier, fils dudit feu Pierre, pour cent trente-trois livres, cinq sous, six deniers tournois, pour les comptes finaux fait entre eux dans ce que ledit noble Antoine Grégoire, et son frère, noble Jean Grégoire, devaient encore. Fait à Mende, en la maison desdits héritiers, en présence de noble Pierre Pellisson, de Marvejols, et Pierre Baret, prêtre de Mende.

f° 97v°, le même jour, quittance par noble Antoine Grégoire, damoiseau d'Ispagnac, comme mari de noble Isabelle, et comme père et administrateur de noble Jean Grégoire, leur fils, à noble Jean Monbel, fils et héritier de feu François Monbel, fils et héritier de noble Delphine, veuve de maître Raymond Monbel, de Mende, à savoir ledit noble Jean Monbel absent, mais noble Valence, veuve dudit François Monbel, sa mère, présente, de trente livres tournois et deux anneaux d'or désignés dans le testament de ladite feu noble Delphine, reçu par Jean Tropel, notaire public de Mende, en diminution du legs fait par ladite Delphine à ladite noble Isabelle, en son testament, et quinze livres tournois léguées par ladite Delphine audit noble Jean Grégoire, son fils, en son testament, et partie d'autre trente livres tournois léguées à ladite Isabelle par ledit noble François Monbel, selon testament reçu par Durand Teyssier, notaire. Fait à Mende, dans l'étude de la maison de messire Guillaume Monbel, licencié ès lois, en présence dudit Guillaume Monbel et de noble Pierre Pellisson, de Marvejols.

f° 98v°, le même jour, quittance par ledit noble Antoine Grégoire, audit noble Jean Monbel, comme héritier de feu noble François Monbel son père, lui-même fils et héritier de noble Delphine, veuve de Raymond Monbel, absent, mais Valence, sa mère, présente, de cinquante-deux livres et dix sous tournois en déduction de la dot autrefois constituée à noble Antoine Grégoire avec noble Isabelle, sa femme, par ladite feu noble Delphine, mère de ladite Isabelle.

f° 99, le 9 novembre 1493, échange de biens entre Vital Richard, hôte d'Auroux, et Antoine Bastard, dudit lieu. Vital donne un pré sis à Auroux, terroir *del Bruel la Bornareta*, et Bastard donne une cartalière d'un champ sis au terroir *de la Rocheta*, et trente livres tournois de plus value.

f° 99v°, le 9 novembre 1493, accord entre noble Guillaume Alamand, de Mende, d'une part, et Jean Chaptal, des Bondons, pour lui et pour Bernard Bragier et Jean Colom, du même lieu, d'autre part, à propos des quartes perçues sur le mas de Gleize, en ladite paroisse, dont il dit avoir hérité, ce que conteste les autres. Les parties nomment pour arbitres Pierre Vacheri, notaire de Mende, et Antoine Paris, notaire de Florac, et conviennent de s'en remettre à eux.

f° 100v°, le 9 novembre 1493, bail à cheptel de Pierre Coste, de Badieux (Bondons), qui reconnaît tenir de Jaucelin Durand, de Chadenet, deux vaches noires dont l'une est grosse. Fait à Mende, en présence de Pierre Valantin, de Saint-Etienne-du-Valdonnez, et Jean Golabrun, de Cénaret (Barjac).

f° 100v°, le 9 novembre 1493, quittance dotale par Jacques Masson, fils de feu Pierre, de Coulagne-Basse (Rieutort), à Jean Sochon, fils de feu Guillaume, de Ponges (Rieutort), de onze livres tournois en déduction de la dot de Marguerite, sa femme. Fait en présence de Jacques Julien, prêtre, Guillaume Michel, clerc, de Mende.

f° 101, le 9 novembre 1493, vente par Jean Sochon, fils de feu Jean, de Ponges, à Jean Sochon, fils de Guillaume, pour trois ans, de l'usufruit du pré appelé *Chaveta*, contre six livres tournois et un setier de seigle. Fait à Mende, en présence de Pierre Jouve, cordonnier, Guillaume Michel, clerc.

f° 101, le 9 novembre 1493, vente par ledit Jean Sochon, fils de feu Jean, audit Jean Sochon, fils de Guillaume, son cousin, d'un champ contenant trois mitadencs, sis audit lieu, appelé *lo Poset*, contre huit livres et cinq sous tournois. Suivi du lods par le bailli des bénéficiers de la cathédrale.

f° 102, le 9 novembre 1493, revente par Claude Fabri, prêtre bénéficiers de Mende, et son frère, Etienne Fabri, de la Parade, à Etienne Romey, apothicaire, d'un étage de maison, contre cent dix livres et dix sous tournois (suivie du lods le 20 novembre par noble (Jean) de Corsac). Cet étage de maison sis au pan d'Auriac, confronté en bas avec l'étage de Pierre Bonet, de Coulagne_Basse, d'un côté à la maison dudit Romey, d'autre et derrière à la maison de la chapelle dite *dels Ligoys*, et enfin à la charrière publique qui va de la place publique vers le portail supérieur de Mende, avait été échangé le 13 janvier 1490 (ns), par ledit Romey, avec Claude Fabri. Fait à Mende, en la maison canoniale de Pons Atger, chanoine de Mende, en présence dudit Pons Atger, de Jacques Alenh, tisserand, Guillaume Teissier, fustier, et maître Pierre Maynier, médecin de Mende.

f° 103, le 9 novembre 1493, obligation dudit Etienne Romey envers Pons Atger, chanoine de Mende.

f° 103v°, le 10 novembre 1493, testament de Françoise, femme de Jean Bigose, tailleur de Mende, qui élit sépulture au cimetière de Saint-Gervais de Mende, et qui adresse des legs à Jeanne et Catherine, ses filles, à Mondette, femme de Pierre Bonet, son autre fille, à Antoine et Antoine Tranchaceps, ses frères, à son mari, à Agnès, veuve de Jean Tranchaceps, sa mère, et qui nomme héritier universel Etienne Bigose, son fils. Elle nomme exécuteur testamentaire, Jacques de Lafont, prêtre, et Pierre Gordon, pareur de draps, de Mende. Fait à Mende, en la maison de la testatrice, en présence de Jacques de Lafont prêtre, Jean Moys, apothicaire, Etienne Massadaur, Jean Palmier, Raymond Gordon et Pierre Maurin, tailleur de Mende.

f° 104v°, le 11 novembre 1493, vente par Jean Montet, fils d'Etienne, de *Las Ayguieyras* (Chanac), qui fera ratifier par son père, à Vital Bonicel, de Félisson (Saint-Bauzile), d'un champ dit *lo Laugayres*, sis audit lieu des Aigüières, et un autre champ nommé *de bon Luoc*, sis audit lieu, contre seize livres tournois. Fait à Mende, en la maison de Guinet Monbel, bourgeois, en présence de Guillaume Fromental, prêtre bénéficiers de Mende, et Guilabert Jalvin, notaire.

f° 105, le 14 novembre 1493, vente par Guillaume et Jean Ebrard, frères, de Félisson, à Vital Bonicel, dudit lieu, d'un champ nommé *lo cros davant lo mas*, sis au dit lieu, et un autre champ sis audit lieu, contre quinze livres tournois. Fait à Mende, en l'ouvroir de Raymond de Lasfont, tisserand, en présence dudit Raymond, de Jean et Jean Mazel, tisserands, père et fils, de Mende. Avec promesse de revente.

f° 106, le 15 novembre 1493, bail à cheptel de Jean Molin, d'Arzenc, qui cède à Pierre Rossald, prêtre bénéficiers de Mende, curé de la Malène, deux bœufs, l'un roux, l'autre noir, contre dix-sept moutons or, et qu'il tiendra en bail dudit Pierre.

f° 106v°, le 15 novembre 1493, quittance dotale par Jean Vital, fils de feu Etienne, de la Rouvière, à Antoine Pons, fils de feu Pierre, de Pelouse, de vingt et une livres, sept sous et six deniers, deux couvertures et deux linceuls, et des robes nuptiales, en diminution de la dot d'Isabelle, sa femme. Fait à Mende, en présence de Guillaume Michel, clerc, et Guillaume Golabrun, de Cénaret, à Barjac.

f° 106v°, le 17 novembre 1493, quittance dotale par Antoine Sazi, blanchisseur de Mende, à son beau frère, Antoine Bosquet, fils de feu Jean, pelletier de Mende, de cinquante livres tournois, deux robes, et le lit désigné dans le contrat de mariage, en déduction de la dot de Marguerite sa femme, et des mains de Bernard Galopin, pelletier, tuteur dudit Antoine. Suivi de la quittance des biens familiaux par Marguerite à son frère, Antoine.

f° 107v°, le 22 novembre 1493, obligation de Jean Galier, de Pelouse, envers Vierre, veuve de Mathieu Poget, de Mende, d'un quintal de laine blanche et un demi-quintal de laine noire.

f° 108, le 23 novembre 1493, lods par Gérald Traversier, bachelier dans les deux droits, Guillaume de Vidrinelle, bénéficiers de Mende, Antoine Valdin, prêtre du collège de Bonconseil, à Pierre Delpont, fils de feu Pierre, d'Altayrac (Saint-Gervais), pour diverses terres qu'il a reçues lors d'un échange passé devant Jean Enjalvin, notaire, entre ledit Pierre, d'une part, et Pierre Molin et sa femme Françoise, du Chastelnouvel.

f° 110, le 23 novembre 1493, obligation de Privat Borriac, de Barjac, envers Pierre Brunel, de Changefèges (Balsièges), de trois livres tournois en raison d'un prêt amiable.

f° 110v°, le 26 novembre 1493, contrat de mariage entre Antoine Ribayroles, tisserand de Mende, et Marguerite, fille de feu Etienne Planhas, de Saint-Gal. Puis, Antoine Gervais, cordonnier de Mende, assigne en dot à Marguerite, sa nièce, cinquante livres tournois, deux robes nuptiales, à savoir une cote jusqu'à valeur de six livres et quinze sous tournois, et une gonelle jusqu'à valeur de trois livres, une couverture et deux linceuls.

f° 111v°, le 30 novembre 1493, quittance générale par Jean Molin, fils de feu Raymond, de Beyrac (Allenc), à Antoine Molin, fils de feu Etienne, de Beyrac, de tous les droits que ledit Etienne devait audit feu Raymond Molin, comme héritier de leur sœur, Cécile, à cause de la dot constituée à ladite Cécile lors de son mariage avec Martin Colomb, de Nîmes.

f° 112, le 30 novembre 1493, devant Martin Chabriol, prêtre et curé d'Arzenc, Pierre Novet, prêtre bénéficiaire de la cathédrale de Mende, pensionnaire d'Arzenc, produit des lettres patentes sur parchemin, avec sceau en plomb émanant du pape Alexandre et lui réservant sur ladite cure, chaque année, sept ducats de la chambre. Fait à Mende, en présence de Pierre Arsalier, de Chirac, et Bartholomé *Caputagni*, de Mende, tous deux prêtres.

f° 112v°, le 30 novembre 1493, quittance générale par Martin Chabriol, prêtre curé d'Arzenc, à Pierre Novet, de tout ce qu'il lui devait à ce jour.

f° 112v°, le 3 décembre 1493, quittance dotale par Antoine Ribayroles, tisserand de Mende, à Antoine Gervais, cordonnier de Mende, de vingt livres tournois, une robe en tissu de France, une couverture et deux linceuls, sur la dot de Marguerite, sa femme. Suivi de la quittance des biens familiaux par ladite Marguerite, future femme d'Antoine Ribayroles, audit Antoine Gervais, cordonnier, son oncle.

f° 113v°, le 7 décembre 1493, quittance par Guillaume Latgier, de Rouffiac (Saint-Bauzile), à Pierre Bonicel, de Féliçon (Saint-Bauzile), pour huit livres tournois, à la suite d'un acte passé

entre eux devant Bernard Maucet, notaire de Marvejols. Fait à Mende, en présence de Pierre de Roffiac, de ladite paroisse, et Guillaume Michel, clerc de Chirac.

f° 114, le 7 décembre 1493, obligation de Pierre Laurayre, de Pelouse, envers Vierre, veuve de Mathieu Poget, de Mende, pour un demi-quintal de laine blanche. Fait à Mende, en présence d'Antoine Ynard, de Mende, et Jean Palmier, d'Esclanades.

f° 114, le 7 décembre 1493, lods par les baillis des bénéficiers de la cathédrale à Guillaume Monbel, licencié ès lois de Mende, pour l'achat qu'il a fait devant Jean Dedomps, notaire, à Guillaume Tonel, fils de feu maître Pierre Tonel, avec licence de Jacques Tonel, son curateur, d'un chasal et d'une maison contigus, qui fut à maître Bertrand Parayre, et après à Bertrand Tonel, prêtre, sis au pan d'Auriac, confronté à la voie publique qui va du portail d'Angiran vers la place publique de Mende, sur un côté à la maison de Pierre Sachon, cordonnier, succédant à noble Ligier Alamand, d'autre à la cour de la maison de l'héritier de François Monbel, d'autre à la maison de l'héritier de Jean Brunel, défunt tisserand, contre deux cent cinquante livres tournois.

f° 115v°, le 11 décembre 1493, fondation par Béatrice, veuve de Jean Maurin, pareur de draps de Mende, en l'autel de la passion du Christ de l'autel Saint-Gervais, dont le recteur est Etienne Bertin, bachelier en décret. Fait à Mende, en l'étude de la maison dudit Etienne Bertin, en présence de Pierre Basalgette et Pierre Dumas, prêtres bénéficiers.

f° 117v°, le 12 décembre 1493, bail à cheptel de Raymond Pantard, de Montméjan (Ispagnac), qui reconnaît tenir de Pierre Frayce, de Recoux (Laubies), de deux bœufs, l'un à poil roux et l'autre à poil noir. Fait à Mende, en présence de Pierre Vital, prêtre de Sainte-Colombe, et Guillaume Michel, clerc.

f° 118, le 13 décembre 1493, testament de Gérard Laurens, de Changefèges (Balsièges), qui adresse des legs à Catherine, veuve de Guillaume Clavel, de la Roche (Barjac), sa fille, et qui nomme héritier universel son fils, Laurent. Fait à Mende, en présence d'Etienne Bauzile, prêtre bénéficié de Mende, Pierre Boyer, Antoine Avinhon, tisserands, Pierre Borrelli, clerc, Guillaume Rodilh et Galhard de Puech, de Mende.

f° 119, le 14 décembre 1493, lods par les baillis des bénéficiers de la cathédrale, à Bertrand Gitmar, sous-sacriste de Mende.

f° 120v°, le 14 décembre 1493, quittance dotale par Pierre Malassanhon, du Mas (Saint-Gervais), à Berthon Melhac, son beau-père, du Vilaret (Barjac), de douze livres tournois, deux robes, une couverture et deux linceuls, en déduction de la dot de Jeanne, leur femme et fille.

f° 121, le 21 décembre 1493, obligation de Jean Rodilh, fils d'Antoine, del Cros (Laudes, diocèse du Puy), envers Jean Moys, apothicaire de Mende, de cinq livres et quinze sous tournois. Fait à Mende, en présence de Jacques Tonel, apothicaire, et Jean Gratade, sellier.

f° 121, le 21 décembre 1493, obligation d'Etienne Gravat, d'Altayrac (Saint-Gervais), envers Jacques *Labotenia*, prêtre bénéficié de Mende, de vingt-deux sous, six deniers tournois. Fait à Mende, en présence de Guillaume Richard, prêtre, et Antoine Ribennes, clerc.

f° 121v°, le 24 décembre 1493, quittance par maître Bartholomé Pelagal, docteur en médecine, de Millau, à Claude Strade, prieur de Cubièrettes, absent, son oncle, Claude Strade, prêtre

bénéficiaire de Mende, présent, de sept livres tournois dues selon une transaction enregistrée par Pierre Solinhac, notaire publique.

f° 121v°, le 29 décembre 1493, contrat de mariage entre maître Jean Julien, notaire de Mende, fils de feu maître Jean Julien, notaire de Mende, et Françoise, fille de maître Jean Tropel, notaire de Mende. Puis, ledit Jean Tropel constitue en dot à sa fille, tant de ses biens que des biens maternels, deux cents livres tournois, trois robes en tissu de France et un lit muni au regard de leurs amis communs. Fait à Mende, dans le chœur de la cathédrale, en présence de noble Astorg de Cénaret, prévôt, Guidon de la Panouze, chanoine, Nicolas Théodéric, Pierre Basalgette, prêtres bénéficiaires de Mende, Jean Jordan, Jean Negret, marchands, et Claude Taurand, François Cayrel et Jean de Recoules, notaires.

f° 122v°, le 31 décembre 1493, fidéjussion par Jean Cadole, fils d'Etienne, Bartholomé Cadole, fils de feu Guillaume, et Guillaume Cadole, fils dudit Jean, de Cadole (La Canourgue), en faveur de noble et puissant homme messire Bernard de Cénaret, comptor de Montferrand, fils et héritier de feu magnifique et puissant homme messire Bernard de Cénaret, chevalier, comptor de Montferrand (Banassac), qui avait vendu à Antoine Rocherousse et Astorg Sazi, prêtres bénéficiaires et baillis des bénéficiaires de la Cathédrale de Mende quinze livres de cens annuels sur ses biens le 5 novembre 1470, contre trois cents livres tournois et qui avait promis de produire des fidéjusseurs, selon acte de Jacques Borriac, prêtre, et Jean Julien, défunts notaires publics. Fait à Laval, en présence de Berthon Saltel, de Cultures, Jean et Antoine Pradelhas, de Laval. Suivi de l'engagement dudit Cénaret envers lesdits Cadole, et d'une promesse de revente en faveur dudit Cénaret.

f° 127v°, le 7 janvier 1494 (ns), quittance dotale par Antoine Brajon, de Nogaret, en faveur d'Etienne Ozial, fils de feu Pierre, de Chabrit (Saint-Gervais), pour cinq livres tournois de la dot d'Isabelle, sa femme, constituée par ledit feu Pierre, et en plus de seize livres, deux robes, deux lindeuls, de la dot constituée à son fils, Jean Brajon, avec Françoise, constituée par ledit Etienne. Fait à Mende, en présence de Guillaume Fromental, prêtre bénéficiaire de Mende, et Etienne Vital, boulanger de Mende.

f° 127v°, le 9 janvier 1494 (ns), contrat de mariage entre Thomas Sirvens, fils de feu Antoine, du Bleyard, et Jeanne, fille de Guillaume Raynald, dit Chausse, dudit lieu. Pierre Raynald, frère de la mariée, s'engage pour elle, puis il constitue en dot, promettant de faire ratifier par leur père, cent dix livres tournois, quatre robes, deux couvertures, deux lindeuls, un champ dit *Cham redonda*, un petit pré dit *des Pradetz*. Fait à Mende, en la maison de Pierre Novet, prêtre bénéficiaire, en présence dudit Novet, de Guillaume Garcin, hebdomadier, et Arnald Basalgette, tous prêtres bénéficiaires.

f° 129, le 9 janvier 1494 (ns), lods par Pierre Novet, prêtre bénéficiaire de Mende, chapelain de la chapelle Saint-Silvestre fondée en ladite église, à Hélix, fille de feu Jean Dumas, de Bastide (Estables), à présent habitante de Mende, pour la vente enregistrée par Rigald Chapsier, notaire de Mende, et faite par Jean Durand, notaire de Mende, d'un ouvrage sis au pan du Chastel.

f° 130, le 11 janvier 1494 (ns), quittance par Isabelle, veuve d'Antoine Cortusson, défunt bastier de Mende, comme gouvernante de ses enfants, à Martin Almeras, fils de feu Pierre, de Bogassac (Laval), de toute la dot constituée audit Antoine avec Cécilia, sa défunte femme et fille dudit feu Pierre, selon acte reçu par Etienne Torrent, notaire, le 4 novembre 1464, soldée tant à Antoine, quand il vivait, qu'à Jean Mayssonier, pareur de Mende, et Déodat *de Lobrieu*, de la Canourgue, ses procureurs. Fait à Mende, en la maison de Jean Cobe,

marchand, en présence de Jean Nigri, fils de feu Etienne, tisserand de Mende, Didier de Vadamon, de Saint-Bauzile.

f° 130v°, le 13 janvier 1494 (ns), compromis entre Jacques Jordan, de Saint-Julien-du-Tournel, d'une part, et frère Jean Gitbert, des frères mineurs de Mende.

f° 131, le 17 janvier 1494 (ns), quittance des biens familiaux par Agnès, fille d'Etienne Pessade, de Bramonas (Barjac), future femme de Pierre Guache, de Labugas (Meyrueis), audit Etienne Pessade. Fait à Mende, en présence d'André Capdel, notaire, et Guillaume Michel, cleric de Mende.

f° 131v°, le 17 janvier 1494 (ns), lods par Guillaume Privat et Pierre Conort, prêtres et baillis des bénéficiers de Mende, à Antoine Chapelain, serrurier de Mende, pour la vente faite par Etienne Bertin, recteur de Saint-Gervais, d'une vigne, selon acte reçu par Jean de Recoules, notaire.

f° 133, le 18 janvier 1494 (ns), quittance dotale par Guillaume Bros, de Sainte-Hélène, à Bernard Rigald, des Laubies (Saint-Etienne-du-Valdonnez), son beau-frère, de huit livres tournois, deux robes, une couverture, en déduction de la dot de Jeanne, leur femme et sœur.

f° 133v°, le 18 janvier 1494 (ns), quittance dotale par Pierre Barres, fils de Laurent, de la Fage (Saint-Etienne-du-Valdonnez), audit Bernard Rigald, son beau-frère, de douze livres tournois, deux robes et un linceul, de la dot de Catherine, leur femme et sœur.

f° 133v°, le 21 janvier 1494 (ns), vente par Hélix, veuve de Bernard Mathieu, carrier, héritière de Béatrice, veuve d'Antoine Genre, sa sœur défunte, de Mende, à Jean Claret, cordonnier de Mende, de la moitié d'une faisse d'ort, contre dix-huit livres tournois.

f° 134, le 29 janvier 1494 (ns), vente par Jean Daude, fils de feu Etienne, tisserand de Mende, à noble Jean Montanhac, notaire de Mende, d'une pièce de terre sise au terroir dit *de la Cayria*, contre quarante livres tournois. Fait à Mende, en présence de Vital Durand, prêtre de Chadenet, de Privat Daude, bouvier, Bartholomé de Lafont, tisserand, de Mende. Suivi du lods par Pierre Basalgette, prieur, Etienne Bodet, Jean Delcros, Jean Catrebars, Antoine de la Pendaria, Jacques Labotonia et Arnald Basalgette, tous prêtres bénéficiers de Mende et du collège de Tous les Saints.

f° 135v°, le 1^{er} février 1494 (ns), lods par les baillis des bénéficiers de la cathédrale de Mende, à Guillaume Teissa, fustier de Mende, pour une maison sise au pan de Claustre, obtenue lors d'un échange fait avec Jacques Delom, tailleur de Mende.

f° 136v°, le 1^{er} février 1494 (ns), obligation de Pierre Del Treuve, fils de Jean, de Versels (Saint-Rome-de-Dolan), envers Pierre del Treuve, prêtre bénéficiers et hebdomadier de la cathédrale, de deux livres, douze sous et six deniers.

f° 137, le 1^{er} février 1494 (ns), vente par Jean Delranc, de Ranc (Saint-Amans), à Bartholomé Delranc, de Ranc, de diverses terres contre neuf livres tournois. Suivie du lods par les baillis des bénéficiers de la cathédrale.

f° 138, le 4 février 1494 (ns), échange de biens entre Mirande, femme de Vital Brolhet, et Urbain Bon, tisserand de Mende. Suivi d'une obligation dudit Bon envers ladite Mirande.

f° 139, le 4 février 1494 (ns), quittance générale par Jean Melhac, cordonnier, fils et héritier de Guillaume Melhac et Marguerite, défunts époux, de Mende, aux héritiers d'Antoine Cobe, fils et héritier de feu Jean Cobe, de Badaroux, absents, représenté par Jean Molto, hôte de Mende, et Jean Johanenc, de Vitrolles (Lanuéjols), comme tuteurs desdits héritiers, de toute la dot constituée audit Guillaume Melhac avec ladite feu Marguerite, selon acte reçu par feu Vital de Jagonzac, défunt prêtre et notaire, à savoir de plusieurs versements du temps où les époux vivaient, trente-quatre moutons or, une couverture, deux linceuls, outre les robes, reçu par ledit Jagonzac, le 31 décembre 1448, douze moutons or, une couverture, reçu par Jagonsac, le 3 décembre 1453, dix-sept livres et cinq sous tournois, une robe, un édredon de plume, onze livres, douze sous et six deniers tournois, reçu par Guillaume Paulhac, le 19 novembre 1464 la première et l'autre le 25 mars 1467. De plus, ledit Jean Melhac reconnaît avoir reçu desdits héritiers, pour sa part des droits de Jeanne, défunte fille dudit Jean Cobe, six livres tournois. Fait à Mende, en l'ouvroir dudit Jean Molton, hôte, en présence de Vital Vanel, carrier, et Jean Born, tisserand, de Mende.

f° 140, le 5 février 1494 (ns), lods par noble Simon de Corsac, damoiseau, seigneur de Vallescure et de Meseri, et par Guillaume Privat, prêtre et bailli des bénéficiers de Mende, à Pierre Issartel, hôte de Mende, pour un chasal que ce dernier a acquis par échange.

f° 140v°, le 6 février 1494 (ns), vente par Pierre Vilaret, tisserand, et sa femme, Marguerite, de Mende, à Jean Olive, prêtre bénéficiers de Mende, de l'usufruit d'un étage de maison sise au pan d'Auriac, avec verger, pour neuf ans, à raison de neuf livres tournois.

f° 140v°, le 7 février 1494 (ns), collation par Etienne Bertin, prêtre, bachelier en décret, bénéficiers de la cathédrale, recteur de Saint-Gervais, Jean Molto, hôte, Raymond Archier, forgeron, citoyens de Mende, comme patrons de la chapelle fondée sur les biens de feu Guillaume de Lasfons, fils à feu Asperges, de la cité de Mende, de ladite chapelle, à Jean Loche, diacre de Mende. Fait à Mende, en présence de Claude Tribulat, notaire, et Guillaume Michel, clerc, habitants de Mende.

f° 141v°, le 11 février 1494 (ns), obligation de Guillaume Michel, prêtre bénéficiers de Mende, prieur de Saint-Jean-de-Chazorne, et Antonie, veuve de Bergon Granat, défunt meunier de Mende, envers Pierre del Treuve, hebdomadier de Mende, de vingt-trois livres et dix sous tournois, en raison d'un prêt amiable. Fait à Mende, en la chambre dudit hebdomadier, en présence de Pierre Rossald, bénéficiers de Mende, et Jaucelin Masot, prêtres, de Mende.

f° 142, le 17 février 1494 (ns), lods par les baillis des bénéficiers de Mende à Arnalde, veuve de Pierre Brolhet, de Mende.

f° 142v°, le 19 février 1494 (ns), cession en nouvelle emphytéose par Pons Atger, bachelier dans les deux droits, chanoine de Mende, procureur d'Etienne Atger, et Guillaume de Vidrinelle, prêtre bénéficiers de Mende, comme chapelain de la chapelle Sainte-Anne, à Jean Daude, fils de feu Etienne, tisserand de Mende, d'une pièce de terre herme sise au terroir de Chaldecoste, appelée *del Falconia*.

f° 143v°, le 23 février 1494 (ns), compromis entre Jean Cobe, marchand, fils et héritier de Guillaume, de Mende, et André Chapsier, fils de feu maître Pierre, prêtre bénéficiers de Mende, tant pour lui que pour son frère, Antoine Chapsier, à propos des frais d'écritures réalisés par ledit feu Pierre Chapsier pour ledit Guillaume Cobe, et que demandent les enfants Chapsier. Suivi d'une quittance réciproque entre lesdits Cobe et Chapsier, puis d'une protestation dudit André Chapsier.

f° 146, le 23 février 1494 (ns), vente par Jean Vital, dit Bayrac, fils de feu Etienne, du Chastelnouvel, à Pierre Rossald, prêtre bénéficiaire de Mende, curé de la Malène, d'un pré appelé *del Pos*, sis au Chastelnouvel, contre dix-huit livres et quinze sous tournois. Avec promesse de revente.

f° 147, le 23 février 1494 (ns), obligation de Jean Borrelli, fils de feu Jean, de La Brosse (Fraissinet-de-Lozère), envers Pierre Duret, de Mende, de cent soixante livres tournois pour leurs comptes finaux.

f° 147v°, le 23 février 1494 (ns), obligation de Vital Rampvier et Antoine Raydo, son gendre, de Pelgeires (Badaroux), envers Jean Robin, prêtre de Mende, de trente-cinq sous dus pour l'achat d'avoine. Fait en présence de Jean Torrent, notaire, et Guillaume Michel, cleric.

f° 147v°, le 26 février 1494 (ns), lods par les baillis des bénéficiaires de la cathédrale, à Jean Combemale, prêtre de Fraissinet-de-Fourques, pour l'achat qu'il a fait à Thomas et Jean Delpuech, oncle et neveu, de Lhom, en ladite paroisse, d'un pré sis audit lieu. Fait à Mende, en présence de Guillaume Michel, cleric, et Jean Cobe, fils d'Antoine, de Mende.

f° 149, le 7 mars 1494 (ns), arrentement par Guillaume Privat et Pierre Conort, prêtres bénéficiaires et baillis des bénéficiaires de la cathédrale, conseillés par noble Jean de Grandmont, Pons Atger, chanoines, Jean de Beaucaire, Pierre Basalgette, Jean Delcros, Gérald Traversier, Pierre Rossald le jeune, prêtres et conseillers de ladite communauté des bénéficiaires, à Simon Muret et Antoine Vigan, de Marvejols, et Louis Brunenc, de Sainte-Enimie, des fruits et revenus du prieuré de Fraissinet-de-Fourques. Fait à Mende, en présence de noble Pierre de la Tour, seigneur de Clamouse, Bartholomé Richard, dit Coronat, messire Michel Saint-Bauzile, prêtre de Saint-Bauzile, Jean Serre, de Mende, Antoine Merle, de Marvejols.

f° 149v°, le 11 mars 1494 (ns), arrentement par les mêmes à Bartholomé et Vital Richard, père et fils, d'Allenc, des décimes pascales de Chaudeyrac, contre trente livres tournois. Acte annulé le 4 novembre 1494.

f° 150, le 14 mars 1494 (ns), arrentement par les mêmes à Simon Muret et Antoine Vigan, de Marvejols, des décimes pascales de Chasseradès, Cubières, Saint-Léger-de-Peyre, Saint-Georges-de-Levejac, pour l'année présente, pour trois cent soixante-douze livres tournois. Acte annulé le 13 mars 1495 (ns).

f° 150v°, le 15 mars 1494 (ns), lods par les baillis des bénéficiaires de la cathédrale de Mende à Claude Fabri, prêtre bénéficiaire de Mende, pour l'achat qu'il a fait d'une pièce de pré sise à Chastelnouvel à Jacques Vital, fils de Guillaume, du Chastelnouvel, par acte reçu par Guillaume de Lafont, notaire. Fait à Mende, en présence de Jean Obrier, Etienne Crueyse, de Rochebelot (Rieutort).

f° 152, le 15 mars 1494 (ns), obligation de Privat Ozilhon, de Méjantel (Barjac), envers Guillaume Brunel, cleric de Mende, pour deux livres, seize sous et six deniers tournois, pour l'achat de céréales. Suivie d'une obligation envers le même de Pierre Salem, de Méjantel, pour trois livres tournois, pour le prix de céréales.

f° 152v°, le 19 mars 1494 (ns), reconnaissance féodale par Antoine Romey, boucher de Mende, à noble Louis de Naves, seigneur de Mirandol, pour une maison sise au pan du Chastel qui fut à Pierre Malel, et avant à Etienne Gabarel, de haut en bas, avec une cour à l'arrière, sise à Mende, pan du Chastel, indivise avec l'évêque de Mende, confrontée à la maison de l'héritier dudit Pierre Malel, d'un côté à la maison dudit Romey, à l'arrière au

chasal dudit Romey qui fut autrefois audit Gabarel et qui est tenu de l'évêque de Mende et de la communauté des bénéficiers de Mende, et devant à la charrière du Mazel, et cela sous le cens d'un mitadenc d'avoine et un denier tournois.

f° 153, le 19 mars 1494 (ns), lods par les baillis des bénéficiers de la cathédrale audit Antoine Romey, boucher de Mende, pour la cave avec étable et chasal, de haut en bas, qu'il a acheté à Claude Malel, fils et héritier de Pierre, lequel est sis au pan du Chastel, confronté à la maison de Raymond Ozilho, à la maison de Jean Gautier, notaire, la cour au milieu, à la maison d'Etienne Chabrit, et à la maison du vendeur, et en ses autres parties à la maison de l'acheteur, contre quarante-huit livres tournois.

f° 154v°, le 21 mars 1494 (ns), vente par Jean Badarox, tisserand de Mende, comme curateur testamentaire de Catherine, fille de feu Jean Prieur, cordier de Mende, et pour solder à Guillaume Durand, forgeron de Mende, la somme de trente-cinq sous tournois due selon un accord pour la légitime de feu Pierre Prieur, défunt frère dudit Jean, et avec le conseil de Jean Melsac, prêtre, prieur de l'autel Sainte-Croix de Mende, et Jean Tropel, notaire, et Huguet Bestion, oncles de ladite Catherine, laquelle vente faite à Martin Engles, bastier de Mende, porte sur une étable et un pailler, sis au pan de Champnau, contre trente-huit livres tournois. Fait à Mende, en présence de Jean Agasse, Guilhabert Jalvin, notaires, et Guillaume Michel, clerc, de Mende.

f° 155, le 25 mars 1494, obligation de Pierre Borrilhon, du Villaret (Baslièges), envers Guillaume Privat, prêtre bénéficié de Mende, de quatre livres et quinze sous tournois du reste d'arrérages de cens dus à François Alamand, autrefois vicaire de l'évêque de Mende, et pour compte finaux entre eux.

f° 155v°, le 26 mars 1494, cession en nouvelle emphytéose par les prêtres du collège de Tous les Saints de Mende, à Privat Grevolin, chaussetier de Mende, de deux orts sis au terroir de Segalen. Fait à Mende, en présence de Jean Gibilin, de Védrines (Javols), Jean Galhard, d'Aucette (Saint-Symphorien). Suivie d'une obligation dudit Grevolin envers lesdits prêtres.

f° 156v°, le 26 mars 1494, arrentement par Jean Martin, prêtre bénéficié de Mende, curé de Rieutort, à Antoine Corbettes, prêtre de Saint-Denis, des revenus de ladite cure pour un an continu à compter de la Saint-Jean-Baptiste. Ledit Antoine promet pendant ce temps de bien régir la cure et de solder au curé trente-six livres tournois, moitié à la Toussaint, moitié à la Saint-Jean-Baptiste. Le curé retient qu'en cas de peste survenant à Mende, il pourra pendant ledit terme demeurer dans la maison de la cure. Fait à Mende, en présence d'Antoine Chaldoreilhe, prêtre dudit lieu, et Guillaume Michel, clerc de Mende. Acte annullé le 18 juin 1496.

f° 157, le 26 mars 1494, obligation de Guillaume et Jean Mathieu, père et fils, d'Arzenc, envers noble Jean Dumond, dit Chapelle, pour six livres, dix sous tournois, quatre setiers de seigle mesure de Châteauneuf-de-Randon, pour leurs comptes faits entre eux. Fait à Mende, en présence de Jean Vilette, prêtre, et Guilhabert Jalvin, notaire.

f° 157v°, le 1^{er} mai 1494, lods par Guillaume Privat, prêtre bénéficié de Mende, procureur de noble Soubeyrane Alamand, femme de noble Guillaume Alamand, dit de Montclar, seigneur de la Caze, à Jean Mazel, hôte de Mende, pour un ort sis au faubourg de Mende qu'il a acquis de Guillaume Rieusol, boucher autrefois de Mende, à présent de la ville de Caderousse.

f° 159, le 1^{er} mai 1494, lods par les baillis des bénéficiers de Mende à Claude Fabri, prêtre bénéficiers de Mende, pour l'achat qu'il a fait devant Antoine de Palisse, notaire royal, à noble Tristan Guillaume de Clermont, seigneur de Clermont, héritier de noble Jean Guillaume de Clermont, bâtard, d'une maison sise au pan de Claustre.

f° 160v°, le 5 mai 1494, obligation d'Antoine Merle, de Marvejols, au nom de Simon Muret et Antoine Vigan, fermiers des décimes pascales de Saint-Léger-de-Peyre, envers les baillis des bénéficiers de la cathédrale, pour cent soixante livres tournois dues pour lesdites décimes qu'il s'est fait sous-arrester.

f° 161, le 8 mai 1494, obligation d'Adhémar Maynard, fils de Guillaume, de Quézac, envers Antoine Valmales, chanoine de Quézac, pour trente-huit livres, sept sous et six deniers tournois dus à la suite d'un prêt amiable.

f° 161v°, le 10 mai 1494, lods par les prêtres du collège Saint-Lazare à Jacques Vanel, borsier de Mende, pour l'achat qu'il a fait devant Jean de Recoules, notaire, à André Martin, bastier, et sa femme, Hélix, fille de feu Jean Engles, bastier, Martin Engles, Pierre Yssartel, hôte, Bertrand Pastorel, tisserand, et Jacques Nègre, tisserand, exécuteurs testamentaires dudit feu Jean Engles, d'une vigne sise au terroir de Crosat, à Mende. Fait à Mende, dans le collège Saint-Lazare, en présence de Jean Destructis, bachelier ès lois, et Jean Chauce, tailleur, de Mende.

f° 163, le 19 mai 1494, lods par les baillis des bénéficiers de la cathédrale, à Martin Engles, pour l'achat qu'il a fait d'une étable.

f° 163v°, le 20 mai 1494, lods par les baillis des bénéficiers à Privat Chastanh, de la Chaze, pour l'achat qu'il a fait devant François Trocel, notaire, à Pierre Chastanh, fils de Jean, dudit lieu, de la moitié du pré dit *la Boygeta*, sis à La Chaze, indivis avec sa moitié à lui. Fait à Mende, en présence de Jacques de Rampon, prêtre, et Pierre Bessière, bachelier ès lois, de Mende.

f° 164v°, le 20 mai 1494, testament d'Etienne Bertin le vieux, pareur de Mende, qui élit sépulture au cimetière paroissial de Saint-Gervais, au tombeau de ses enfants. Il lègue à Hélix, sa fille, femme de Jean Claret, cordonnier de Mende, outre sa dot, deux livres tournois, à Astruge, fille de Pierre Borrelli, sa nièce, femme de Guillaume Chaptal, cinq sous tournois, à Jean Bertin, son germain, cinq sous, à Jean et François Bertin, germains, fils de feu Jean Bertin, ses neveux, d'Agdes, pour leurs droits à cause de la légitime dudit feu Jean Bertin, leur père, trente livres tournois. Il veut et ordonne que Jeanne, sa femme, soit dame, maîtresse, usufruitière et gouvernante de ses biens à vie et qu'elle ait son entretien sur ses biens, et si elle ne peut vivre avec son héritier il lui lègue l'usufruit de deux de ses prés, et d'une maison sise à Mende avec ses ustensiles. Il lui lègue aussi de la vaisselle, le droit de prendre des légumes de son potager, et si elle ne peut jouir des prés qu'elle ait une pension. Il lègue encore à Jean Bertin, pareur, fils de feu Etienne, son neveu, la moitié du moulin drapier qu'il a à Mende, près de la chapelle Saint-Laurent, avec la servitude d'un pré, mais si son légataire meurt sans enfant le moulin reviendra à l'héritier du testateur. Il lègue à Jean Bertin, céroféraire de l'église de Mende, son neveu, une robe ou houppelande. Il nomme héritier universel son fils, Etienne Bertin, et choisit comme exécuteurs testamentaires Etienne Bertin, recteur de Saint-Gervais, Jean de Beaucaire, prêtres bénéficiers de Mende tous deux, Jean Molto, hôte, Jean Claret, cordonnier de Mende. Fait à Mende, dans le cloître de l'église de Saint-Gervais, en la chambre du recteur, en présence de messires Etienne Bertin, Jean de Beaucaire, prêtres, Jean Molton, Jean Claret, messire Guillaume Orlhac, Jean Lucha, Pierre Strade, prêtres habitant Mende.

f° 167v°, le 21 mai 1494, lods par les baillis des bénéficiers de la cathédrale à Etienne Privat, boulanger de Mende, pour l'achat qu'il a fait devant Pierre Vachery, notaire, à Claude Malel, fils de Pierre, d'une vigne que ledit feu Pierre Malel avait autrefois acquise d'Etienne Fonton, sise au terroir de Chaldecoste. Fait à Mende, en présence dudit Pierre Vacheri, notaire, et de Raymond Fores, carrier de Mende.

f° 169, le 22 mai 1494, cession en nouvelle emphytéose par les prêtres du collège de Tous les Saints, à Pierre Raschas, tisserand de Mende, d'un ort sis au terroir de Segalen, qui fut autrefois à Isabelle, veuve de Julien Basset. Fait à Mende, en présence de Privat Gremolin, chaussetier, Antoine Ribennes, clerc, de Mende.

f° 170, le 22 mai 1494, lods par les baillis des bénéficiers de la cathédrale à noble Imbert Alamand, chanoine de Mende, pour l'achat qu'il a fait devant Pierre Vacheri, notaire, à Claude Malel, fils et cohéritier de Pierre Malel, d'un ort sis à Mende, confronté au chemin public qui va de Mende au pont de pierre, et au chemin qui va vers le moulin des hoirs de Jacques Balmas, contre cent vingt livres tournois.

f° 171v°, le 24 mai 1494, obligation de Raymond Seguin, de Massegui (Lanuéjols), envers Guillaume Rampvier et Pierre Portalier, absents, de Rochebelot (Rieutort), comme rentiers des décimes pascales de Lanuéjols, pour cinq livres et dix sous tournois.

f° 171v°, le 30 mai 1494, reconnaissance féodale aux prêtres du collège de Tous les Saints de Mende par Esclarmonde, femme de Jean Hugonet, tisserand de Mende, pour un ort sis au terroir de Segalen. Suivie d'autres reconnaissances, le même jour, par Pierre Raschas, tisserand de Mende, pour un ort sis audit lieu, par Privat Gremolin, chaussetier de Mende, pour un ort au même lieu, par Catherine, femme de Guillaume Vialatele, pour un ort au même lieu, par Jean Brajon, tisserand de Mende, pour un ort au même lieu, par Pierre Cordesses, laboureur de Mende, pour un ort au même lieu, et par Jaucelin Chaldayrac, tisserand de Mende, pour un ort sis au même lieu.

f° 174v°, le 30 mai 1494, vente par Jean Pigières, fils de feu Vital, de Pigières (Ribennes), à Privat Pigières, des Chazaux (Saint-Amans), d'un champ sis à Coulagne, contre trois livres tournois.

f° 175, le 3 juin 1494, vente par Astruge Petit, veuve de Nicolas Bonald, de Rochebelot (Rieutort), à Pierre Chaldoreilhe, de Rochebelot, d'une pagésie autrefois donnée à Astruge, par sa mère, Jeanne, veuve de Guillaume Petit, selon donation reçue par feu Jean Julien, notaire public de Mende, laquelle est sise à Rochebelot, contre vingt-sept livres et quinze sous tournois. Fait à Mende, en présence de Guillaume Michel, clerc, Jean Serre, tailleur, et Jean Arnald, cardeur, de Mende. Suivie d'une obligation dudit Chaldoreille envers ladite Astruge.

f° 176v°, le 4 juin 1494, restitution par Vital Martin, prêtre bénéficié de Mende, à son germain, Antoine Martin, également bénéficié et prêtre de Mende, de l'usufruit de la maison dont Antoine lui avait fait précédemment don.

f° 177v°, le 5 juin 1494, location par Pierre Novet, prêtre et chapelain de la chapelle Saint-Sauveur de Mende, à Louis Sanso, prêtre bénéficié de Mende, de la maison de ladite chapelle, sise pan de Claustre, pour deux ans à compter du 1^{er} juin.

f° 177v°, le 10 juin 1494, arrentement par noble Jean de Grandmont, chanoine de Mende, curé de Saint-Alban, à Pierre Portal, prêtre de Saint-Alban, de sa dite cure, pour trois ans, avec les mêmes réserves que celles prévues dans le contrat reçu précédemment par Guillaume Jausion, notaire public, contre soixante-sept livres et dix sous tournois, et un quintal de fromage, par année. Ledit Portal devra servir ladite cure pendant ledit terme. Acte annulé le 28 mai 1497.

f° 178, le 10 juin 1494, vente par François Vayssote, parcheminier de Mende, à Catherine, veuve de Privat Bardon, pareur de Mende, en secondes noces, et de François Mossier, en premières noces, d'un étage de maison ou grande salle, sis au pan de Claustre, contre quatre-vingts livres tournois, avec ratification par Etienne Vayssote, prêtre bénéficiaire de Mende, frère du vendeur. Fait à Mende, au cimetière de l'église, en la chapelle Sainte-Marie, en présence de Jean de Boda, prêtre, Jean Agasse, notaire, Jean de Fournil, blanchisseur, et Antoine Chavalier, clerc, de Mende.

f° 179, le 19 juin 1494, lods par les baillis des bénéficiaires de Mende, Guillaume Privat et Pierre Conort, à Pierre Chaldaureilhe, pour l'achat précédemment enregistré.

f° 179v°, le 19 juin 1494, lods par les prêtres du collège de Tous les Saints à Richard Pigières, de Molhet (Rieutort), pour l'achat de diverses possessions fait à Pierre Planchon, tailleur de Mende.

f° 181, le 21 juin 1494, lods par les baillis des bénéficiaires de la Cathédrale à Pierre Portalier, prêtre de Fraissinet-de-Fourques, représenté par Michel de Saint-Bauzile, prêtre de Saint-Bauzile, son procureur, pour la pièce de terre achetée à Etienne Galin, notaire, et son fils, Antoine Galin, selon acte reçu par Antoine de Malafosse, notaire.

f° 182v°, le 21 juin 1494, lods par les baillis des bénéficiaires de la cathédrale à Bertrand de Combemale, prêtre de Fraissinet-de-Fourques, représenté par Michel de Saint-Bauzile, prêtre, son procureur, pour l'achat d'un pré à Jean Minhet, de Clausel, selon acte enregistré par Etienne Galin, notaire.

f° 184, le 23 juin 1494, vente par Guillaume Boschet, boucher de Mende, à Berthon de Lasfont, tisserand de Mende, d'une vigne sise au terroir de Chaldecoste, qui fut à Bermond Boschet, son père, contre soixante moutons or. Fait à Mende, en présence de Pierre Bergogne, de Bramonas, et Jacques Pigières, de Peyrefiche (Barjac).

f° 184v°, le 24 juin 1494, revente de cens par Jean Vilette et Pierre Sirvens, prêtres de Mende, chapelains de la chapelle fondée par feu Pierre Amat, avec le conseil de noble Guillaume Valdin, Jean Chavalier le jeune, et moi, notaire de Mende, comme consuls de Mende, à Jean Ynard, marchand de Mende, de cinq setiers de froment mesure de Mende, contre quatre-vingt-dix-sept livres et dix sous tournois. Ces cens avaient été vendus le 20 novembre 146(6) par Jean Malel, apothicaire aux vicaires de cette chapelle sur la maison dudit Malel, sise au pan de Claustre. Fait à Mende, en présence de Claude Taurand, notaire, Pons Gay, et Berthon Bedos, tisserand de Mende.

f° 185v°, le 24 juin 1494, vente par Jean Capion, dit Negret, marchand, et Jeanne Balmas, sa femme, auxdits chapelains, d'un cens équivalent, pour le même prix, fixé sur le moulin drapier et bladier que ladite Jeanne Balmas a à Mende, sur les rives d'Olt, près du pré Bibale.

f° 187, le 27 juin 1494, lods par Guillaume Privat, bailli des bénéficiaires de Mende, à Jean Bermond le vieux, de Beyrac (Allenc), pour un pré qu'il a acquis par échange avec Jean

Molin, dudit lieu. Fait à Mende, en présence de Guillaume Michel, clerc, et Pierre Bergonhe, tailleur de Mende.

f° 188, le 31 janvier 1494, revente par Huguet Bestion, fils et héritier de Jean, défunt marchand, de Mende, à Guillaume et Jean Raschas, fils de feu Pons, de Saint-Martin du Born, d'un pré, contre vingt-huit moutons or, lequel pré avait été vendu le 21 août 1471 par Guillaume et Pons Raschas, frères, de Saint-Martin.

f° 189, le 31 janvier 1494, quittance dotale par Guillaume et Pierre Raschas, père et fils, de Saint-Martin, à Guillaume Garin, fils de feu Pierre, du Born, de vingt-huit moutons or soldés pour lesdits Raschas à Huguet Bestion, de Mende, pour le rachat susdit, et cette somme en déduction de la dot constituée à Guillaume, femme de Pierre Raschas. Fait à Mende, en la maison dudit Huguet Bestion, en présence dudit Huguet, de Vital Charle, Guillaume Dumond, serrurier, de Mende, et Jean Julien, du Born. Suivie d'une autre reconnaissance desdits Guillaume et Pierre Raschas, audit Guillaume Garin, outre l'autre quittance, pour onze livres, pour la même raison.

f° 190, le 1^{er} juillet 1494, location par Guillaume Richard, prêtre bénéficiaire de Mende, qui loue à son frère, Gilles Richard, toute la borie qu'il a à Villedieu, qui fut à feu Armand, leur défunt père, pour cinq années, contre six livres tournois et quatre setiers de seigle mesure de Mende par année.

f° 190v°, le 1^{er} juillet 1494, quittance par François Vayssote à Catherine, veuve de François Mossier, de quatre-vingts livres tournois pour le prix de vente d'un étage de maison. Suivie du lods par les bénéficiaires de Mende, pour ladite vente.

f° 191v°, le 10 juillet 1494, obligation de Pierre Dolhadilhe, de Segas (Lachamp), et sa femme, Béatrice, envers Pierre Dinet, de Mende, pour vingt setiers de froment, et douze d'avoine, mesure de Peyre, pour les comptes qu'ils ont faits entre eux. Fait à Mende, en présence de Guillaume Michel, sellier, et Guillaume Rochebaron, fils de Jean, de Mende.

f° 192, le 10 juillet 1494, quittance générale par Jean Melzac, prêtre, aux héritiers d'Antoine Cobe, de Badaroux, représentés par Jean Joanhenc, de Vitrolles (Lanuéjols), tuteurs desdits enfants et héritiers. Les Cobe avaient succédé à la dette que Pierre et Jean Plan, défunts père et fils de Badaroux, avaient contractée envers Jean Peytavin, défunt prêtre de l'autel Sainte-Croix et cellérier des maisons épiscopales, pour divers arrérages selon acte d'Etienne Torrent du 28 décembre 1478. Alors que Jean Melzac avait reçu don de cette créance de l'évêque de Mende et de François Alamand, son vicaire général, qui en avait eux-mêmes héritée dudit Peytavin mort ab intestat.

f° 193, le 11 juillet 1494, arrentement par Pierre Conort et Guillaume Privat, bénéficiaires et baillis des bénéficiaires de Mende, assistés de Pons Atger, chanoine, Jean de Beaucaire, Gérald Traversier, Pierre Rossald, Pierre Basalgette, Nicolas Théoderic, prêtres bénéficiaires, leurs conseillers, à Jean Rolland et Guillaume Palmacuer, prêtres de Chaudeyrac, des décimes de la paroisse de Chaudeyrac, contre cent quatre-vingt-cinq setiers de céréales mesure de Chaudeyrac, à savoir deux tiers de seigle, un tiers d'avoine, quittes de la pension du curé. Acte annulé le 22 juin 1495.

f° 193v°, le 12 juillet 1494, vente par Jean Torrel, cardeur, et sa femme, Marguerite, à Jean Maurin, pareur de draps de Mende, d'un chasal sis pan du Chastel, contre quinze livres et dix sous tournois. Suivie du lods le 15 juillet 1494, par Guillaume Privat, prêtre, procureur de Soubayrane Alamand, femme de noble Guillaume Alamand, dit Monclar.

f° 194v°, le 30 août 1494, vente par Etienne Plan, prêtre de Mende, à Asperges Bodet, tisserand de Mende, d'une vigne sise au terroir de Chaldecoste, contre vingt et une livres tournois. Suivie du lods par le bailli des bénéficiers de la cathédrale, et d'une obligation de l'acheteur envers le vendeur.

f° 196, le 6 septembre 1494, obligation de Jean Gervais, de Rochebelot (Rieutort), envers Jacques Labotania, prêtre bénéficiers de Mende, cellérier du collège de Tous les Saints, pour quatre setiers de seigle mesure de Mende.

f° 196, le 12 septembre 1494, vente par Vital Delom, fils de feu Robert, tailleur de Mende, à Etienne Malaval, tisserand de Mende, d'un champ sis au terroir del Gayan, contre trois livres et dix sous tournois. Suivie du lods par les prêtres de la chapelle Sainte-Anne.

f° 197, le 15 septembre 1494, testament de Jean Boysson, fils de feu Pierre, de Larsalier (Allenc), qui adresse des legs à Pierre Boysson, son fils mineur, Guillaume, Pierre, autres Guillaume et Pierre, et Jacques Boysson, ses frères, à Agnès, sa sœur, au posthume à naître de Marguerite, sa femme, à Isabelle, fille de Pierre Boysson, cardeur de Mende, son frère, sa filleule, à sa femme, ladite Marguerite, à Catherine, veuve de Pierre Boysson, sa mère, et qui nomme héritier universel son fils, Etienne Boysson.

f° 199, le 15 septembre 1494, testament de Guillaume Boysson le vieux, fils de feu Pierre, de Larsalier (Allenc), qui adresse des legs à Guillaume, Jacques et Agnès Boysson, ses frères et sœur, à Catherine, veuve de Pierre Boysson, sa mère, et qui fait héritiers universels Jean et Pierre Boysson le vieux, ses germains.

f° 200, le 13 septembre 1494, arrentement par Pierre Rossald, prêtre, ouvrier de la fabrique de l'église de Mende, à Pierre Molin, prêtre d'Arzenc, de tous les droits de la confrérie sur les paroisses désignées dans un rôle de la main dudit Rossald. Acte annulé le 20 février suivant.

f° 200, le 13 septembre 1494, quittance dotale par Jeanne, veuve de Jean Descalas, potier de Mende, à Louis Vigier, potier de Mende, son gendre, de trente-trois livres tournois.

f° 200v°, le 23 septembre 1494, testament de maître Louis Verdier, notaire de Servières, qui élit sépulture au cimetière Saint-Paul de Servières, au tombeau de ses parents. Il adresse des legs à sa femme, Catherine, qui sera dame de ses biens et tutrice de leurs filles. Il lègue de quoi faire une peinture pour la chapelle Saint-Jean-Baptiste fondée en l'église de Servières par son défunt père, ainsi que divers autres legs. Il adresse des legs à Jeanne, sa fille, femme de François du Bruel, mariée par contrat devant Jean Tropel, notaire (qui reçoit des créances sur des hommes de Chanac). Il nomme héritières universelles ses filles, Anne et Marguerite. Il nomme exécuteurs testamentaires Jean de La Panouze, dit de Loupiac, coseigneur de Servières, et Pierre Chapelain, prêtre, son beau-frère, bachelier en décret. Fait à Mende, en la chambre dudit Pierre Chapelain, en présence de Jean Gautier, André Capdel, Jean Julien, Pierre Amat, Pierre Molin, notaires, et Guillaume Michel, clerc de Mende.

f° 207v°, le 26 septembre 1494, obligation de Raymond Meyssonnier, fils de feu Pierre, de Chalvet (Servières), envers Pierre Basalgette, prêtre bénéficiers de Mende, pour trois setiers, trois cartals et quatre couffaux et demi de seigle mesure de Mende, et vingt-neuf sous, trois deniers tournois d'arrérages pour le temps où ledit Basalgette fut cellérier de l'église de Mende.

f° 207v°, le 27 septembre 1494, lods par Pierre Avinhon, de Lestampe (Chasseradès), comme procureur de noble Louis de Naves, seigneur de Mirandol, à Berthon de Las Fonts, de Mende, pour une vigne qu'il a acquise de Guillaume Boschet, boucher.

f° 208v°, le 27 septembre 1494, obligation de Guillaume Merle, cleric, fils de Raymond, de Saint-Jean-de-Chazorne, envers Pierre Novet, prêtre bénéficiaire de Mende, pour dix livres tournois pour un prêt amical. Cancellé le 13 avril 1502.

f° 208v°, le 2 octobre 1494, cession à Pierre Baldos, hebdomadier de Mende, par Pierre Baldos le jeune, prêtre, et Jean Baldos, son frère, bénéficiaires de l'église de Mende, qui lui doivent certaines sommes d'argent, de céréales et d'autres choses pour l'administration de leurs victuailles, et comme Pierre Conort, prêtre, autrefois bailli ou cellérier de la communauté des bénéficiaires leur doit pareilles sommes et céréales pour les distributions de leurs surplus, ils lui cèdent cette créances.

f° 209, le 6 octobre 1494, testament d'Etienne Pontier, de Bramonas (Barjac), qui adresse des legs à Isabelle, sa fille, Agnès, sa fille, Guigon, son fils, tous mineurs, au posthume à naître de sa femme, Guillauma, à sadite femme, à son frère, Raymond Pontier, à Antoine Pontier, son frère, frère de l'ordre de Sainte-Marie de Montcarmel. Il nomme héritier universel son fils, Jean Pontier. Fait à Bramonas, en sa maison, où il gît, en présence de Jean Coderc, prêtre, Gille Salanson, prêtre, François Coderc, Jean Chapelle et Brenger Serre, dudit lieu.

f° 212, le 9 octobre 1494, arrentement par Pierre Rossald, prêtre bénéficiaire de Mende, ouvrier de la Fabrique de la cathédrale, à Bernard Atger, prêtre d'Hures, des droits que la confrérie Sainte-Marie perçoit sur les paroisses restantes des arrentements décrits en l'arrentement fait à Pierre Palet et Philippe Maynadier, prêtres, sauf les paroisses de Saint-Gervais de Mende, Saint-Bauzile, Saint-Etienne de Brenoux, et de Lanuéjols, contre vingt-quatre livres tournois.

f° 212, le 15 octobre 1494, lods par Guillaume Privat, procureur de noble Sobeyrane Alamand, à Guillaume Durand, carrier de Mende.

f° 213v°, le 18 octobre 1494, vente par Pierre Bonald, fils de feu Guillaume, de Ponges (Rieutort), comme principal, et Armand Bonald, son frère, de Colagne-Haute, ledit Armand come fidéjusseur, à Jean Loche, prêtre, chapelain de la chapelle fondée par Guillaume de Lafont, absent, Etienne Bertin, recteur de Saint-Gervais, Jean Molto, hôte, et Raymond Archier, forgeron, exécuteurs testamentaires dudit feu Guillaume de Lafont, de deux livres, douze sous et six deniers tournois de cens, contre cinquante-deux livres et dix sous tournois. Avec engagement de la part dudit Pierre vis-à-vis de son frère.

f° 215, le 22 octobre 1494, vente par Privat Donarel, d'Altayrac (Saint-Gervais), à Jean Donarel, son frère, dudit lieu, d'un champ qu'il a au terroir de *Merindosa*, et un ort sis audit lieu, contre neuf livres tournois.

f° 215v°, le 4 novembre 1494, quittance générale par Antoine Caucat, fils de feu Antoine, en son nom et comme tuteur de l'héritier de Pierre Serre, du diocèse de Nîmes, à Guillaume Serre, de Montet (Saint-Etienne-du-Valdonnez), pour dix livres tournois, pour les droits dudit feu Pierre Serre, selon acte reçu par Antoine de Tanaria, notaire public.

f° 216, le 4 novembre 1494, quittance dotale par Armand Bonald, de Colagne-Haute (Rieutort), à Antoine Chabalié, son beau frère, de Clamouse (Chaudeyrac), de vingt livres tournois et des robes dotales décrites dans son contrat de mariage conclu avec Michelle, sa femme, fille de feu Gabrielle Rolland.

f° 216v°, le 4 novembre 1494, arrentement par Claude (mal numérisé), prêtre bénéficiaire de Mende, curé de Saint-Laurent-de-Muret, à Benoît Laurent, prêtre de Buisson, des fruits de sa dite cure, pour trois ans à compter du premier mars, contre trente livres tournois par an. Acte annulé le 6 avril 1498.

f° 217, le 4 novembre 1494, quittance générale par Guillaume Pastre, originaire de Badaroux, à présent du diocèse de Maguelone, de toute la dot constituée à feu Béatrice, défunte femme de Pastre, par Jean Petit, selon acte reçu par feu Etienne Tribulat, défunt notaire.

f° 217v°, le 5 novembre 1494, quittance dotale par Cécilia, fille de Raymond Laurayre, veuve de Firmin Pastre, de Badaroux, à Guillaume Laurayre, son germain, de Badaroux, de dix livres tournois, de ses robes, de deux couvertures et deux linceuls, en premier terme de sa dot.

f° 218, le 6 novembre 1494, revente par noble Guillaume Alamand, dit de Monclar, seigneur de la Caze, mari de noble Sobeyrane Alamand, à Déodat Guison, sellier de Marvejols, de trois cartals de seigle, mesure de Marvejols, de cens à la Saint-Michel, sur une maison de Guison sise à Marvejols, dans la charrière dite *la Daurada*, contre six livres et quinze sous tournois. Suivie d'une obligation de l'acheteur envers le vendeur pour trois livres et quinze sous tournois. Avec annulation de cette obligation le 3 novembre 1495.

f° 218v°, le 6 novembre 1494, lods par Guillaume Alamand, dit de Montclar, seigneur de la Caze, au nom de sa femme, à Jean *Del Claus*, de Raspalhac (Gabrias), pour l'achat qu'il a fait devant Jean Torrent, notaire, à Etienne Atgier, de Servières, d'un pastoral.

f° 220, le 6 novembre 1494, lods par ledit Alamand à Jean Malgoyses, de Chabrit (Saint-Gervais), pour l'achat qu'il a fait devant Vital Chabrit, notaire, à Pierre Paparel, de Raspalhac, de la moitié d'un pré.

f° 221, le 6 novembre 1494, transaction entre Valence, fille de Raymond Salesse, veuve de Jean Fournier, de Changefèges (Balsièges), d'une part, et Guillaume Pupin, de Chausives (Saint-Gal), qui l'a mise enceinte après lui avoir promis mariage. Les parties conviennent que ledit Guillaume sera tenu d'entretenir Valence pendant sa gésine et de la pourvoir d'une servante. Il devra aussi donner de quoi nourrir l'enfant pendant un an et observer diverses clauses. Suivie d'une quittance de Valence le 8 novembre 1496.

f° 222v°, le 6 novembre 1494, vente à Guillaume Martin, notaire du Cros (Frutgères), de soixante setiers de vin, mesure de Valborne (Sainte-Marguerite, diocèse de Viviers), et cinq sous et six deniers, de cens annuels à percevoir sur Chambonet, en ladite paroisse, contre cent livres tournois. Fait à Mende, en présence d'Antoine Durand, bachelier ès lois de Genolhac, noble (x) de Beauvoir, seigneur de Quercy, Pons Romey, du château de Randon, Guillaume Bruguier, de Châteauneuf-de-Randon.

f° 223v°, le 6 novembre 1494, obligation de G. Boschet, boucher de Mende, envers maître Bernard Liborel, notaire de Montialoux (Saint-Bauzile), de cinquante-neuf livres tournois.

f° 224, le 8 novembre 1494, donation pour cause de mariage à Barthélémy Malassanhon, du Vialla (Barjac), à présent d'Altayrac, et sa femme, Catherine, fille de feu Antoine Dumas, d'Altayrac, et affrèrement entre les époux.

f° 225v°, le 8 novembre 1494, quittance dotale par Gervais Brunel, fils de Pierre, de la Bessière des Guachos (Javols), à Privat Pigières, son beau-père, des Chazaux (Saint-Amans), de dix-neuf livres, quinze sous tournois, une cote en tissu de France, en déduction de la dot d'Hélix, leur femme et fille. Fait à Mende, en présence de Pierre Pontier, de Chanterujols, et Pierre Roveret, de Chanac.

f° 226, le 8 novembre 1494, bail à cheptel de Privat Borrie, de Barjac, qui reconnaît tenir de Pierre Brunel, de Changefèges (Balsièges), une jument rousse, grosse, au prix de dix moutons or. Fait à Mende, en présence de Pierre Pagès, prêtre, vicaire de Barjac, et Privat Pigières, de Saint-Amans.

f° 226v°, le 8 novembre 1494, quittance dotale par Agnès, veuve de Pierre Masson, du Born, à Privat Pigières, son père, des Chazaux (Saint-Amans), de onze livres tournois de sa dot. Fait à Mende, en présence de Jacques Chauce, tisserand de Mende, B. Borrillon, et Pierre Laurens, de Changefèges (Balsièges).

f° 226v°, le 8 novembre 1494, reconnaissance féodale par Jean Laget, tisserand de Mende, à Guillaume de Vidrinelle, prêtre bénéficiaire de Mende, vicaire de la chapelle Sainte-Anne, pour lui et pour son cochaplain, Etienne Atger, absent, pour une pièce de terre herme, sise à Mende

f° 227, le 8 novembre 1494, affrètement entre Bertrand et Etienne Borrillon, fils de feu Jean, de Changefèges (Balsièges). Fait à Mende, en présence de Jacques Chauce, Etienne Malaval, tisserand, Pierre Laurent et Bertrand Gosse.

f° 228, le 9 novembre 1494, contrat de mariage entre Bernard Roveret, fils de feu Jean, originaire de Nojaret (Chanac), à présent de Mende, et Catherine, fille de Berthon Bedos, de Mende. Le père de la mariée lui constitue en dot soixante-sept livres et demie, deux robes nuptiales, une autre robe qui fut à Jeanne, mère de la mariée, deux couvertures et deux linceuls. Fait à Mende, en l'ouvroir de Jean Molto, hôte, en présence dudit Jean Molto, de noble Pons Jourdan, de Durand Teissier, notaire, Jean Claret, cordonnier, Guillaume Palieyres, de Mende, et Aldebert Berald, de Sauveterre (Sainte-Enimie).

f° 229, le 15 novembre 1494, quittance dotale par Etienne Avinon, du Boschet (Rieutort), à Antoine Brunel, son gendre, originaire de Coulagnet (Saint-Gervais), à présent dudit Boschet, marié à Agnès, de cent livres tournois en monnaie, d'une part, et de cent soixante-dix livres tournois en ovins.

f° 229v°, le 17 novembre 1494, lods par Guillaume Privat et Pierre Novet, prêtres, baillis des bénéficiaires de Mende, à Jean Restaurat, de Saint-Léger-de-Peyre, pour l'achat d'une vigne qu'il a fait à Isabelle, fille de Bompar Restaurat, sise à Saint-Léger, par acte de Jean Goyer, notaire public, contre cinq livres tournois. Fait à Mende, en présence de Pierre Martin, bachelier dans les deux droits, et Jean Restaurat, pareur de draps de Mende.

f° 231, le 17 novembre 1494, quittance générale par Jean Olivier, fils de feu Antoine, et Antonie Grasset, sa femme, de Mende, à Guillaume Martin, notaire du Cros (Frutgères), de cent livres tournois, pour le prix de soixante setiers de vin pur, cinq sous et six deniers tournois de cens, avec directe. Suivie d'une quittance dotale par ledit Jean Olivier à sadite femme, de cent livres tournois.

f° 232, le 17 novembre 1494, fiançailles entre Etienne Macari, fils de feu Jean, fustier, originaire d'Arzenc, à présent de Mende, et Esclarmonde, fille d'Antoine Durand, fustier de

Mende. Le père de la mariée lui constitue en dot soixante livres tournois, deux robes nuptiales, une robe qui fut à Alayssette, mère d'Esclarmonde, deux couvertures, deux linceuls, et une vigne sise à Mende, terroir de Chaldecoste. Fait à Mende, en la maison du père de la mariée, en présence d'Etienne Bertin, recteur de Saint-Gervais, Vital Durand, prêtre bénéficiaire de Mende, Jean Molto, Jean Mazel, Guillaume Palhies, Jean Chavalier le jeune, Bertrand Amorel, et Jean Boyer, tisserand de Mende.

f° 233, le 21 novembre 1494, obligation de Mathieu Malaval, de Lanuéjols, envers Jean Johannec, de Vitrolles (Lanuégols), pour quatre livres tournois et demie d'un prêt amical.

f° 233v°, le 21 novembre 1494, revente de cens par le bailli des bénéficiaires de la cathédrale à Pierre Coret, de Saint-Léger-de-Peyre. Fait à Mende en présence de Guilhabert Jalvin, notaire de Mende, et Guillaume Despeyssas, clerc, des Laubies.

f° 234, le 21 novembre 1494, cessions en nouvelle emphytéose de pièces de terre hermes sises au terroir de Pissabueu, par Guillaume de Vidrinelle, prêtre bénéficiaire de Mende, cochaplain de Sainte-Anne, l'une à Jean Bonet, fils de feu Jacques, tisserand, une autre à Jean Brun, de Mende, une autre à Thomas Guinot, tisserand de Mende, une autre à Guillaume Sanson et Pierre Bulhit, tisserands de Mende, une autre à Louis Sanson, prêtre bénéficiaire de Mende, et une autre à Tristan Jordan, tisserand de Mende.

f° 237v°, le 23 novembre 1494, contrat de mariage entre Antoine Vigan, fils de feu Pierre, de Saint-Léger-de-Peyre, et Jeanne Restaurat, fille de Jean, pareur de draps de Mende. Le père de la mariée lui constitue en dot cinquante livres tournois, deux robes nuptiales, deux couvertures et deux linceuls. Fait à Mende, en présence de noble Jean de Grandmont, chanoine de Mende, Etienne Vayssote, prêtre bénéficiaire, Bartholomé Vincent, brassier, et Jean Alari, pareur de draps, de Mende.

f° 238v°, le 24 novembre 1494, contrat de travail de Pierre Del Treuve, hebdomadier de Mende, qui place son neveu, Jean Roux, chez Jacques Delom, tailleur de Mende, pour trois ans à compter du lendemain de la Sainte-Catherine. Acte annulé le 8 septembre 1498.

f° 239, le 29 novembre 1494, obligation de Jean et Raymond Meyssonier, de Chalvet (Servières), envers Jean Hermentier, dudit lieu, pour sept moutons or à la suite d'un prêt amiable.

f° 239, le 29 novembre 1494, promesse par Pierre Rossald, prêtre bénéficiaire de Mende, de revendre à Jean Vital, dit Bayrac, du Chastelnouvel, de lui revendre le pré sis au Chastelnouvel, qu'il lui a acheté, si Jean Vital en fait la demande dans les quatre ans.

f° 239v°, le 1^{er} décembre 1494, lods par noble Jean Montanhac, notaire, et Etienne Amat, tisserand, comme syndics de Mende, à Jean Mazel, pour un ort que celui-ci a acheté à Guillaume Rieussol, boucher autrefois de Mende, à présent de Caderousse.

f° 241, le 4 décembre 1494, quittance dotale par Jean Moys, apothicaire, de Mende, à son beau-père Simon Chabrit, notaire de Mende, de dix-huit livres tournois, en diminution de la dot de Vidal, leur femme et fille. Fait à Mende, en présence de Bertrand Geymar, sous-sacriste, Pierre Baldos le jeune, bénéficiaires de Mende, et Barthélémy Caputagui, prêtres.

f° 241v°, le 6 décembre 1494, obligation de Pierre Rovièrre, du Mazel (Arzenc), comme principal, Jean Delranc, fils de Jean, de Gleysole (Châteauneuf-de-Randon), comme

fidéjusseur, envers noble Jean de Grandmont, chanoine de Mende, de quatre setiers, une émine et un mitadenc, mesure de Châteauneuf, d'arrérages. Cancellé en 1498.

f° 242, le même jour, arrentement par Etienne Bodet, Claude Strade, Jean Catrebars, Jacques Labotenia, prêtres du collège de Tous les Saints, à Guillaume Delcros, fils de Pierre, du Mazel-Chabrier (Born), d'un pré que le collège possède audit lieu, pour cinq ans, à compter du premier mars, pour onze moutons or par an. Fait à Mende dans le déambulatoire de la maison dudit collège, en présence d'André Passaval et Antoine Ribene, cleric.

f° 242, le 6 décembre 1494, vente par Louis Sanson, prêtre bénéficié de Mende et du collège Saint-Privat de la Roche, à Catherine, veuve de Pierre Dangles, de Mende, de la moitié d'un ort sis à Mende qui fut à l'héritier de Jean Serre, tisserand de Mende, sis à La Vabre, contre dix moutons or. Suivie du lods par les baillis des bénéficiés de Mende.

f° 243, le 8 décembre 1494, quittance dotale par Bernard Roveret, de Mende, à Berthon Bedos, tisserand de Mende, son beau-père, de vingt-deux livres tournois et demi, et deux cotes. Suivi de la quittance des biens familiaux par Catherine, femme de Roveret, à son père, ledit Bedos.

f° 244, le 13 décembre 1494, quittance dotale par Antoine Mejan, fils de feu Jean, de Montmirat (Saint-Etienne-du-Valdonnez), à Raymond et Jean Hermentier, de Chalvet (Servières), fils de feu Privat, outre les autres quittances, de vingt et une livres tournois en déduction et extinction de la dot constituée à Marguerite, sa mère, défunte femme de feu Jean Mejan, par ledit feu Privat Hermentier, oncle de ladite Marguerite. Fait à Mende, en présence de Jean Delrieu, prêtre, Jean Colier, de Badaroux, Jean Cogulhone, de Chadenet.

f° 244v°, le 16 décembre 1494, bail à cheptel de Pierre Michel, de Lanuéjols, qui reconnaît tenir de Jean Johannenc, de Vitrolles (Lanuégols), un poulain valant huit moutons or. Suivi d'un autre bail à cheptel de Jacques Borressoles, de Finalette (Frayssinet-de-Lozère), qui reconnaît tenir de Pierre Rossald, hebdomadier de Mende, une vache grosse valant six livres tournois et demie.

f° 245, le 20 décembre 1494, accord entre Pierre Galtier, chapelier d'Auroux, et Guillaume Galtier, son frère, fils de feu Jean, de Fraissinelle (Ispagnac), à propos de la légitime de Pierre.

f° 246, le 20 décembre 1494, lods par le bailli des bénéficiés de Mende à Guillaume Michel, prêtre bénéficié de Mende, pour l'achat qu'il fit devant Vital Chabrit, notaire, à Bartholomé Ros, de Mende, d'un ouvroir sis au pan d'Aiguespasses, en la charrière *Bela*.

f° 247v°, le 24 décembre 1494, lods par Gérald Traversier, Guillaume de Vidrinelle, Jean Femenier, bénéficiés de Mende, et Antoine Valdun, prêtre, du collège de Bonconseil de Mende, à Jean de Saint-Pierre, pour l'achat qu'il a fait devant Jean Gibilin, notaire, à Jean Malassanhon, de Mende, d'un ort sis au terroir de la Vabre.

f° 248v°, le 30 décembre 1494, obligation d'Antoine Chalvidon, de Pratlong (Cubières), envers Pierre Yssartel, de Mende, pour deux livres tournois. Cancellée le 15 avril 1508.

f° 249, en 1494, quittance générale par Guillauma, veuve de Raymond Coste, de Mende, à Astruge, fille de Guillaume Roquette, femme de Berthon Bedos, de Mende, de vingt-quatre moutons or dus selon une transaction passée devant Etienne Torrent, défunt notaire de Mende, le 25 octobre 1457.

f° 249, le 10 janvier 1495 (ns), arrentement par Pierre Ducet, fermier des droits de l'équivalent pour tout le Gévaudan, pour trois ans, selon cession des droits à lui faite par Jacques Bauduer, devant Artaud Fontune, notaire, qui arrente donc à Louis Brunenc, Jean Jacques, Mathieu Salas et Jean Boet, de Sainte-Enimie, lesdits droits sur Sainte-Enimie, Prades, Saint-Chély, pour cent quatre-vingt-dix livres tournois pour chacune des trois années.

f° 250, le 10 janvier 1495 (ns), vente par Jean Sochon, fils de feu Jean, de Ponges (Rieutort), à Jean Bonet, prêtre de Rieutort, du droit de rachat d'un pré et d'un pastoral que ledit Jean Sochon avait vendu le 1^{er} décembre 1492 avec droit de rachat pendant douze ans, contre vingt-deux livres et dix sous tournois. Ce jour, le vendeur renonce donc à son droit contre sept livres et dix sous tournois. Suivie du lods par le bailli des bénéficiers de Mende.

f° 251, le 12 janvier 1495 (ns), vente par Pierre Privat, fournier de Mende, à Privat Dossière, tisserand de Mende, d'une pièce de terre herme sise au terroir de Pissabuou, à Mende, contre trois livres et quinze sous tournois.

f° 252, le 13 janvier 1495 (ns), lods par les prêtres du collège de Bonconseil à Durand Fournier, brassier de Mende, pour l'achat qu'il fit devant Jean Julien, notaire, à Jean Malasanhon, dit Roux, et François Vayssote, de Mende, d'un ort sis au terroir de la Vabre.

f° 253, le 15 janvier 1495 (ns), transaction entre Jacques Florit, de Saint-Alban, et Antoine Brun, prêtre de Saint-Alban, à propos d'un pré que ledit Antoine a vendu audit Florit, selon acte de Guillaume Caylar, notaire, et sur lequel Cécile Loche, femme de Jean Chapelle, demande des droits.

f° 254v°, le 17 janvier 1495 (ns), vente par Antoine Crosas, d'Ispagnac, à Pierre Bonicel, de Féliçon (Saint-Bauzile), de cinq setiers de vin pur dudit terroir et de la mesure d'Ispagnac, en cens nus, contre onze moutons or. Avec promesse de revente.

f° 255, le 17 janvier 1495 (ns), bail à cheptel par noble Loyse, femme de noble Jean Dumond, de Mende, qui transmet à Privat de Lafont, bouvier de sa borie, une vache et sa génisse, et une autre vache bochard, au prix de neuf moutons or. Fait à Mende, en présence de Mathieu Malaval, de Lanuéjols, et Arnald Michel, de Badaroux.

f° 255v°, le 17 janvier 1495 (ns), obligation de Durand Bonald, fils de Jean, de Fangoses (Rieutort), au principal, et Pierre Bonald, de Ponges, comme fidéjusseur, envers noble Jean de Grandmont, chanoine de Mende. Fait à Mende, en présence de Jean de Rochette, chanoine de Mende, et autres.

f° 255v°, le 19 janvier 1495 (ns), arrentement par Pierre Ducet, fermier de l'équivalent, à Jean de Lafont, de Bahours, de ses droits sur l'équivalent, pour trois ans, sur la paroisse de Bagnols, contre quarante livres tournois par an.

f° 256, le 19 janvier 1495 (ns), quittance dotale par Antoine Vigan, fils de feu Pierre, de Saint-Léger-de-Peyre, à Jean Restaurat, pareur de Mende, de vingt-cinq livres tournois et trois robes dotales, deux couvertures et deux linceuls, de la dot de sa femme, à savoir des mains de Jean de Grandmont, chanoine, quinze livres, une cote et une gonelle en tissu de France, et le reste dudit Jean Restaurat. Suivie de la quittance des biens familiaux par ladite Jeanne, à son père.

f° 257, le 24 janvier 1495 (ns), vente par Astruge, veuve d'Etienne Sirvens, de Mende, à Pierre Galieyres, tisserand de Mende, d'un champ sis terroir de Chaldecoste, contre neuf livres tournois. Fait à Mende en présence d'Etienne Rosset, prêtre, et Jean Chalmond, pelletier.

f° 258, le 27 janvier 1495 (ns), ratification par Jean Colier, fils de feu Jean Colier et Hélix, de Badaroux, en faveur de Jean Johanenc, de Vitrolles (Lanuéjols), tuteur des enfants de feu Antoine Cobe, dudit lieu, de la vente d'un ort sis à Badaroux, faite par Hélix, veuve de Jean Colier, de Badaroux, tutrice de ses enfants, à Antoine Cobe, de Badaroux.

f° 259, le 20 janvier 1495 (ns), arrentement par Jean Martin, chanoine de Mende, prieur de Saint-Jean de *Maragolis*, diocèse d'Uzès, à Bernard Melhac, prêtre de Mende, des fruits et revenus de son prieuré, sauf les décimes de foin et vin.

f° 259v°, le 20 janvier 1495 (ns), obligation de Blaise Baldit, fils de Jean, de Castanet (Collet-de-Dèze), envers Jean Robin, prêtre bénéficiaire de Mende, pour douze livres à la suite d'un prêt amical. Cancellée le 30 mars 1496.

f° 260, le 30 janvier 1495 (ns), obligation de Pierre Crosat, de Chastelnouvel, envers Jean de Grandmont, chanoine de Mende, pour trois setiers, un cartal, trois cartons et deux couffeaux et demi d'avoine, un setier, une émine, un carton, deux couffeaux de seigle, mesure de Mende.

f° 260, le 31 janvier 1495 (ns), vente par Jean Cobe, sellier, fils de feu Jean, de Mende, à Claude Reboul, prêtre bénéficiaire de Mende, de l'usufruit de terres, pour un an, contre six moutons or et demi.

f° 260v°, le 1^{er} février 1495 (ns), testament de Pierre Rossald, hebdomadier de Mende, au cimetière de Saint-Gervais, devant la porte d'entrée de la chapelle par lui nouvellement fondée et édiflée en l'honneur de l'ascension de la vierge Marie, du créateur, de saint Jean-Evangéliste et saint Jacques majeur, apôtre, chapelle à laquelle il adresse de nombreux legs. Il consacre de nombreuses œuvres pies, demandant entre autre que chaque jour de sa neuvaine neuf prêtres fassent une absolution sur la tombe de son frère A. Rossald, qui est devant le tombeau des Corsac. Il adresse ensuite des legs à Arnald Rossald, fils de Jean, et Pierre Rossald, fils d'Etienne, ses neveux, de Boulesegure (ses droits dans les biens familiaux), à Isabelle, sa nièce, femme de Simon Rossald. Il veut que le patronage de sa chapelle revienne au plus vieil habitant de Boulesegure (Saint-Pierre-des-Tripriers) qui portera le nom des Rossalds (Est mentionné dans les terres qu'il donne à sa chapelle, un confront avec un ort de Falquette, femme de Pierre Vanel). Codicille le 21 septembre 1501, dudit Pierre Rossald. Il nomme héritier universel le susdit Simon Rossald, son neveu, fils de Jean Rossald, de Cassagnes (Saint-Pierre-des-Tripriers), et lui substitue sa chapelle.

f° 266, le 2 février 1495 (ns), contrat de mariage entre Guillaume Planchon, fils de Guillaume, de Fumas (Ribennes), et Catherine, fille de Pierre Reversat, tisserand de Mende. Le père de la mariée lui constitue en dot soixante-quinze livres tournois, trois robes nuptiales, deux couvertures et deux linceuls. Puis Etienne Bertin, prieur de Saint-Gervais, donne en augment de dot un étage bas de sa maison sise au Pan d'Aiguespasses. Fait à Mende, en la maison dudit Etienne Bertin, en présence de Jean Molto, hôte, Etienne Bertin le jeune, Jean Claret, cordonnier, Urbain Bon, Pierre Planchon, tailleur, et messire Pierre Dumas, prêtre bénéficiaire de Mende.

f° 267, le 3 février 1495 (ns), obligation de Privat Tranchiceps et Jacques Bolet, de Bahors (Saint-Gervais), envers noble Jean de Grandmont, chanoine de Mende. Ledit Privat de sept

journées de bœuf, quatre quintaux de paille et un setier de froment mesure de Mende, et Bolet de cinq journées de bœuf, seize quintaux de paille, une émine de froment, deux setiers et une émine de seigle, un sétier et une émine d'orge, et un setier d'avoine, pour solde des comptes qu'ils ont fait entre eux.

f° 267v°, arrentement le 3 février 1495 (ns) par noble Jean de Grandmont, à Privat Tranchaceps et Jacques Bolet, de Chanteruéjols (Saint-Gervais), des fruits de la borie que ledit Grandmont a audit mas pour six ans, à compter de la Saint-Michel, sauf les champs du terroir de Lagotela, contre neuf setiers de céréales, à savoir trois de froment, quatre de seigle, un d'orge, un d'avoine, mesure de Mende, et quatre quintaux de paille. Et ils seront tenus de payer les cens et tailles durant ledit terme, et de payer quatre journées de bœuf pour chacune des années audit Grandmont.

f° 268, le 6 février 1495 (ns), vente par noble Jean de Grandmont, chanoine de Mende, à Mathieu Astruc l'ancien, prêtre bénéficiaire de Mende, d'une maison sise au pan de Claustre, confrontée à l'ouvroir de l'héritier de Guillaume Romey, notaire, contre soixante-quinze livres tournois.

f° 269, le 6 février 1495 (ns), obligation dudit Astruc envers la communauté des bénéficiaires de Mende, pour trente-sept livres et dix sous qu'il leur payera au nom du chanoine Jean de Grandmont. Cancellée le 29 janvier 1500 (ns).

f° 269, le 6 février 1495 (ns), arrentement par André Martin, bastier, de Villefort, comme mari et procureur d'Hélix Engles, selon procuration reçue par Jean de Canata, notaire de Villefort, et avec conseil de Martin Engles, bastier, Jacques Nigri, Bertrand Pastorel, exécuteurs testamentaires de feu Jean Engles, à Jacques de Lafont, prêtre de Mende, vicaire de la chapelle fondée par Isabelle bataille, d'un ort qui fut audit Engles, pour trois ans.

f° 270, le 7 février 1495 (ns), obligation de Richard Cruesyse, fils de Guillaume, de Rochebelot, envers Pierre Rossald, prêtre et curé de la Malène, pour huit setiers et trois mitadencs de seigle, mesure de Mende.

f° 270, le 7 février 1495 (ns), lods par les baillis des bénéficiaires de Mende à Jean Born, autrefois de Serverette, à présent de Mende, pour un ort sis à Mende qu'il a acquis de Pierre Charles, fils de Pierre, de Nogaret, par acte de Jacques Velayt, notaire.

f° 271v°, le 9 février 1495 (ns), obligation envers noble Jean de Grandmont, chanoine de Mende.

f° 271v°, le 16 février 1495 (ns), quittance générale de Nicolas Théodoric, prêtre bénéficiaire de Mende, curé de Saint-Bauzile, à Michel et Jean de Saint-Bauzile, prêtres, et Etienne de Saint-Bauzile, frères, de Saint-Bauzile, de tout ce qu'ils lui devaient pour l'arrentement de ladite cure. Suivie d'une quittance desdits Saint-Bauzile audit Théodoric.

f° 272v°, le 17 février 1495 (ns), lods par les baillis des bénéficiaires de Mende, à Jacques Gérard, pareur de draps de Mende, pour l'achat qu'il a fait devant Pierre Vachery, notaire, à Jacques Tonel, pour lui et comme tuteur de Guillaume et Jean Tonel, d'une vigne sise à Chaldecoste.

f° 274, le 18 février 1495 (ns), testament d'Hélix, veuve de Guillaume Villaret, de Marvejols, à présent habitant à Mende, qui lègue un anniversaire pour son défunt mari au couvent des prêcheurs de Marvejols, et qui adresse des legs à Vierne, veuve de Mathieu Poget, sa fille, à

messire Antoine Poget, prêtre bénéficiaire de Mende, son neveu, à Jean Villaret, son neveu, à autre Jean Villaret, son filleul, à Guilhabert Villaret, frère prêcheur de Marvejols, à Jacques Villaret, son neveu, à Vital et Jean de Recoules, père et fils, et qui nomme héritier universel Valentin Villaret, son fils. Elle nomme exécuteurs testamentaires lesdits Antoine Poget prêtre et Jean Villaret le vieux, ses neveux. Fait à Mende, en présence de François Romey, prêtre bénéficiaire de Mende, Raymond Bernard, chaussetier, Jacques Masoyer, Pierre Bestion, Pierre Basalgette et Jean Reboul, parcheminiers, de Mende.

f° 275, le 20 février 1495 (ns), quittance générale par Jean Salvatge, fournier de Mende, à Antoine Vicanh, prêtre, de toutes la dot constituée à Marguerite, femme de Salvatge, par ledit Vicanh.

f° 275v°, le 21 février 1495 (ns), obligation de Pierre Peytavin, fils de Gérard, de Croset (Saint-Gervais), envers noble Jean de Grandmont, chanoine. Cancellée le 30 septembre 1495.

f° 275v°, le 23 février 1495 (ns), revente de cens par les bénéficiaires de Mende à Pierre Borrelli, tisserand de Mende.

f° 276, le 24 février 1495 (ns), vente par Etienne Massadaur et Pierre Dumas, de Chalmette (Saint-Gervais), à Jean Massadaur, dudit lieu, d'un coderc contre deux livres tournois. Suivie du lods le 14 avril par Louis de Corsac, et Antoine Martin, prêtres du collège Saint-Privat de la Roche, en leurs noms et au nom de Guillaume Fromental et Louis Sanson. Fait à Mende, en présence de Jean Benoît, prêtre bénéficiaire de Mende.

f° 277, le 24 février 1495 (ns), vente par Jean Massadaur, de Chalmette (Saint-Gervais), à Pierre Dumas, dudit lieu, d'un ort sur lequel se trouve un chasal de maison.

f° 277v°, le 25 février 1495 (ns), division de biens entre Béatrice, femme de Jean Maurin, de Mende, et son fils, Jean Maurin.

f° 278, le 25 février 1495 (ns), obligation de Jean Bigose et sa femme, Antonie, de Chanteruéjols (Saint-Gervais), envers Jean de Grandmont, chanoine de Mende.

f° 278v°, le 28 février 1495 (ns), constitution de titre clérical, par Jean *Claus*, de Raspalhac (Gabrias), à son cousin, Jean *De Clauso*, fils de feu Jean, clerc de Servières.

f° 279, le 28 février 1495 (ns), reconnaissance par Pierre Brenède, fils de feu Barthélémy, de Laubert (Allenc), envers Guillaume Richard, prêtre bénéficiaire de Mende, chapelain de la chapelle Saint-Privat de la crypte, pour toutes ses possessions de Laubert.

f° 279v°, le même jour, obligation de Raymond Torerie, fils de feu Vital, de Chadenet, envers Jean de Grandmont, chanoine. Cancellée le 3 septembre 1496.

f° 280, le 28 février 1495 (ns), lods par les baillis des bénéficiaires de Mende, à Antoine Rocel, prêtre de Fraissinet-de-Fourques, représenté par son procureur, Etienne Cabanel, du même lieu, pour l'acquisition qu'il fit devant Antoine Malafosse, notaire, par échange avec Pierre Roquette, d'une pièce de terre sise à Fraissinet-de-Fourques. Fait à Mende, en présence d'Etienne Solier, prêtre, de Cultures, et Pierre de Porte, de Fraissinet-de-Fourques.

f° 281, le 6 mars 1495 (ns), lods par noble Louis de Naves, seigneur de Mirandol, à Antoine Tuset, tisserand de Mende, pour l'achat qu'il fit de Guillaume Rieusol, boucher, d'une

maison sise pan du Chastel. Fait à Mende, en présence de Pierre Teissier, cleric, de Mende, et Jean Albert, barbier de Mirandol.

f° 282, le 6 mars 1495 (ns), arrentement par les baillis des bénéficiers de Mende, à noble Jean de Grandmont, chanoine, et Pierre de la Tour, seigneur de Clamouse, des décimes pascales de Chasseradès, Cubières, Saint-Léger-de-Peyre, Saint-Georges-de-Levejac, et Chaudeyrac, pour l'année présente, pour quatre cent vingt livres tournois. Fait à Mende en présence de Jean Rolland, Guillaume Palpacuer, prêtres de Chaudeyrac, Antoine Merle, de Marvejols, Louis Brunenc, de Sainte-Enimie, et Jean Galieyres, de Méjantel.

f° 282v°, le 6 mars 1495 (ns), lods par noble Louis de Naves à Privat Chaptal, tisserand de Mende, pour l'achat fait à Jean Vital, dit Torreyra, prêtre bénéficiere de Mende, d'une vigne sise à Chaldecoste.

f° 283, le 7 mars 1495 (ns), quittance dotale par Pierre Pascal, fils de feu Durand, de Mende, et Catherine, femme de Guillaume Brun, sa sœur, de Girbald (Saint-Bauzile), comme héritiers de leur père, à Antoine Pons, fils de feu Pierre, de Pelouse (Rouvière), absent, représenté par Catherine, veuve dudit Pierre, de dix livres tournois, une couverture et un linceul constitués en dot à Durand avec Mondette, sa femme, par Jaucelin Pons, père dudit Pierre Pons.

f° 283v°, le 11 mars 1495 (ns), transaction entre nobles maîtres Vital et Jean de Recoules, père et fils, notaires de Mende, d'une part, et noble Jean Dumond, dit Chapelle, de Mende, d'autre part, à propos d'un champ des Recoules occupé par ledit Dumond. Les Recoules déclarent qu'autrefois Jeanne, génitrice dudit Vital et grand-mère dudit Jean, donna ce champ audit Jean Dumond, son second mari, ce qu'elle ne pouvait faire car il devait revenir audit maître vital de Recoules en tant que fils et qu'une transaction passée entre lesdits père et fils, d'une part, et ledit Dumond, devant moi notaire, le 15 janvier 1493 (ns), à propos de l'administration des biens qui furent à feu maître Barthélémy de Recoules, notaire, défunt père dudit Vital, avait gravement nuit au Recoules. Ils disent aussi que ladite Jeanne, mère et aïeule des Recoules, testa devant Galhard Jalvin et avait reconnu recevoir vingt-cinq écus des biens dudit Jean Dumond et avait légué cette somme aux prêtres et clerics de Mende. Ce pour quoi les parties s'accordent.

f° 287v°, le 13 mars 1495 (ns), arrentement par noble Pierre de la Tour, seigneur de Clamouse, et Guillaume Michel, prêtre bénéficiere de Mende, rentier des décimes pascales des bénéficiers de Mende, à Jean Puech Redon, et Antoine Merle, de Marvejols, Antoine Ynard, blanchisseur, Guillaume Durand, forgeron, de Mende, des décimes de Saint-Léger-de-Peyre, Saint-Georges-de-Levejac, contre deux cent quatre-vingt-quinze livres tournois.

f° 288, le 14 mars 1495 (ns), obligation d'Etienne Rodier, de Combes, envers noble Soubeyrane Alamand, femme de noble Guillaume Alamand, seigneur de la Caze.

f° 288v°, le 16 mars 1495 (ns), obligations envers Jean de Grandmont, chanoine de Mende, de Jacques Bolet, de Chanteruéjols, et de Privat Trancheceps, de Chanteruéjols.

f° 289v°, le 16 mars 1495 (ns), lods par les prêtres du collège Saint-Lazare de Mende, à François Bonicel et sa femme, Astruge, de Mende, pour l'achat qu'ils ont fait d'une faisse d'ort d'Agnès, femme d'Antoine Galieyres.

f° 290v°, le 20 mars 1495 (ns), vente par les bénéficiers de Mende à Raymond Privat, de Saint-Jean-du-Bleymard, et Etienne (?), des herbes du lieu de Jaudrig.

f° 291, le 20 mars 1495 (ns), vente par Jean Jourdan, fils de feu Jean, de Valelhes (Saint-Jean du Bleyard), à Jean Mazel, fils de Jacques, d'un pré contre vingt-deux livres tournois. Suivie du lods par les prêtres du collège de Tous les Saints de Mende.

f° 291v°, le 20 mars 1495 (ns), quittance par frère Etienne Fabri, de l'ordre de Sainte-Marie du Montcarmel de Mende, autorisé par Jean Chauce, prieur, et Guillaume Thoyron, dudit couvent, à Guillaume Fabri, son germain, tisserand de Mende, de trente livres tournois en diminution et extinction de ce que son frère lui doit sur les biens familiaux.

f° 292, le 21 mars 1495 (ns), lods par les baillis des bénéficiers de Mende, à François Fortune, prêtre de Volpilhac (Javols), pour l'achat qu'il a fait devant Jacques Gibilin, notaire, à Isabelle, veuve de Guillaume Croset, de la Bessière des Guachos, d'un pré sis à la Bessière.

f° 293v°, le 23 mars 1495 (ns), lods par les baillis des bénéficiers de Mende à Antonie, veuve de Guillaume Moin, de Saint-Léger-de-Peyre, pour l'achat qu'elle a fait devant Pierre Martin, notaire, à Agnès, fille de Guillaume Odol, contre six livres et quinze sous tournois.

f° 295, le 24 mars 1495 (ns), transaction faite entre Antoine Vigan, fils de feu Pierre, de Saint-Léger-de-Peyre, et Jean Vigan, son frère, à propos des biens qui furent à leur défunt père, ledit Antoine disant que la moitié des biens doivent lui revenir tant en raison du testament fait par son défunt père que pour la légitime de leurs frères et sœurs morts avant eux.

f° 297v°, le 24 mars 1495 (ns), contrat de travail de Jean et Antoine Vigan, frères, de Saint-Léger-de-Peyre, qui loue en apprentissage à Jacques Dumas, cardeur de Mende, leur frère, Pierre Vigan, pour trois ans à compter du mois d'avril, pour apprendre le métier de cardeur.

3E. 1091

Cahier de notes brèves faisant partie du septième registre de Vital Cortusson, notaire royal de Mende.

Il manque donc tous les actes de Pâques 1495 (ns) au début octobre 1495.

f° 89, fin d'une quittance donnée par Jean Ebrard, pour la dot de sa femme, Raymonde. Fait à Mende, en la maison de Pierre Gordon, pareur de draps de Mende, en présence dudit Pierre Gordon, de son fils, Raymond, de Pierre Bonicel, de Féliçon, et de Jean Pages, du Sec (Chanac).

f° 89, le même jour, quittance générale par Jean Labroa, fustier de Bagnols (diocèse d'Uzès), comme procureur de sa femme, Astruge, fille de feu Guillaume Robert, de Mende, selon procuration du 25 octobre 1492, à Jacques Vayron, fils de feu Pierre, de Changefèges (Balsièges), de toute la dot autrefois constituée audit Guillaume Robert, son beau-père, avec Béatrice, sa femme, fille dudit Pierre Vayron. Fait à Mende, en présence de Guillaume Balat, curé du Villard, Guilhabert Jalvin et Jean Romey, notaires de Mende, et Pierre Brunel, de Changefèges.

f° 89v°, le même jour, arrentement par Pierre Basalgete, Etienne Bodet, Claude Strade, Jean Catrebars, Antoine La Pendaria, Jacques Labotenia, Arnald Basalgette et Etienne Malachane, prêtres bénéficiers de Mende, comme collégiats du collège de Tous les Saints, prieurs de la

Capelle, à Pierre Baratier, prêtre de la Capelle, dudit prieuré, pour trois ans, contre cent trente livres tournois, vingt quatre setiers de froment, un setier de légumes, mesure de Mende, outre les fromages, gelines et lods dudit prieuré. Acte annullé le 18 juillet 1499.

f° 90v°, le 22 octobre 1495, lods par Guillaume Privat et Pierre Novet, prêtres et baillis des bénéficiers de Mende, à Louis du Leatge, notaire, de Mende, pour l'acquisition qu'il a faite par échange avec maître Pierre Petit et sa femme, Marguerite, d'une maison sise au pan d'Aiguespasses. Fait à Mende, en présence de François Coulomb, prêtre de Langogne.

f° 92, le 28 octobre 1495, testament de Charles Chadriac, fils de feu Antoine, originaire du Puy, à présent de Mende, qui adresse des legs à Jean Benoît, prêtre bénéficié de Mende, son cousin, à Berthon Maurin, son cousin, du Puy, et qui fait héritier universel Guinot Monbel, bourgeois de Mende.

f° 92v°, le 28 octobre 1495, cession en nouvelle emphytéose par les baillis des bénéficiers de Mende à Jean Joyas, fils de feu Pierre, de Bramonas, d'un chasal qu'ils ont à Bramonas, au terroir des Ferros, confronté au chasal de Pierre Bergogne, ainsi qu'une faisse de terre qu'ils ont audit terroir, et un champ.

f° 93 à 114, voir plus loin.

f° 115, fin du testament de messire Jean Martin (voir à la fin de l'analyse).

f° 115v°, le 16 décembre 1495, obligation de Guillaume Raymondon, fils de Privat, de Chambon (Saint-Symphorien), en faveur de Pierre Duret, pour cent dix livres tournois en raison d'un prêt amiable. Fait à Mende, en présence de Guillaume Sarrazin, de Saugues, Jacques Regis, de Saint-Amans, et Jacques Maynier, des Salhens.

f° 116, le 16 décembre 1495, institution par Pons Atger, bachelier dans les deux droits, chanoine et official de Mende, de la curatelle en faveur d'Etienne Bodet, chorier de Mende, fils de feu André, qui expose être majeur de quinze ans, mais mineur de vingt-cinq ans, et qui a plusieurs contrats à passer. Et l'official de Mende nomme tuteur Etienne Bodet, prêtre, parrain du demandeur.

f° 116v°, le 16 décembre 1495, ratification par ledit Etienne Bodet, fils de feu maître André, chorier de Mende, d'une transaction passée entre Etienne Bodet, prêtre bénéficié de Mende, et maître Mathieu Fabri, notaire de Mende, au nom de sa femme Françoise.

f° 117, le même jour, quittance par lesdits Etienne Bodet, prêtre et chorier, oncle et neveu, parrain et filleul, audit Mathieu Fabri, notaire de Mende, de cinquante livres tournois en déduction de leur transaction.

f° 117v°, le même jour, quittance par les prêtres du collège de Bonconseil à Françoise, héritière de Guillaume Robin, de Mende, absente, représentée par son mari, Mathieu Fabri, notaire de Mende, de tous les arrérages dus audit collège en raison d'une pension.

f° 118, le 18 décembre 1495, arrentement par Jean Favier, prieur de Saint-Thomas de Durfort, diocèse de Nîmes, à Antoine de *Vessonis*, prêtre de ladite paroisse, des fruits pour deux ans dudit prieuré, contre cent livres par an, un porc salé pesant un quintal, trois saumates de vin du terroir du prieuré, une saumate de fromage et six gelines. Ledit Antoine devant régir l'église.

f° 118v°, le 19 décembre 1495, obligation de Jacques Maynier, de Salhens (Saint-Amans), pour un setier de seigle mesure de Mende.

f° 93v°, le 29 octobre 1495, cession par les prêtres du collège de Tous les Saints de Mende, en faveur d'Antoine Ribennes, cleric de Mende, de la maison sise au pan du Chastel que feu Jean Durand, défunt bachelier ès lois, et sa femme, Arnalde, leur avait naguère léguée et qui est maintenant vacante par la résignation qu'a faite Vital Pessaval, prêtre, devant Jean Malaisse, notaire. Il est convenu que ledit Ribennes devra y résider personnellement, prier pour les âmes des époux donateurs, tenir la maison à ses frais, donner aux prêtres du collège, pour entrer dans la maison, dix sous tournois, et aussi solder à la Saint-Michel, auxdits prêtres, six deniers tournois de cens.

f° 94, le 30 octobre 1495, quittance dotale par Arnald *Arema*, de Saint-Jean de *Buegas*, diocèse de Maguelone, à Durand Gleyse, de Méjantel (Barjac), de douze livres tournois, une robe, en déduction de la dot de Jacinette, sa femme, fille de feu Jacques Bodon. Fait à Mende, en présence de Guillaume Brunel, cleric, cellérier des bénéficiers de Mende.

f° 94v°, le 3 novembre 1495, vente par Jean Borrelli, fils de feu Jean, de la Rochette Erailh (Chasseradès), à Pierre Monet, prêtre bénéficiere de Mende, chapelain de la chapelle Saint-Jacques fondée en l'église de Chasseradès, de cinq cartalières de seigle de cens en mesure de Chasseradès, contre neuf livres, sept sous et six deniers tournois. Fait à Mende, en présence de Guillaume Gely, de Cubières, Jean Pojols, de Rouch (Saint-Georges-de-Lévéjac), et Jacques Florit, de Saint-Alban. Suivi de la promesse de revente.

f° 95v°, le 3 novembre 1495, lods par noble Louis de Naves, seigneur de Mirandol, à honorable homme Jean de la Bilherie, marchand de Serverette, comme père et administrateur de Robert de la Bilherie, pour l'achat fait devant Laurent Obrier, notaire public, à Pierre Grimald et Etienne Brugier, de la Veyssière (Rieutort), d'une maison sise à Mende, pan du Chastel.

f° 96v°, le 4 novembre 1495, lods par les baillis des bénéficiers de Mende à Etienne Cabanel, fils de Jean, de Valgalier (Fraissinet-de-Fourques), pour l'acquisition faite devant Antoine Malafosse, notaire, d'Antoine Galin, dudit lieu, d'un chasal.

f° 98, le 6 novembre 1495, obligation de Jean Rovièrre, prêtre de la Rouvière, et Jean Chabaliere, de Bruguière (Sainte-Colombe-de-Montauroux), envers Guillaume Malros, prêtre, comme héritier de messire Jacques Malros, son défunt frère, de quatre livres tournois, pour solde de leurs comptes. Cancellée le 3 novembre 1496.

f° 98v°, le 7 novembre 1495, vente par Etienne Malachane, prêtre bénéficiere de Mende, chapelain de la chapelle Saint-Grégoire dans l'église de Mende, à Louis de Roca, dit Alamand, prieur de Saint-Hilaire, de l'usufruit de la maison ou chambre de la chapelle Saint-Grégoire, pour trois ans, contre trois livres tournois par an.

f° 99, le 9 novembre 1495, testament de Guillaume Boysson, fils de feu Pierre, d'Arfeuille (Arzenc), qui adresse des legs à Guillaume le jeune, Jean et Jacques Boysson, ses frères, à Pierre Boysson, son frère, à Catherine, veuve de Pierre Boysson, sa mère, et qui nomme héritier universel son frère, Pierre Boysson le vieux, cardeur de Mende. Fait à Mende, en la maison de son dit héritier, en présence de Jean Solier, de Vareilles, (Saint-Pierre-le-Vieux), Claude Charles, Pierre Vinhol, Pierre Berthon, cardeur, François Vinhol et Jean Daude, tisserands, de Mende.

f° 100, le 12 novembre 1495, quittance par Jean Restaurat, pareur de draps de Mende, à son beau-père, Bertrand Amorel, de Mende, de six livres tournois en déduction de la dot d'Agnès, leur femme et fille.

f° 100, le 12 novembre 1495, quittance dotale par Jean Dumas, de Cénaret (Barjac), à Etienne Ozial, fils de feu Pierre, de Chabrit, de quatorze livres tournois en déduction de la dot de Catherine, sa femme, fille dudit feu Pierre Ozial.

f° 100v°, le 12 novembre 1495, vente par Privat Ozilhon, de Méjantel (Barjac), à Etienne Ozial, de Chabrit (Saint-Gervais), d'un pré sis au terroir de Fraissinet, contre cinq livres, douze sous et six deniers tournois. Fait à Mende, en présence de Pierre Molin, notaire de Mende, et Jean Galieyres, de Méjantel.

f° 101, le 14 novembre 1495, location par Pierre Champes, fils de feu Pierre, cardeur de Mende, à Privat Docieyre, tisserand de Mende, d'un ouvroir et sa cave sis au pan d'Auriac, confrontés par-dessus à l'étage de maison de Claude, sa sœur, pour cinq ans, à raison de trois livres, treize sous et neuf deniers tournois par an.

f° 101, le 17 novembre 1495, obligation envers Pierre Duret, de Mende, de Pierre Rove, de Pratlac (Luc).

f° 102, le 19 novembre 1495, cession de droits par Jeanne, veuve d'Antoine Malasanhon, de Rochebelot (Rieutort), envers Vital Barrandon, tailleur de Mende, son neveu, de tous ses droits sur les héritages de feu Jean Barrandon, frère de ladite Jeanne, de Lansaugues (diocèse de Maguelone).

f° 102v°, le 19 novembre 1495, obligation de Guillaume Dedet, de la Fagette (Rieutort), envers Mathieu Astruc le jeune, prêtre bénéficiaire de Mende, pour quatre livres, deux sous et six deniers tournois.

f° 102v°, le 19 novembre 1495, vente par Jean Palmier, fils de feu Pierre, d'Esclanadès, et Jean Costes, fils de feu Jacques, du Bruel d'Esclanadès, aux prêtres du collège Saint-Lazare de Mende, de seize sous et six deniers de cens annuels à la Saint-Michel, pour seize livres, douze sous et six deniers tournois. Jean Palmier assied ce cens sur son pré, *dit de Ves*, sis audit lieu, confronté au Lot, chemin au milieu, à l'ort du curé de la paroisse, au pré de Jean Bonafos, au pré de Claude Borrel ; et ledit Coste sur un autre pré et pastoral sis audit lieu, confronté au pastoral de Claude Borrel, en deux parts, et d'autre au champ d'Etienne Costes. Fait à Mende en présence d'Etienne Valmale et Raymond Rotbert, prêtres bénéficiaires de Mende, et Guillaume Galtier, clerc, de Mende. Suivi d'un pacte entre les vendeurs qui conviennent que Palmier aura neuf livres et quinze deniers, et Coste sept livres, onze sous et trois deniers.

f° 104, le 25 novembre 1495, testament de Béatrice, veuve de Jean Maurin, pareur de Mende, qui adresse des legs à Raymond Maurin, son fils, et à Catherine, femme de Jacques Avinhon, sa sœur. Elle nomme héritier universel, Jean Maurin, son fils. Elle nomme exécuteurs testamentaires Etienne Bertin, recteur de Saint-Gervais, Jean Negret, marchand, et Galhard Molto, tisserand de Mende. Fait à Mende, dans la maison de messires Jacques et Etienne Ferrier, en présence d'Etienne Melhac, de Chanac, Guillaume Peytavin, d'Allenc, Claude Sirvens, des Bories (Saint-Gervais), Antoine Galhard, de Bahors (Saint-Gervais), Etienne Planchon, de Ribennes, et Guillaume Despeysses, clerc, de Mende.

f° 106, le 27 novembre 1495, arrentement par les prêtres du collège de Tous les Saints du prieuré de *Trivio*, dont ils sont prieurs, à Pierre Comayrac, prêtre dudit lieu, diocèse de Nîmes, pour trois ans, contre cent dix moutons or par année.

f° 106v°, le 27 novembre 1495, vente de cens sur un de ses prés par Jacques Maynier, fils de feu Gérard, des Salhens (Saint-Amans), aux prêtres du collège de Bonconseil, de trois setiers de froment de cens. Jacques produit Antoine Pipin, fils de feu Julien, de Ranc (Saint-Amans), Vital Ginhac, fils de feu Barthélémy, des Salhens, Barthélémy de Ranc, gendre d'Antoine Pipin, du Ranc, et Pierre Bestion, gendre dudit Vital Ginhac, autrefois de Fangettes (Rieutort), à présent de Salhens. Suivie d'un engagement dudit Maynier envers ses cautions, d'une promesse de revente en faveur dudit Maynier, et d'une obligation de Maynier en faveur de Jean *Femenerii*, prêtre dudit collège.

f° 108, le 28 novembre 1495, lods par les baillis des bénéficiers de Mende à Jacques Bolet, de Tiracols (Javols), pour l'achat d'un pastoral et du champ dit *de Comba Longa*, qu'il a fait à Antoine Bonet, de Prévenchères (Javols), selon acte reçu par Pierre Fontune.

f° 109v°, le 30 novembre 1495, quittance dotale par Antoine de Bruel, de Mende, à Pierre Raschas, de Mende, de sept livres, deux sous et six deniers en déduction de la dot de sa femme, Guillauma. Fait à Mende, en présence d'Antoine Valdun, et Jacques La Betenia, prêtres de Mende.

f° 110, le 5 décembre 1495, testament d'Antoine Vigan, fils de feu Pierre, de Mende, qui élit sépulture au grand cimetière de Mende, et qui adresse des legs à Agnès, sa mère, à Pierre Vigan, son germain, à Jean Vigan, son frère, à Hélix, femme de Jean Vigan, sa belle-sœur, à Jeanne, fille de Pierre Vigan, sa sœur, à Catherine, femme de Laurent *Bellicort*, Jeanne, femme de Mathieu Manta, ses sœurs, à Marguerite, fille de Jean Restaurat, sa belle-sœur. Il nomme héritier ou héritière le posthume à naître de sa femme, Jeanne, auquel il substitue ladite Jeanne sa femme. Il nomme exécuteurs testamentaires Jean de Grandmont, chanoine, et Bertrand Amorel.

f° 111v°, le 12 décembre 1495, lods par les baillis des bénéficiers de Mende, à Jacques Podenc, fils de Jean, de Chasseradès, pour l'achat d'un pré à Benoît Vincent, de Chasseradès. Fait à Mende, en présence d'Antoine Rocherousse, de Chanac, et Pierre Sabatier, de *Villa Secca*, diocèse de Viviers.

f° 113, le 12 décembre 1495, quittance par Privat Dossieyre, tisserand de Mende, à son frère, Raymond Dossieyre, de la Vénède (Brenoux), de cent vingt livres tournois dues selon une transaction passée entre eux devant Etienne de Capelle, défunt notaire de Brenoux. Fait à Mende, en présence de Jean de Galières, curé de Fraissinet-de-Fourques, Pierre Prin, d'Albert, Privat Gravat, de Veyrines (Allenc), et Jacques Tardin, de Limouse (Lachamp).

f° 113 (voir plus haut pour la fin du testament), le 13 janvier 1496 (ns), testament de Jean Martin, chanoine de Mende, licencié ès lois, qui élit sépulture dans l'église de Mende, devant de la chapelle Sainte-Trinité, à savoir *in cursorio* concédé par le chapitre de Mende, ou sinon au cimetière de Lanuéjols, au tombeau de ses parents. Parmi ses nombreux legs pieux, il en consacre à la confrérie des prêtres du corps du Christ de l'église Saint-Jean du Collet-de-Dèze, dont il est confrère. Il adresse aussi des legs à Randone, femme de maître Jean Gibelin, notaire de Mende, à Jean Martin, fils d'Antoine, chorier de Mende, son neveu, à Antoine Martin, cordonnier de Mende, père dudit Jean, son germain, à Jean Martin, prêtre bénéficié de Mende, originaire de Villefort, diocèse d'Uzès, en raison des services faits par ledit Antoine. Il lègue à Guillaume Martin, son neveu, fils de Privat, de Lanuéjols, tous ses droits

dans les biens familiaux, paternels, maternels, fraternels, legs, et autres droits familiaux dans le lieu de Lanuéjols. Il nomme héritier universel Jean Martin, fils de feu Privat, bénéficiaire en l'église de Mende, curé de Rieutort, son neveu. Il nomme exécuteurs testamentaires, sondit neveu et héritier, et Astorg Dedomps, bachelier dans les deux droits, et le notaire récipiendaire. Fait à Mende, en la grande salle de la maison du testateur, en présence de Pierre Basalgette, Pierre Rossald le jeune, Guillaume Privat, Jean Gerin, curé de Saint-Amans, et Arnald Basalgette, tous prêtres bénéficiaires de Mende, et ledit Astorg Dedomps. Suivi le 17 novembre 1496 du codicille du testateur, fait dans la maison canoniale où il vit. Puis, le 9 août 1498, devant Pierre Chapelain, official, son testament est publié à la demande de son héritier.

3E. 1092

Registre protocole de Vital Cortusson, notaire royal de Mende

Selon un acte du folio 191v°, Gérald Cortusson, clerc et notaire royal, est substitué dans les notes et protocoles de feu Vital Cortusson, son père.

f° 1, le 21 mars 1499, lods par noble Imbert Alamand, chanoine de Mende, prieur du prieuré de Molezon, à Antoine Gras, fils de Pierre, de Molezon, pour l'acquisition qu'il a faite d'une terre en laquelle est une châtaigneraie, de Pierre et Pierre Sirvens, père et fils, de Beasse (Molezon), devant Pierre Guto, notaire public. Fait à Mende, en présence de Bernard Melhac, prêtre, et Vital Aldis, clerc, serviteur du prieur.

f° 2, le 19 avril 1502, lods par Jean Ozial, prêtre et chapelain de la chapelle Sainte-Marie fondée en l'église d'Arzenc, à Guillaume Pontier, forgeron d'Arzenc, pour l'achat d'un bois qu'il a fait de Guillaume Pons, devant Guillaume de Combettes, notaire public.

f° 2v°, le 29 mai 1502, lods par Etienne Ebrard, prêtre bénéficiaire de Mende, commis par le chapitre de Mende, à Pierre Paulet, hôte de Clerguemort (Saint-Andéol), pour l'acquisition d'une pièce de terre de Pierre et Antoine Donzel, père et fils, dudit lieu, devant Jacques Boysson, notaire public. Fait au Collet, en la maison d'Etienne Privat, hôte, en présence d'André Ponsard, de Saint du Chambon-de-Dèze.

f° 3v°, le 29 mai 1502, lods par le même, à Pierre et Antoine Donzel, pour le susdit échange.

f° 4v°, le 12 novembre 1501, lods par Jean Destructis, prêtre bénéficiaire de Mende, bailli des bénéficiaires, à Astorg Alain, fils de Guillaume, de Cabanes (Javols), pour l'achat d'une maison qu'il a fait de Jacques Vital, de la Bessière des Gachos, devant Jacques Gibilin, notaire public.

f° 5v°, le 3 novembre 1501, lods par le même à Jean Vital, de Mazas (Allenc), pour l'achat qu'il a fait devant Jean Bernard, notaire public, à Pierre Sirvens et sa femme, Agnès, d'un pré.

f° 6v°, le 11 septembre 1501, lods par Jean Destructis et Pierre Novet, prêtres et baillis des bénéficiaires de Mende, à Antoine Hermentier, fils de Raymond, de Sejas (Lachamp), pour

l'achat qu'il a fait de Jean Verger, fils de Pierre, de Servières, d'un champ, devant Antoine Marron, notaire public.

f° 7v°, le même jour, autres lods par les mêmes au même pour l'achat qu'il a fait de Jacques et Guillaume Cruvelier, dudit lieu, d'une maison, devant Gérald Martin, notaire public, et d'une autre maison de Guillaume Cruvelier.

f° 9v°, le 18 avril 1500, lods par les baillis des bénéficiers de la cathédrale à Guillaume Melhac, du Villaret (Barjac), pour l'acquisition qu'il a faite devant Etienne Paparel, notaire public, de Jean et Guillaume Albi, père et fils, de Cultures, contre six livres tournois, d'un pastoral, dit de las Gravas, confronté aux terres de Philip Bergogne, au champ de Pierre Clavel, de Pommiers, et au lot.

f° 10v°, le 30 octobre 1501, lods par Claude Strade, Jean Catrebars, Pierre De(...) et Jean Velay, prêtres du collège de Tous les Saints, à Antoine Cobe, de Pelgeires (Badaroux), pour l'achat d'un pré devant Jean Tropel, à Jacques Rampvier et Antoine Rayndon, son gendre, desdits lieux.

f° 11v°, le 10 octobre 1500, lods par les baillis des bénéficiers de Mende, à Jean Chaudeyrac, de Beyrac (Allenc), pour un pré qu'il a acquis devant Jean Bernard, notaire public, de Jean Barbut, dudit lieu.

f° 12v°, le 3 mars 1500 (ns), lods par les mêmes à Etienne Ponhet, de Chabrit (Saint-Gervais), pour l'achat d'une maison qu'il a fait de Louis du Leage, notaire, et Jeanne, femme de Jean du Léage, devant Jean Agasse, notaire public.

f° 13v°, le 29 octobre 1500, lods par les mêmes à Jean Cordesses, fils de feu Jean, tisserand de Mende, pour l'achat qu'il a fait devant Jean Torrent, notaire public, d'une pièce de terre herme d'Etienne Chabrit, notaire public.

f° 14v°, le 26 février 1502 (ns), lods par les mêmes à Pierre Malaval, du Bleyard, pour l'achat qu'il a fait devant Jean Malarse, notaire public, d'une pièce de terre herme de Jacques Costans et Guillaume Folchier, fils de Jean, dudit lieu.

f° 15v°, le 7 mars 1500 (ns), lods par les mêmes à Pierre Paulet, fils de Jean, du Bleyard, d'une acquisition faite devant Michel Bernard, notaire public, d'une terre de Jean Paulet, fils de Claude, dudit lieu.

f° 16v°, le 6 mars 1500 (ns), lods par les baillis des bénéficiers de Mende à Mathieu Pons, du Maset (Lachamp), autrefois d'Esclops (Servières), pour l'achat d'un champ.

f° 17v°, le 24 mars 1500 (ns), lods par lesdits bénéficiers à Pierre Companh, prêtre de Fraissinet-de-Fourquès, pour une donation faite par maître Etienne Galin, notaire public, et son fils Antoine Galin, d'une partie de la cour de la maison des donateurs.

f° 18v°, le 6 mars 1500 (ns), lods par les mêmes à Pierre Roquette, de Fraissinet-de-Fourques pour une pièce de terre acquise d'Etienne Galin, notaire, et Antoine Galin, son fils, devant Antoine Paris, notaire public de Florac.

f° 19v°, le 25 janvier 1500 (ns), lods par les mêmes à Pierre Clavel, de Pommiers (Cultures), pour l'acquisition faite de Jean Albi, de Pommiers, d'un champ, devant Etienne Paparel.

f° 20v°, le 5 juillet 1500, lods par les mêmes à Barthélémy Escuret, de Saint-Georges-de-Lévéjac, pour l'achat fait de Jean Boysset, chaudronnier de Millau, de trois chasaux sis à Saint-Georges.

f° 21v°, le 6 février 1501 (ns), lods par les mêmes à Durand Salaville, de Ribennes, pour l'acquisition faite de Vital Brugier, de Pigières-Basses, d'un pastoral.

f° 22, le 24 juin 1501, lods par les mêmes à Guillaume Brolhet, de Lespinouzette (Grandrieu), pour l'acquisition faite de Vital Clément, d'un pré.

f° 23, le 9 août 1501, lods par les mêmes à Pierre Amelhac, prêtre, curé de Saint-Léger-de-Peyre, pour l'achat qu'il a fait devant Déodat Jaufre, notaire, de Jean Vigan, fils de feu Pierre, d'un pré.

f° 24, le 18 janvier 1500 (ns), lods par les mêmes à Barthélémy de Ranc, de Ranc (Saint-Amans), pour l'achat qu'il fait de Jean de Ranc, d'un champ.

f° 25, le 16 avril 1502, lods par les mêmes audit Barthélémy pour un achat fait au même.

f° 26, le 5 février 1501 (ns), lods par les mêmes à François Vinhol, tisserand de Mende, pour l'acquisition qu'il a faite de Jeanne, veuve de Vital Valantin, chaussetier de Mende.

f° 27, le 18 janvier 1502 (ns), lods par les mêmes à Pierre Vachery, notaire de Mende, pour l'acquisition qu'il a faite devant Pierre Julien, notaire public, d'une maison d'Aldebert Botald, et audit Aldebert Botald pour une maison acquise dudit Vachery.

feuillet intercalé entre les folios 28 et 29 : acte de décembre 1543, par lequel François Ferrand, sergent royal de Mende, reconnaît, devant Antoine Bardon, marchand de Mende, et Antoine Bonicel, notaire de Mende, avoir ajourné devant la cour présidiale de Nîmes noble Baptiste de Chapelu.

Autre acte, non daté, concernant un conflit devant Robert Fontune, licencié en droit, lieutenant du bailli de la cour commune du Gévaudan, entre Leynadier, prêtre et vicaire de la chapelle Saint-Gilles fondée en l'église cathédrale de Mende, demandeur et impétrant en la cour du parlement de Toulouse, d'une part, et Jean Cayrel, soit disant clerc, maître Etienne de Sabran et Guigon Malaval, opposants, et cela à propos de la possession de la chapellenie. Puis, autre acte du 17 mai 1547, entre Jean Brugeyron, prêtre bénéficiaire de Mende, procureur d'Antoine Leynadier, prêtre bénéficiaire en ladite église.

f° 29, le 8 avril 1500, lods par les bénéficiaires de la cathédrale à Etienne Pigières, tisserand de Mende, pour l'achat fait de Bernard et Pierre Albaret, père et fils, d'une étable, devant Jean Tropel, notaire public. Fait à Mende, en présence de Guillaume Servel et de messire Nicolas Théoderic, prêtre de Mende.

f° 30, le 25 janvier 1500 (ns), lods par les mêmes à Vincent Balmas, marchand de Mende, pour l'achat qu'il a fait de Pierre Vinhol, tisserand de Mende, d'une maison sise pan du Chastel, devant Jean Tropel, notaire. Fait à Mende, en présence de Guilhabert Jalvin, notaire, et Antoine Astruc, clerc.

f° 31, le 9 janvier 1501 (ns), lods par Jacques Pons, prêtre et bailli des bénéficiaires de Mende, à frère Etienne Brengier, professeur dans les Saintes Ecritures, de l'ordre de Sainte-Marie du Montcarmel, pour l'acquisition qu'il a fait devant Jean Julien, notaire public, de Blaise Brunel, fournier de Mende, et sa femme, d'une terre sise au terroir de Dolmieyres. Fait à

Mende, en présence de Jean Catrebars, clerc de Mende, et Guillaume Ytier, de Fregvilar (Estables).

f° 32, le 14 décembre 1501, autre lods par les bénéficiers de Mende au même religieux, pour un ort qu'il a acquis de Jean Boyer, de Mende.

f° 32v°, lods par les mêmes à Jacques Gérard, pareur de draps de Mende, le 16 mai 1502, pour l'achat d'une maison sise pan du Chastel de Jean Molto, aussi pareur de draps de Mende, et le 3 mars 1502 (ns), pour une autre maison du même.

f° 34v°, le 9 mars 1502 (ns), lods par Claude de Strade, Arnald Basalgete, Jacques Labotinie, Antoine Valdin, et Pierre de Fontes, prêtres du collège de Tous les Saints, à Pierre Rossald, prêtre bénéficiers de Mende, pour l'achat qu'il a fait devant Pierre Vacheri, notaire, à Antoine Dumas, d'Altayrac (Saint-Gervais), d'un pré sis à Altayrac.

f° 35v°, le 9 mars 1502 (ns), lods par Guillaume de Roffiac, Antoine Filhol, Arnald de Saint-Haon, prêtres du collège Saint-Lazare, à Guillaume Cordesses, de Mende, de l'achat qu'il a fait devant Jean de Recoules, notaire public, à Etienne Cordesses, fils de Pierre, d'un champ sis au terroir de Segalen.

f° 36v°, le 13 juillet 1502, lods par Claude Destrade, prieur, Jacques Labotinie, Jean Velayt, Arnald Basalgette, Brenger de Saint-Juéry, prêtres du collège de Tous les Saints, à Raymond de Saint-Pierre, porterfais de Mende, pour l'achat qu'il a fait devant Jean Torrent, notaire, à Etienne Bertin, recteur de Saint-Gervais, Antoine Brolhet, cardeur de Mende, comme exécuteurs testamentaires de Catherine, veuve de Guillaume Vialatelhe, de Mende, d'un ort sis au terroir de Segalen.

f° 37v°, le 13 juillet 1502, quittance féodale auxdits prêtres du collège de Tous les Saints, par Raymond de Saint-Pierre, chanoine de Mende.

f° 39, le 25 janvier 1500 (ns), lods par les bénéficiers de la cathédrale à Vital Jaymar, fustier de Mende, pour l'achat qu'il a fait devant Jean Julien, notaire, à Blaise Brunelli, fournier, et sa femme Placence, d'un ort sis au terroir de Dolvières.

f° 40, le 10 mai 1502, lods par les mêmes à André Vigier, carrier de Mende, pour l'achat qu'il a fait devant Louis de Leage, notaire, à Bertrand Atger et sa femme, Agnès, d'une maison sise pan du Chastel.

f° 41, le 23 janvier 1500 (ns), lods par les mêmes à Richard Crueyse, de Rochebelot (Rieutort), pour l'acquisition qu'il a faite devant Durand Teyssier, notaire, de Jean Chavalier le jeune, marchand de Mende, d'un champ sis à Rochebelot.

f° 42, le 23 janvier 1500 (ns), lods par les mêmes audit Jean Chavalier le jeune, marchand de Mende, pour le champ qu'il a reçu dudit Richard Crueyze.

f° 43, le 5 décembre 1500, lods par les mêmes à François Versapuech, prêtre bénéficiers de Mende, pour l'ouvroir sis au pan de Claustre qu'il a acheté, devant Jean Torrent, notaire, à Georges Agasse et Catherine, sa femme, pour maître Jean Agasse, étudiant en médecine, leur fils.

f° 44, le 11 mars 1501 (ns), lods par les mêmes à Isabelle Bonicel, femme de Laurent Bertrand, sergent de Mende, pour l'achat qu'elle a fait devant Jacques Velayt, notaire, à Pierre Boyer,

tisserand, et Catherine, sa femme, et Aygline, leur fille, femme de Guillaume Privat, d'un ort sis au terroir de la Vabre.

f° 45, le 11 janvier 1501 (ns), lods par les mêmes à Pons Atger, chanoine de Mende, pour l'achat d'un ouvroir à Pons Dumas, brassier, et sa femme, Private.

f° 46, le 2 avril 1502, lods par Pierre Novet, prêtre bénéficiaire de Mende et chapelain de la chapelle Saint-Sauveur, dans ladite église, pour l'achat d'une cave sise au pan du Chastel qu'il a fait devant Jean Julien, notaire, à Etienne Maynade et sa femme Isabelle.

f° 47, le 13 mai 1501, lods par Guillaume de Roffiac, et Antoine Filhol, prêtres bénéficiaires de Mende, du collège Saint-Lazare, à Pierre Amat, portefaix de Mende, pour l'achat d'un ort, terroir de Dolvievres, à Catherine, femme de Bernard Barre.

f° 48, le 24 avril 1499, lods par les prêtres du collège de Tous les Saints à Claude Chalcier, fils de Peirre, de Bataille (Grandrieu), pour l'achat d'un quart d'un pré devant maître Jean Boquet, notaire public, à Jacques Doladilhe, de Fangouses (Saint-Paul-le-Froid).

f° 49, le 3 juillet 1498, réduction de cens accordé par les prêtres du collège de Tous les Saints, en tant que prieurs de la Capelle, sur un champ de Pierre Chauce, de la Valette (La Capelle). Fait audit lieu de la Valette, dans le coderc dudit lieu, en présence de Pierre Baratier, prêtre et curé du lieu, Aldebert Pagès, de Fontjulien, et Jean Chauce, de la Valette. Suivi d'une autre réduction de cens par lesdits prieurs pour Jean Chauce, du même lieu.

f° 52, le 8 février 1499 (ns), réduction de cens par les mêmes prêtres à Pierre Chauce, de la Valette (La Capelle).

f° 53, le 27 juin 1499, vente par Hélix, fille de maître Jean Chabrit, veuve de Jean Cobe, défunt borsier de Mende, comme cocuratrice et gouvernante des biens de Jean Cobe, son fils, et avec Simon et Etienne Chabrit, notaires de Mende, qui doivent solder de l'argent à Vital Valentin et sa femme, Philippa, pour la dot et pour d'autres raisons contenues dans une transaction passée devant Jean Tropel, notaire public. Pour cela, ils vendent à Guillaume de Vidrinelle et Etienne Atger, prêtres bénéficiaires de Mende et chapelains de la chapelle Sainte-Anne fondée en l'église de Mende, ledit Atger absent mais représenté par son procureur Pons Atger, bachelier dans les deux droits et chanoine de Mende, quarante-cinq sous de cens annuels, contre trente-sept livres et dix sous tournois. Avec engagement d'Hélix envers Jean Chabrit, prêtre bénéficiaire de Mende, et Simon et Vital Chabrit, notaires de Mende, frères, qui sont ses fidéjusseurs. Fait à Mende, en présence de Vital Gitmar, sous-sacriste de Mende, Nicolas Théoderic et Laurent Robin, prêtres bénéficiaires de Mende.

f° 57, le 7 août 1495, quittance dotale par Antoine Rampvier, fils de feu Vital, capitaine du Chastelnouvel (Saint-Gervais), à Jean Boquet, son beau-frère, du Boschet (Rieurtort), de vingt et une livres tournois en déduction et extinction de la dot de Catherine, leur femme et fille.

f° 57v°, le 20 février 1499 (ns), testament de Raymond Ozilhon, tisserand de Mende, qui adresse des legs à Vital Alègre, son neveu, de Mende, et qui nomme héritière universelle sa femme, Françoise. Il nomme exécuteurs testamentaires Jacques Julien et Jean Vilette, prêtres, et le notaire récipiendaire. Fait à Mende, en présence de Bertrand Pastorel, Jacques Nègre, Jean Brugière, Jean Rebul, tisserands, Guinet Filhastre, barbier, Jean Molto, fournisseur, et Pierre Boysson, cardeur, de Mende.

f° 58v°, le 11 novembre 1499, vente par Jean Vigan, fils de Pierre, de Saint-Léger-de-Peyre, à Guillaume Grégoire, dudit lieu, d'un pré sis à Saint-Léger, terroir de Coulagne, contre dix-huit livres et quinze sous tournois. Avec lods par Jacques Prun et Jean Chabrit, prêtres et baillis des bénéficiers de Mende. Fait à Marvejols, au grenier desdits bénéficiers, en présence de Bernard de Lafont, barbier de Mende, Guillaume Petit et Pierre Proset, de Chirac.

f° 62, le 9 février 1500 (ns), échange de biens entre noble Clémence, veuve de maître Antoine Dumas, défunt notaire, et Artus Dumas, leur fils, de Mende, d'une part, et Jacques Comandrieu, de Mende. Les Dumas donnent un ouvroir avec un étage au-dessus et un chasal près dudit étage, sis au pan de Champnau. Comandrieu donne une cave sise au même pan, et quarante livres tournois. Fait à Mende, en présence d'Etienne Bernard, notaire, Antoine Brolhet, Jaucelin Bauzile, cardeurs, Antoine Ginhos et Jacques Peytavin, de Mende. Suivi, le 31 mars 1500, du lods par noble Louis de Naves, sur la demande d'Hélix, femme dudit Comandrieu. Fait à Mende en présence de Bernard Gualopin, pelletier, Antoine Sasi, blanchisseur, et Jean Arnald, orfèvre de Mende. Avec lods le même jour, par ledit noble, auxdits Dumas sur requête de leur procureur, ledit Comandrieu. Suivi, le 9 février 1500 (ns) de la donation, par lesdits Dumas, audit Comandrieu, d'une cave sise au pan de Champnau, avec lods par ledit noble Louis de Naves le 31 mars 1500.

f° 66, le 27 janvier 1496 (ns), vente par Jean Romey, notaire, fils de feu Jean, à Arnald Basalgette, prêtre bénéficié de Mende, d'une maison avec cave contigüe, qui fut autrefois à maître Pierre Colonh, notaire de Mende, sise au pan d'Auriac, confrontée à la maison de Pierre Conort, prêtre, à la maison ou chasal de l'hôpital de Saint-Jean-de-Jérusalem, et par derrière et au dessous à la maison de l'acheteur, et enfin à la charrière publique qui va du portail supérieur jusqu'à la charrière dite de *Aurata*, contre quinze livres tournois. Fait à Mende, au collège de Tous les Saints, en la chambre de l'acheteur, en présence de Pierre Rossald, prêtre bénéficié de Mende et curé de la Malène, Jean Chalmond, pelletier, Martin Engles, bastier, de Mende. Suivi, le 28 janvier 1496 (ns) du lods par les baillis des bénéficiers de Mende.

f° 68v°, le 24 janvier 1499 (ns), vente par Jean Jaffred, fils d'Etienne, dit Barbasa, de Chanac, tant en son nom qu'au nom dudit Etienne Jaffred, curateur donné des personnes et biens de Jean Atrasic, dit Chalvel, selon procuration reçue par Jean Murat, notaire public, et Marguerite, veuve de Raymond Valmale, fustier de Mende, à Arnald Basalgette, prêtre bénéficié de Mende, d'un ort sis à Mende, contre huit livres et quinze sous tournois. Fait à Mende, en présence de Jacques Velayt, notaire, Jacques Nègre, Jean Petit, forgeron, de Mende. Puis le même jour, lods par Astorg de Cénaret, prévôt de Mende.

f° 72, le 26 février 1499 (ns), vente par Etienne Bertin, fils de feu Etienne, pareur de draps de Mende, qui fera ratifier par son fils, Etienne Bertin, audit Arnald Basalgette, prêtre bénéficié de Mende, d'un ort contre trente-sept livres et dix sous tournois. Fait à Mende, en la maison d'Etienne Basalgette, prêtre, en présence de Jean Claret, cordonnier, Antoine et Bernard Roveret, tisserands, de Mende. Suivie du lods, le même jour, par les bénéficiers de Mende et par Astorg de Cénaret, prévôt de Mende, en présence de Guillaume Merle, clerc, et Michel Damp, clerc de la ville de Lyon, serviteurs du prévôt. Puis ratification le 14 mai par Jean Bertin, pareur, fils dudit Etienne.

f° 75v°, le 6 décembre 1499, vente par Louis Sanson, prêtre bénéficié de Mende et du collège Saint-Privat de la Roche, à Catherine, veuve de Pierre Dangles, de Mende, d'une moitié d'ort qu'il a acquise de l'héritier de Jean Serre, défunt tisserand de Mende, sise au terroir de la Vabre, confrontée à l'ort de Falque, femme de Pierre Vanel, boursier, contre dix moutons or. Fait à Mende, en la maison de la chapelle Saint-Privat de la Roche, en présence de Guillaume

Richard, prêtre bénéficiaire de Mende, Jacques Chantarel, serrurier de Mende. Avec lods par les bénéficiaires de Mende.

f° 78, le 30 janvier 1492 (ns), vente par Jacques Chantarel, et sa femme, Léone, à ladite Catherine, veuve de Pierre Dangles, d'un étage haut de maison, sur plancher, et de la servitude pour y entrer, contre trente-sept livres et demi.

f° 80, le 24 avril 1490, vente Gabriel Cellier, fils de feu Antoine, de Chaudeyrac, à Isabelle, fille d'Antoine Cellier, dudit lieu, sa sœur, d'une enclume en fer contre treize livres tournois et demi. Fait à Mende en présence de Bertrand Cruvelier, prêtre de Badaroux, et Antoine Vigan, clerc.

f° 81, le 21 septembre 1498, transaction entre Jean Rabier, fils de feu Guillaume, du Cros (Chanac), et Jean Valmale, son beau-frère, du Sabatier (Villard) qui sont en conflit sur l'administration que ledit Valmale a faite un certain temps de ses biens, recevant les fruits d'une borie et vendant une cave qu'il avait, à Chanac, à Jean Rastays, et une devèze sise au Cros à Guillaume Pancuers, aux prix mentionnés dans les contrats reçus par Jean Solier, notaire public, et qu'il demande de lui rendre. Au contraire, ledit Valmale dit qu'il a tenu la borie pendant trois ans et qu'il a payé plusieurs dettes à des crédateurs, et que les sommes reçues desdits Jean Rastays et Guillaume Pancuers ont servi à racheter trois émines de froment payées aux prêtres de Chanac sur les biens dudit Rabier. Ils conviennent que ledit Valmale sera tenu de payer à Rabier deux quintaux de laine serge, un carteyron de fromage, un demi-quintal de viande salée et douze livres tournois. Pour Rabier, Valmale payera ce qui est dû à Pierre du Bruelh, chaussetier de Chanac, à Pierre et Etienne Jaudon, de Nogarède, en déduction de la dot de sa mère, à Pierre Melhac, prêtre de Saint-Léger, aux chapelains de Chanac, à Pierre Guitard, en déduction d'une dot, à messire Jean et à Jacques du Bruel, de Chanac, à Jean Malian, à Vital (...), et à François du Bruel. Fait à Chanac, en la maison de Pierre du Bruelh, hôte, de Chanac, en présence d'Etienne et Jean du Bruel, prêtres, François de Bruel, Antoine Rocherousse, de Chanac, Jean Tropel et Jean de Recoules, notaires de Mende, Antoine Rabier, de Cros, Pierre Jaudrig, de Nogarède.

f° 84, le 23 septembre 1497, échanges de biens entre Pierre Vigan, fils de Berthon, de Saint-Léger-de-Peyre, et Guillaume Brun, dudit lieu. Pierre qui fera ratifier par son père donne une maison sise à Saint-Léger, et Brun donne une autre maison sise audit lieu et trente moutons or. Avec lods par Jacques Labotenie, prêtre et bailli des bénéficiaires de Mende, auxdits Brun et Vigan.

f° 87, lods le 16 décembre 1490 par Guillaume Privat et Pierre Conort, prêtres bénéficiaires et baillis des bénéficiaires de Mende, à Jean Destructis, bachelier en décret, pour l'acquisition d'une maison sise au pan d'Auriac, qui fut à Jean Portanier, selon acte de Durand Teissier, notaire.

f° 88, le 20 janvier 1496 (ns), contrat de mariage entre Jean Malaval, fils de Mathieu, de Lanuéjols, et Cécile, fille de feu André Malaval, du Lac (Brenoux). Puis Jacques Boysson, oncle maternel de la mariée lui donne en dot quatre-vingt livres tournois, une cote en tissu brunet, qui fut à Jeanne, mère de la mariée, une gonelle teinte de Marvejols, deux couvertures, deux linceuls et un capuchon en tissu brunet. La mariée sera tenue de donner quittance de tous les biens maternels à son dit oncle, et de tous les biens paternels à son cousin, Raymond Malaval. Puis Mathieu Malaval donne à son fils la moitié de ses biens, avec clauses de vie commune, de dotation des autres enfants, promesse par le père d'instituer le marié comme héritier universel. Fait à Mende, en la maison des moniales de Mercoire, en

présence de Jean Begon, prêtre de Lanuéjols, Jacques Tonel, apothicaire, Urbain Bon, Privat Liris, de Mende, Etienne Aldebert, Etienne Sirvens et Jean Reboul, de Bories.

f° 91v°, le 29 mai 1500, ratification par Béatrice, fille de Nicolas Michel, de la quittance des biens maternels donnée par son mari, Pierre Planchon, tailleur de Mende, au nom de ladite Béatrice, à Catherine, fille de feu Pierre Agulhon, de Montbrun (Quézac), contre une somme de douze livres tournois, par acte de Déodat Palet, notaire public, sur requête de Mathieu de Saint-Pierre, fils de Gérard, oncle de ladite Catherine.

f° 93, compromis entre Raymond Tranchaceps, de Chanteruéjols (Saint-Gervais), et Pierre Daurat, fils de Berthon, et Antoine Girald, héritiers dudit feu Berthon Daurat, dudit lieu. Sur ce que fut contracté mariage entre ledit Raymond Tranchaceps et Catherine, fille de Berthon Daurat, et que furent constitués en dot un chasal sis à Chanteruéjols et un ort sis au terroir de Crosilh, selon contrat reçu par feu Pierre Chapsier, notaire de Mende, et que lesdits époux ont édifié une maison sur le chasal.

f° 94v°, le 4 novembre 1497, quittance par Astruge, veuve d'Antoine Bernard, de Saint-Julien-du-Tournel, à maître Jean Bernard, notaire de Bagnols, tuteur d'André Bernard, son neveu, de Saint-Julien-du-Tournel, de cinquante-cinq livres tournois.

f° 96, le 24 décembre 1501, quittance dotale par Pierre Latgier, de Chanteruéjols, à Antoine Bigose le vieux, de Chanteruéjols, de dix-huit livres, sept sous et six deniers tournois, de la dot de sa femme, Marguerite, constituée par feu Guillaume Bigose.

f° 96v°, le 8 novembre 1498, vente par Jean Fabri, tisserand de Mende, mari d'Isabelle, à Pierre Bauzile, de Mende, de l'usufruit d'une maison sise au pan de Claustre.

f° 98, le 2 novembre 1498, quittance des biens familiaux par Etienne Despeysses, fils de Grégoire, originaire des Laubies, à présent de la ville de Jonquières, paroisse de Saint-Saturnin, diocèse de Lodève, à Guillaume Despeysses, clerc, son frère, des Laubies.

f° 100, le 13 avril 1499, cession en nouvelle emphytéose par les bénéficiaires de Mende à Pierre Vanel, fils de feu Pierre, du Vialaret (La Chaze), d'un pré.

f° 102, le 11 novembre 1497, vente par Guillaume Bachelar, dit Granna, de Saint-Léger-de-Peyre, à Etienne Pagès, prêtre dudit lieu, de la moitié d'une vigne indivise, contre six livres tournois.

f° 105, le 2 janvier 1498 (ns), contrat de mariage entre Etienne de Lafont, fils de Jean, des Fonts (Saint-Bauzile), et Hélix, fille de feu Jacques Rayron, de Changefèges (Balsièges). Le père de la mariée constitue en dot la moitié de ses biens immobiliers, avec clauses d'usufruit, de vie commune, obligation pour le futur d'apporter cent moutons or, de payer à la marier deux robes, de porter deux couvertures et deux linceuls.

f° 107, le 5 octobre 1495, quittance générale par Privat Borriac, de Barjac, comme père et administrateur de Jean, autre Jean et Antoine Borriac, ses enfants nés de feu Isabelle, sa femme, à Pierre Obrier, de Fangettes (Rieutort), de toute la dot de ladite Isabelle constituée par feu Pierre Obrier, père dudit Pierre, par contrat devant Vital Murat, défunt notaire. Fait à Mende, en présence de Jean Saltel, prêtre de Barjac, Jean de Nismes, notaire, et Jean Linhol, dit Bardel, de Mende.

f° 108, le 26 juillet 1498, quittance des biens familiaux par Jean Daurat, fils de feu Brthon, de Chanteruéjols, à Pierre Daurat, son frère, desdits lieux.

f° 110, le 8 décembre 1492, quittance dotale par Durand Fabri, de Pelouse (Rouvière), à Pierre Malachane, de Laubert (Allenc), son beau-frère, de douze livres tournois, une cote et une gonelle, de la dot de Catherine, sa femme, fille de feu Guillaume Arzalier, constituée par ledit Guillaume Arzalier et ledit Pierre Malachane. Fait à Mende, en présence d'Olivon Mercier, prêtre bénéficiaire de Mende, et Jacques Rampvier, de Badaroux. Suivie d'une autre quittance dotale par le même au même, le 30 décembre 1492, pour huit livres et quatre sous tournois, et deux couvertures.

f° 111v°, le 9 février 1501 (ns), vente par Pierre Pepin, fils de feu Guillaume, de Villeneuve (Saint-Gervais), à Jean Seguin, de Chastelnouvel, d'un pré et champ sis à Altayrac, terroir de Villevieille, contre neuf livres tournois.

f° 113v°, le 11 décembre 1489, revente de cens par Bertrand Garcin, barbier de Mende, comme procureur des pauvres de Mende, à Jean Petit, forgeron, fils de feu Jean, de Mende, avec licence de François Monbel, de maître Vital de Recoules, notaire, de Guillaume Bron, marchands, consuls de Mende, d'un setier de froment de cens, contre vingt livres tournois. Ce cens avait été vendu le 30 novembre 1439 par Pierre Mercier défunt, de Mende, à Jean Durand, bachelier ès lois, procureur de ladite charité, sur une maison sise au pan de Champnau qui appartient maintenant audit Jean Petit.

f° 115v°, le 19 mai 1497, quittances dotales par Guillaume Chaptal, tisserand de Mende, mari d'Astruge, fille et héritière de Pierre Borrelli et de Claude, défunts époux, à Etienne Bertin, fils de feu Etienne, pareur de draps de Mende, de huit livres tournois en déduction de la dot constituée par ledit feu Etienne Bertin auxdits Pierre et Claude, et de cinq livres tournois le 5 septembre 1499.

f° 117v°, le 12 janvier 1492 (ns), revente de cens à Isabelle, veuve de Pierre Crosat, fille et héritière d'Antoine Basset, et Pierre Bonicel, son fils, de Mende, par Jean Gérin, prêtre bénéficiaire de Mende et chapelain de la chapelle de Salvanhac, pour lui et pour Raymond Creci, Pierre Michel, et Bernard Pelegrin, prêtres et autres chapelains de ladite chapelle, d'un setier de froment de cens vendu le 6 juin 1450 par ledit Antoine Basset, tisserand de Mende, à Grégoire Got, Etienne de Mirmont, Jean Fabri et Raymond (x), prêtres et chapelains de ladite chapelle, contre dix écus or et deux moutons or. Fait à Mende, en la maison des acheteurs, en présence de noble Guillaume Valdin, fils de feu François, et Etienne Tondut, tailleur, de Mende.

f° 119v°, le 3 novembre 1495, promesse de revente à Jean Borrelli, fils de feu Jean, de Rochette Eralh (Chasseradès), par Pierre Novet, prêtre bénéficiaire de Mende, chapelain de la chapelle Saint-Jacques de Chasseradès, des cinq cartalières de seigle, mesure du lieu, de cens que ledit Borrelli vient de vendre.

f° 120v°, le 15 octobre 1496, transaction entre Hélix, veuve d'Antoine Cros, défunt marchand de Mende, et Jeanne Salaville, femme de Berthon Ros, apothicaire de Mende, à cause des biens qui furent à Jean Salaville, fils pupille de feu Jean Salaville, notaire, et de feu Jacinette, et à maître Antoine Boet, notaire, et Cénote, défunts époux. Fait à Mende, en la maison de noble Pons Jourdan, marchand, en présence de Pierre Hermentier, doyen de Quézac, Pons Poget, chanoine de Mende, Pierre Rossald le jeune, bénéficiaire de Mende, tous prêtres, et Vital Jourdan, procureur au parlement de Toulouse.

f° 123, le 28 février 1498, vente par Guillaume Achard, tisserand du Malzieu, pour lui et pour sa femme Béatrice Chabanetas, à Catherine, fille de feu Guillaume Chabanon, de Mende, originaire de Royrolys (Fontans), à présent de Mende, d'une maison qui fut à Vital Chabanetas, cordonnier de Mende, sise au pan de Champnau, contre trente-cinq livres tournois. Avec lods le 13 juillet 1501 par les bénéficiaires de Mende.

f° 126v°, le 12 novembre 1501, quittance par Durand Bonald, de Fangoses (Rieutort), à son gendre, Pierre Sochon, fils de feu Guillaume, dudit lieu, de soixante et onze livres, douze sous et six deniers tournois qu'il a apporté selon son contrat de mariage avec Catherine.

f° 127v°, le 19 septembre 1496, vente par Jean Tropel, notaire de Mende, à Jean Rampon, tailleur de Mende, de sa vigne sise au terroir de Chaldecoste, cotre quinze livres et quinze sous tournois.

f° 130v°, le 13 octobre 1500, contrat de mariage de François Recous, fils de feu Pierre, de Mende, et Charlotte, fille de maître Guillaume de Lafont, notaire de Mende. Le père de la mariée lui constitue en dot cent livres tournois, quatre robes dotales, deux couvertures et deux linceuls. Guillaume Servel, mûletier de Mende, beau-père du marié, et sa mère, Gabrielle, font donation au marié de tous leurs biens.

f° 134v°, le 6 novembre 1498, vente par Jean Boyer, fils de feu Jean, du Villard, à Pierre Rossald, prêtre, chapelain de la Chapelle Sainte-Marie, Saint-Jacques et Saint-Jean-Evangéliste du cimetière de Saint-Gervais, de dix sous tournois de cens sur ses biens, contre dix livres tournois.

f° 137, le 10 avril 1498, échange de biens entre Guillaume Bolat, pour lui et pour sa femme, Hélène, et Jacques Molton, des Laubies (Saint-Etienne-du-Valdonnez). Fait à Mende, en présence de Jean Chapelain, clerc, et François Hermentier, chorier de la cathédrale.

f° 140, le 26 janvier 1498 (ns), cession en nouvelle emphytéose par Vital Dumas et Antoine Atger, prêtres bénéficiaires de Mende, chapelains de la chapelle Sainte-Anne fondée en l'église de Mende, à Etienne Quintin, cardeur de Mende, d'une pièce de terre herme sise au terroir *del Jayan*.

f° 142, le 5 janvier 1497 (ns), contrat de mariage entre Jean Martin, fils de feu Vital, de Fraissinet-de-Lozère, et Claude, fille de feu Raymond Sirvens, des Bories (Saint-Gervais), autorisée par Pierre Sirvens, prêtre, et Etienne Sirvens. Ledit Etienne Sirvens, son frère, lui constitue en dot soixante-dix livres tournois, deux robes nuptiales, deux couvertures et deux linceuls. Puis ledit Pierre Sirvens, son oncle, lui donne cinq livres tournois. Fait à Mende, en la maison de Jean Nègre, fils d'Etienne, de Mende, en présence de Jean Martin, chanoine, Nicolas Théoderic, Jean Gerin, prêtres bénéficiaires de Mende, Claude Taurand, notaire, Jean Cobe, marchand, Vital Charles, tisserand, Pierre Yssartel, hôte, de Mende, Louis Masoyer, d'Alès, Claude Rouvière, de Rux (Bondons), et Jean Masoyer, de Finalettes (Fraissinet-de-Lozère).

f° 144v°, le 11 décembre 1491, quittance dotale par Jean Alari, pareur de draps de Mende, à Jean Privat, pareur de draps, et Antoine Sazi, mercier de Mende, de cinquante moutons or, deux couvertures et deux linceuls, pour la dot de sa femme, Guillaumette.

f° 145v°, le 1^{er} juillet 1494, location par Guillaume Richard, prêtre bénéficiaire de Mende, à Gilles Richard, son frère, de la totalité de la borie qu'il a à Villedieu, laquelle fut à feu Armand Richard, leur père défunt, pour cinq années continues, à raison de six livres tournois

par an, et quatre setiers de seigle mesure de Mende. Fait à Mende, en présence d'André Chapsier, prêtre bénéficiaire de Mende, et Guillaume Michel, clerc.

f° 147, le 22 février 1498 (ns), clause du testament de Pierre Basalgette, prêtre bénéficiaire de Mende et du collège de Tous les Saints, qui teste en étant infirme et qui constitue un legs en faveur de la communauté des prêtres de Mende. Il nomme héritier universel son frère, Arnald Basalgette, prêtre bénéficiaire de Mende et collégiate du collège de Tous les Saints. Fait à Mende, en présence de Pierre Rossald le jeune, Guillaume Privat, Antoine Filhol, Etienne Hébrard, et Jean Gerin, prêtres bénéficiaires de Mende.

f° 148, le 28 avril 1502, transaction entre le chapitre de Mende, d'une part, et Vital Brugier, fils de feu Vital, Jean Tondut, fils de feu Richard, Pierre Forestier, fils de feu Jean, Pierre Tondut, fils de feu Richard, Jean Tichit le vieux, fils de feu Jean, Guillaume Pagès, fils de feu Mathieu, tous des Pigières-Basses (Ribennes), d'autre part. L'accord porte sur la demande que le chapitre fait en vertu de la cession en nouvelle emphytéose consentie aux prédécesseurs des hommes des Pigières-Basses, devant Pierre Denis, défunt notaire public de Mende, le 7 des ides de novembre 1253, (7 novembre 1253) de dix-huit setiers de seigle, mesure du chapitre de Mende, dix sous pougeois, une livre de poivre, et pour chaque cabane un fromage, d'une part, et trois cartals de seigle mesure de Serverette, six deniers, une obole de Melgueil, qui furent vendus au chapitre par Pelletier de Saint-Gal, fils de Durand et Astruge, selon acte reçu par Bernard Ponhet, défunt notaire de Mende, en 1272. Le chapitre demande que les céréales soient portées dans le grenier du chapitre de Mende par les paysans. Au contraire, les paysans déclarent ne pas avoir à le faire.

f° 151v°, le 3 avril 1492, transaction entre Huguet Bestion, hôte de Mende, et son frère Jean Bestion, cordonnier, fils de feu Jean et Isabelle, sur le fait que Jean demande à son frère la moitié des biens de leur père qu'il dit être mort ab intestat. Au contraire, Huguet dit que leur père, lors du mariage de son frère, Jean, avec Françoise, fille de Pierre Aldebert, lui a donné une maison calquière et un ort, selon contrat de moi Vital Cortusson, notaire, ainsi qu'une certaine somme d'argent, contre quoi Jean a donné quittance des biens paternels, maternels et fraternels. Que de plus, leur père a fait testament et a institué Huguet comme héritier universel. Les deux frères transigent que pour sa légitime, Jean recevra soixante livres tournois de son frère.

f° 155, le 12 janvier 1497 (ns), fondation d'une messe quotidienne par maître Antoine Dumas, notaire de Mende, dans le cloître des frères mineurs de Mende, en présence de maître Antoine Brengier, gardien, Armand Martin, Antoine Batailhe, Privat Bel, Antoine Novet, maîtres en Saintes Ecritures, Antoine de Galières, Jean Gitbert, Jean Nutrit, Jean Rastays, Antoine Gay, Antoine Seguin, Pierre de Lafont, Nicolas Estrade, Etienne Jordan, dudit ordres. Dumas dit avoir une dévotion pour leur église saint François et il veut cette messe quotidienne pour la rédemption de ses péchés et forfaits. Il demande qu'elle soit célébrée dans la chapelle Saint-Bernard de l'église, en messe de mort, à l'heure où la grande messe est célébrée, et outre la messe il veut que soit faite la collecte. Pour cela il donne une maison dite *Bart Assana*, sise au pan de Champnau, charrière *del Golhago*, qu'il destine à la construction de la dite chapelle Saint-Bernard de leur couvent, et il donne aussi pour ladite chapelle douze setiers de seigle et froment, douze setiers de vin du Vivarais mesure de Mende, qu'il soldera ou fera solder quand la chapelle sera construite. Il fournit aussi toutes les pierres nécessaires à la construction de ladite chapelle, et pour la décoration de ladite chapelle il donne une chasuble de soie avec des dorures, munies de garnitures, un calice et sa patène d'argent, trois nappes, deux chandeliers en laitons et d'autres objets en étain.

f° 157, le 19 novembre 1489, quittances générales réciproques entre honorable et probe homme Guinet Monbel, fils et héritier de feu Pierre Monbel, bourgeois de Mende, et Jean Bestion, marchand de Mende.

f° 158, le 20 février 1496 (ns), quittance générale par Jean Bestion, cordonnier de Mende, à son frère, Huguet Bestion, fils et héritier de feu Jean, de Mende.

f° 159, le 20 janvier 1492 (ns), revente par Jean Robin, prêtre, chapelain de la chapelle dels Folcs, à Guillaume Destructis et Françoise, sa femme, de sept sous tournois de cens sur leur maison qui fut à Martin Vayssote, sise au pan d'Auriac, contre sept livres tournois.

f° 161v°, le 31 janvier 1489 (ns), lods par Laurent Robin, prêtre bénéficiaire de Mende, procureur de Jean Robin, prêtre, chapelain de la chapelle des Folcs, à Jean Destructis, bachelier en décret de Mende, pour l'acquisition d'une chambre sise au pan d'Auriac qu'il a faite de Pierre Vinhol, pareur de draps.

f° 162v°, le 16 mars 1498 (ns), vente par Antoine Filhol et Jacques Labetenia, prêtres bénéficiaires de Mende, baillis des bénéficiaires, héritiers avec bénéfice d'inventaire de feu Astorg Bauzile, prêtre bénéficiaire de Mende, avec le conseil de noble Jean de Grandmont, Guidon de la Panouze, Imbert Alamand, chanoines de Mende, Jean de Beaucaire, hebdomadier, Pierre Rossald le jeune, Guillaume Richard, Jean Robin, Antoine Valdin, Vital Dumas et Arnald Basalgette, prêtres bénéficiaires, à Jean Destructis, bachelier dans les deux droits, prêtre bénéficiaire de Mende, d'une maison de haut en bas qui fut audit Astorg Bauzile, sise au pan de Claustre, contre deux cents livres tournois. Fait à Mende, en présence de Guillaume Alchier, prêtre, Guillaume Alchier, son cousin, du Mas (Saint-Laurent-de-Muret), et Pierre Albaric, de Mende.

f° 165v°, le 22 septembre 1500, revente de cens nus audit Jean Destructis, de soixante sous de cens nus, valant soixante livres tournois, qu'il avait vendu aux bénéficiaires de la cathédrale le 25 août 1498.

f° 168, le 17 octobre 1498, vente par Jacques Peytavin, de la cité de Mende, à François Versapuech, prêtre bénéficiaire de Mende, d'un ort sis au terroir de la Vabre, contre douze livres tournois. Fait à Mende, en présence de Jean Chalmond, pelletier, Etienne Malachane, prêtre bénéficiaire de Mende, et Jean Chapelain, clerc d'Ispagnac.

f° 170v°, le 3 mai 1495, prise de possession de la chapelle Saint-Véran de Barjac, par Bartholomé *Caputagii*, prêtre et prieur de ladite chapelle, devant Jean Saltel, prêtre de la dite paroisse, en vertu de lettres patentes de l'évêque de Mende. Avec copie de ces lettres de collation délivrées par Jean de Roquette, chanoine des églises de Mende et d'Agen, prieur et recteur de Sainte-Marie d'*Alte Fagea*, vicaire au temporel et spirituel de l'évêque de Mende, en faveur de Bartholomé *Capdaviel*, de ladite chapelle résignée entre les mains dudit vicaire par Guillaume Garsin, prêtre bénéficiaire de Mende, procureur de Jean de Jonquières, prêtre de ladite chapelle et dernier possesseur [selon procuration reçue par Jean Pascal, notaire royal de Nîmes, le 12 mars 1495 (ns)].

f° 171v°, le 11 novembre 1490, vente de cens nus par Privat Donarel, fils de feu Bartholomé, et Jean Hébrard, fils de feu Jean, d'Altayrac, à Etienne Bertin, bachelier en décret, recteur de Saint-Gervais, de quinze sous tournois de cens à quinze livres tournois.

f° 174, le 3 juin 1499, quittance dotale par Bertrand Chaptal, tisserand de Mende, à Jacques Diet, fils de feu Gitbert, de Saint-Julien-du-Tournel, de trente livres tournois, des vestes

nuptiales, de deux couvertures et un linceul en déduction de la dot d'Isabelle, leur femme et sœur.

f° 175, le 3 juillet 1500, vente par Begon Viellecases, cordonnier de Toulouse, mari d'Arnalde, fille de feu Antoine Roman, et Jeanne, sœur de ladite Arnalde, de Mende, à Arnald Basalgette, prêtre bénéficiaire de Mende, d'une faisse d'ort sise terroir de Dolvières, contre treize livres tournois.

f° 177v°, le 6 avril 1488, clause de testament de Catherine, veuve de Vital Reversac, en faveur de sa nièce, Béatrice, fille de feu Etienne Reversat, de Mende. Elle avait institué héritier universel son neveu, Etienne Reversat.

f° 178v°, le 21 octobre 1495, quittance générale par Jean Labroa, fustier de la ville de Bagnols (diocèse d'Uzès), comme procureur d'Astruge, sa femme, fille de feu Guillaume Robert, de Mende, selon procuration du 24 octobre 1492, à Jacques Vayron, de Changefèges (Balsièges), fils de feu Pierre, de toute la dot constituée naguère audit Guillaume Robert avec feue Béatrice, sa femme, fille dudit feu Pierre Vayron.

f° 179v°, le 2 août 1501, donation par noble Ymbert Alamand, chanoine de Mende, à noble Jacques Alamand, fils et héritier de feu noble Raymond Alamand, d'Anduze, son neveu, absent, de tous ses droits familiaux.

f° 181, le 24 août 1501, quittance par Jean Masenc, fils de Jacques, de Boschet (Rieutort), à Etienne Avinon, dudit lieu, de douze livres, six sous et six deniers tournois, pour la location de sa borie.

f° 182, le 19 mai 1498, vente par Jean Montet, fils d'Etienne, et Pierre Fage, fils de Jean, des Ayguières (Chanac), qui feront ratifier par Guizette, femme dudit Pierre Fage, à Vital Bonicel, de Félisson (Saint-Bauzile), d'un champ qu'ils ont aux Ayguières, terroir de Combettes, contre vingt-sept moutons or.

f° 184, le 28 février 1498 (ns), vente au même Pierre Bonicel, par Hélix, femme de Pierre Sarron, de Nogarède (Chanac), d'un champ qu'elle a à la Nogarède, confronté aux terres de Vital Bonicel, contre dix-neuf livres tournois.

f° 186, le 5 juillet 1496, vente par Isabelle, fille de Bompar Restaurat, veuve de Jean Bertrand, de Saint-Léger-de-Peyre, à Pierre Melhac, prêtre et curé dudit lieu, d'une terre sise audit lieu, confrontée aux maisons d'Etienne Hugonet, contre vingt-sept sous et six deniers tournois. Avec lods par les bénéficiaires de Mende. Fait à Saint-Léger, en présence de Guillaume Muret le vieux, et Etienne Vigan, dit Pompét, dudit lieu.

f° 188, le 6 mars 1501 (ns), échange de biens entre Jean Malgoyses et Etienne Ozial, de Chabrit (Saint-Gervais), avec ratification par Pierre Ozial, fils de feu Jean, et quittance.

f° 191v°, le 9 septembre 1495, pacte entre Nicolas Vanel, fils de feu Pierre, borsier, et Antoine Chapelain, serrurier, de Mende, sur le fait que contrat fut passé entre lesdits Nicolas Vanel, fils de feu Pierre, borsier de Mende, d'une part, et Antoine Chapelain, serrurier de Mende, prévoyant que ledit Antoine donnerait audit Nicolas, sa fille, Jeanne, en mariage, et lui constituerait en dot deux cents moutons or, deux cotes, une gonelle, deux couvertures et deux linceuls, à solder quinze livres, les robes et lit, le jour du mariage, puis trois livres par an.

f° 192, le 26 mai 1497, contrat de mariage entre Etienne Macari, fustier de Mende, et Françoise, fille d'Etienne Pigères, tisserand de Mende. Le père de la mariée lui constitue en dot soixante-cinq livres tournois, deux robes, deux couvertures et deux linceuls. Fait à Mende, en présence d'Etienne Bertin, recteur de Saint-Gervais, Jean Gerin, curé de Saint-Amans, Mathieu Astruc, bénéficiers de Mende, Etienne *Fenialis*, prêtres, Etienne Romey, apothicaire, Guillaume Palieyres, Jean Chavalier le jeune, Antoine Romey, boucher, Jean Dumas, Jean Vital, serrurier, de Mende.

f° 194v°, le 10 mars 1496 (ns), location par Guillaume Richard, prêtre bénéficiers de Mende, à Jean Auserand, marchand de Saugues, absent, mais Jean Auserand, prêtre, prieur de Saint-Denis, son fils, présent, des fruits de la borie qui fut au défunt père de Guillaume, au lieu de Villedieu, pour trois ans à compter de l'Annonciation de la Vierge, pour six livres par an, soit dix-huit livres en tout (l'acte est incomplet).

f° 196, le 27 décembre 1499, vente par Jacques Chasals, carrier de Mende, à Jean Chapon, dit Negret, marchand de Mende, d'une maison sise au pan d'Aiguespasses, charrière *dels Finets*, contre cent livres tournois. Avec lods, le 11 janvier 1500 (ns), par les bénéficiers de Mende.

f° 199, le 2 décembre 1487, donation par révérend père Guidon de la Panouze, protonotaire apostolique, chanoine de Mende, à Claude Reboul, prêtre bénéficiers de Mende, d'une faisse d'ort sise entre le portail supérieur et le portail d'Angiran.

f° 200v°, le 15 juillet 1502, quittance par Jean Brajon, blanchisseur de Mende, fils et héritier universel de feu Pierre, à Jean Hugonet, pareur de draps de Mende, de trente-trois livres tournois dues pour la vente d'un ort. Avec ratification par Pierre Vacheri, notaire de Mende, curateur dudit Jean Brajon.

f° 202, le 17 septembre 1497, vente par Vital Dumas, prêtre bénéficiers de Mende, chapelain de la chapelle autrefois fondée par feu Raymond Dumas et les héritiers universels de feu Antoine Dumas, prêtre et chapelain de ladite chapelle, son frère, à Pierre Dumas, fils de Guillaume, de Mollet (Rieutort), d'un pré qui fut autrefois à Pierre Rocher, dudit Molhet, contre dix-neuf livres tournois.

f° 204, le 27 septembre 1493, donation par Mondette, veuve de maître Guillaume Paulhac, notaire de Mende, à Béatrice Paulhac, sa fille, femme de Jean Malassanhon, tisserand de Mende, et avec l'accord de Jean Paulhac, son fils, frère de l'ordre de Sainte-Marie du Montcarmel, de la moitié de ses biens, avec clause de vie commune.

f° 206, le 19 avril 1489, testament de Guillaume Fournier, tisserand de Mende, qui adresse des legs à Pierre Fournier, Marguerite, femme de Jean Daude, et Françoise Fournier, femme de Berthon de Lafont, de Mende, ses enfants, et qui nomme héritier universel son autre fils, Girald Fournier. Il nomme exécuteurs testamentaires Jacques de Rampon, prêtre, Jean Daude et Berthon de Lafont, ses gendres. Fait à Mende, en la maison du testateur, en présence de Vital Vanel, Jean Vital, carriers, Vital Tranchaceps, dit Galhard, Guillaume Pontier, Raymond Fournier, Antoine Salces et Antoine Rigald, de Mende.

f° 208, le 3 novembre 1491, revente de cens à Mathieu Jauffred, clerc, fils de feu Privat, de Chanaleilles, et héritier de feu Mathieu Jausion, par noble Antoine Valdin, prêtre de Mende, chapelain de la chapelle fondée par feu Jean Gratuse, prêtre, en qualité de chapelain et avec licence de noble Guillaume Valdin, fils de feu François, de Mende, lequel est patron de ladite chapelle, des cens qui ont été vendus le 28 décembre 1420, par Jean Delcros, prêtre, curé de Chanaleilles, et Mathieu Jausion, dudit lieu, à Jean Brunelh, clerc de Thoras, et Pierre Albi, de

Vazeilles (Thoras), exécuteurs testamentaires de Jean Gratas, prêtre de Thoras, au nom de la chapelle fondée par ledit défunt, de quatorze sous tournois de cens nus, contre quatorze livres, devant Pierre Montanhac, notaire public.

f° 211, le 9 mars 1493 (ns), donation universelle par Jeanne, veuve de Guillaume Bonicel, de Félixson (Saint-Bauzile), à son fils Pierre Bonicel, dudit lieu.

f° 212v°, le 6 avril 1499, vente par Jean Montet, fils d'Etienne, des Aiguières (Chanac), à Privat Bonicel, de Félixson (Saint-Bauzile), de la moitié d'un pastoral indivis avec Vital Vincent, des Aiguières, contre vingt-deux livres tournois.

f° 214v°, le 26 janvier 1499 (ns), vente par Jacques Pons, prêtre bénéficiaire de Mende, bailli desdits bénéficiaires qui sont héritiers par bénéfice d'inventaire de feu Pierre Conort, défunt prêtre bénéficiaire de Mende, avec licence de Jean de Grandmont, Guidon de la Panouze, Guillaume de Grandmont, chanoines, Nicolas Théoderic, Gérald Traversier, André Chapsier, Pierre Rossald le jeune, Jean Rotgier, Etienne Bodet, Antoine Filhol et Arnald Basalgette, prêtres bénéficiaires et conseillers de la communauté, à Etienne de Lasfont, cleric de Las Fonts (Saint-Bauzile), d'une maison de haut en bas qui fut audit Pierre Conort, avec le coût du legs fait par le défunt à Catherine Bonet, sa servante, d'avoir la maison pendant sa vie durant, laquelle maison est au pan d'Auriac, contre cent quatre-vingts livres tournois. Suivi du lods, le même jour, par Jean Chabrit, prêtre bénéficiaire et cellérier desdits bénéficiaires.

f° 217v°, le 27 septembre 1490, vente par Pierre Bonald, fils de feu Pierre, de la Bastide (Estables), et Jacques Tondut, fils de feu Privat, de Borie (Saint-Amans), à Pierre Baret, prêtre, chapelain de la chapelle autrefois fondée par feu maître Raymond Monbel, et avec le conseil de noble François Monbel, fils dudit feu Raymond Monbel, comme patron de ladite chapelle, de deux setiers de seigle mesure de Mende, de cens, contre trente livres tournois.

f° 220, le 25 mai 1490, vente par Etienne Massadaur, de Chalmette (Saint-Gervais), comme père et administrateur de ses filles Isabelle et Privade, à Jean Massadaur, fils d'Antoine, dudit lieu, d'une partie d'un curtil, contre trente-trois sous tournois et neuf deniers. Avec lods par Guillaume Fromental, Louis de Cougoussac et Vital Martin, prêtres bénéficiaires de Mende et du collège de Saint Privat de La Roche.

f° 222v°, le 24 février 1495 (ns), vente par Etienne Massadaur et Pierre Dumas, de Chalmette (Saint-Privat), audit Jean Massadaur, d'une partie de Coderc, contre deux livres tournois. Avec lods par les prêtres du collège Saint-Privat de la Roche.

f° 225v°, le 28 avril 1498, autre vente au même Jean Massadaur, par lesdits Etienne Massadaur et Pierre Dumas, d'une pièce de terre contre dix sous tournois.

f° 226, le 14 avril 1489, quittance générale par Bernard Melsac, fils et héritier universel de feu Etienne Melzac, audit Jean Massadaur, fils de feu Antoine, de Chalmette, absent, sa femme Antonie présente.

f° 227, le 17 juin 1491, ratification par Isabelle Massadaur, de la vente faite par son père, Etienne Massadaur, de Chalmette, audit Jean Massadaur.

f° 228v°, le 19 septembre 1491, vente par Pierre Gordon pareur de draps de Mende, à Isabelle, fille d'Aldebert Brunel, de Mende, d'une maison de haut en bas au pan d'Aiguespasses, contre soixante-quatre livres tournois. Avec lods le 21 septembre par les bénéficiaires de Mende.

f° 231v°, le 22 janvier 1499 (ns), contrat de mariage entre Bernard Balmaguié, fils de Guillaume, de Lueysse (Laval), et Hélix, fille de feu Jean Brajon, de Changefèges (Balsièges). Puis Pierre et Pierre Brajon, père et fils, oncle et cousin de la mariée, lui constituent en dot soixante livres tournois, deux robes, deux couvertures et deux linceuls, et trois brebis. Fait à Balsièges, en la maison de Pierre Liris, marchand de Mende, en présence de Guigon Vayssin, cellérier du château de Balsièges, Jean Chambres, prêtre de Balsièges, Jean Laurent, Bertrand Gosse et Vital Bonicel, de Balsièges.

f° 233, le 15 juin 1496, quittance par Jean Porte, de Rochebelot (Rieutort), à Jean Obrier, dudit lieu, de vingt et un mouton d'or.

f° 234, le 24 juillet 1501, affrèment entre Pierre et Jean Colier, frères, de Badaroux.

f° 235v°, le 24 juillet 1501, contrat de mariage entre Pierre Colier, fils de Jean, de Badaroux, et Jeanne, fille de feu Jean Crosat, de Colagnes-Hautes (Rieutort). Etienne Crosat, frère de la mariée, lui constitue en dot quarante livres tournois, deux robes, deux couvertures et deux linceuls. Suivi le même jour d'une donation entre vifs par Hélix, veuve de Jean Colier, de Badaroux, à présent de Pelgeires, à ses deux fils, Jean et Pierre Colier, qui sont affrérés.

f° 240, le 29 mai 1501, vente par Jean Rossillon le jeune, de Nant, diocèse de Vabres, comme mari de Catherine, à Guillaume et Pierre Peytavin, de Crosset (Saint-Gervais), frères, d'un pré sis à Rieucros, confronté au champ de Bernard Bodet en deux parts, au verger des acheteurs, et au grenier de l'héritier d'Etienne Ferrier. Il leur vend aussi un verger sis audit lieu, confronté au verger des acheteurs, au bien de Jacques Bestion, le tout contre deux livres, dix-sept sous et six deniers tournois. Fait à Mende, en présence de Pierre Bulhit, Pierre Vinhol, tisserand, et Pierre Boysson, cardeur, de Mende.

f° 243, le 5 février 1501 (ns), revente de cens par Jean de Boda, prêtre et chapelain de la chapelle du Saint-Sépulcre fondée dans le grand autel de l'église de Saint-Gervais, autorisé par Etienne Bertin, recteur de ladite église, qui a l'institution de ladite chapelle, à Jacques Chasal, carrier de Mende, tenancier de la maison qui fut à Pierre de Boda, sise au pan de Champnau, confrontée à la maison de Guillaume Runel, à la maison des hoirs de Guillaume Vayssote et Jean Destructis, à la maison de Raymond Rovièrre, à la maison de Jacques Peytavin, et à la charrière qui va du portail d'Angiran vers la place publique, sur laquelle le chapelain perçoit quatre setiers de seigle, mesure de Mende, de cens, qu'il lui revend contre soixante livres tournois.

f° 246, le 6 février 1501 (ns), quittance des biens familiaux par Pierre Pipin le jeune, fils de feu Guillaume, de Faugière (Rieutort), à son frère, autre Pierre Pipin, héritier de leur père. Avec quittance par ledit Pierre le jeune à son dit frère.

f° 248v°, le 15 février 1501 (ns), quittance dotale par Pierre Merle, de Mende, à Antoine Javols, forgeron, son beau-père, et à Raymond Archier, forgeron de Mende, de dix livres tournois, des robes et lit dotaux, d'une enclume de fer, avec des marteaux de fer, décrits dans son contrat de mariage avec Catherine, sa femme, fille dudit Antoine. Suivie de la quittance des biens familiaux par ladite Catherine audit Antoine.

f° 251, le 5 novembre 1500, quittance par Michel Tiern, de Clermont, aux époux Isabelle et Pierre Meyssonier, et Mondette et Pierre Pontier, de Mende, de trente-deux livres tournois. Fait à Mende, en présence de Jean Jutglars, Antoine Pontier, bénéficiers de Mende, Jacques de Lafont, tous prêtres, et Etienne Trocellier, de Mende.

f° 251v°, le 2 janvier 1501 (ns), quittance par Bertrand Pastorel, tisserand de Mende, à Pierre et Jean Brunel, père et fils, de Changefèges (Balsièges), de dix-huit livres tournois et un mouton de laine, qu'ils lui doivent selon un accord qu'ils ont passé devant Jean Torrent, notaire, à propos des droits que Bertrand peut demander sur les biens d'Alaycette, femme de Bartholomé Pastorel, son aïeule.

f° 252v°, le 20 novembre 1501, quittance des biens familiaux par Simon Masso, fils de feu Jean, originaire de Villedieu (Saint-Denis), à présent de Servières, à Laurent Masso, de Villedieu.

f° 253v°, le 1^{er} décembre 1501, vente par Jacques Boysson, fils de feu Jean, des Bories-Hautes (Badaroux), à Falquette, femme de Guillaume Prin, tisserand de Mende, d'une maison indivise avec ladite Falquette, sise au pan d'Auriac, contre dix-neuf livres, cinq sous tournois. Fait à Mende, en la maison canoniale d'Hélie de Châteaneuf, chanoine de Mende.

f° 256, le 17 janvier 1502 (ns), affrètement entre Etienne Oziol, fils de feu Pierre, et Pierre Oziol, fils de feu Jean, oncle et neveu, de Chabrit (Saint-Gervais).

f° 258v°, le 31 décembre 1501, cession en nouvelle emphytéose par Claude Strade, prieur, Jean Catrebar, Jacques *Labotenia*, Arnald Basalgette, Etienne Malchane, Antoine Valdin, Pierre de Lafont, Jean Velayt et Bérenger de Saint-Juéry, prêtres bénéficiaires de Mende et du collège de Tous les Saints, à Jean Cordesses, tisserand de Mende, d'un champ sis terroir de Bragoal, contenant deux sestérées, et qui fut autrefois à Jean Balmas, dans lequel champ se trouve un chasal en pierre détruit à moitié, et aussi une grande paroi. Ce champ est entouré de murs en pierre. Il est confronté aux terres vacantes dudit collège qui furent à François Bodet, chaussetier, aux terres vacantes du collège qui furent à Etienne Bodet, et au chemin qui va du pré des hoirs d'Antoine Ferrier, défunt chanoine de Mende, vers le mas anciennement nommé de Bragralh.

f° 262, le 14 septembre 1496, quittance des biens familiaux par Jean Vital, fils et héritier de Bertrand Vital, de Mende, à Guillaume Vital, fils de feu Vital Vital, de Chastelnouvel.

f° 262v°, le 14 septembre 1497, contrat de mariage entre Bertrand Amorel, de Mende, et Catherine, fille de Guillaume Robert, des Violes (Cubières). Le père de la mariée constitue en dot quarante livres tournois, deux robes, deux couvertures et deux linceuls. Fait à Mende, au faubourg, dans l'église Saint-Gervais, devant l'autel, en présence d'Etienne Bertin, recteur du lieu, Guillaume Orhac, prêtres, Jean Dumas, Jean de Saint-Pierre, et Etienne Petit, barbier, de Mende.

f° 265, le 30 octobre 1497, testament de Durand Tiern, brassier de Mende, qui adresse des legs à Pierre et Florette Tiern, ses enfants, et qui nomme héritière universelle Falquette, son autre fille.

f° 267, le 21 avril 1495, vente par Raymond et Guillaume Brolhet, père et fils, de Lanuéjols, au collège de Tous les Saints, d'un setier de froment de cens en mesure de Mende, contre quinze livres tournois.

f° 270, le 22 août 1495, vente par Durand Bonald, fils de feu Jean, de Fangouses (Rieutort), à Etienne Vayssote et Guillaume Garin, prêtres bénéficiaires de Mende, chapelains de la chapelle Sainte-Marie de Nire, de trois setiers et un cartal de seigle mesure de Mende de cens contre quarante-huit livres et quinze sous tournois.

f° 274, le 21 octobre 1495, contrat de mariage entre Jean Hébrard, fils de feu Pierre, de Félisson (Saint-Bauzile), et Raymonde, fille de Pierre Faet, de Muret (Chanac). La mariée se constitue une dot universelle. Puis Guillaume Muret, frère de la mariée, constitue en dot à la future, pour ses droits sur la moitié de la borie qui fut à leur défunte mère, Astruge, vingt-sept livres tournois, deux sous et six deniers. Fait à Mende, en la maison de Pierre Gordon, pareur de draps de Mende, en présence dudit Gordon, de Raymond Gordon, son fils, de Mende, Pierre Bonicel, de Félisson, et Jean Pagès, del Sec (Chanac).

f° 278, le 20 janvier 1496 (ns), quittance des biens familiaux par Cécilia, fille de feu André Malaval, de Lac (Brenoux), future femme de Jean Malaval, de Lanuéjols, à Jacques Buisson, son oncle, des Bories-Hautes (Badaroux).

f° 278v°, le 23 janvier 1496 (ns), quittance des biens familiaux par Antonie, fille de feu Pierre Pons, de Pelouse, future femme de Jean Dulac, de Mende, à son frère, Antoine Pons, de Pelouse (La Rouvière).

f° 280, le 9 février 1496 (ns), quittance dotale par Mathieu et Jean Malaval, père et fils, de Lanuéjols, à Jacques Boysson, des Bories-Hautes (Badaroux).

f° 281v°, le 10 (mois illisible sur numérisation) 1405 (sic ; sans doute erreur de date, il convient probablement de lire 1495), vente par Guillaume Palhieyres, hôte, et Christine, sa femme, à Jean Cobe, marchand de Mende, de la moitié d'un ort sis à Mende, confrontée à la moitié dudit ort que l'acheteur a acquise de l'héritier de Bartholomé Abolenc, au prix de trente-deux livres tournois. Fait à Mende en présence de Pierre Basalgette, prêtre bénéficiaire de Mende, Jean Molton, hôte, Bernard Robert, Jacques Chauce et Gilles Galieyres, de Mende.

f° 284v°, le 6 avril 1496, transaction entre François Sarrazin, comme curé de Born, et Gérard Borrillon, dudit lieu.

f° 286v°, le 7 avril 1496, vente par Guillaume Pupin, fils de feu Jean, de Villeneuve (Saint-Gervais), à Guillaume Cros, fils de Guillaume, cardeur de Mende, d'un petit ort sis au terroir de Chaldecoste, contre quatre livres et dix sous tournois.

f° 289v°, le 3 mai 1496, vente par Jean Alègre, tisserand, et sa femme, Jeanne, fille et héritière de Jean Ozilhon, de Mende, à Raymond Ozilhon, tisserand de Mende, d'un champ sis au terroir de Chaldecoste, contre six livres et quinze sous tournois. Avec lods le 17 juin par Claude Fabri, prêtre bénéficiaire de Mende, chapelain de la chapelle Saint-Etienne fondée en la cathédrale.

f° 293v°, le 6 mai 1496, vente par Valence, veuve de Jean Chastanhier, défunt tailleur de Mende, à Jean Bigose, tailleur de Mende, d'un ouvroir sis au pan de Champnau, contre trente-trois livres tournois (Valence a besoin de fonds pour payer trente-six livres tournois à son gendre, Guillaume Cordesse, meunier de Mende, selon une transaction passée devant Simon Chabrit, notaire).

f° 296v°, le 15 juin 1496, vente par Jean Obrier, de Rochebelot (Rieutort), à Jean Porte, dudit lieu, d'un champ sis au terroir des Faux, contre quinze livres tournois.

f° 299v°, le 21 juin 1496, vente par Jacques Chambon, receveur des deniers royaux pour tout le Gévaudan, à Jean Serre, marchand de Mende, d'un ort sis à Mende, qu'il a acquis de

François Vaysote, contre quatre-vingt-deux livres tournois et demie. Avec lods par les bénéficiers de Mende.

f° 303, le 12 mars 1498 (ns), cession en nouvelle emphytéose par les prêtres du collège de Bonconseil, à Antoine Chapelain, serrurier de Mende, d'un ort sis au terroir de Segalen.

f° 306v°, le 1^{er} novembre 1497, quittance par Jean Sabatier, fils de feu Bernard, de Laubies (Saint-Etienne-du-Valdonnez), à Hélène, femme de Guillaume Bolat, de Laubies, sa sœur, de quatre-vingt livres tournois. Suivie d'une quittance de ladite Hélène à son mari.

f° 309, le 23 septembre 1497, quittance dotale par Etienne Pelissier, fils de feu Antoine, mari d'Ayglie, de Rieussac (Sainte-Enimie), à Déodat et Bartholomé de Scure, père et fils, de Saint-Georges-de-Lévéjac, pour vingt-deux livres tournois, deux robes, deux couvertures, deux linceuls et deux brebis, en déduction de la dot constituée à Ayglie par ledit Déodat et par Béatrice, sa femme.

f° 310, le 4 février 1494 (ns), quittance générale par Jean Melhac, cordonnier, fils et héritier de Guillaume Melhac et Marguerite, défunts époux de Mende, aux héritiers de feu Antoine Cobe, de Badaroux, fils et héritier de feu Jean Cobe, de Badaroux.

f° 311v°, le 12 mai 1502, vente par Pierre Boysson, de Badaroux, à Jeanne, fille de feu Antoine Cobe, femme de Jacques Durand, de Badaroux, d'un petit pré contre cinq livres et cinq sous tournois.

f° 313v°, le 14 mai 1502, vente par Vincent Tardin, et Colombe, sa femme, de Rochebelot (Rieutort), à Pierre Pagès, de Brugières (Rieutort), d'un champ, contre cinq moutons or. Avec lods par les bénéficiers de Mende.

f° 318, le 19 février 1502 (ns), cession en nouvelle emphytéose par les bénéficiers de Mende à Jean Caylar, fils de feu Astruc, de Saint-Léger-de-Peyre, d'un chasal qui fut autrefois un ort et après un four, sis audit lieu de Saint-Léger, confronté aux rives de la Coulagne, au chemin qui va à la fontaine dudit lieu, et à un *bartas* d'Etienne Vigan, dit Pompét. Fait à Mende, en présence d'Antoine Muret, fils de Guillaume, de Saint-Léger-de-Peyre, Jean Chabert et Raymond Roveret.

f° 321, le 8 mars 1502 (ns), cession en nouvelle emphytéose par les bénéficiers de Mende à Privat Thome, de Bramonas (Barjac), d'un chasal sis à Bramonas, terroir des Ferros, confronté au chasal de Pierre Bergonhe, d'une faisse sise au terroir del Adrech, d'un champ au terroir de Montlong, confrontés aux terres de Pierre Bergogne, d'une autre pièce de terre au terroir dels Ferros. Fait à Mende, en présence de Raymond Vanel, borsier, fils de Pierre, et Antoine d'Auteroche, de Mende.

f° 324v°, le 3 mai 1502, vente de cens par Jean Brajon, fils de feu Antoine, de Nogaret (Badaroux), à Jean Ryvet, prêtre et procureur des prêtres de Badaroux, de quatre sous tournois de cens, contre quatre livres tournois.

f° 328v°, le 4 mai 1502, vente par Guillaume Ebrard et sa femme, Jeanne, d'Altayrac (Saint-Gervais), à Jean Donarel, fils de feu Barthélémy, dudit lieu, d'un champ contre trois moutons or et cinq gros d'argent. Avec lods par les prêtres du collège de Tous les Saints.

332v°, le 23 mai 1502, vente de cens par Pierre Boysson, fils de Jean, de Badaroux, à Jean Ozial, prêtre et procureur des prêtres de Badaroux, de trois sous et six deniers de cens, contre trois livres et dix sous tournois.

f° 336v°, le 9 mars 1502 (ns), cession en nouvelle emphytéose par les prêtres du collège Bonconseil à Antoine Chapelain, serrurier de Mende, d'un ort sis au terroir de Segalen.

f° 339v°, le 10 mai 1502, quittance générale par Cécile, veuve de Jean Alo, fille de feu Jean Constans, de Chabannes (Javols), à Bartholomé Constans, son frère, de Saint-Martin-du-Born.

f° 341, le 22 février 1501 (ns), quittance dotale par Guillaume Albi, de Chanteruéjols (Saint-Gervais), à Jacques Porte, dudit lieu, de douze livres tournois, deux linceuls, une couverture et deux robes, de la dot de sa femme, Catherine.

f° 342, le 16 septembre 1501, contrat de mariage entre Antoine Javols, forgeron de Mende, et Genciane, fille de feu Durand Michel, veuve de Jean Meyssonier, de Mende. La mariée se constitue la dot autrefois à elle constituée par ses frères, Eustache et Jean Michel, devant Gilbert Spinasse, notaire public. Puis Jean Michel, frère de la mariée, de La Canourgue, lui constitue en augment de dot vingt livres tournois.

f° 344v°-345, pas numérisés.

f° 345v°, fin de quittance à Antoine Pons, de Pelouze (la Rouvière), pour vingt livres tournois dues selon une transaction entre Etienne Pons, d'une part, et Pierre Pons, père dudit Antoine, devant Jean Traversier, notaire public.

f° 346v°, le 22 septembre 1501, revente de cens nus par Michel André, fils de Pierre, de Saint-Jean du Bleyard, patron de la chapelle fondée en ladite église, en l'honneur de Saint-Antoine, par feu Michel André, défunt prieur de ladite église, à Martin Baldit, de Saint-Jean du Bleyard, de quinze quartes de seigle de cens, contre vingt-cinq livres tournois, que ledit Martin avait précédemment vendu à Antoine André, prêtre et prieur de Saint-Jean du Bleyard, comme chapelain de ladite chapelle, et audit Michel André, comme patron de ladite chapelle.

f° 349v°, le 12 novembre 1501, échange de biens entre Jean Sochon, fils de feu Jean, de Ponges (Rieutort), et Pierre Bonald, dudit lieu.

f° 353, le 17 janvier 1502 (ns), quittance dotale à Antoine Pons, fils de feu Pierre, de Pelouze (la Rouvière), par Pierre Pascal, de Mende, et François Brun, de Gerbald (Saint-Bauzile), de cinq livres, deux sous et six deniers tournois, pour les dots constituées à Durand Pascal avec Mondette, par Jacques Pons, aïeul d'Antoine.

f° 354v°, le 7 février 1502 (ns), vente de cens par Jean et Raymond Hébrard, père et fils, chapeliers de Mende, aux prêtres du collège Saint-Privat de la Roche, de six sous tournois de cens contre six livres tournois.

f° 357v°-358, non numérisés.

f° 358v°, fin du contrat de mariage d'Antoine Bigose, de Chanteruéjols (Saint-Gervais), et d'Isabelle de la Vigne, fille de feu Jean de la Vigne, de Clujon (Grèzes). La mariée est dotée par ses frères, Jean et Astorg de la Vigne, de cinquante-trois livres tournois, deux robes, deux

couvertures, et deux linceuls. Avec donation pour cause de mariage par Jean Bigose, fils de feu Guillaume, de Chanteruéjols, au marié, son neveu, de tous ses biens, avec clauses d'usufruit et de vie commune. Fait à Mende, en la maison de Pierre Bonicel, en présence dudit Bonicel, de Raymond Cressi, vicaire de Grèzes, Raymond Tranchiceps, de Chanteruéjols, et Laurent Bonet, des Salelles.

f° 361v°, le 27 novembre 1501, quittance dotale par Jean Roux, chapelier de Mende, et sa femme Antonie, à Antoine Masot, de Finiols (Lanuéjols), de dix livres tournois, deux robes, deux couvertures et deux linceuls, en déduction de la dot constituée par ledit Masot, devant moi notaire. Fait à Mende, en présence de Louis *de Fabrica*, prêtre bénéficiaire de Mende, et Jean Pigières, tisserand.

f° 363, le 4 septembre 1500, transaction entre noble Hélié de Châteauneuf, chanoine de Mende, et Jean Colier, de Badaroux, qui sont en procès à propos de la demande que fait le chanoine audit Colier, en tant que fils d'Hélix, veuve de Jean Colier, et lui succédant en les biens qui furent à Guillaume Palmier, de Pelgeires (Badaroux), une part des terres de Pelgeires qui lui fut remise par feu Agnès, veuve, et Delphine, fille de maître Pierre Martin, et donnée audit Pierre Martin par Béatrice, veuve dudit Guillaume Palmier, et Jaques Palmier, selon donation reçue par Amat, notaire, et cession audit Hélié par acte de Jacques Velayt, notaire public.

f° 367v°, le 13 octobre 1500, quittance dotale générale par Guillaume Servel, muletier de Mende, à sa femme, Gabrielle.

f° 369, le 15 octobre 1500, testament d'Antoine Malafosse, prêtre de la Roche (Barjac), *corpore languens*, qui élit sépulture au cimetière de Barjac, au tombeau de son père, et qui après divers legs pieux, lègue à Agnès, femme d'Antoine Valmale, de Chanac, un champ sis à Esclanadès, confronté au champ de Claude Borrelli et au champ de Pierre Badaros. Puis, comme Esperte, veuve de Jean Malafosse, sa belle-sœur, lui donna tous ses biens, le testateur lui devant l'entretien, en et sur ses biens, il veut que son héritier l'entretienne à ses frais tant qu'elle vivra. Il nomme héritier universel Guillaume Malafosse, son frère. Il nomme exécuteurs testamentaires noble Albert de Recouettes, seigneur de Recouettes, et Philip Bedos, vicaire de Cultures. Fait à La Roche, en la chambre du testateur où il git, en présence de Bernard Albi, Pierre ..., Jean Albi, Guillaume Saltel, Antoine Albi et Jean Saltel, de la Roche.

f° 371, le 6 mars 1501 (ns), quittance dotale par Jean Cayruchon, prêtre, de Chaudeyrac, à Jaucelin Durand, de Chadenet, de cinq livres tournois, outre les autres reconnaissances, de la dot constituée à Vital Cayruchon et Jeanne, défunts époux, par feu Pierre Boschet, défunt père de ladite Jeanne.

f° 374, le 8 mai 1501, quittance dotale par Antoine Vigoros, peigneur de Mende, et Cécile, sa femme, à Pierre Atger, meunier de Mende, outre les autres reconnaissances, de huit livres tournois. Fait à Mende, en présence de Pierre Rossald, curé de la Malène, et François Cayrel, notaire de Mende.

f° 375v°-378, non numérisés.

f° 378v°, le 5 juin 1501, quittance des biens familiaux par Jean Pepin le jeune, originaire de Villeneuve (Saint-Gervais), fils de feu Guillaume, à présent du château de Mont-Armand, paroisse de Sainte-Marie, diocèse de Maguelone, à son frère, Pierre Pépin, héritier de leur père, moyennant vingt livres tournois.

f° 381, le 12 décembre 1495, quittance par Privat Dossieyre, tisserand de Mende, à Raymond Dossieyre, son gendre, de la Venède (Brenoux), de cent vingt livres tournois dues selon une transaction passée entre eux devant feu Etienne de Cappella, défunt notaire de ladite paroisse.

f° 382, le 26 octobre 1500, publication du testament d'Antoine *de Malafosse*, prêtre de la Roche (Barjac), par Pierre Chapelain, bachelier en droit, official de Mende, en présence de Guillaume Maron, prêtre, procureur substitué de l'évêque Clément, à la demande de son héritier Guillaume Malafosse.

f° 383, le 18 octobre 1498, échange de biens entre Jean Donarel, fils de feu Barthélémy, d'Altayrac (Saint-Gervais), et Richard Pigières, dudit lieu. Avec lods des prêtres du collège de Tous les Saints le 7 novembre.

f° 387, le 31 juillet 1498, quittance dotale par Marguerite, veuve de Raymond Maurin en premières noces, puis d'Etienne Vital, fille de feu Jacques Pons, de Mende, à son neveu, Antoine Pons, de Pelouse (la Rouvière), de six livres tournois, de ses robes et lit nuptiaux, en déduction de sa dot constituée avec ledit Etienne Vital, devant Jean Malarsse, notaire public.

f° 387v°, le 29 septembre 1498, vente par Pierre Vigier, carrier de Mende, à Jean Rixens et Pierre Malet, de Chabannes (Saint-Gervais), de trois champs sis à Mende, terroir de Chaussinel, contre cinquante-huit livres tournois. Avec lods, le même jour, par noble Astorg de Cénaret, prévôt de la cathédrale de Mende, et le 1^{er} octobre par les prêtres du collège de Tous les Saints.

f° 393v°, le 17 novembre 1498, vente par Jean Tranchaceps, fils de feu Antoine, de Chanteruéjols, à Etienne Oziol, dudit lieu, d'un champ sis à Chabrit, dit *lo champ del Arsalia*, contre dix livres tournois. Puis, le 24 novembre, ledit Jean Tranchaceps donne quittance à Etienne Ponhet, dudit lieu, des dix livres tournois. Et le 12 octobre 1501, ratification par ledit Jean Tranchaceps, majeur de vingt-cinq ans, de sa dite quittance en faveur dudit Etienne Ponhet.

f° 397v°, le 5 janvier 1499 (ns), échange de biens entre Jacques Michel, fils de feu Jacques, de Chalhac (Saint-Etienne-du-Valdonnez), et Nicolas *Bagarii*, fils de Jean, de Pruneyroles (Saint-Etienne-du-Valdonnez). Avec lods, le même jour, par les baillis des bénéficiers de Mende, et le 21 septembre 1499, ratification par Jean *Bagarii*, fils de Pierre, de Pruneyroles, de ladite cession par Nicolas, son fils.

f° 402v°, le 19 février 1499 (ns), vente par Agnès, femme de Privat Malassanhon, d'Altayrac (Saint-Gervais), à Pierre Passabost, son frère, fils de Pierre, de Saint-Martin du Born, d'un pré assigné en dot par ledit Pierre Passabost, son père, sis à Saint-Martin, terroir de Montgrosset, contre dix livres tournois.

f° 405v°, le 3 novembre 1495, vente de cens par Jean Borrelli, fils de feu Jean, de Rochette (Chasseradès), à Pierre Novet, prêtre bénéficié de Mende, vicaire de la chapelle Saint-Jacques en l'église de Chasseradès, de cinq cartalières de seigle, mesure de Chasseradès, contre neuf livres, sept sous et six deniers tournois.

f° 408v°, le 10 août 1498, vente par Jean Jean, fils de feu Raymond, des Laubies (Saint-Etienne-du-Valdonnez), à Etienne Rodier, dudit lieu, d'un champ dit *la parra*, contre quatre livres tournois et demie. Avec lods le même jour par les baillis des bénéficiers de Mende.

f° 412v°, le 25 septembre 1496, contrat de mariage entre Jean Fabri, fils de feu Privat, tisserand de Mende, originaire de Badaroux, et Hélix, fille de feu Jean Destructis, tailleur de Mende. La mariée, avec licence d'Etienne, Guillaume, Gonet et Jean Destructis, ses oncles et tuteurs testamentaires, se constitue une dot universelle. Fait à Mende, en la maison de Jean Monbel, licencié ès lois, juge de la cour commune, en présence dudit Monbel, de Jacques Malel, prêtre de Badaroux, Guillaume Destructis, tisserand, Philippe Compayre, tailleur, et Jean Rigald, tisserand, de Mende.

f° 415v°, le 3 décembre 1496, vente par Jacques Molton, des Laubies (Saint-Etienne-du-Valdonnez), à Astorg Bauzile, curé, et Léonet Rieuval, prêtre, de l'église de Saint-Etienne-du-Valdonnez, de huit sous tournois de cens, contre huit livres tournois.

f° 420, le 24 août 1497, vente de cens par Jacques Michel, fils de Jacques, de Chalhac (Saint-Etienne-du-Valdonnez), au dit curé et à Jacques de Montméjan, prêtres de ladite église, de quatre sous tournois de cens contre quatre livres tournois.

f° 423v°, le 20 mars 1497 (ns), vente par Claude Sirvens, fils de feu Pierre, originaire de Rochebelot (Rieutort), à présent de Mende, à Jean Gervais le jeune, fils de feu Jacques, de Bauzines (Rieutort), de la moitié de la borie qui fut à Jean Sirvens, indivise avec Jacques Sirvens et sa femme, Colombe, de Rochebelot, contre cent quinze livres tournois. Avec lods le 21 mars par les baillis des bénéficiers de Mende. Suivie, le même jour, d'une autre vente par ledit Claude Sirvens, fustier de Mende, audit Gervais, de la moitié d'un pré sis à Rochebelot, contre vingt-six livres tournois,

f° 430, le 2 décembre 1497, quittance dotale par Isabelle, veuve d'Etienne Alègre, et Michèle, sa fille, femme de Blaise Diet, de Saint-Julien-du-Tournel, audit Diet, de vingt-cinq livres tournois qu'il a apportées en leurs biens.

f° 431v°, le 20 novembre de l'année ci-dessus (1497 ?), lods par les baillis des bénéficiers de Mende, à Pierre Bonald, de Ponges.

3E. 1093

Registre extensoire de Gérard Cortusson, notaire royal de Mende

1 feuillet de table analytique

1 feuillet vierge

f° 1, le 10 mars 1513 (ns), lods par noble Guillaume Alamand, dit de Montclar, mari de noble Sobeyrane Alamand, fille et héritière de noble Ligier Alamand, défunt seigneur de la Caze, à Pierre Chapelain, bachelier dans les deux droits, prieur de Sainte-Agathe et de Gabriac, pour l'acquisition qu'il a faite de Guinot Varlat et sa femme, Catherine de Salanson, de Nozières (Ispagnac).

f° 1v°, le 23 février 1510 (ns), contrat de mariage entre Etienne Prioret, fils de feu Antoine, de Sainte-Hélène, et Jeanne, fille de Vital Jouve, de Veyme (Sainte-Colombe-de-Montauroux). Le père de la mariée lui constitue en dot vingt-neuf livres tournois, une cote en tissu brunet de Béziers, fourrée d'un bon tissu, et deux brebis.

- f° 4, le 21 décembre 1510, fidéjussion par Etienne Bolet, prêtre de Varazoux (Saint-Etienne-du-Valdonnez), qui s'est fait arrenter par noble Jean de La Panouze, chanoine de Mende, protonotaire apostolique, curé de Saint-Julien-Arpaon, les fruits, rentes et autres revenus de ladite cure de Saint-Julien, pour trois ans.
- f° 6, le 3 juin 1513, lods par noble Guillaume de Grandmont, chanoine de Mende, chapelain de la chapelle de *Condomps* fondée en l'église de Mende, à Jean et Guillaume Carles, frères, de Pin (Laval-du-Tarn).
- f° 7, le 22 octobre 1513, lods par noble Guillaume Alamand, dit de Montclar, au nom de sa femme, à Pierre Chapelain, bachelier dans les deux droits, prieur de Gabriac, pour l'acquisition qu'il a faite de Marie, veuve d'Etienne Grégoire, d'Ispagnac, fille de feu Raymond de Nozières.
- f° 8, le 13 août 1513, vente par Berthon Bedos, et Alaycette, sa femme, de Chanteruéjols (Saint-Gervais), à noble Jean de Grandmont, archidiacre de Mende, protonotaire apostolique, chanoine de Mende, d'un champ sis à Chanteruéjols, contre dix-huit moutons or.
- f° 10, le 18 avril 1510, arrentement par Claude Reboul, prêtre bénéficiaire de Mende, chapelain de la chapelle de l'Annociation de Sainte-Marie, en l'église de Mende, et par Jean Baldit, prêtre bénéficiaire de Mende et procureur ou fermier de Guillaume Rotgier, prêtre de ladite chapelle, en faveur de Raymond Malaval, de Changefèges (Balsièges), de leur borie dite de la Farelle, sise au lieu de la Farelle. Avec diverses clauses.
- f° 12v°, le 4 novembre 1513, quittance par noble Guillaume Alamand, dit de Montclar, seigneur de la Caze (Laval), comme mari de noble Sobeyrane Alamand, à noble Guinet Dumond, dit Chapelle, citoyen de Mende, de tout ce qu'il leur devait pour l'époque où il était leur cellérier.
- f° 13v°, le 12 août 1512, vente par Antoine Dumas, d'Altayrac (Saint-Gervais), à Catherine, femme d'Etienne Dumas, de Mende, belle-fille du vendeur, d'un tiers de part d'un pré sis à Altayrac, contre quarante-six livres tournois, qu'il reconnaît avoir reçu sous la forme de trente livres tournois pour la dot de ladite Catherine. Avec, le 21 janvier 1513 (ns), lods par les prêtres bénéficiaires de Mende et du collège de Tous les Saints.
- f° 17, le 3 juin 1514, quittance dotale par Jean Dalmas, d'Aumont, à son beau-frère, noble Guinet Dumond, dit Chapelle, de Mende.
- f° 18v°, le 12 janvier 1512 (ns), transaction entre Jean Chevalier le vieux, marchand de Mende, et Pierre Boysson, cardeur de Mende.
- f° 21, le 29 avril 1516, accord entre Pierre Novet, prêtre bénéficiaire de Mende, et Jean Tranchaceps, dit Galhard, fils de feu Pierre, de Bahors (Saint-Gervais), à propos d'une certaine quantité de tuiles que Tranchaceps devrait apporter à Novet.
- f° 23v°, le 7 février 1517 (ns), arrentement par Pierre Vicet, recteur de Saint-Jean de Villeroberet, diocèse de Narbonne, habitant de Mende, à Raymond Rovelet, prêtre bénéficiaire de Mende, de son rectorat, pour un an, contre quatre-vingts livres tournois. Ledit Rovelet devra desservir ladite église.

f° 26, le 23 mars 1517 (ns), vente par Berthon Molin, fils de feu Guillaume, de Saint-Léger-de-Peyre, à Antoine Pojols, meunier dudit lieu, de l'étage haut de sa maison, sise audit lieu, contre vingt-six moutons or. Avec lods par Jean Gay, prêtre bénéficiaire de Mende, bailli et procureur des bénéficiaires de Mende.

f° 28, le 6 juillet 1511, arrentement par Jean Catrebar, prêtre bénéficiaire de Mende, comme bailli et procureur des bénéficiaires de Mende, prieurs de Saint-Georges-de-Lévêjac, à Pierre Albaret, prêtre de Solatges, et Antoine Gasanh, de Marçayres (Saint-Georges-de-Lévêjac), des décimes de Canillac, dans ladite paroisse.

f° 29v°, le 4 juillet 1512, arrentement par Jean Martin le vieux, prêtre bénéficiaire de Mende, comme bailli des bénéficiaires, audit Pierre Albaret, desdites décimes, pour un an, contre cent dix setiers de froment, seigle, orge et avoine.

f° 31v°, le 2 décembre 1510, vente par Antoine Dumas, d'Altayrac, à Arnald Basalgette le vieux, prêtre bénéficiaire de Mende, d'un pré sis à Altayrac, contre trente-deux moutons or. Avec lods par les prêtres du collège de Tous les Saints.

f° 34, le 4 décembre 1512, lods par noble Guillaume Alamand, au nom de sa femme, noble Sobeyrane, à Pierre Chapelain, prieur de Sainte-Colombe-de-Peyre et de Gabriac, pour un pré qu'il a acquis de Pierre Mejan, de Montméjan (Ispagnac).

f° 34v°, le 22 mai 1512, vente par Pierre Daude, de Vidales (Laubies), à Bertrand Geymars, prêtre, sous-sacriste de Mende, de dix sous tournois de cens annuels sur ses biens.

f° 37, le 25 juillet 1516, quittance par Marguerite, fille de Jean Claret, cordonnier de Mende, future femme de Berthon Dumas, tisserand de Mende, à son père, des biens familiaux. Avec quittance dotale par Jean et Barthélémy Dumas, père et fils, tisserand de Mende, audit Jean Claret.

f° 39, le 7 juin 1513, obligation de Guillaume Boyssier, des Faux (Saint-Etienne-du-Valdonnez), à Pierre Novet, prêtre bénéficiaire de Mende, autrefois cellérier du chapitre, de trente-sept livres, cinq sous tournois, vingt et un setiers et un mitadenc de seigle.

f° 40, le 10 février 1511, vente par Etienne Romey, apothicaire de Mende, à Jean Catrebars, prêtre bénéficiaire de Mende et du collège de Tous les Saints, d'une vigne sise au terroir de Chaldecoste, contre quarante-cinq livres tournois. Avec lods par Antoine Atger et Vital Dumas, prêtres bénéficiaires de la chapelle Sainte-Anne.

f° 43v°, le 8 novembre 1514, lods par Jean Melsac, prêtre bénéficiaire de Mende, comme procureur de noble Sobleyrann Alamand, veuve de noble Guillaume Alamand, dit de Montclar, à Pierre Chapelain, official de Mende, pour l'acquisition qu'il a faite de Thomas Companh, fils de feu Pierre, de Nosières (Ispagnac).

f° 44v°, le même jour, lods par le même au même pour l'acquisition qu'il a faite le 21 septembre de Jean Jordan, forgeron, et Antoine Companh, de Nozières (Ispagnac), tuteur des enfants de feu Jean Companh, son frère.

f° 46v°, le 22 janvier 1513 (ns), transaction entre Pierre Albaric, boucher, fils de feu Bernard, originaire de Mende, à présent habitant d'Avignon, et Bernard Melhac, prêtre bénéficiaire de Mende, à propos de tous les droits familiaux que ledit Albaric avait dans les biens de son père.

- f° 48v°, le 23 novembre 1511, arrentement par Antoine Chevalier, marchand de Mende, à Marguerite, fille de feu maître Jean de Goy, de Mende, des fruits et usufruits de la maison de Bertrand Grinhard, fustier de Mende, sise au pan d'Aiguespasses, pour cinq ans.
- f° 50, le 6 août 1515, vente par Jean Richard, fils de feu Pierre, de la Bastide (Estables), à noble Guinet Dumond, dit Chapelle, de Mende, d'un pré sis à la Bastide, contre quatre-vingts livres tournois.
- f° 52v°, le 4 février 1513 (ns), quittance par Pierre Arnald, dit Brunel, tisserand de Mende, à François Maurin, cleric de Mende, de tous les droits qu'il pourrait avoir sur une grande salle, avec planchers et des chambres, sises au pan du Chastel.
- f° 54v°, le 2 mars 1513 (ns), vente par ledit Arnald audit Maurin, d'un étage de maison sis pan du Chastel, contre soixante moutons or. Avec quittance le 14 mars par Arnald à Maurin.
- f° 57v°, le 2 février 1516 (ns), mise en apprentissage par Bertrand Blachière, de Florac, de son fils, Antoine Blachière, chez Antoine Garcin, chirurgien et barbier de Mende.
- f° 59, le 1er juillet 1516, vente par Galhard Dedet et sa femme, Isabelle, de Chalmettes (Servières), à Jean Vincent, fils d'Antoine, de Chanteruéjols, d'un pré sis à Chalvet, contre six livres et dix sous tournois.
- f° 61v°, le 28 octobre 1516, lods par Jean Gay, prêtre bénéficié de Mende, bailli des autres prêtres, à Guillaume Julien, pareur de Marvejols.
- f° 62v°, le 8 novembre 1510, procuration de Jacques Rampon, prêtre de Saint-Julien-d'Arpaon.
- f° 63, le 28 février 1508, protestation par Jean Maynier, cleric de Mende, et sa sœur, Vidale, contre la vente d'une maison par leur oncle, Etienne Chabrit.
- f° 63v°, le 16 mai 1517, procuration de Raymond Galieyres, fils de feu Jean, de Malaval (Brenoux), pour agir en la cour du parlement de Toulouse, contre Berthon Clavel, Jean Saltel et Pierre Clavel, de Cultures.
- f° 64, le 3 novembre 1512, quittance dotale par Claude Brun, de Saint-Jean-la-Fouillouse, comme procureur de Colau Pinhard, à Claude Porte, de Coffors (Arzenc).
- f° 65, le 27 avril 1517, obligation de Guillaume Michel, prêtre bénéficié de Mende, à Pierre Novet, prêtre bénéficié de Mende, de onze livres et dix sous tournois à la suite d'un prêt amiable.
- f° 66, le 2 juillet 1508, lods par Bernard Melhac, prêtre et bailli des bénéficiés de Mende, à Etienne de Lafont, de Saint-Léger-de-Peyre.
- f° 67, le 2 juillet 1510, lods par les prêtres bénéficiés de Mende à Guillaume Merle le vieux, de Saint-Léger-de-Peyre.
- f° 68, le 21 mars 1517 (ns), lods par les prêtres du collège Saint-Privat près de Mende, à Bertrand Minier, de Saint-Léger-de-Peyre.

- f° 69, le 2 juillet 1514, lods par les prêtres bénéficiers de Mende à Guillaume Vigan, fils d'Etienne, de Saint-Léger-de-Peyre.
- f° 69v°, le 7 juin 1510, quittance par Etienne Begon, fils de feu Guillaume, de Rochebelot (Rieutort), à Etienne Ginhos, sergent de Mende, de quinze livres tournois en déduction de la dot constituée à Jacqueline, fille de feu Gérard Boet, femme d'Etienne Begon.
- f° 71, le 14 mars 1515 (ns), transaction entre Pierre Chevalier, marchand de Mende, fils de feu Jacques, et Jean Chevalier, marchand de Mende, son frère.
- f° 75, le 4 août 1515, quittances générales réciproques entre nobles Guillaume et Raymond de Grandmont, oncle et neveu, chanoines de Mende, chapelains de la chapelle de Condom, fondée par feu Bernard Alamand, défunt évêque de Condom, d'une part, et noble Sobeyrane Alamand, veuve de noble Guillaume Alamand, dit Montclar, seigneur de la Caze (Laval).
- f° 77, le 24 décembre 1506, quittance dotale par Pierre Salanson, d'Aspres (Saint-Gervais), à Etienne Hermentier fils de Raymond, de Chalvet (Servières), de dix-huit livres tournois, constituées en dot à Jeanne, sa femme.
- f° 78, le 3 avril 1513, obligation de Pierre Pigières, cardeur de Mende, envers Gaspar Gervais, prêtre de Mende, de quinze livres tournois en raison d'un prêt.
- f° 79, le même jour, quittance dotale par ledit Pierre Pigières envers Guillaume et ledit Gaspar Gervais, père et fils, de onze livres tournois, une couverture, un linceul et deux vestes nuptiales, pour la dot de feu Catherine, leur femme, fille et sœur.
- f° 80, le 26 juillet 1513, obligation de Jean Bonald, fils de feu Guillaume, de Vitrolles (Rieutort), envers Pierre Bastide, prêtre de Mende.
- f° 81, le 6 août 1518, procuration de Pierre Bastide, prêtre de Mende, pour agir en la cour du parlement de Toulouse, contre Pierre de Lasfonds, hôte de Mende.
- f° 81, le 30 août 1517, revente de cens par Jean Rampvier, prêtre de Mende, chapelain de la chapelle fondée par Alazacie, veuve de Pierre Verdeillan, de Mende, à Jaucelin Masot, prêtre de Mende, de vingt-six sous et huit deniers de cens sur sa maison.
- f° 84, le 17 juin 1520, testament de Pierre Baret, prêtre de Mende qui adresse des legs à Jean Védrines, prêtre, son neveu, de Védrines (diocèse de Saint-Flour), à Guillaume et Jean Baret, frères, ses neveux, héritiers de feu Pierre Baret, de la Parade (Faveyroles), à Gonette et Jeanne, fille de Jean Baret, de la Parade, à Aygline, femme de Gilles Dumas, sa servante, de Mende, et qui institue héritière universelle la chapelle Saint-Antoine, fondée dans le couvent des frères mineurs, au faubourg de Mende.
- f° 86v°, le 22 février 1519 (ns), quittance dotale par Jean Folc, tisserand, fils de feu Jean, de Mende, à maître Jean Bestion, docteur en médecine, de Mende, son beau-frère, de quarante livres tournois de la dot de Jeanne, leur femme et sœur, et aussi de cinq vestes nuptiales, deux couvertures et deux linceuls, en déduction et en premier terme de la dot constituée par ledit maître Jean Folc.

- f° 87v°, le 29 mai 1521, autre quittance par le même au même, habitant à présent en la ville de Montpellier, absent, représenté par moi notaire, pour trente livres tournois.
- f° 88v°, le 20 juin 1524, lods pour Raymond Boyral, de Varazoux (Saint-Etienne-du-Valdonnez). Avec vidimus des lettres du juge royal de Nîmes.
- f° 92, le 10 décembre 1505, quittance générale par Antoine Ribayroles, tisserand de Mende, à Antoine Gervais, cordonnier de Mende, de la dot constituée à Marguerite, femme de Ribayroles, par ledit Gervais.
- f° 92v°, le 11 juin 1510, quittance dotale par Etienne Malaval, tisserand, et Guillaumette, sa femme, à Privat Begon, tisserand de Mende, de six livres en déduction de la dot de Guillaumette.
- f° 93v°, le 15 avril 1506, obligation de Mathieu Grosset, fils de feu Aldebert, habitant de Chanac, envers Jean Robin, prêtre bénéficiaire de Mende, absent, moi notaire pour lui, de trois livres et dix sous tournois dus par ledit feu Aldebert.
- f° 95, le 29 mars 1507 (ns), quittance par Jean Martin, protonotaire apostolique et chanoine de Mende, à Pierre Bastide, chorier de Mende, autrefois cellier du chapitre, de tout ce qu'il lui devait pour ses distributions.
- f° 95v°, le 3 juin 1510, quittance dotale par Antoine Dumas et Agnès, sa femme, fille de feu Michel André, d'Altayrac (Saint-Gervais), à Jean André, fils de feu Michel, de Besset (Castanhier, diocèse de Mende), et des mains de noble Guinet Dumond, dit Chapelle, de Mende, de seize livres tournois, deux couvertures, de la dot d'Agnès.
- f° 96, le 14 novembre 1508, bail à cheptel de Pierre Bauzile, capitaine du Chastelnouvel, et sa femme, Catherine, qui vendent à Pierre Bastide, prêtre bénéficiaire de Mende, une vache grosse et son veau, contre sept moutons or qu'ils ont reçus, après quoi les époux reconnaissent tenir en bail ces animaux.
- f° 98, le 11 août 1506, quittance des biens familiaux par Pons Gerbald, de Mende, et sa femme, Agnès, fille de Jean Melhac, cordonnier de Mende, audit Jean Melhac.
- f° 99, le 5 juin 1507, vente par Jacques Planchon, fils de feu Pierre, du Chastelnouvel, à maître Claude Chapsier, notaire de Mende, d'un champ sis au Chastelnouvel, contre dix livres et dix sous tournois.
- f° 101v°, le 30 juin 1507, vente par le même Planchon au même Chapsier, d'un autre champ sis au même lieu contre dix livres et dix sous tournois.
- f° 103, le 28 février 1506 (ns), quittance dotale par Jean Boquet, de Rochebelot (Rieutort), à Pierre Rampvier, fils de feu Jean, de Brugières (Rieutort), de dix livres et dix sous tournois de la dot de Béatrice, femme de Boquet, fille dudit Pierre Rampvier.
- f° 104, le 19 juin 1507, vente par Antoine Mazel, d'Estables, à maître Claude Chapsier, notaire de Mende, d'un champ sis à Estables, contre trois livres et six sous tournois.
- f° 104v°, le 30 août 1509, location par frère Pierre Petit, du couvent du Montcarmel, à Jean Mercier, de Mende, des fruits et usufruit d'une maison qu'il a au pan d'Auriac, contre deux livres, sept sous et six deniers tournois par an.

f° 106, le 26 août 1507, bail à cheptel de Jean Dalmas, d'Aumont, qui vend à Pierre Bastide, prêtre bénéficiaire de Mende, deux vaches rouges, contre sept livres et dix sous tournois, et qui les reçoit immédiatement en bail dudit prêtre.

f° 107v°, le 1er juillet 1508, obligation de Barthélémy Mouton, de Poges (Saint-Gal), envers Pierre Novet et Pierre Bastide, prêtres bénéficiaires de Mende, fermiers de noble Bertrand de Cénaret, prévôt de Mende, de trente-cinq sous et trois deniers tournois.

f° 108v°, le 9 août 1506, procuration de Bernard Baret, originaire d'Aygues (La Rouvière), à présent de Malevieille (Saint-Julien-du-Tourneil), en faveur de Pierre Baret, son frère, cordonnier de Mende, pour lever sur Jean Dalvern, fils d'Astorg, de Mende, deux livres, quatre sous et sept deniers tournois, qu'il lui doit pour le prix d'une vente de laine.

f° 109, le 19 juin 1507, vente par noble Guinet Dumond, dit Chapelle, de Mende, à Pierre Dinet, bourgeois de Mende, d'un clos sis à Mende, contre vingt livres tournois.

f° 111, le 12 juillet 1510, vente par Pierre Dumond, pelletier de Mende, audit Pierre Dinet d'un chasal sis à Mende.

f° 112v°, le 28 juin 1508, vente au même Dinet par maître Jacques Vacheri, notaire de Mende, contre quatre-vingt-cinq livres tournois, d'un ort que son défunt père, Pons Vacheri, avait déjà vendu pour un prix trop modique.

f° 116, le 9 octobre 1508, échange de biens entre ledit Pierre Dinet, bourgeois de Mende, d'une part, et Simon Rossald, de Mende, héritier de Pierre Rossald, défunt hebdomadier de Mende.

f° 121, le 20 décembre 1505, vente par Bartholomé Verdier, fils de feu Jean, de Manilz (Chaudeyrac), à Claude Peytavin, prêtre d'Allenc, comme patron de la chapelle instituée en l'église d'Allenc, en l'honneur de la Vierge Marie et de Saint-Antoine, absent, représenté par son neveu, Jean Peytavin, prêtre, et moi notaire, de douze cartalières de cens nus en mesure de Châteauneuf-de-Randon, payables à la Saint-Michel, en la maison du chapelain, à Allenc, contre vingt-deux livres tournois que le vendeur a reçues.

f° 123v°, le 15 juin 1510, contrat de mariage entre Etienne Bergon, fils de feu Guillaume, de Rochebelot, et Jacqueline, fille de feu Girald Boet, sergent de Mende. Etienne Ginhos, sergent de Mende, oncle de la mariée, lui constitue en dot trente-cinq livres tournois, une cote en tissu de France, une gonelle teinte de Marvejols, deux couvertures et deux linceuls.

f° 125, le 6 février 1511 (ns), accord entre Pierre Bastide, prêtre bénéficiaire de Mende, d'une part, et Michel Roffiac et Guillaume Gordon, prêtres de Mende, au nom de Jean de Lafont, tisserand, fils de feu Raymond, de Mende.

f° 128v°, le 27 juin 1506, lods par les baillis des bénéficiaires de la cathédrale, à Guillaume Martin, de Saint-Martin-de-Campelade, représenté par son procureur Gonet Roffiac, clerc d'Aumont.

f° 129v°, le 5 novembre 1511, quittance dotale par noble Olivier de La Baume, du diocèse de Viviers, à noble Simon de Corsac, seigneur de Mezeri et Vallescure, de la cité de Mende.

- f° 130, le 10 novembre 1510, vente de terres par Pierre Daude et son gendre Vital Galhard, de Veyrières (Saint-Symphorien, diocèse de Mende), qui feront ratifier par Marguerite, femme de Galhard, à Jean Catrebar, prêtre du collège de Tous les Saints.
- f° 133v°, le 14 juin 1507, vente de cens par Jean Raydon, forgeron, et Marguerite, sa femme, de Mende, à Rigald Tribulat, et Jean Cortusson, prêtres de la chapelle "des Robis" fondée par feu Jean Robin.
- f° 135v°, le 18 décembre 1508, autre vente de cens audit Jean Cortusson, chapelain et patron de ladite chapelle, par Guillaume Michel, de Lanuéjols, pour lui et pour Jean Michel, son cousin.
- f° 138, le 19 octobre 1509, vente de cens par Guillaume Gibelin, fils de feu Blaise, de Combettes (Ribennes), audit Jean Cortusson.
- f° 140v°, le 29 décembre 1511, vente de cens par Pierre Dumond, pelletier, et Marguerite Liris, sa femme, de Mende, audit Jean Cortusson.
- f° 143v°, le 25 juillet 1506, lods par Guillaume Richard, prêtre de la chapelle Saint-Privat de la Crypte, à Pierre Brenède, fils de Jean, de Laubert (Allenc).
- f° 144, le 16 septembre 1510, contrat de mariage entre Claude Borrelli, fils de feu Jean, originaire de Rochette (Chasseradès), à présent de Mende, et Jeanne, fille de feu Bernard Albaric, boucher de Mende. La future se constitue une dotalité universelle.
- f° 149, le 4 novembre 1505, transaction entre Pierre Rossald le jeune, prêtre, chapelain de la chapelle de l'assomption de la Vierge Marie, au cimetière de Saint-Gervais de Mende, et Jean Boyer, du Villard, à propos d'arrérages de cens.
- f° 150v°, le 4 novembre 1511, testament de Jeanne, femme de Claude Borrelli, tisserand, fille de feu Bernard Albaric, boucher de Mende, qui adresse des legs à son mari, et qui nomme héritière universelle sa fille, Jeanne Borrelha, et sa mère, Catherine, veuve de Bernard Albaric, à parts égales.
- f° 154, le 8 mai 1510, location d'un ouvrir si au pan de Champnau, à Mende, par Ciston et Antoine Ponhet, père et fils, de Mende, à Bernard Melhac, prêtre bénéficiaire de Mende.
- f° 155v°, le 21 juillet 1509, placement en apprentissage par Laurent Rovelet, fils d'Antoine, tisserand de Mende, de son frère, François Rovelet, chez Bernard Galopin, pelletier de Mende, pour trois ans.
- f° 157v°, le 9 avril 1512, reconnaissance par Claude Sitbert, du Mont Malvestit (Chadenet), au nom de sa femme, Antonie Laurent, à Jean Cortusson, prêtre de la chapelle des Robins. Puis ratification, le 9 septembre, par ladite Antonie, fille de Raymond Laurent.
- f° 160, le 5 novembre 1510, quittance dotale par Guillaume Grégoire, tisserand de Mende, à Guillaume *Clari*, fils de feu Pierre, de Saint-Denis, de toute la dot constituée à sa femme, Catherine.
- f° 161, le 5 novembre 1510, quittance générale par Etienne Mercier, fils de feu Blaise, de Rochebelot (Rieutort), à Vital Mercier, de Chabalière (Chasseradès), de toute la dot autrefois constituée audit Etienne Mercier avec Philippa, sa femme, par ledit Vital.

- f° 162, le 23 novembre 1510, quittance dotale par Bertrand Meyrueys, de Montet bas (Saint-Etienne-du-Valdonnez), à Jean Bolet, de Varazoux.
- f° 162v°, le 21 août 1512, quittance dotale par Bertrand Amorel, de Mende, à Guillaume Robert, de Villes-Hautes (Cubières).
- f° 164, le 29 août 1512, quittance dotale par Vital Crosat, de Rieutort, à Guillaume Rigald, d'Aspres (Saint-Gervais).
- f° 165, le 29 juin 1512, transaction entre Jean Mercier, fils de feu maître Jean, originaire de Châteauneuf-de-Randon, à présent de Mende, d'une part, et Jean Rocher et sa femme, Claude, fille et héritière de feu Pons Mercier, du même lieu.
- f° 169, le 19 octobre 1509, revente de cens par Jean Cortusson, prêtre de la chapelle des Robins, à Guillaume Gibelin, de Combettes (Ribennes).
- f° 172, le 15 mai 1510, quittance générale par Jean Aldebert, de Nogaret (Badaroux), comme tuteur et administrateur de son fils, Guillaume Aldebert, héritier de Sanche, sa femme, fille de Jean Malaval, et de Catherine, sa fille, cohéritière de ladite Sanche et femme de Jean Bonet, à Jacques Boysson, des Bories (Badaroux), héritier de Raymonde, défunte veuve de Jean Boysson, sa mère.
- f° 173v°, le 29 mai 1510, quittance dotale générale par Antoine Bonnefille, fils et héritier de Jean Bonnefille, de Cellier (Saint-Jean-La-Fouillouse), à Jean Monet, fils de feu Jean, de Belvezet (Chasseradès).
- f° 174v°, le 21 juin 1510, vente d'une cave par Jean Talhade, brassier de Mende, et Soubeyrane, sa femme, à Jean Torrent, notaire de Mende.
- f° 177v°, le 2 novembre 1524, vente par Jean Laurent, fils de feu Astorg, de Chapgineys (Saint-Léger-de-Peyre), à Vital Chastanh, dudit lieu, d'un champ nommé *Lo Chaylaret*. Avec lods le 29 décembre par les baillis des bénéficiers de la cathédrale.
- f° 182 le 11 novembre 1524, vente par Pierre Bachalar, dit Grandon, fils de Guillaume, de Saint-Léger-de-Peyre, à Guillaume Aygoïn, fils de Raymond, dudit lieu, d'une faisse de bois, sise audit lieu, contre vingt-deux livres tournois. Avec lods par le même bailli.
- f° 186v°, le 22 novembre 1524, vente par Antoine Blachas, fils de feu Etienne de Saint-Léger-de-Peyre, à Astorg Meyssonier, dudit lieu, d'un ort contre dix livres tournois. Avec lods le même jour par le même bailli.
- f° 190v°, le 25 juin 1525, vente par Ysabelle, veuve de Pierre Testa, et Guillauma, sa fille, femme de Pierre Ribayroles, de Saint-Léger-de-Peyre, à Mathieu Jourdan, dudit lieu, d'un ort sis audit lieu, contre cinq livres et douze sous tournois. Avec lods le même jour par le même bailli.
- f° 196v°, le 30 avril 1513 vente par Jacques Vachery, notaire originaire de Mende, à présent habitant d'Altier, diocèse de Mende, à Pierre Dinet, bourgeois de Mende, d'un étage d'une maison sise pan du Chastel, contre trente livres tournois. Avec ratification, le même jour, par Aygline, veuve de Pons Vacheri, mère dudit Jacques.

f° 200, le 22 janvier 1513 (ns), contrat de mariage entre Arnald Vigier, tisserand, fils de Pierre, carrier, de Mende, et Catherine, fille de Pierre Bergolh, tailleur de Mende. Le père de la mariée constitue en dot soixante moutons or, une cote qui fut à la mère de la mariée, une gonelle en tissu de France, deux couvertures et deux linceuls.

f° 203v°, le 27 juillet 1510, vente d'un pré par Jean Plan, fils de feu Jaucelin, de Raspalhac (Gabrias), à Pierre Bastide, prêtre bénéficiaire de Mende, contre douze livres tournois. Avec lods par Guillaume Alamand, seigneur de la Caze, mari de Sobeyranne, le 22 janvier 1513 (ns).

f° 207-215, disparus.

f° 216, fin d'un acte de vente, avec lods par noble Jean Guillaume, agissant comme procureur (sans doute du seigneur de Roquefeuil).

f° 217, le 8 novembre 1524, vente par Jean Borses, seigneur de la Réssénades, de Chirac, qui fera ratifier par noble Antoine Borses, seigneur d'Auriac, à Jean Golabrun, pareur de Mende, d'un moulin drapier, avec un pré, qu'ils ont à Mende. Puis, noble Pons Jourdan, seigneur de Pelouse, habitant de Mende, se constitue fidéjusseur pour ledit noble Jean Borses. Le 23 mars, quittance par ledit noble Jean Borses, audit Golabrun, de trois cents livres tournois.

f° 222, le 31 mars 1521 (ns), vente de cens par Jean Gardes, fils de feu Jean, de Saint-Bauzile, à messire Jean de Saint-Bauzile, prêtre dudit lieu.

f° 224v°, le 17 avril 1520, vente par Jean Giral, del Gasy (Chanac), à Antoine Malafosse, du Lieuran (Barjac), son beau frère, fils et héritier de feu Durand Malafosse, du Lieuran (Bajrac), beau-père de Giral, d'un champ dit *Bastapabol*, sis au terroir del Gasy.

f° 229, le 24 mai 1524, donation par Pierre Runel, et sa femme, Agnès, de Rosuègne (Brenoux), à noble Jacques Pelamorgue, dit du Chaylar, originaire de Termes.

f° 232, le 26 avril 1513, échange de biens entre Jean Martin le jeune, chanoine de Mende, et Vital Pons, fils de feu Etienne, tisserand de Mende.

f° 235, le 26 janvier 1525 (ns), testament de noble Pons de Bressoles, fils de feu noble Jean, seigneur de Charpald, lieutenant du bailli de la cour commune du Gévaudan, qui adresse des legs à sa femme, noble Françoise, à ses sœurs, nobles Louise de Bressoles, Antonie de Bressoles, Louise la plus jeune et Françoise de Bressoles, à son frère, noble Jacques de Bressoles, à son autre frère, Jean Ytier, dit de Bressoles, granger de sa borie de Charpald, à son confesseur, Astorg Pontier, carmélite, et à ses neveux, Antoine et Antoine de la Fare. Il nomme héritière universelle noble Marguerite de Bressoles, sa sœur.

f° 240, le 18 décembre 1505, quittance dotale par Jean Brengier, dit Lombard, de Servières, à Jacques Tranchiceps, dit Galhard, fils de feu Vital, de Mende.

f° 242, le 5 février 1506 (ns), quittance par Jeanne Robert, veuve de Pierre Malafosse, et Agnès, sa fille, de Montialoux (Saint-Bauzile), à François Molherat, prêtre de Saint-Bauzile.

f° 243, le 4 mai 1506, quittance dotale par Guillaume Serval, muletier, et François Ricors, de Mende, à Guillaume de Lafont, notaire de Mende.

244v°, le 7 février 1511 (ns), contrat de mariage entre Jean Rescossier, fils de feu Jean, de Chirac, et Agnès, fille de Jean Comitis, tisserand de Mende. Le père de la mariée lui constitue en dot soixante moutons or, une cote et une gonelle en tissu de France, deux couvertures, deux linceuls, une pinte d'un demi et deux écuelles (acte incomplet).

f° 248-255, disparus.

f° 256, le 4 août 1518, obligation d'Antoine Sabran, dit Nou, du Bleymard, comme principal, et Etienne Romey, apothicaire, son fidéjusseur, envers Jean Brajon, docteur en médecine, habitant Montpellier.

f° 258, le 24 août 1520, obligation d'Antoine Chevalier, marchand de Mende, envers ledit Brajon, pour cent livres tournois, à la suite de la cession d'une obligation en faveur de Jean Brajon, marchand de Mende, frère dudit docteur.

f° 259, le 9 février 1521 (ns), obligation de Richard Cruetze, de Rochebelot (Rieutort), envers Durand Rampvier, son beau-frère, de la Brugère (Rieutort), pour quinze livres tournois en raison d'un prêt.

f° 262, le 20 octobre 1522, obligation de Jean Daude, fils de feu Gilles, de Saint-Etienne-du-Valdonnez, envers Jean Rostanh, carrier dudit lieu, avec vente et lods.

f° 266, le 8 septembre 1522, vente par le susdit Jean Daude, à Jean Massadaur, prêtre bénéficiaire de Mende, d'un champ sis à Saint-Etienne-du-Valdonnez, contre cinquante-sept livres tournois.

f° 269v°, le 12 juillet 1523, arrentement par Jean Jassin, bachelier en droit, recteur de Saint-Gervais, Jean Massadaur et Pierre Michel, prêtres bénéficiaires de Mende, délégués par les bénéficiaires de Mende, à Vital et Pierre Albi, de Gros-Fage (Chasseradès), des décimes de Gros-Fage.

f° 271, le 3 octobre 1522, vente par Vital Chevalier, cleric, fils de Jean Chevalier, marchand, comme héritier universel de Valérie Romey, sa défunte mère, à Jean Bonet, tisserand de Mende, de deux étages de maison, avec petite chambre derrière, et un plancher au dessus, et un petit tablier devant la porte, le tout sis pan du Chastel, contre cent soixante-trois livres tournois et quinze sous.

f° 274, le 17 avril 1524, quittance par Déodat Falqui, licencié en droit, juge de Mende, et Marie Pradier, sa femme, fille et héritière d'Astorg Pradier, marchand de Mende, à Antoine Barbut, de la Venède (Brenoux), de soixante-neuf livres tournois.

f° 275v°, le 8 avril 1524, quittance par Olivon Bauzile, tisserand de Mende, comme héritier de Guillaumette, sa mère, audit Pradier, de trente et une livres tournois.

f° 276, le 7 février 1521 (ns), quittance par Jean Brajon, marchand de Mende, à Jacques Bestion, d'Aspres (Saint-Gervais), de vingt-six livres tournois.

f° 277, le 13 décembre 1520, vente par Pierre Novet, prêtre bénéficiaire de Mende, à Marguerite, fille de feu Arnald Masot, de Mende, d'une maison de haut en bas sise au pan d'Auriac, contre cent quarante livres tournois. Avec reconnaissance féodale par Marguerite à Jean Martin, prêtre de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur de Mende.

f° 280v°, le 8 avril 1524, promesse de revente par Déodat Falqui, juge de Mende, licencié en droit, mari de Marie Pradier, fille et héritière de feu Astorg Pradier, à Antoine Pradier, de la Venède, pour le champ qu'il avait précédemment vendu audit Astorg Pradier, et cela pour un délai de dix ans.

f° 282, le 23 février 1523 (ns), vente par Jeanne Balmas, veuve de Jean Negret, marchand de Mende, et Jean Negret, bachelier en droit, son fils, à Jean Catrebar, prêtre bénéficiaire de Mende et prieur du collège de Tous les Saints, d'une maison sise au pan d'Aiguespesses.

f° 285, le 4 septembre 1521, requête de Sébastien d'Auriac, prieur de Vans (diocèse d'Uzès), et son neveu, Guillaume d'Auriac, seigneur de Lhom, fils et héritier de feu Claude d'Auriac, seigneur de Lhom et coseigneur de Vareilles (Lanuéjols), qui demandent à racheter des cens que ledit Claude d'Auriac avait vendus à la chapelle fondée par Guillaume de Peyre.

f° 289v°, le 5 septembre 1521, obligation d'Etienne Masot, prêtre de Lanuéjols, fermier dudit seigneur de Lhom, envers ladite chapelle.

f° 291, le 11 mai 1524, lods par Pierre Bastide, prêtre bénéficiaire de Mende, à Pierre Gras, de la Chaze, pour l'acquisition qu'il a faite de Vital Daude, dudit lieu, d'une émine de terre sise audit lieu.

f° 291v°, le 4 novembre 1505, cession en nouvelle emphytéose par les prêtres du collège de Bonconseil, à Jean Saltel, fils de Guillaume, de la Roche (Barjac), d'un champ sis à la Roche.

f° 295, le 23 septembre 1520, testament de Jean Vital, tisserand, fils de feu Bertrand, couvreur, de Mende, qui adresse des legs à son fils, Bertrand Vital, clerc, à Jean Vital, son autre fils, à Isabelle, sa fille à marier, à Agnès, sa femme, à Alaycette, sa sœur, veuve d'Etienne Destructis, tailleur de Mende, à Catherine, sa sœur, veuve de Barthélémy Dumas, tisserand de Mende, à Gonette, sa sœur, femme de Claude Destructis, dit Aygli, tailleur, et qui fait cohéritier son frère, Jean Vital, prêtre bénéficiaire de Mende.

f° 297, le 1er mai 1525, requête de Vital Chapsier, prêtre de Mende, au nom de son père, Claude Chapsier, notaire, devant Jean de la Panouze, dit Loupiac, héritier universel de feu noble Guidon de Loupiac, défunt prieur de Lanuéjols.

f° 298, le 9 mai 1517, testament d'Etienne Garnier, de Chanteruéjols, qui adresse des legs à sa fille, Jeanne, femme de Jean Pestre, de Badaroux, à Jeanne, son autre fille, femme de Georges (nom laissé en blanc), de Montméjan (Ispagnac), à Jean Garnier, son fils, à Hélix, sa fille, à Antonie, sa femme, et qui nomme héritier universel son fils, Raymond Garnier.

f° 301, le 11 juillet 1524, arrentement par Jean Gay, prêtre bénéficiaire de Mende, procureur de son frère, André, fermier du prieuré de Chadenet, et Antoine Achard, notaire de Mende, également fermier dudit prieuré, à Jean Barbut, prêtre de Sainte-Hélène, des décimes pascales du prieuré de Chadenet.

f° 303, le 24 août 1517, collation à Aldebert de Peyre, par Etienne Bertin, prieur de Saint-Gervais, de la chapelle des saints Loup et Marthe, dans l'église Saint-Gervais, dont la présentation est à Etienne Chabrit, notaire, et l'investiture à lui-même. Avec prise de possession le même jour par ledit Aldebert de Peyre représenté par son procureur, Jean Cortusson, prêtre de Mende.

f° 305, le 14 septembre 1524, requête de maître Jean Maurin, licencié en droit, prieur de Saint-Saturnin de Paulhenc, qui demande à être mis en possession de la prébende de Mende vacante par la mort de noble Antoine d'Apcher.

f° 306, le 4 juin 1518, requête de Pierre Chapelain, de Brenoux, à propos de la borie qu'il tient du chapitre.

f° 307, le 17 septembre 1524, procuration de Jean Reynoard, de la Venède (Brenoux).

f° 308, le 8 novembre 1522, procuration de la communauté des prêtres de Mende, représentée par Gabriel Destrade, prêtre bénéficiaire, syndic ou bailli actuel.

f° 308v°, le 13 février 1522 (ns), donation incomplète par maître Jean Monbel, dit Cayrel, notaire de Mende, pour payer la dot de cent livres qu'il a constitué pour le mariage de Jacques Serre, marchand de Mende, avec sa fille, Sandre Monbel.

f° 310, le 31 octobre 1522, revente de cens par les chapelains de la chapelle fondée par feu Jean de Salvanhac, à Jean Moys, apothicaire, comme mari de Vidale, fille et héritière de feu Simon Chabrit.

f° 314, le 21 septembre 1524, revente de cens par Arnald Basalgette le vieux, prêtre bénéficiaire de Mende, à Laurent Rovelet, tisserand de Mende.

f° 316v°, le 4 novembre 1511, vente par Jean Mercier, de Mende, à Jean Paulet, de Chanteruéjols (Saint-Gervais), de deux champs sis à Chanteruéjols, contre quatorze livres tournois.

f° 319v°, le 9 avril 1512, vente par Jean Pipin, brassier de Mende, et sa femme Cécile, à Jean Rampvier, prêtre de Mende, d'un ort sis à Mende, terroir de la Vabre, contre treize livres tournois.

f° 323, le 22 novembre 1512, quittance dotale par Jean Chapelle, fils de feu Etienne, de Bramonas (Barjac), à Guillaume Devèze, fils et héritier de feu Barthélémy, de la Fage (Saint-Etienne-du-Valdonnez).

f° 324, le 11 juillet 1512, quittance dotale générale par Antoine Vigoros, peigneur de Mende, et Cécile, sa femme, à Pierre Atgier, meunier de Mende.

f° 325v°, le 22 mai 1512, donation par Bertrand Geynard, prêtre et sous-sacriste de Mende, en raison de ses services, à Pierre Daude, de Vidales (Laubies).

f° 327v°, le 24 décembre 1511, quittance dotale générale par Garin Ponhet, de Ventalhac (Saint-Etienne-du-Valdonnez), à Jean Bolet, de Varasoux (Saint-Etienne-du-Valdonnez), fils de feu Jean.

f° 329, le 7 décembre 1511, quittance dotale générale par Pierre Pigières, cardeur de Mende, fils de feu Privat, originaire de Peyrefiche (Barjac), à Pierre Bestion, fils de feu Pons, et héritier de son aïeul Etienne Bestion, d'Ariffates (Laubies).

f° 330v°, le 23 février 1512 (ns), quittance dotale par Jean Teyssier, fustier de Mende, à Bertrand Pastorel, son beau-père, tisserand de Mende.

- f° 331v°, le 27 novembre 1511, quittance par Isabelle, fille de feu Antoine Albi, de Montialoux (Saint-Bauzile), à Pierre Liborel le jeune, de Rouffiac (Saint-Bauzile), de six livres tournois en diminution de l'arrentement d'une borie.
- f° 332v°, le 19 novembre 1505, vente par Antoine Bolet, fils de feu Raymond, du Lac (Brenoux), à Jean Malaval, fils de feu Blaise, de la Venède, d'un champ sis au Lac, contre vingt-quatre livres tournois.
- f° 335v°, le 24 novembre 1505, quittance dotale par Jean Ros, chapelier de Mende, et sa femme, Antonie, à Mathieu Masot, de Finales (Lanuéjols).
- f° 336v°, le 25 novembre 1505, quittance dotale par Guillaume Coste, de Peyrefiche (Barjac), à Etienne Meyssonier, de Chalvet (Servières), de cinq livres et quinze sous tournois de la dot d'Isabelle, femme de Guillaume, constituée par feu Pierre Meyssonier.
- f° 337v°, le 29 novembre 1505, quittance dotale par Antoine Bolet, fils de feu Jean, de Saint-Amans, à Pierre et Guillaume Rocher, dit del Prat, cousins, de Fregviala (Estables).
- f° 338v°, le 29 novembre 1505, quittance dotale par Bernard Rigald, des Laubies (Saint-Etienne-du-Valdonnez), au nom de Marguerite, sa mère, veuve de Bertrand Rigald, à Jean Mayrueys, fils de feu Jean, des Faux (même paroisse).
- f° 339v°, le 27 mai 1506, quittance générale par Isabelle, femme d'Antoine Constans, fustier, veuve de Jean Fabri, tisserand de Mende, à Antonie Fabri, fille et héritière dudit Jean Fabri.
- f° 341, le 19 juin 1510, contrat de mariage entre Jean Dangles, fils d'Etienne, de Mende, et Gonette, fille d'Urbain Bon, de Mende. Ledit Urbain constitue en dot cent vingt livres tournois, trois robes en tissu de France et six livres pour le lit.
- f° 345, le 6 juillet 1518, vente par Dominique Bonfils, et Catherine, sa femme, de Saint-Léger-de-Peyre, à Jean Bonfon, fils de feu Astorg, de Saint-Léger-de-Peyre, d'une cave de maison sise audit lieu, contre vingt-huit moutons or.
- f° 349, le 11 avril 1524, vente par Jean Gotomeyre, tisserand, fils de feu Gonin, de Saint-Léger-de-Peyre, à Etienne Muret, prêtre du lieu, absent, représenté par Jacques Hugonet, son neveu, d'une maison avec un ort, dit "de Donaguisona", sise audit lieu, contre soixante-dix livres tournois. Puis, le même jour, lods par le bailli nouveau de la communauté des prêtres de Mende.
- f° 352v°, le 11 avril 1524, vente par Jean Gotomeyre, tisserand, fils de feu Gonin, de Saint-Léger-de-Peyre, à Jacques Hugonet, fils de feu Jean, de Saint-Léger-de-Peyre, d'un pradet, contre vingt et une livres tournois. Avec lods par les bénéficiers de Mende.
- f° 356, le 25 août 1523, obligation de Michel Pontin, fils de Jean, de Cubières, envers Pierre Michel, prêtre bénéficié de Mende.
- f° 359v°, le 6 avril 1520, arrentement par Pierre Companh, fils de feu Jaucelin, de Nozières (Ispagnac), à Pierre Bonicel, fils de feu Guillaume, de Féliçon, de l'usufruit d'un pré.
- f° 361, le 7 novembre 1524, procuration d'Arnald Basalgette le vieux, prêtre de Mende, qui revendique la chapelle Saint-André, annexe du collège de Tous les Saints, vacante par la mort de feu Pierre Basalgette, son dernier détenteur.

f° 361v°, le 7 novembre 1524, procuration d'André Colonel, prêtre bénéficiaire de Mende, qui revendique la même chapelle.

f° 362, le 20 avril 1510, bail à cheptel entre Bertrand Maynier et Etienne Rieuval.

f° 363v°, le 21 mars 1521 (ns), testament de Raymond Garnier, fils de feu Etienne, de Chanteruéjols (Saint-Gervais), atteint de la peste, qui adresse des legs à Claude et Jean le jeune Garnier, ses fils, à Céronne, sa femme, à Antonie, veuve d'Etienne Garnier, sa mère, à Jean et Hélix Garnier, ses frère et sœur, et qui nomme héritier universel son fils, Jean Garnier le vieux.

f° 367, le 22 mars 1510 (ns), quittance par Isabelle, fille de feu Jean Destructis, tailleur de Mende, à son mari, Antoine Costan, fustier de Mende.

f° 368, le 10 décembre 1524, procuration de François Molherat, prêtre de Saint-Bauzile.

f° 368v°, le 14 décembre 1524, procuration de Jean Vanel, marchand de Mende héritier de messire Olivon, son frère, défunt prêtre bénéficiaire de Mende, qui nomme des procureurs pour le représenter au parlement de Toulouse, dans une procédure introduite par Jean Brajon, marchand de Mende, et les syndics de la communauté des prêtres de Mende.

f° 369, le 14 décembre 1524, transaction entre Pierre Albi, étudiant en l'université de Montpellier, fils de feu Jean, originaire de la Chalm (Chadenet) comme donataire de Catherine, sa mère, veuve en premières noces de Jean Déodat, fils de feu Jacques, de Cheyroux (Saint-Julien-du-tournel), et en second de son père, Jean Albi, demandeur, et Gérard Ferrier et sa femme, Astruge, fille de feu Etienne Déodat, fils dudit Jacques Déodat, de Cheyroux.

f° 376,, le 12 avril 1518, vente par Raymond Donarel, d'Altayrac (Saint-Gervais), à Jacques Pons, prêtre bénéficiaire de Mende, prieur de la Sainte-Trinité, d'un champ contre neuf moutons or.

f° 379, le 24 août 1520, vente au même par Pierre Pelat, fils de feu Jean, d'Altayrac, d'un champ contre six livres et quinze sous tournois.

f° 381v°, en mai 1510, contrat de mariage entre Arnald Savi, fils de feu Jean, natif du diocèse d'Albi, barbier, habitant Mende, et Catherine, fille de Pierre Galieyres, tisserand de Mende. Le père de la mariée lui constitue en dot quarante moutons or, deux cotes en tissu brunet qui furent à Catherine, défunte mère de la mariée, une gonelle en tissu du pays, deux couvertures et deux linceuls.

f° 386v°, le 14 février 1519 (ns), contrat de mariage entre Etienne Pelissier, fils de feu Jean, de Mende, et Agnès, fille de feu Pierre Reboul, de Villessoule (Allenc). Jean Reboul, fils et héritier de Pierre, constitue à sa sœur trente livres tournois et une couverture. Avec quittance des biens familiaux par la mariée à son frère, puis quittance dotale par Etienne Pelissier audit Jean Reboul.

f° 391v°, le 24 juin 1519, contrat de mariage entre Jean Viguiier, de Montcuq (diocèse de Cahors), et Ferrande, fille de feu Jean Forestier, de Mende. Antonie, veuve de Jean Forestier, mère de la mariée, lui constitue en dot quinze moutons or, puis six livres tournois pour les vestes nuptiales, et deux couvertures, deux linceuls et un coussin de

plume, ainsi qu'un chaudron en cuivre, une pinte de trois cartes, un tour à filer la laine, un landier, une caisse en bois et un peigne pour la laine. Elle lui cède aussi les fruits et l'usufruit d'un ort sis terroir de Segalen pour cinq ans.

f° 394v°, Le 10 novembre 1518, obligation de noble Antoine Bompar, seigneur des Salelles (Banassac), et Jean Dinet, bourgeois de Mende, son gendre, envers Louis Auzirand, marchand de Saugues, absent, représenté par Christophe Pinedon, son commis, marchand à Mende, de soixante livres tournois.

f° 396v°, le 3 février 1511 (ns), revente de cens par Louis de Corssac, Claude Fabri, Claude Sirvens, prêtres du collège Saint-Privat de la Roche, en leur nom et pour Antoine Martin, dudit collège, à Privat Begon, tisserand de Mende.

f° 399v°, le 3 février 1511 (ns), vente de cens par Jean Comitis, tisserand de Mende, qui n'a pas de quoi vivre, aux prêtres du collège Saint-Privat de la Roche.

f° 402v°, le 28 octobre 1511, quittance dotale par Pierre Latgier le vieux, de Chanteruéjols (Saint-Gervais), à Antoine Bigose, dudit lieu, de onze livres, huit sous et neuf deniers.

f° 403v°, le 31 juillet 1512, vente par Pierre Bonet, fils de Pierre, de Fangette (Rieutort), à Gabriel Pontier, de Ponges (Rieutort), d'une pièce de terre contre vingt-trois moutons or.

f° 406, le 2 octobre 1512, revente d'un pré en faveur d'Etienne Amoros, du Mont (Chadenet).

f° 409, le 4 septembre 1512, quittance dotale par noble Guinet Dumond, dit Chapelle, procureur de Vital Crosat, de Savinhac (Rieutort), à Vital Colonhon, de Molhet (Rieutort), fils et héritier de Pierre Colonhon, de Molhet (Rieutort).

f° 410, le 14 août 1512, quittance générale par Guillaume Ebrard, d'Altayrac (Saint-Gervais), à Jean Donarel, fils de feu Barthélémy, dudit lieu.

f° 411, le 30 novembre 1512, vente par Jacques Vacheri, notaire, fils de feu Pons, originaire de Mende, à présent d'Altier, diocèse de Mende, à Pierre Dinet, bourgeois de Mende, d'une apothèque, d'une cave à l'arrière de celle-ci, et d'un étage ou chambre sur l'apothèque, avec la servitude pour y entrer, contre cent livres tournois.

f° 414, le 17 juin 1508, quittance dotale par Pierre Laurent, fils de Pierre, de Changefèges (Balsièges), à Jaucelin Durand, fils de feu Jaucelin, de Chadenet.

f° 415, le 7 décembre 1510, quittance dotale par Jean de Lac et Antonie, sa femme, de Mende, à Antoine Pons, fils de feu Pierre, de Pelouse (La Rouvière).

f° 416, le 11 septembre 1510, ratification par Vital Crosat, de Savinha (Rieutort), de la quittance faite par noble Guinet Dumond, dit Chapelle, à Vital Colonhon, fils et héritier de feu Pierre, de Molhet.

f° 416v°, en novembre 1514, vente par Antoine Barbut, de la Venède (Brenoux), à Jean Malaval, fils de feu Blaise, dudit lieu, de la moitié d'un champ contre sept moutons or.

f° 419v°, le 17 octobre 1514, vente par Pierre Bastide, prêtre de Mende, héritier de feu Hélix *Femela*, à Jean Serre, marchand de Mende, d'un bien qui fut à Hélix, sis à Mende, contre cinquante-cinq livres tournois.

- f° 422, le 14 mars 1520 (ns), transaction entre Vital Pons, tisserand de Mende, cessionnaire et donataire de feu Raymond Basalgette, de Sauveterre (Sainte-Enimie), d'une part, et Marguerite, fille de Raymond Basalgette et femme de Robert Laget, de Sauveterre.
- f° 427, le 27 septembre 1519, donation par Catherine, fille de Raymond Basalgette, de Sauveterre, audit Vital Pons, fils de feu Etienne, tisserand de Mende.
- f° 429v°, le 6 octobre 1520, vente par Robert, d'Allenc, à Jean Bardon, notaire de Mende, d'une borie qui fut à son père, contre quatre-vingt-dix livres tournois.
- f° 431, le 23 septembre 1519, quittance des biens familiaux par Jeanne, fille de Jean Serre, marchand de Mende, future femme de Jacques Pontier, fils de Pierre, de Serverette, à son père.
- f° 432v°, en mai 1520, transaction entre Pierre de Salanson, fils et héritier de feu Pierre "de Salanson", de Fraissinet Alex (Ispagnac), et Pierre Rosset, mari de Catherine, fille de Pierre Gralh et de Firmine Salanson, de Barre.
- f° 436, le 23 juillet 1520, contrat de mariage entre Jean Alègre, tailleur de Mende, fils de feu Jean, de Mende, et Philippa, fille de feu Antoine Galieyres, de Mende. La future se constitue une dot universelle. Puis noble Catherine, veuve de messire Jean Monbel, juge de la cour commune du Gévaudan, constitue en dot dix moutons or.
- f° 439v°, le 16 septembre 1520, vente par Pierre Malacombe, du Mazel (Arzenc), à Antoine Chevalier, marchand de Mende, d'un pastoral sis au Mazel contre six livres tournois.
- f° 442v°, en 1520, vente par Jean Vinhal et Antonie, sa femme, fille de feu Jean Liborel, de Montialoux (Saint-Bauzile), à Antoine de la Viguerie, de Mende, d'un ouvroir sis au pan d'Auriac, à Mende, contre quatorze livres tournois.
- f° 446, le 29 avril 1520, contrat de mariage entre Jacques Brajon, fils de feu Etienne, de Mende, et Panthelérne, fille de Durand Fornier, brassier. Durand constitue en dot à sa fille un ouvroir sis à Mende, pan d'Auriac, confronté à la maison dudit Durand Fornier, avec réserve qu'au cas où Durand ou son fils Vital Fournier, voudraient garder ce bien ils devraient lui donner une maison de valeur équivalente. Il donne aussi un quintal de laine, un tour à filer la laine, un lit de bois muni de deux couvertures et deux linceuls, une cote brunette, une autre cote et une gonelle en tissu pers qui furent à Jeanne, mère de la mariée, ainsi que deux caisses en bois.
- f° 449v°, le 28 avril 1520, lods à Bartholomé Raynoard, prêtre de Mende, par Jacques Pons, prieur de Sainte-Croix en l'église de Mende.
- f° 451v°, le 2 juin 1520, quittance des biens familiaux par Antoine Companh, fils de feu Pierre, de Nozières (Ispagnac), mari et procureur d'Agnès, fille de feu Pierre Vital, de Peyre (Saint-Frézal-d'Albuges), à Vital Jourdan, dudit lieu de Peyre.
- f° 454, le 28 octobre 1525, vente par Michel Malet, tisserand, fils de feu Michel, de Saint-Léger-de-Peyre, à Antoine Hugonet, tisserand, fils de Pierre, dudit lieu, d'un ort de trois cannes et sept palmes de long, sis audit lieu, contre neuf livres et cinq sous tournois.

f° 458v°, le 18 mars 1523 (ns), transaction entre maître Pierre Brunenc, bachelier en droit, fils et héritier de feu maître Louis Brunenc, seigneur de Chaylar (Sainte-Enimie), et Raymond Gervais, à propos du sous-arrentement que feu maître Louis Brunenc, fermier du prieuré de Sainte-Enimie, fit audit Raymond Gervais, en 1519 et 1520.

f° 462, le 3 février 1511 (ns), engagement de Jean Comitis, tisserand de Mende, envers Jean Valantin, de la Rouvière, qui s'est fait son fidéjusseur pour les vingt sous de cens que Comitis a vendu au collège de Saint-Privat de la Roche de Mende.

3E. 1094

Registre extensoire de Gérald Cortusson, notaire royal de Mende

2 folios de table analytique.

f° 1, le 9 décembre 1518, arrentement par Guillaume Monbel, bachelier en droit, curé de Saint-Jean-Baptiste de Chanac, à Jacques Barian, prêtre de Chanac, de sa cure de Chanac, avec les fruits et revenus, pour trois ans, à raison de soixante-dix livres tournois pour chacune des années.

f° 2, le 12 mars 1517 (ns), arrentement par le même en tant que prieur ou recteur de Saint-Andéol, à Louis Bonet, originaire de Frutgères, dudit prieuré de Saint-Andéol-Clerguemort, pour trois ans, pour cent quatre-vingts livres tournois.

f° 3v°, le 10 janvier 1517 (ns), vente par Guillaume Cregut, fils de feu Aymeric, de Vernets (Saint-Etienne-du-Valdonnez), à Gabrielle, femme de maître Claude Chapsier, notaire de Mende, absente, représentée par ledit Claude et par moi notaire, d'un clos sis à Vernets, contre cent cinquante livres tournois.

f° 5v°, le 23 mai 1517, lods à Jean Massadaur, prêtre du collège de Tous les Saints, par Jean Liborel, bachelier ès lois, juge de la baronnie du Tournel pour Brenguiet de Roquefeuil, seigneur de Roquefeuil et coseigneur du Tournel.

f° 8, le 24 novembre 1520, ratification de la vente faite par Jean Cregut, de Vernet, à Jean Massadaur.

f° 9, le 17 août 1520, vente par Jean Huc, boucher de Mende, et Guigone, sa femme, à Pierre Bastide, prêtre de Mende, d'une maison qui fut à Laurent Brengier et Guigone, défunts époux, sise au pan d'Auriac, à Mende, contre cinquante livres tournois.

f° 11, le 6 juin 1511, vente par Bernard Rebut et Sobeyrane, sa femme, à Bernard Melhac, prêtre de Mende, d'une étable sise à Mende, pan de Champnau, d'un grenier à foin qui est au dessus, d'une cave sise devant la porte de l'étable, contre cent quatorze moutons or.

f° 116, le 28 février 1517, accord entre Pierre Bastide, prêtre bénéficiaire de Mende, et Etienne Ginhos, sergent de Mende.

f° 18, le 28 décembre 1518, procuration d'Arnald Basalgette le jeune, prêtre bénéficiaire de Mende, curé ou recteur de Saint-Pierre de *Rivo Cano*, diocèse d'Agen.

f° 18v°, le 17 mars 1516 (ns), obligation de Jean Chabrit, prêtre bénéficiaire de Mende, autrefois cellérier des bénéficiaires, envers Jacques Pons, prêtre bénéficiaire de Mende, prieur de l'autel de la Sainte-Trinité, et accord entre Etienne Chabrit, notaire, frère et fidéjusseur dudit Jean Chabrit, et ledit Pons.

Cahier intercalé entre les folios 19 et 20. Le 25 janvier 1478 (ns), contrat de mariage entre noble Jean Dumond, dit Chapelles, habitant de Mende, et noble Louise de Fontans, fille de feu noble Jean de Fontans, de Fontans. Noble Jean de Fontans constitue en dot à sa sœur, deux robes ou houppelandes, une en tissu de Mostivilhiers, l'autre de Roan, avec doublures en tissu de France, et deux gonelles en tissu de France, ainsi que deux capuchons, l'un d'écarlate, l'autre de Mostivilhiers (la somme de la dot et la valeur du lit sont illisibles).

f° 20v°, le 7 mars 1519 (ns), cession par Jacques Pons, prieur de l'autel Sainte-Croix, à son neveu Jacques Pons, clerc, bachelier en droit, originaire de Chanac, étudiant à Toulouse, de dix setiers de seigle et quatre setiers de froment dus par messire Jean Chabrit.

f° 21v°, le 12 février 1519 (ns), quittance des biens familiaux par Béatrice Vital, de Peyre (Saint-Frézal-d'Albuges), à Vital Jourdan, son cousin, dudit lieu, héritier de feu Guillaume Vital, par le moyen de sa mère, Catherine Vital, femme de feu Jean Jordan.

f° 23v°, le 1er septembre 1519, cession par Jean Negret, bachelier en droit, de Mende, à frère Pierre Negret, moine de Saint-Germain de Montpellier, son germain, pour ses études, de quatre livres tournois et d'autres droits dus par Pierre Ebrard, de Colombèche, et Pierre Laurayre, de Saint-Martin du Born.

f° 24v°, le 8 décembre 1506, lods à Pierre Bonicel, de Féliçon (Saint-Bauzile), par noble Guillaume Alamand, dit Montclar, mari de noble Sobeyrane Alamand.

f° 25, le 15 novembre 1518, obligation d'Etienne Granat et sa femme, Béatrice, d'Altayrac (Saint-Gervais), envers Claude Chapsier, notaire de Mende.

f° 26, le 13 janvier 1507 (ns), obligation envers le même de Pierre Arnald, dit Brunel, tisserand de Mende.

f° 27, le 30 juin 1514, deux lods à Jean Malige, de Fregviala (Estables), par Hélié de Châteauneuf et Raymond de Grandmont, chanoines et baillis du chapitre.

f° 29, le 11 septembre 1507, ratification par noble Guinet Monbel, bourgeois de Mende, seigneur de Frayssinet, d'une l'accord passé entre son procureur et noble Guillaume del Cruce, veuve et héritière de noble Jean Monbel.

f° 29v°, le 11 septembre 1507, procuration dudit noble Guinet Monbel, bourgeois de Mende.

f° 31, le 17 novembre 1515, quittance par Pierre Bastide, prêtre bénéficiaire de Mende, ancien cellérier du chapitre, à Richard Cruetze, de Rieutort.

f° 32, le 7 janvier 1515 (ns), contrat de mariage entre Jean Rossald, blanchisseur, fils de Simon, de Mende, et Béatrice, fille de Jean Serre, marchand de Mende. Le père de la mariée lui constitue en dot deux cents livres tournois, une cote et une gonelle en tissu de France, deux vestes en tissu teint de Marvejols, deux couvertures et deux linceuls.

- f° 36, le 14 mars 1519 (ns), lods à Jean *Femenerii*, prêtre bénéficiaire de Mende, par noble Simon de Corsac, seigneur de Mezeri et Vallescure, bourgeois de Mende.
- f° 37, le 2 mars 1510 (ns), lods à Jean Maldeffre, du Chaylar (La Capelle), par Guillaume de Grandmont, chanoine de Mende, et Pierre Rossald, prêtre de la chapelle de Condom.
- f° 37v°, le 24 décembre 1517, quittance par Claude Chapsier, notaire de Mende, à Guigon Bonicel, de Rouffiac (Saint-Bauzile).
- f° 38v°, le 2 novembre 1517, lods à Pierre Muret, pareur de Saint-Léger-de-Peyre, par le bailli des bénéficiaires de Mende.
- f° 40v°, par le bailli des bénéficiaires de Mende, le 16 octobre 1518, à Jean Granier, de Saint-Léger-de-Peyre, et le 2 novembre 1518, par le même à Guillaume Caylar, dudit lieu.
- f° 42, le 3 novembre 1518, lods à François Fortune, prêtre de Volpilhac (Javols), par le bailli des bénéficiaires de Mende.
- f° 43, le 18 février 1519 (ns), lods par Simon Brugeyron, notaire, prêtre bénéficiaire de Mende et du collège Saint-Privat de la Roche, à Claude Bertrand, minier de Saint-Léger-de-Peyre.
- f° 43v°, le 10 juillet 1519, arrentement par Jean Martin le Vieux, Jean Vital et Pierre Reboul, prêtres bénéficiaires de Mende, commis par lesdits prêtres, prieurs de Chasseradès, à André Martin, prêtre de Chasseradès, des décimes de Serre Mejan, dans ladite paroisse. Suivi d'un autre arrentement par les mêmes au même des décimes de Stamp (Chasseradès).
- f° 45v°, le 11 mars 1519 (ns), revente de cens par les bénéficiaires de Mende à Jean Melhac, cordonnier de Mende, héritier de son frère, Bernard Melhac, prêtre de Mende.
- f° 48, le 14 février 1512 (ns), vente par Jean Daude, fournier, fils de feu Jean, à Bernard Melhac, prêtre de Mende, d'une cave du pan de Champnau, contre vingt-quatre moutons or.
- f° 51, le 10 août 1512, vente audit Melhac par Simon Rossald, de Mende, d'une cave sise au pan de Champnau, contre quinze livres tournois.
- f° 54v°, le 3 juillet 1515, quittance dotale par Maurice Doladilhe, de Pigières (Altier), à Jean Passaval et sa femme Berthomia, d'Allenc, de vingt-cinq livres tournois.
- f° 55v°, le 25 avril 1520, donation par Claude Torrel, veuve de Pierre Privat, de Mende, à Hélix la plus jeune, sa fille.
- f° 57, le 2 mars 1514 (ns), quittance par Pierre Novet et Pierre Bastide, prêtres de Mende, à Vital de Combettes, de Combettes (Châteauneuf).
- f° 58, le 12 février 1513 (ns), obligation de Privat Hermentier, d'Espinasse (Servières), envers Pierre Atgier et Jean Cortusson, prêtres de la chapelle fondée par feu Jean Robin, défunt prêtre.
- f° 59, le 24 avril 1522, fondation de messe par Jean Catrebars, prêtre, fils de feu Antoine, de Crosières (Saint-Symphorien), prêtre du collège de Tous les Saints.

- f° 62, le 2 mars 1518 (ns), transaction entre Jean Rampvier, François Brajon, Jean Cortusson et Jean Rossald, chapelains de la chapelle fondée par Pierre Rossald, défunt prêtre, d'une part, et Antoine Ros, chanoine de Quézac, pour lui et au nom de son frère, Bartholomé Ros.
- f° 66, le 6 novembre 1513, testament de Bertrand Pastorel, tisserand de Mende, qui adresse des legs ses filles, à Jeanne, femme de Jean Teyssier, fustier, Catherine, femme d'Antoine Delpont, carrier de Mende, Antonie, qui reste à marier, à sa sœur, Agnès, femme de Jean Vital, tisserand de Mende, à sa femme Béatrice, et qui nomme héritière universelle, sa fille, Valérie.
- f° 69v°, le 19 janvier 1516 (ns), quittance des biens familiaux par Antoine Cortusson, blanchisseur, mari d'Hélix Melhac, à son beau-frère, Jean Melhac, cordonnier de Mende.
- f° 71, le 5 juin 1518, quittance dotale par Antoine Balmas, fils de feu Vincent, de Mende, audit Jean Melhac, cordonnier, son beau-père.
- f° 73, le 4 septembre 1520, cession par Artald Fortune, notaire royal de Mende, à Robert Fortune, clerc, bachelier en droit, son fils, étudiant à Toulouse.
- f° 74, le 21 juin 1521, testament de Pierre Novet, prêtre bénéficiaire de Mende et de la chapelle Saint-Sauveur fondée en l'église de Mende, fils de feu Antoine Novet, originaire de Belvezet (Chasseradès), qui adresse des legs à Raymond Novet, fils de feu Jean, son neveu, originaire de Belvezet, habitant Cubières, et à Pierre Tyssier, beau-frère et associé dudit Raymond, à Marguerite et Françoise, filles de Jean Novet, de Belvezet, son neveu et héritier, à chacun et chacune des enfants de feu Raymond Novet, son frère, de Chazaux (Saint-Frézal-d'Albuges), à Pierre Robert, clerc, fils d'Antoine et de Marguerite Novet, sa nièce, de Pomaret (Cubières). Il nomme héritier universel Jean NOvet, son neveu, fils de feu Jean, de Belvezet.
- f° 82, le 10 novembre 1514, procuration de Jean Rapet et Jean Cortusson, et François Brajon, prêtres de la chapelle fondée par feu Pierre Rossald.
- f° 82v°, le 13 novembre 1518, procuration d'Etienne Fabri, fils de Jean, d'Allenc.
- f° 83, le 16 juillet 1521, testament de Jean Begon, prêtre du Viala (Lanuéjols), qui adresse des legs à Jean Begon, son neveu, fils de feu Jaucelin, de Lanuéjols, à Jean Begon, fils de feu Pierre, de Lanuéjols, à Béatrice, veuve de Privat Borriac, du Viala (Lanuéjols), et qui institue héritier universel Pons Begon, prêtre, son neveu.
- f° 87, le 10 août 1517, fondation au Chastelnouvel d'une chapelle par les hommes d'Altayrac, de Croset, d'Aspres et du Chastelnouvel.
- f° 92, le 4 avril 1506, quittance dotale par Béatrice, veuve de Raymond de Lasfons, tisserand de Mende, et Jean de Lasfons, leur fils, à Guigon de Roffiac, fils de feu Pierre, de Roffiac (Saint-Bauzile).
- f° 93, le 19 avril 1519, procuration de Jean Fabri, clerc, chapelain de la chapelle Sainte-Anne, fondée dans le cimetière de Crosanges, diocèse de Mende.

f° 94, le 23 mars 1507 (ns), arrentement par noble Pierre de Cénaret, prieur de Vébron et Saint-Gal, diocèse de Mende, à Pierre Novet et Pierre Bastide, prêtres de Mende, dudit prieuré de Saint-Gal.

f° 96, le 19 avril 1519, procuration de Simon Brugeyron, chapelain du collège de Saint-Privat hors les murs de Mende.

f° 97, le 20 janvier 1508 (ns), contrat de mariage entre Pierre Liborel le jeune, fils de feu Jean, de Rouffiac (Saint-Bauzile), et Catherine, fille de Jacques Boysson, des Bories (Badaroux). Le père de la mariée lui constitue en dot cinquante-cinq livres tournois, une cote et une gonelle en tissu de France, deux couvertures et deux linceuls.

f° 99, le 5 avril 1511, vente par Catherine Blanc, femme de Guillaume Massadaur, de Montialoux (Saint-Bauzile), à Pierre Liborel le jeune, de Rouffiac, d'un champ sis au dit lieu, terroir del Chalsia, appelé *lo champ del Chalsia*, contre six moutons or.

f° 100v°, le 21 mars 1521, testament d'Antoine Jovenel, fils de feu Jean, de Chanteruéjols, malade de la peste qui sévit audit lieu, et qui adresse des legs à Jeanne Vincent, à Antoine Tranchacep le jeune, à Astruge, femme d'Antoine Tranchaceps le vieux, à Jeanne, fille de feu Isabelle Jouvenel, de Chanteruéjols, et qui nomme héritière universelle Antonie Jouvenel, sa fille.

f° 103, le 13 juillet 1510, contrat de mariage entre Etienne Itier, muletier, de Mende, et Antonie, fille de Guillaume Cros, cardeur de Mende. Le père de la mariée lui assigne en dot cent dix livres tournois, trois robes et cinq moutons pour le lit nuptial.

f° 107, le 2 novembre 1514, protestation de maître Antoine Robert, de Pomaret (Cubières).

f° 107v°, le 2 novembre 1514, procuration de Pierre Novet et Pierre Bastide, prêtres bénéficiaires de Mende.

f° 108, le 13 janvier 1511 (ns), quittance dotale par ledit Etienne Itier audit Guillaume Cros.

f° 108v°, le 23 janvier 1522 (ns), lods par Vital Durand, Bertrand de Lafont, Jean Bireude, prêtres du collège Saint-Privat de la Roche, à Jacques Hugonet, marchand de Saint-Léger-de-Peyre.

f° 109v°, le 11 juillet 1515, obligation d'Antoine Tranchaceps le vieux, de Chanteruéjols, envers Pierre Bastide, prêtre de Mende.

f° 110, le 10 mars 1522 (ns), donation par Jean Alverge, pâtre, et Béatrice, veuve de Privat Borriac, sa femme, du Viala (Lanuéjols), à Isabelle, veuve de Raymond Delort, de Lanuéjols, de l'usufruit d'un étage de maison.

f° 111v°, le 3 juillet 1519, donation par Pierre Rason, fils de feu Etienne, de Sejas (Lachamp), à son neveu, Antoine Rason, fils de Raymond, dudit lieu.

f° 113, le 17 juin 1512, obligation de Jean Jaffred, fils de feu Vincent, de Chanac, envers Jacques Pons, prieur de la Sainte-Trinité en l'église de Mende.

f° 114, le 1er février 1522 (ns), quittance à Louis Bastide, prêtre bénéficiaire de Mende, par son oncle, Pierre Bastide, prêtre habitant Mende.

- f° 115, le 1er juin 1513, testament d'Antoine Arnald, prêtre de Mende, qui nomme héritière universelle Catherine, femme d'Antoine Ginhos, cordier de Mende, sa sœur. Puis, le 10 juillet 1522, publication dudit testament.
- f° 117, obligations envers Pierre Bastide, prêtre de Mende, le 28 mars 1507 (ns), de Jean de l'Herm, de Lachamp, de Jean Petit, fils de Pierre, des Petits (Lachamp), de Pierre Petit, fils de Jean, de Lachamp, le 10 mars, de Jean Barbut, du Viala (Balsièges), le 19 février 1508 (ns), d'Etienne Mazel, de Coulagnet (Saint-Gervais), le 19 juin 1508, d'Etienne Mazel, du Coulagnet, le 26 novembre 1514, de Jean de Lafont, fils de feu Laurent, de Chanteruéjols, et le 15 janvier 1519 (ns), d'Antoine Chaldaureilhe, prêtre de Rieutort.
- f° 119v°, le 21 juillet 1522, procuration de Vital Maurin, prêtre bénéficiaire de Mende.
- f° 120, le 7 juin 1522, procuration de Gabriel Destrade, Pierre Destrade, Claude Ynard, Arnald Basalgette, Pierre Basalgette, Guillaume Marron et Antoine Rochon, prêtres bénéficiaires de Mende.
- f° 120v°, obligations envers ledit Pierre Bastide, prêtre de Mende, le 23 septembre 1514, de Jean Barandon, de Chassanhes (Ribennes), le 10 juillet 1521, de Jean Chaldaureilhe et sa femme Antonie, de Coulagne-Haute (Rieutort).
- f° 122, le 5 août 1522, procuration de la communauté des prêtres et clercs de Mende.
- f° 123, le 23 mars 1520 (ns), procuration de Claude Chapsier, notaire de Mende, en faveur d'Antoine Achard, notaire royal de Mende, pour recevoir de Jean Brajon, docteur en médecine de Montpellier, cent livres tournois qu'il lui prête.
- f° 123v°, le 16 mars 1513 (ns), quittance dotale générale par Pierre Vinhol, tisserand de Mende, et sa femme, Arnalde, à Guillaume Boyral, tisserand de Mende, fils et héritier de feu Jean Boyral, et en divers termes.
- f° 124v°, le 28 décembre 1516, revente de cens par Jean Cortusson, prêtre, chapelain et patron de la chapelle fondée par Jean Robin, défunt prêtre, à Pierre Dumond.
- f° 128, le 5 janvier 1523 (ns), procuration de Pierre Michel et Olivon Vanel, prêtres bénéficiaires de Mende.
- f° 128v°, le 23 octobre 1519, vente de cens nus par Jean de Saint-Jean, fils de feu Jean le jeune, de Chabalcon (Chasseradès), à Raymond Caputagni, prêtre, chapelain de Saint-Jacques en l'église de Chasseradès.
- f° 130v°, le 21 avril 1515, procuration de Pierre Vigan, de Bagnols.
- f° 131, le 19 septembre 1527, revente de cens par Jean Jaffin, prêtre, bachelier ès lois, bailli des bénéficiaires de Mende, pour la chapelle Saint-Pierre du cimetière de Mende, à Jacques Robert et Astruge, sa sœur, veuve de Jacques Pelet, de Mende.
- f° 134, le 24 janvier 1529 (ns), lods à Jean Balmelles, prêtre bénéficiaire de Mende, par Aldebert de Peyre, chevalier, baron de Peyre et de Marchastel.

- f° 135v°, le 6 mars 1529 (ns), lods par Antoine Solier, cleric de Laval, procureur de noble Gabrielle Alamand, femme de noble Bertrand de Montclar, seigneur de la Case, à Etienne Atger, bourgeois de Mende.
- f° 136v°, le 19 septembre 1528, revente de cens par Hélix, fille et héritière de Claude Taurand, notaire, à Guillaume Masso, de la Bastide (Estables).
- f° 140, le 7 février 1517 (ns), quittance des biens familiaux par Marguerite, fille d'Urbain Bon, hôte de Mende, femme de Jacques Chalforn, de Mende, à sondit père.
- f° 141v°, le 4 septembre 1525, testament de Jeanne, veuve de Jean Reboul, défunt marchand de Mende, qui nomme héritiers universels les prêtres bénéficiers de Mende.
- f° 143v°, le 4 septembre 1525, revente de cens par Pierre Michel, prêtre et bailli des bénéficiers de Mende, à Arnald Basalgette, prêtre bénéficiaire de Mende.
- f° 146v°, le 26 février 1527 (ns), obligation envers Guillaume de Grandmont, archidiacre de Mende.
- f° 148, le 1er mai 1529, lods par Vital Thorerie, notaire des Bondons, fermier du prieur de Saint-Loup fondé au lieu de Croset, à Barthélémy Michel, prêtre dudit Croset (Chadenet).
- f° 149v°, le 27 mai 1525, vente par Etienne Velayt, fils de feu Etienne, des Bondons, à Vital Thorerie, notaire dudit lieu.
- f° 153v°, le 2 février 1527 (ns), quittance dotale générale par Jean Daude, fils de feu Jean, de Saint-Etienne-du-Valdonnez, comme mari de Raymonde, à son beau-père Jacques Boysson, des Bories (Badaroux).
- f° 154v°, le 5 février 1527 (ns), quittance par Raymond Boyral, de Varasoux (Saint-Etienne-du-Valdonnez), à Jean Basalgette, fils de Raymond, de Molines (Saint-Etienne-du-Valdonnez).
- f° 155v°, le 15 février 1527 (ns), quittance des biens familiaux par Antonie, fille de Jean Serre, marchand de Mende, femme de Jean Garcin, de Mende, à sondit père. Avec quittance dotale par ledit Jean Garcin audit Serre.
- f° 158v°, le 22 février 1527 (ns), quittances générales réciproques entre Déodat Falguin, juge de Mende, et Marie, sa femme, fille et héritière de feu Astorg Pradier, marchand de Mende, d'une part, et Jean et maître Etienne Geynard, notaire, père et fils, de Mende.
- f° 159v°, le 29 septembre 1520, échanges de biens entre Etienne Bigose, tailleur de Mende, et Jeanne, veuve de Guillaume Dumond, sonnailler, et son fils, autre Guillaume Dumond, de Mende.
- f° 163, le 7 janvier 1523 (ns), contrat de mariage entre Pierre Cauce le jeune, fils de Jean, de Vilette (La Capelle), et Catherine, fille de Jacques Durand, de Badaroux. Le père de la mariée lui donne tous ses biens. Avec clauses. Suivi du contrat de mariage de Pierre Cauce le vieux, frère du susdit, et Agnès, fille de Jacques Durand, de Badaroux. Le père de la mariée lui constitue en dot cent livres tournois, quatre robes, deux couvertures et deux linceuls. Avec quittance des biens familiaux par Agnès à son père, puis quittance des biens familiaux par Pierre Cauce le jeune à son père, et quittance dotale par Pierre Cauce le vieux

la dite Catherine Durand, sa belle-sœur, et quittance dotale par ladite Catherine à son mari Pierre Cauce le jeune, puis quittance par Jacques Durand, fils de Jaucelin, de Badaroux, autorisé par son père, à ladite Catherine, sa fille, femme de Pierre Cauce le jeune, de cent moutons or.

f° 181v°, le 29 septembre 1520, quittances réciproques générales entre Etienne Bigose, tailleur de Mende, et Jeanne, veuve de Guillaume Dumond, sonnailler, et son fils, Guillaume, de Mende.

f° 183, le 14 septembre 1507, échange de biens entre Etienne Hermentier, de Chalvet (Servières), et Jean Hermentier, fils de feu Pierre, dudit lieu.

f° 186, le 18 décembre 1507, quittance par Jean Durand le jeune, de Colobrière (Les Bondons), à Jaucelin Durand, de Chadenet, son frère, de six livres et dix sous tournois. Avec une autre quittance le même jour de Jean Durand le vieux, de Combetes Batalhe (Arzenc), envers le même Jaucelin, de cinq livres tournois.

f° 188v°, le 9 décembre 1510, quittance dotale par Antoine Tusset, tisserand de Mende, à Etienne Malaval, tisserand de Mende, de vingt-trois livres tournois, deux couvertures, deux linceuls, une cote et une gonelle, de la dot constituée par etienne à Guillaume Tusset et sa femme, Astruge.

f° 189v°, le 13 décembre 1510, cession par François Brun, fils et cohéritier de Guillaume Brun, de Gerbal (Saint-Bauzile), à Astorg Pradier, marchand de Mende, envers lequel il est endetté, de trente-trois livres tournois que lui doit Guillaume Brun, des Bondons. Avec une quittance générale réciproque entre lesdits Pradier et Guillaume Brun. Puis quittance par ledit Guillaume Brun envers ledit François Brun.

f° 194, le 15 novembre 1509, vente par Jacques Constans, du Bleymard, à Antoine Paulet, fils de Michel, du Bleymard.

f° 196v°, le 11 décembre 1509, quittance par André Cruetze, de Rochebelot (Rieutort), à Jean Peytavin, du Crosset (Saint-Gervais), absent, représenté par Guillaume Peytavin, son oncle, de vingt-cinq livres tournois, deux couvertures, deux linceuls et deux robes en tissu de France, en diminution de la dot constituée à Philippa, femme d'André, fille de feu Pierre Peytavin.

f° 197v°, le 7 novembre 1510, quittance par Etienne Cordesses, bouvier de Mende, mari de Jeanne, à Jean Donarel, fils de feu Barthélémy, d'Altayrac (Saint-Gervais).

f° 199, le 9 mars 1510 (ns), quittance dotale par Guillaume Joyas, fils de Jean, et Jean Joyas, son cousin, des Fonts (Chanac), à Guillaume Melhac, fils de feu Berthon, du Vilaret (Barjac).

f° 200, le 9 mars 1510 (ns), quittance dotale par Bernard Bragier, de Lozerrette (les Bondons), à Jaucelin Durand, de Chadenet.

f° 201, le 16 septembre 1510, quittance dotale par Jean Dangles, fils d'Etienne, blanchisseur de Mende, à Pierre Bon, fils d'Urbain, son beau-frère.

f° 202, le 1er juin 1510, quittance dotale par Antoine Dumas, d'Altayrac (Saint-Gervais), et Agnès, fille de feu Michel André, de Bessettes (Chastanier), à Jean André, de Bessette.

- f° 203, le 7 novembre 1507, quittance générale par Jean Malaval, fils de Mathieu, de Lanuéjols, à Jacques Boysson, des Bories (Badaroux).
- f° 204, le 8 février 1508 (ns), quittance dotale par Etienne Poderos, tisserand de Mende, à Etienne Bigose, tailleur de Mende.
- f° 205, le 4 mars 1508 (ns), quittance dotale par Guillaume Albi, peigneur de Mende, à Jacques Porte, de Bahors (Saint-Gervais).
- f° 206, le 31 mai 1508, vente d'un ort par noble Blaise Pagès, de Meyrueis, diocèse de Nîmes, à Jacques Clavel, de Mende, contre quinze livres tournois
- f° 209, le 8 août 1525, transaction entre Pierre de Canelles, de Paissac, diocèse de Viviers, et Françoise, sa femme, fille et héritière d'Etienne Pigières, d'une part, et Pierre Loche, hôte de Mende, et sa femme Anne, sœur de ladite Françoise. Avec vente par Pierre Bastide, prêtre de Mende, audit Pierre Loche et à sa femme Anne, d'une étable sise au pan d'Aiguespasses.
- f° 217v° le 10 décembre 1524, vente par Jeanne, fille de feu Privat Atger, de Badaroux, femme de Pierre Girald, pareur de draps de Mende, à Pierre Colier, de Badaroux, de deux champs sis à Badaroux, contre dix-huit moutons or.
- f° 220v°, le 10 décembre 1524, vente par ladite Jeanne à Jean Delrieu, de Badaroux, d'un pré sis audit lieu, contre douze livres tournois. Avec une autre vente de terre, le 14 décembre, par la même, au même, contre douze livres tournois.
- f° 226v°, le 16 novembre 1524, vente par Antoine Serre, et sa femme, Agnès Valentin, du Lac (Brenoux), à Pierre Chapelle, de Brenoux, d'un champ, contre six livres tournois.
- f° 230v°, le 28 janvier 1526 (ns), procuration de François Malel, notaire, fils et héritier de feu Jean, et de Françoise, fille et cohéritière d'Huguet Bestion, fils et héritier de feu Jean, et femme de Firmin Masaudier, de Mende.
- f° 231, le 30 novembre 1526, cession par Pierre Martin, bachelier en droit, de Mende, pour lui et au nom de Charlotte, veuve d'Etienne Martin, licencié en médecine, son frère, femme de Jean Valantin, licencié en médecine, succédant aux biens dudit Etienne Martin, par le moyen de Robert, son défunt fils, pupille d'état, par laquelle il fera ratifier, à Jean Gravat, tisserand de Mende, de tous les droits que lesdits Pierre et feu Etienne Martin, frères, et ladite Charlotte, ont dans les biens qui furent à Etienne Ytier défunt, de Mende, et dans les biens de Ferrandé, femme de Pierre Chambon, qui furent à Jean Gal, tant à Mende qu'ailleurs, et par le moyen de la donation faite par Marguerite Massadaur, veuve dudit Etienne Ytier, audit feu Etienne Martin, qu'à cause de la succession des enfants de Catherine, défunte première femme dudit Etienne Itier, et fille dudit feu Chambon et de Ferrandé, et les enfants de ladite Marguerite.
- f° 235v°, le 1er décembre 1526, vente par Catherine, fille et cohéritière d'Etienne Tranchaceps, fils de feu Privat, veuve de Jacques Morgue, de Chanteruéjols, à Pierre Montier et Vital Meyssonier, de Chanteruéjols, d'un champ sis audit lieu, contre trois livres tournois.
- f° 238v°, le 28 novembre 1526, vente de cens par Jean et Antoine Bolet, fils de feu Etienne de Fraissinet (Ispagnac), et par leur fidéjusseur, Guillaume Moys, fils de feu Pons, de la Fage (Saint-Etienne-du-Valdonnez), à Pierre Destrade, prêtre du Collège de Tous les Saints.

- f° 242, le 12 août 1528, transaction et accord entre Jean Brosson le jeune, fils de feu Pierre, du Viala (Lanuéjols), à présent de Mende, et son frère, Jean Brosson le vieux.
- f° 246v°, le 22 décembre 1525, vente par Bertrand Malaval et sa femme, Antonie, et leur fils, Pierre, du Pruneyroles (Saint-Etienne-du-Valdonnez), à Guillaume et Jean Massacaur, père et fils, de Chalhac (même paroisse).
- f° 250v°, le 18 mars 1525 (ns), donation par les prêtres du collège de Tous les Saints, à Jeanne et Catherine, fille de feu Jean Badaros, sœurs de feu Guillaume Badaros, défunt prêtre dudit collège, d'un champ qui fut audit Guillaume Badaros.
- f° 252v°, le 21 mars 1525 (ns), quittance dotale par André Sirvens, cardeur d'Uzès, mari de Françoise, fille de feu Guillaume Destructis, de Mende, veuve de Jean Boyssin, à son beau-frère, Jean Destructis.
- f° 253v°, le 3 septembre 1528, échanges de biens entre Hélié Richard, prêtre bénéficiaire de Mende, et Raymond Virgile, chaussetier, pour lui et pour sa femme, Claude, de Mende.
- f° 258, le 28 mars 1527, vente par Bartholomé Jaymar, hôte de Mende, et sa femme, Jeanne, à Bernard Atger, pareur de draps de Mende, d'un ort sis au faubourg, contre trente et une livres tournois. Avec lods par noble Louis de Naves, seigneur de mIrandoles.
- f° 262, le 28 mars 1527, échange de biens entre Urbain Mossier, fournier de Mende, et sa femme, Jeanne, d'une part, et Bartholomé Jaymar, hôte de Mende, et sa femme, Jeanne.
- f° 265, le 21 mars 1525 (ns), vente par Jean Bonet, fils de feu Pierre, de Savinhac (Rieutort), à Gibert Vanel, marchand de Mende, contre vingt et une livres, du droit de rachat qu'il avait gardé sur diverses possessions qu'il lui avait vendues.
- f° 268v°, le 22 septembre 1525, vente par Antoine Serre, et Agnès Valentine, sa femme, du Lac (Brenoux), à Raymond Plan, fils de feu Jean, d'Anglade (Brenoux).
- f° 271, le 2 février 1523 (ns), cession en nouvelle emphytéose, par Jean Monbel, dit Cayrel, notaire de Mende, héritier de feu Pierre Monbel, bourgeois de Mende, à Jean Bessière, fils de feu Marquez, de Pegas (Brugers), de deux pièces de terres sises à Montrodat.
- f° 275, le 3 août 127, vente par Louis Rompon et Isabelle, sa femme, à Mathieu Fabri, notaire, d'une vigne ou pièce de terre sise à Chaldecoste, contre dix livres tournois.
- f° 278, le 12 octobre 1527, vente par Antoine Pascal, fils de feu Jean, de Savinhac (Rieutort), à Gilbert Vanel, marchand de Mende, d'un champ dit de Chabasse, contre quatre livres tournois.
- f° 281, le 9 octobre 1526, procuration de Marguerite de Bressoles.
- f° 282, le 11 janvier 1525 (ns), testament de Jean Martin le jeune, prêtre bénéficiaire de Mende, fils de feu Guillaume, originaire de Lanuéjols, à présent de Mende, qui adresse des legs à Antoine Chambon, prêtre bénéficiaire de Mende, à Marguerite, Jeanne et autre Marguerite, ses sœurs, chacune à Jean Martin, son neveu, fils de Jacques, son frère et héritier, et qui nomme héritier universel ledit Jacques Martin, son frère, de Lanuéjols. Suivi d'un codicille.

- f° 285v°, le 18 juin 1526, quittance par Jean Barrandon, pareur de Mende, pour lui et au nom de sa fille, Catherine, à Guillaume Tonel, notaire de Mende, bailli du Tournel, et sa femme, Isabelle, fille et héritière de Vital Chabrit, défunt notaire.
- f° 289v°, le 22 août 1528, quittance générale par Antoine Mercier, prêtre bénéficiaire de Mende, cellérier du chapitre, à Guillaume Privat, prêtre de Saint-Jean-du-Bleymard.
- f° 291, le 19 novembre 1526, procuration générale de Gabriel Destrades, prêtre du collège de Tous les Saints.
- f° 292, le 12 juin 1525, obligation de Claude Chapsier, notaire de Mende, envers Pierre Amorel, marchand de Mende.
- f° 296v°, le 10 décembre 1524, obligation de Michel Liborel, de Montialoux (Saint-Bauzile), envers Antoine Chevalier, marchand de Mende.
- f° 299v°, le 14 avril 1526, procuration de Bertrand Basset et Pierre Hugonet, notaires de Mende et clavares de la cour commune du Gévaudan.
- f° 300v°, le 19 novembre 1524, compromis entre Gibert Malian, bachelier en droit, étudiant à Toulouse, originaire de la Canourgue, d'une part, et Guignonet Galieyres, prêtre de Balsièges.
- f° 303, le 5 avril 1526, procuration de Jean Monbel, dit Cayrel, notaire de Mende.
- f° 304, le 4 juillet 1525, prise de possession à Marvejols, en l'église collégiale de Sainte-Marie de Carcère, par noble Heustache d'Apcher, de sa prébende de Marvejols.
- f° 305, le 14 mars 1523 (ns), obligation d'Antoine Méjan, de Sanhes (Saint-Julien-du-Tournel), envers Arnald Basalgette le jeune, prêtre bénéficiaire de Mende, autrefois cellérier du chapitre.
- f° 305v°, le 10 avril 1523, placement en apprentissage par Etienne Boyer, fils d'Etienne, cordonnier de Mende, de lui-même, auprès de Jean Tonel, apothicaire de Mende.
- f° 307v°, le 30 avril 1526, appel devant Déodat Falquin, lieutenant de Jean Martin, juge de la cour commune du Gévaudan, de Pierre Planchon, procureur du mandement de Montbrun.
- f° 308, le 5 juin 1524, acte pour le collège de Tous les Saints de Mende.
- f° 309v°, le 27 février 1523 (ns), vente par Pierre Runel, de la Rossuègne (Brenoux), pour lui et pour son fils, Jean, audit Déodat Falquin, de l'usufruit d'un pré.
- f° 311, le 17 janvier 1528 (ns), cession par Jean Quatrebars, prêtre du collège de Tous les Saints, à Jean Quatrebars, clerc, son neveu, originaire de Saint-Symphorien, étudiant à Toulouse.
- f° 312, le 15 octobre 1527, déclaration de Vital Maurin, prêtre bénéficiaire de Mende et syndic du collège de Tous les Saints de Mende, selon laquelle le collège perçoit des revenus sur Guillaume Pipin, Antoine Claret et d'autres paysans de Bramonas.

- f° 313, le 10 mai 1523, arrentement par ledit Déodat Falquin, à Pierre Runel, de la Rossuègne (Brenoux), de l'usufruit d'un pré.
- f° 314v°, le 9 mai 1517, obligation de Guigon Bonicel, de Rouffiac (Saint-Bauzile), envers Claude Chapsier, notaire de Mende.
- f° 317, le 7 avril 1528, testament de Durand Buffornier, prêtre, de Saint-Etienne-du-Valdonnez, qui adresse des legs à ses neveux, Guillaume Verdelhan, prêtre, et Jean Verdelhan, de Saint-Privat-de-Vallongue, et qui nomme héritière Jeanne Alboyn, veuve d'Aldebert Robert, sa cousine, de Vasals (Saint-Etienne-du-Valdonnez).
- f° 320, le 7 décembre 1522, vente de cens par Michel Roche, fils de feu Vital, de Villeseule (Allenc), à Pierre Novet, clerc, de Belvezet (Chasseradès), cohéritier de Pierre Novet, prêtre bénéficiaire de Mende.
- f° 323, le 22 novembre 1526, accord entre Vital Chevalier, notaire de Mende, fils de Jean, et Privat Chevalier, apothicaire
- f° 327, lods par les prêtres du collège de Tous les Saints, à Jean Aloc, de la Capelle, le 9 mars et le 5 novembre 1528.
- f° 329, le 7 février 1527 (ns), lods par les prêtres du collège de Tous les Saint à noble Raymond de Grandmont, chanoine de Mende.
- f° 330, le 17 juillet 1528, lods par les prêtres du même collège à Isabelle Malige, de Mende.
- f° 331, le 16 novembre 1528, lods par les prêtres du même collège à Jeanne Malige, de Mende.
- f° 332, le 21 mars 1528 (ns), sous-arrentement par Louis Sabran, de Servières, fermier du Randonat, Châteauneuf, Auroux, Puy-Laurent et Belvezet, pour le vicomte de Polignac, selon à Jean Bardou, notaire de Mende.
- f° 334, le 16 juillet 1527, institution par les prêtres du collège de Tous les Saints, de Jean Durand, prêtre de Chadenet, fils de Jaucelin, comme cellérier.
- f° 338, le 10 décembre 1524, vente par Urbain et Pierre Bon, père et fils, de Mende, à Jacques Boysson, de Badaroux, d'un étage de maison du pan de Champnau, contre quarante livres.
- f° 341, le 18 janvier 1529 (ns), vente de cens par Bernard Bestion, f ils de feu Antoine, de Serverette, à Aldebert Atger, chanoine de Mende.
- f° 344, le 25 septembre 1526, revente de cens par Jean Jaffin, prieur de Saint-Gervais, bailli des bénéficiaires de Mende, à Jacques Chaptal, fils de feux Bertrand et Catherine, de Mende.
- f° 346v°, le 20 novembre 1526, quittance par Antoine Tuset, tisserand de Mende, comme aïeul paternel d'Antoine Tuset, fils de feu Guillaume, à Guillaume Malaval, fils et héritier de feu Etienne, tisserand de Mende.
- f° 349, le 9 avril 1529, vente de cens par Robert de la Bilherie, fils de feu Jean, de Serverette, à Pierre Novet, prêtre bénéficiaire de Mende.

f° 351v°, le 28 novembre 1526, vente par Jean Monbel, seigneur de Roquose, de la ville de Mende, à Jean Richard, dit Coronat, cardeur de Mende, d'une maison sise à Mende. Avec lods le 29 novembre par le procureur du prieur de la chapelle Saint-Sauveur de Mende.

f° 354v°, le 4 août 1514 quittance par les anciens cellérier des bénéficiers de Mende, à Charles de la Panouze, fils et héritier de feu noble Jean de La Panouze.

f° 356, le 9 août 1511, transaction entre Jacques Brolhet, notaire de Toulouse, natif de Mende, héritier de son père, feu Jean, et son frère germain, Pierre Brolhet, tisserand de Mende.

f° 360 le 8 juin 1518, transaction entre messire Pierre Vayret, au nom d'Antoine, son frère, Benoît Hermet au nom de Vidale, fille de Bernard Arzalier, de La Panouze, d'une part, et les hommes du Croset-Chafol (Saint-Sauveur-de-Ginestoux).

f° 364, le 26 mai 1521, quittances générales réciproques entre Jean Brajon, chargé de lever les tailles royales, et Vital Delhom, marchand de Mende.

f° 365, le 12 octobre 1526, procuration de noble Blaise de Carcassonne, prêtre, curé ou vicaire de Saint-Hyppolite de *Malarsia*, diocèse de Viviers, habitant de Mende, pour résigner sa cure entre les mains du pape ou de sa chambre ou de son vice-chancelier, en faveur de Pons Martin, clerc, du diocèse de Mende.

f° 366, le 19 octobre 1528, procuration dudit noble Blaise de Carcassonne, prêtre, curé de ladite église, pour résigner sa cure entre les mains du pape, en faveur dudit Pons Martin, clerc du diocèse de Mende.

f° 367, le 4 janvier 1523 (ns), procuration de Jeanne, fille et héritière de feu Etienne Tondut, de Mende.

f° 367v°, en janvier 1523 (ns), procuration de Jean Monbel, dit Cayrel, de Mende, notaire.

f° 368, le 10 octobre 1524, protestation devant Bernard de Cénaret, comptor et seigneur de Montferrand et de Cénaret, par Gabrielle Alamand, femme de Bertrand de Montclar, dit Alamand, chevalier, seigneur de la Caze.

f° 369, le 4 novembre 1505, quittance dotale par Guillaume Grégoire, brassier de Mende, à Guillaume *Clari*, fils de feu Pierre, de Saint-Denis.

f° 370, le 26 novembre 1521, appel devant le juge de la cour ordinaire de l'évêque de Mende, par Jean de Recoules, notaire de Mende, procureur de Pierre Pascal, habitant de Mende.

f° 371, le mercredi 13 octobre 1518, reconnaissance féodale par André Chapsier, chapelain de l'autel Saint-Nicolas, en la cathédrale de Mende, à Bertrand de Castelpers, seigneur de Castelpers et vicomte de Ambialet.

f° 372, le 15 novembre 1514, procuration de noble Guinet Monbel, seigneur du château et mandement de Fraissinet, et bourgeois de Mende.

f° 373, le 27 janvier 1529 (ns), procuration de noble Antoine Reth, dit de Cheminades, écuyer, archer de la garde du roi, sous la charge de monseigneur de Chavrières, en faveur d'Urbain Ferrand, serviteur de madame de Tournel, à présent habitant de Mende, pour recevoir de Guillaume Charratier, de Tours, trésorier du roi, sur lequel *la bande de mondiseigneur* de

Chavrières prend sa paye, la somme de cent livres en déduction de ses gages pour son office.

f° 374, le 7 avril 1524, requête de Gibert Vanel, marchand de Mende, pour obtenir un lods du collège de Tous les Saints de Mende.

f° 374v°, le 13 septembre 1524, requête de Jean Maurin, licencié en droit, prêtre de Paulhenc, qui demande à Jean de La Panouze, dit de Loupiac, chanoine de Mende, d'être élu au canonicat et à la prébende laissés vacants par la mort d'Antoine d'Apcher.

f° 376, le 31 mars 1523 (ns), appel de Nicolas Passaval, cleric, chorier de Mende, représenté par Gabriel Destrade, prêtre bénéficié de Mende.

f° 377, le 5 mai 1515, accord entre Raymond Donarel, d'Altayrac (Saint-Gervais), au nom de sa fille, Marguerite, d'une part, et Pierre de Strade, Arnald Basalgette le jeune, prêtres bénéficiés de Mende, et Olivon Vanel, prêtre de Mende, au nom de Gabriel Destrade, prêtre du collège de Tous les Saints, qui a mis enceinte ladite Marguerite Donarel, d'autre part.

f° 379, le 13 novembre 1514, procuration de noble Guillaume de Grandmont et Antoine de Roquette, chanoines de Mende.

f° 380, le 17 septembre 1515, procuration de noble Antoine de Grandmont, chanoine de Mende, prieur de Saint-Chély-du-Tarn.

f° 380v°, le 5 octobre 15(..), procuration d'Hélie Richard, dit Coronat, prêtre bénéficié de Mende, chanoine de Marvejols.

f° 381v°, le 10 novembre 1517, procuration de Richard Pelissier, dit de Saint-Ferréol, prêtre.

f° 382, le 19 avril 1519, procuration de Jean Fabri, cleric de Mende, chapelain de la chapelle Sainte-Anne au cimetière de Sainte-Marie de Croissances, diocèse de Mende.

f° 383, le 7 août 1514, procuration de Jean Fabri, cleric chorier de Mende.

f° 386 le 20 novembre 1516, procuration de Jean Dinét, fils et héritier de feu Pierre Dinét, bourgeois de Mende.

f° 386v°, le 7 janvier 1518 (ns), procuration de Guillaume Monbel, bachelier en droit et chanoine de Mende, suivie le 11 mars 1518 (ns), de la procuration du même comme prieur de Salses, puis le 2 août 1518 de la procuration du même, comme prieur de Javols.

f° 388, le 27 juin 1506, acceptation par les prêtres bénéficiés de Mende de l'obit quotidien fondé par Louise de Fontans, fille de feu Jean de Fontans, veuve de noble Jean Dumond.

f° 390, le 4 octobre 1520, obligation de Jean et Pierre Pelagal, père et fils, notaires de Florac, envers Christophe Pinedon, marchand de Mende.

f° 391, le 5 décembre 1514, procuration d'Antonie, fille d'Antoine Garsin, barbier de Mende, future femme de Pierre Ros, fils de Bartholomé, de Mende.

f° 393, le 17 juillet 1514, quittance générale à Jean Torrent, notaire royal de Mende, et Pierre Novet, prêtre bénéficiaire de Mende.

f° 394v°, le 16 (mois mal numérisé) 1516, procuration d'Antoine Brolhet, cardeur de Mende.

f° 395v°, le 8 janvier 1508 (ns) (ou 1518, ns, mal numérisé), procuration de Jean Dinet, fils de feu Pierre Dinet, bourgeois de Mende.

f° 396, le 16 juin 1520, procuration d'Hélix Taurand, fille et héritière de Claude Taurand, défunt notaire de Mende.

f° 396v°, le 31 juillet 1518, devant Simon de Corsac, bailli de la cour ordinaire de Mende, appel de Pons de Bressoles, représenté par son procureur, qui se plaint d'avoir été grandement opprimé par le juge de la cour royale de Nîmes ou ses lieutenants, dans une affaire entre lui et noble Pons Jordan, bourgeois de Mende.

f° 398, le 10 juin 1527, procuration de Pierre Maurel, marchand de Mende.

f° 398v°, le 27 (mois mal numérisé) 1510, procuration de Jean Fabri, cleric chorier de Mende. Suivie d'autres procurations du même le 7 novembre 1510 et le 3 avril 1512.

f° 402, le 3 novembre 1513, enregistrement par le lieutenant du bailli de la cour commune du Gévaudan, en faveur de Jacques Turquin, notaire apostolique de Langogne, de ses lettres d'office données à Toulouse, le 20 décembre 1511, et d'autres lettres de collation royale pour son dit office de tabellion ou notaire.

f° 402v°, le 3 octobre 1515, déclaration et prise de possession par le procureur de Jean Barrière, de Montpellier, père de Guillaume et Colombette Barrière, nés de Delphine de Liris, sa défunte femme, pour prendre possession des biens de ladite feu Marguerite.

f° 403v°, le 11 mars 15(.)5, vente par Privat Borriac, sa femme, Françoise, leur fils, Jean Borriac, et Astruge, femme dudit Jean, de Barjac, à Pierre Dinet, bourgeois de Mende.

f° 407v°, le 28 septembre 15(.)7, engagement de Pierre Bastide, prêtre bénéficiaire de Mende, envers Etienne Pigières et sa femme, Marguerite.

f° 409v°, le 11 (mois mal numérisé) 1517, obligation de Guillaume Monbel, prêtre bénéficiaire de Mende, prieur de Saint-Andéol-de-Clerguemort, envers la chapelle fondée par Jean Raols, du lieu de Monziols, dans l'église paroissiale.

f° 411, le 11 juillet et le 5 novembre 1511, procurations de Pierre Bastide, prêtre.

3E. 1095

Registre extensoire de Gérald Cortusson, notaire royal de Mende

1 folio vierge, mutilé.

2 folios de table analytique, mutilés.

Les premiers feuillets sont tous mutilés en haut à droite.

f° 1, date mutilée, lods pour un échange de biens entre André Gibert, et un homme de Montbel (Allenc).

f° 2, en octobre 152(.), requête de (trou sur le prénom) Polverel, prêtre de la Malène, procureur de Bertrand Dumond, clerc originaire de Mende, chapelain de la chapelle Sainte-Anne de Mende, devant les bénéficiers de Mende, pour résigner, afin d'échange, ce bénéfice en faveur de Guidon de Chapelu, chapelain de la chapelle Saint-Paul de *Consortio*.

f° 3, en 1535, requête de Vital Réversac, clerc, fils d'Etienne de Mende, qui demande à Antoine Pasturel, recteur de Saint-Gervais, de lui accorder la collation de la chapelle du Saint-Sépulcre fondée en l'église paroissiale.

f° 3v° et 4 recto, contenant la fin de l'acte précédent et le début du suivant n'a pas été numérisé.

f° 4v°, fin d'un acte de vente par un noble Bernard, à un certain Jean, pour une somme de quarante livres tournois.

f° 6, en décembre 1524, obligation de Rigald, de Florac, envers Antonie de Bressoles, veuve et cohéritière de messire Jean Liborel, licencié en droit, tutrice de Catherine, leur fille.

f° 8, le 28 novembre 1526, lods par les prêtres du collège de Tous les Saints à Etienne Poderos, tisserand de Mende.

f° 9, le 5 mai 1526, transaction entre Pierre Maurel, marchand de Mende, d'une part, et Claude Chapsier, notaire de Mende, à propos du pré dit de Malautière.

f° 13v°, le 11 (décembre ?) 1526, lods à Jean Gachon, prêtre de Monteilh (Aumont), par Jean Liris, marchand de Mende, fermier du seigneur de Castelpers.

f° 14v°, le 10 (..) 1524, testament de Jean Liborel, bachelier en droit, fils de feu Bernard Liborel, notaire, juge de l'évêque de Mende, qui adresse des legs Catherine, Françoise et Marguerite, ses filles, à Antonie de Bressoles, sa femme, à François Liborel, Jean Liborel, prêtre, Michel, Jean et Bertrand Liborel, ses frères, à Catherine Liborel, sa sœur, veuve de Firmin Borrelli. Il nomme héritiers universels sa femme et le fils posthume qu'elle aurait, puis il substitue successivement ses filles, Catherine, puis Françoise, puis Marguerite.

f° 18, le 2 janvier 1525 (ns), lods par Louis de Fabrèges, prêtre chapelain de la chapelle Saint-Vincent de Mende, à Raymond Roc, de Cultures.

f° 19, le 14 décembre 1524, vente de cens par Pierre Michel et son fils, Jean Michel le vieux, Antoine Jordan, dit Chastel, et son fils, Simon Chastel, dit Jordan, de Lanuéjols, à Antoine Chapsier, marchand de Mende.

f° 22v°, le 18 février 1527 (ns), procuration de Jean Martin, chanoine de Mende, protonotaire apostolique, prieur de Saint-Hyppolite de *Maldocias*.

f° 23, le 22 avril 1527, procuration de Jean Briuede, curé des Hermaux, en faveur de procureurs du parlement de Toulouse, pour son procès pendant contre maître Gilbert Malian.

- f° 23v°, le 5 novembre 1527, procuration de Jean Nègre, cleric, fils de Jacques, chorier de Mende (sic, il est difficile de dire si Jacques est chorier de Mende, ou si c'est Jean, mais il semble que ce soit Jacques).
- f° 24, le 18 avril 1524, vente de cens par Raymond et Claude Bonavida, père et fils, de Varasoux (Saint-Etienne-du-Valdonnez), à Antoine Chapsier, marchand de Mende.
- f° 30, le 20 mai 1519, quittance des droits familiaux par Antoine *Cadresi*, prêtre originaire de *Vaissia* (Cabanes, diocèse de Rodez), habitant Mende, religieux de Sainte-Marie du Montcarmel, à son frère, Jean *Cadresi*, et aux héritiers de feu Antoine *Cadresi*, leur frère.
- f° 31v°, le 7 mars 1523 (ns), arrentement de sa borie par Etienne Romey, apothicaire de Mende, à Etienne de Combettes, tailleur de Châteauneuf-de-Randon.
- f° 34, le 28 juillet 1525, élection par les prêtres du collège de Tous les Saints, de Privat Valentin, prêtre, comme cellérier et receveur du collège, avec Jean Jaffin, comme fidéjusseur.
- f° 36v°, le 3 mai 1525, arrentement par la communauté des prêtres bénéficiers de Mende à Antoine Méjan, de Sanhes (Saint-Julien-du-Tournel), des herbages champêtres des lieux des Laubies et Jaudric.
- f° 39, le 12 avril 1525, lods par les prêtres du collège de Tous les Saints de Mende, à Privat Brelh, prêtre de Bataille (Grandrieu).
- f° 40, le 3 juin 1510, quittance dotale par Antoine Dumas, d'Altayrac (Saint-Gervais), à sa femme, Agnès, fille de feu Michel André, des Bessets (Chastanhier).
- f° 41, le 21 janvier 1527 (ns), contrat de mariage entre Jean Garcin, fils d'Antoine, chirurgien de Mende, d'une part, et Antonie, fille de Jean Serre, marchand de Mende. Le père de la mariée lui constitue en dot trois cent livres tournois, deux cotes et deux gonelles en tissu de France, et six livres tournois pour le lit nuptial. Avec donation le même jour par Antoine Garsin, licencié en médecine, originaire de Mende, de sa maison et d'un ort.
- f° 48v°, le 21 janvier 1527 (ns), vente par Antoine Garcin, licencié en médecine originaire de Mende, à Jean Garcin son frère, de tous les droits qu'il a et peut avoir dans les biens familiaux contre deux cent livres tournois.
- f° 50v°, le 1er novembre 1534, vente par Jean Monbel, seigneur de Requose, habitant de Mende, à Jean Bertrand, marchand de la ville de Montagnac, diocèse d'Agde, d'une maison.
- f° 53v°, le 27 mars 1534 (ns), quittance entre Philippe Chauce, meunier, Jean Golabrun, pareur, et Pierre Bastide, chaussetier de Mende.
- f° 54v°, le 26 janvier 1534 (ns), lods à Arnald de Saint-Bauzile, carme de Mende, et Isabelle, fille d'Antoine Muret, de Saint-Léger-de-Peyre, habitants de Mende, par les prêtres du collège de Tous les Saints.
- f° 56, le 9 septembre 1531, résignation devant Guillaume de Grandmont, archidiacre, Antoine de Grandmont, préchantre, Louis de Grandmont, Guidon de Montpeyroux, Guillaume

Monbel, André de Grandmont, et Jean de Mirmont, chanoines de Mende, par Antoine Pontier, prêtre bénéficiaire du collège des Cinq Plaies, de son bénéficiaire.

f° 56, le 17 mars 1535 (ns), prise de possession par Antoine Massadaur, prêtre du collège des Cinq Plaies, fondé par Pierre Atger, défunt chanoine, de sa chapellenie des Cinq Plaies après obtention de lettres apostoliques.

f° 57v°, le 25 octobre 1534, prise de possession de la cure de Saint-Julien-du-Tournel, pour Gonet Massadaur, vicaire du lieu, par Antoine Massadaur, prêtre de Mende.

f° 58, le 29 mai 1535, procuration de Pierre Michel, prêtre bénéficiaire de Mende, en faveur de Pierre Michel, étudiant immatriculé en l'université de Toulouse, son neveu.

f° 58v°, le 28 janvier 1519 (ns), obligation d'Hélix, veuve de Jean Sabatier, dit Claustre, héritier de François Sabatier, père, envers Falquette, femme de Guillaume Prin, tisserand de Mende.

f° 59v°, le 22 juin 1535, lods par Guillaume de Grandmont, archidiacre de Mende, à Antoine Tribulat, bachelier en droit, prieur de Saint-Jacques de Mende.

f° 60v°, le 5 octobre 1534, lods par les prêtres du collège de Tous les Saints à Jean Bonald, du Born.

f° 61, le 20 avril 1535, lods par les prêtres du collège de Tous les Saints à Jacques du Leage, notaire de Mende.

f° 61v°, le 17 juin 1535, prise de possession par Vital Reversac, clerc de Mende, de la chapelle du Saint-Sépulcre fondée en l'église de Saint-Gervais. Avec, le même jour, prise de possession, par le même, de la chapelle dite des Bolades, fondée en la cité de Mende, devant la maison de ladite chapelle des Bolades, sise au pan d'AUriac.

f° 63 le 16 décembre 1535, transaction entre Huguet Meyssonier, blanchisseur de Mende, et sa femme, Gabrielle, fille de feu Antoine Javols, forgeron de Mende, d'une part, et Antoine Geymar, forgeron, et Hélix, sa femme, fille et héritière dudit feu Antoine Javols, et Antoine Javols, notaire, frère desdites femmes, de Mende, d'autre part.

f° 69, le 18 février 1531 (ns), constitution de titre clérical par Jean Muret, fils de feu Etienne, de Saint-Léger-de-Peyre, en faveur de son frère, Antoine Muret, clerc dudit Saint-Léger.

f° 71, le 18 février 1531 (ns), vente par Jean Bonefont, de Saint-Léger-de-Peyre, au nom de son fils, Pierre Bonefont, prêtre de Saint-Léger, à Pierre Malet, fils de Michel, dudit lieu.

f° 73v°, le 3 décembre 1522, quittance par Jean Croset le vieux, pelletier de Mende, et sa femme, Isabelle, à Jean Golabrun, pareur de Mende, mari de Sobeyrane, fille et héritière de feu Etienne Petit, défunt meunier de Mende.

f° 74v°, le 24 août 1535, lods par les prêtres du collège de Tous les Saints à Jean Coderc, fils d'Etienne, du Villaret (Balsièges).

f° 75v°, le 28 mai 1526, vente à Antoine Ynard, marchand de Mende, par Nicolas Levet, fils de feu Pierre, de Rieutort.

- f° 79, le 3 septembre 1536, procuration de Pierre Michel, prêtre bénéficiaire de Mende, en faveur de Pierre Valette, bachelier en droit de Toulouse.
- f° 80, le 31 décembre 1534, lods par les prêtres du collège de Tous les Saints à Privat Marco, du Mazel-Chabrier, pour l'acquisition qu'il a faite d'une pièce de terre de Guillaume Delcros.
- f° 81, le 30 octobre 1534, lods par les prêtres dudit collège à Jean Constandon, prêtre de Balsièges.
- f° 82, le 26 mai 1535, lods par les prêtres dudit collège à Jean Boyer, fils de feu Pierre, d'Arboros (Ribennes), pour l'acquisition qu'il a faite d'un champ de Jean Boyer.
- f° 82v°, le 14 novembre 1534, lods par les prêtres dudit collège à Antoine Laurayre, fils de Jean, de Saint-Martin du Born.
- f° 83v°, le 8 mai 1535, lods par Pierre Michel, prêtre bénéficiaire de Mende, chapelain de la chapelle de Notre-Dame et Saint-Blaise de Solier (Saint-Hilaire-de-Lavit), à Pierre Masoyer, marchand de Finalettes (Fraissinet-de-Lozère).
- f° 84v°, le 30 janvier 1535 (ns), lods par Michel Molèdes, procureur de Gabrielle Alamande, dame de la Caze, à Jean Michel, tisserand de Mende.
- f° 85v°, le 16 juin 1534, lods par noble Gabrielle Alamand, dame de la Caze, à André Garin, curé du Born, pour l'acquisition d'un pré de Jean Avinhon, de Combes (Born).
- f° 86, le 5 décembre 1534, lods par Bartholomé Comitès, chapelain de la chapelle Saint-Nicolas fondée en la cathédrale de Mende, à Antoine Chaldoreilhe, de Rochebelot.
- f° 87v°, le 24 juillet 1536, requête de Pierre Colomb, marchand de Mende qui demande à Bertrand Basset, notaire de Mende, fermier et clavaire de la cité, de lui remettre les pièces d'un procès qu'il a contre Philippe Robert, chaudronnier de Mende.
- f° 88, le 7 octobre 1531, revente de cens par les chapelains de la chapelle de Aurora à Etienne Salaville, et Guillaume Merle, son gendre qui est marié à Jacqueline, du Chastelnouvel.
- f° 90v°, le 27 août 1536, prise de possession de la cure d'Ynos, par le procureur de Pierre Lambe, prêtre de l'église de Lyon et vicaire de ladite paroisse.
- f° 91, le 5 novembre 1519, vente par Guillaume Rocher, fils de feu Jacques, d'Estables, à Antoine Ynard, marchand de Mende. Avec promesse de revente.
- f° 95, le 8 octobre 1527, contrat de mariage entre Brengon Rigald, fils de Guillaume, d'Aspres (Saint-Gervais), et Gabrielle, fille de Pierre Meseyrac, tisserand de Mende. Le père de la mariée lui constitue en dot vingt livres tournois. Puis, Vital Maurin, prêtre bénéficiaire de Mende, constitue en augment de dot quatre-vingts livres tournois, deux robes en tissu de France, deux linceuls et deux couvertures, et de la vaisselle.
- f° 100, le 30 mai 1545, vente par Jean Engles, bastier de Mende, avec l'accord de Marguerite de Recoules, sa femme, à Privat Chevalier, apothicaire de Mende, d'un pré clos sis à Mende contre cent cinquante livres tournois. Avec obligation dudit Chevalier envers ladite Recoules.

- f° 102v°, le 29 juillet 1534, donation entre vifs d'Agnès, fille de Guillaume Texier, de Prades, veuve en premières noces de Raymond Lieutalh, de Pomaret (Saint-André-de-Valborne), et en second de Pierre de Saint-Pierre, de Castelbouc (Prades), à son neveu, Guillaume Texier, de Prades.
- f° 103v°, le 11 décembre 1535, quittance des biens familiaux par Private, fille et héritière de Pierre Salem et Catherine Pascal, défunts époux, de Méjantel (Barjac), à Etienne Pascal, fils et héritier dudit Robert, de Chabannes (Saint-Gervais). Avec quittance des biens familiaux le 14 février 1536 (ns), au même par sa tante, Jeanne, fille de feu Antoine Pascal, de Chabannes.
- f° 106, le 29 juin 1529, donation par Guillaume Rigald, d'Aspres, à Brengon Rigald, en considération de son mariage avec Gabrielle Meseyrac.
- f° 107v°, le 21 juin 1535, transaction entre Jean Destructis, fils de feu Guillaume, et Pierre Colomb, marchands de Mende, à propos des droits que ledit Destructis dit avoir sur une borie dudit Colomb.
- f° 109v°, le 12 février 1536, testament d'Agnès, veuve de Raymond Docière, de la Venède (Brenoux), qui nomme héritier universel Jean Docière, originaire du Chapieu.
- f° 111, le 11 janvier 1532, donation entre vifs par Isabelle, veuve de Girald Berc, du Born, à Etienne Berc, du Born, son fils.
- f° 112, le 8 avril 1532, quittance dotale par Vital Meysonier, de Chanteruéjols (Saint-Gervais), mari d'Agnès, à Jean Meynadier, son beau-père, du Viala-Bas (Barjac).
- f° 113, le 31 juillet 1537, lods par Guillaume de Grandmont, seigneur de Vachères, à Christophe de Pinedon, seigneur de Bozène.
- f° 114, le 4 novembre 1517, vente de cens nus par Guillaume Beyres, fils de feu Etienne, de Grand-Viala (La Chaze), à Pierre Bastide, prêtre de Mende.
- f° 116, le 4 juin 1530, vente par Pierre Brolhet, fils de feu Guillaume, de Lanuéjols, à Antoine Mercier, prêtre bénéficiaire de Mende, d'un champ sis audit lieu, terroir des Pradalhs, contre vingt-quatre livres tournois.
- f° 119, le 2 mars 1531 (ns), lods par les prêtres du collège Saint-Lazare à Pierre Gisquet, sabotier de Mende.
- f° 120, le 2 mars 1531 (ns), reconnaissance féodale aux prêtres du collège Saint-Lazare de Mende par Pierre Gisquet, sabotier de Mende.
- f° 121, le 15 juillet 1531, contrat de mariage entre Guillaume de la Font, fils d'autre Guillaume, de Chanteruéjols (Saint-Gervais) et Marguerite, fille de feu Guillaume du Bruel, du Bruel (Esclanadès). Guillaume du Bruel, frère de la mariée, du Bruel, lui constitue en dot soixante-quinze livres tournois, une cote en tissu de France, une gonelle en tissu teint du pays, deux couvertures, deux linceuls, deux brebis et un bélier. Avec donation pour cause de mariage au marié.

f° 127v°, le 26 juillet 1530, obligation par Jean Gardes, de Saint-Bauzile, qui fera ratifier d'ici la Sainte-Marie en août par Jeanne, sa fille, femme de Guillaume Bonicel, dudit lieu, envers Gabrielle Alamand, femme de Bertrand de Montclar, dit Alamand, seigneur de la Caze.

f° 129, le 6 avril 1535, transaction entre Marguerite, veuve de Durand Chalier, de Mende, et Jean Tuset, tisserand de Mende.

f° 131v°, le 12 novembre 1538, lods par les prêtres du collège de Tous les Saints à Pierre Boyer, fils de feu Jacques, d'Arbores (Ribennes).

f° 132v°, le 10 juin 1536, lods par Astorg Monbel, seigneur d'Ucels, à Durand Sudre, de Lachamp.

f° 134v°, le 29 mai 1536, lods par le même Monbel à Michel Aymeric, de Quintinhac (Lachamp).

f° 136, le 24 août 1536, lods par les prêtres du collège de Tous les Saints, à Pierre Daude, fils de feu Jean, et Jeanne, fille de Richard Pigières, mariés, d'Altayrac.

f° 137, le 12 avril 1535, lods par Gabrielle Alamand, femme de Bertrand Montclar, seigneur de la Caze, à Guillaume Rogue, de Montet (Saint-Etienne-du-Valdonnez).

f° 138, le 21 juin 1523, transaction entre Vital *Albi*, fils de feu Jean *Blanche*, de Mende, et Jean Fayssac, marchand, et Clément, sa femme, sœur dudit Vital, de Mende.

f° 142v°, le 1er juillet 1536, lods par noble Astorg Monbel, seigneur d'Ucels, à Jean Texier le jeune, de Vareilles (Saint-Julien-du-Tournel).

f° 143v°, le 19 octobre 1538, lods par les prêtres du collège de Tous les Saints à Firmin Borjon, de Nogaret (Badaroux).

f° 144, le 18 janvier 1539 (ns), lods par Privat Chevalier, marchand de Mende, fermier des rentes qui furent à Guidon Fricon, à Etienne Gibelin et sa femme, Catherine, de Saint-Julien-du-Tournel.

f° 145, le 12 mai 1539, lods par Jean de Fabrèges et André Garin, prêtres bénéficiers de Mende et chapelains de la chapelle Sainte-Anne de Mende, à Vital Comitès, de Mende.

f° 146v°, le 21 septembre 1535, vente par Jean Reboul, fils de feu Michel, de Montbel (Allenc), à Guillaume Lautier, prêtre bénéficié de Mende, d'un pré contre six livres tournois, avec promesse de revente.

f° 148, le 10 novembre 1536, vente par ledit Reboul audit Lautier de son droit de racheter son pré, contre trois livres tournois.

f° 149, le 16 septembre 1527, vente de cens nus par Raymond et Gibert Savajols, père et fils, de Chaseyroles (Fontans), à Jean Gay, clerc, fils d'André, de Mende, comme chapelain de la chapelle fondée par André Chapsier, défunt prêtre.

f° 152, le 28 mars 1537, vente par Jean Dedet et Jeanne, sa femme, de La Venède (Brenoux), à Jean Barbut, prêtre de Mende, de cens nus.

f° 154v°, le 28 novembre 1529, vente de cens nus par Antoine Reynoard, fils de feu Jean, de la Venède (Brenoux), avec son fidéjusseur Guillaume Galieyres, dudit lieu, aux chapelains de la chapelle fondée par maître Jean de Salvanhac.

f° 157, le 20 novembre 1536, contrat de mariage entre Jean Ytier, fils de Durand, de Fregviala (Estables), et Hélix, fille de Julien Bompar, de Salesses (Estables). Le père de la mariée lui constitue en dot tous ses biens, avec des réserves. Avec donation par ledit Julien Bompar à sa fille, puis quittance par ledit Julien, à son gendre, et quittance des biens familiaux par ledit Jean Itier à son frère, Pierre Itier.

f° 163, le 4 février 1536 (ns), protestation du procureur de Maxime de Villeneuve, cleric, du diocèse de Forjulien, familier et commensal de François de Clermont, cardinal évêque de Tusculani, qui expose que par mandat du pape a été conféré audit Maxime le premier bénéfice dans le diocèse de Mende et qui demande donc le canonicat vacant par la mort de Pierre Mercier.

f° 172, le 30 mai 1536, requête d'Antoine Virgile, notaire de Mende, procureur de Pierre Nicolas, bachelier en droit en l'université de Toulouse, pour lequel il réclame le canonicat vacant par la mort de Pierre Mercier.

f° 175, le 17 mai 1534, arrentement par Antoine Trémolière, prêtre, prieur de Saint-Sauveur-de-Peyre, de sa part dudit prieuré, à Guidon Vachery, notaire, fils de feu Antoine Vachery, notaire de Mende, habitant à Saint-Léger-de-Peyre.

f° 177v°, le 22 mars 1531 (ns), vente de cens nus par Etienne Gibelin le vieux, fils de feu Etienne, d'Orbanhac (Javols), à Jean Bolet, prêtre de Combetes (Javols).

f° 180v°, le 3 octobre 1531, arrentement par Jean Vital, prêtre bénéficiaire de Mende, à Catherine, veuve de Jacques Mazoyer, de Mende, de sa maison qu'il a héritée de feu Jean Vital, son frère, sise au pan de Claustre.

f° 182v°, le 6 octobre 1533, quittance dotale par Agnès, fille de Pierre Chaldoreille, et Astruge, défunts époux, veuve de Julien Bergo, de Rochebelot (Rieutort), à Jean Gervais, fils de feu Jean, héritier de ladite Astruge Chaldoreille, aïeule dudit Gervais.

f° 183v°, le 2 mai 1529, contrat de mariage entre Jean Gal, fils de Jacques, de Cassanhes (Sainte-Marie-d'Urbia, diocèse de Nîmes), et Marie, fille d'André Catrebar, de Crosiers (Saint-Symphorien). Le père de la mariée lui donne en dot quatre-vingt-dix livres tournois, une cote et une gonelle en tissu de France, deux couvertures et deux linceuls.

f° 187v°, le 26 août 1534, cession par Pierre Michel, prêtre bénéficiaire de Mende, bailli et cellérier des bénéficiaires de Mende, à Pierre Michel, étudiant à Toulouse, cleric, son neveu, absent, de tous ses droits et revenus qui lui sont encore dus comme bailli susdit.

f° 189v°, le 27 septembre 1533, revente de cens par le bailli des bénéficiaires de Mende à Jean de Rocheblave, présent, pour lui et pour noble Guillaume de Narbonne.

f° 191, le 20 novembre 1534, collation par les hebdomadiers de Mende à Antoine de la Roque, prêtre bénéficiaire de Mende, de la chapelle fondée par feu Agnès Simonière, en l'église de Mende, et vacante par la mort de Guillaume de Cayres, son dernier chapelain.

- f° 191v°, le 26 avril 1522, vente d'un ort par les exécuteurs testamentaires de feu Guillaume Richard, à Antoine Mercier, prêtre bénéficiaire de Mende.
- f° 195, le 27 septembre 1522, vente par Guillaume de Grandmont, archidiacre de Mende, à Antoine Mercier, prêtre, de la maison qu'il a au pan de Claustre.
- f° 198v°, le 3 février 1525 (ns), vente par Jacques Clavel, de Mende, qui fera ratifier par son gendre, Jacques Rocher, à Antoine Mercier, prêtre bénéficiaire de Mende, d'un ort sis au terroir de la Vabre.
- f° 202, le 27 août 1534, procuration de noble Hugon Collonel, prêtre, du diocèse de Lodève. Avec substitution de procureurs le 18 juin 1535.
- f° 203v°, le 29 mai 1535, échange de biens entre Vital Chevalier, notaire, fils de feu Jean, et Privat Chevalier, apothicaire, d'une part, et Jean Valentin, de Donapant (Arzenc).
- f° 207v°, le 23 avril 1534, lods par les prêtres de la chapelle Saint-Jean-Evangéliste dite des notaires, à Etienne Nutriti, de Villelongue (les Laubies).
- f° 209, le 8 août 1534, testament de Pierre Fozilhac, notaire de Bagnols, qui adresse des legs à Guillaume Ginhos, frère cordelier, son beau-frère, à Marguerite, sa fille, femme de Pierre Cartier, de Genolhac, diocèse d'Uzès, à Jeanne, Catherine et Claude, ses nièces, filles d'Etienne Fozilhac, frère du testateur, audit Etienne Fozilhac, son frère, à Jean Fozilhac, fils dudit Etienne, à Isabelle, sa femme, à Bombare et Hélix, ses sœurs, et qui nomme héritier universel Jean Fozilhac, son fils, auquel il substitue Vital Fozilhac, fils de son frère, Etienne.
- f° 212, le 9 juin 1536, procuration de Jean Martin, commandeur de Saint-Jean-de-Jérusalem de Mende, en faveur de Guillaume Martin, notaire du Cros, son frère, pour résigner sa commanderie de Mende entre les mains du commandeur de Saint-Gilles.
- f° 213, le 17 mars 1526 (ns), transaction entre Jean Richard, dit Coronat, fils de feu Barthélémy, cardeur originaire d'Allenc, habitant Mende, et Vital Richard, fils de feu Pierre, de ladite paroisse.
- f° 215, le 12 mars 1537 (ns), vente par Pierre Salaville, prêtre bénéficiaire de Mende, à Philippe Chauce, de Mende, des fruits et usufruits d'une vigne sise à Chaldecoste.
- f° 216v°, le 6 juin 1522, vente d'un chasal et d'un curtil par Guillaume Malige, prêtre de Chasseradès, aux chapelains de la chapelle fondée par feu Pierre Novet, défunt prêtre bénéficiaire de Mende.
- f° 218, le 31 mai 1538, procuration de Pierre Michel, prêtre bénéficiaire de Mende, en faveur de maître Pierre Michel, son neveu, étudiant à Toulouse, Guillaume Torrent, notaire, Jean de Bruel, boucher, d'Agen.
- f° 219, le 22 mai 1533, lods par les prêtres du collège de Tous les Saints à Pierre André, d'Altayrac (Saint-Gervais).
- f° 220, le 12 mai 1537, lods par les prêtres du collège de Tous les Saints à Pierre Causse le jeune, fils de Jean, de la Villette (La Capelle).

- f° 221, le 4 novembre 1536, lods par le procureur de Bertrand de Montclar et Gabrielle Alamand, seigneurs de la Caze, à Jean Gerbald le jeune, de Raspailac (Gabrias).
- f° 222, le 23 avril 1538, lods par le procureur de noble Astorg Monbel, seigneur d'Ucels, à André Bolet, d'Orsière (Saint-Jean-du-Bleyard).
- f° 222v°, le 10 octobre 1525, vente par Jeanne, fille de feu Privat Atger, de Badaroux, femme de Pierre Gerald, pareur de Mende, à Jean Delrieu, dudit lieu, d'un pradet sis à Badaroux, terroir de Maylet, et une pièce de terre audit lieu, contre trois moutons or.
- f° 226, le 26 février 1538 (ns), publication par l'official de Mende du testament de Jean Barbut, défunt prêtre de Mende.
- f° 226v°, le 22 septembre 1522, revente de cens par Jean Rampvier, prêtre de la chapelle fondée par feu Jean Montanhac, à Marguerite, fille de feu Vital Bruguier, de Pigières.
- f° 229v°, le 25 août 1527, revente de cens par les prêtres bénéficiers de Mende à Jean Bonet, tisserand de Mende.
- f° 232v°, le 28 septembre 1535, revente de cens nus par les bénéficiers de Mende à Enimie, veuve de Jean Bonet, tisserand de Mende.
- f° 235, le 30 juin 1534, procédure de fulmination des lettres apostoliques accordant à Guillaume Basalgette, la vicairie de Sainte-Marie de Barre.
- f° 240, le 11 août 1534, transaction entre Guillaume Melhac, cordonnier de Mende, fils de feu Jean Melhac et Jeanne Martin, défunts époux de Mende, d'une part, et Jean Melhac, son frère, cordonnier de Mende.
- f° 245, le 1er septembre 1531, collation de la prébende de Mende vacante par la mort de Renat Lebreton, en faveur de Chaudeyron, conseiller du roi en son grand conseil.
- f° 252, lettres de collation le 4 septembre 1531, de Paul Du Prat, vicaire général de l'évêque de Mende, pour la prébende de Mende vacante après la mort d'Aldebert Atger, en faveur de Thomas Du Prat. Puis, prise de possession par Thomas du Prat.
- f° 253v°, le 7 juin 1523, quittance par Jean Chevalier, marchand de Mende, à Jean Bonet, tisserand de Mende.
- f° 255, le 7 mai 1525, transaction entre Catherine, veuve de Guillaume de Lafont, notaire de Mende, actrice, et probe homme Jean Destrictis, marchand de Mende, fils de feu Guillaume, dit Ayglin, comme tuteur des personnes et biens des enfants de feu Robert de Lafont, fils desdits époux, défendeur, à propos de la restitution de la dot de ladite Catherine.
- f° 259, le 27 mars 1531 (ns), lods par les prêtres du collège de Tous les Saints à Vital Hebrard, prêtre de Mende.
- f° 260, le 7 mars 1535 (ns), vente par Pierre Dedet, fils de feu Guillaume, de Mende, à son frère, Etienne Dedet, de Mende, d'une maison sise pan du Chastel, contre douze livres tournois.

f° 263, le 4 juin 1528, vente par Aldebert Proset, prêtre de Beauregard (Fau), chapelain de la chapelle fondée par feu Pierre Bastide, prêtre de Mende, et par les exécuteurs du défunt Pierre Bastide, à Antoine Mercier, prêtre bénéficiaire de Mende, de la maison que Pierre Bastide avait au pan d'Auriac, à Mende, contre 220 livres tournois.

f° 265v°, le 4 mai 1518, transaction entre Catherine, veuve de Bernard Albaric, boucher de Mende d'une part, et Jean Melhac, cordonnier de Mende.

f° 268v°, le 6 mai 1518, quittance par Jean Melhac, cordonnier de Mende, à ladite Catherine, veuve de Bernard Albaric, de Mende.

f° 269, le 15 mai 1521, quittance par Jean Melhac, cordonnier de Mende, à Astorg Galhard, barbier de Mende, pour et au nom de Catherine, veuve de Bernard Albaric.

f° 269v°, le 2 juin 1523, quittance par ledit Melhac à ladite Catherine.

f° 270, le 7 mai 1518, contrat de mariage entre Antoine Balmas, fils de feu Vincent, de Mende, et Agnès, fille de Jean Melhac, cordonnier de Mende. Ledit Melhac constitue en dot à sa fille cent livres tournois, deux vestes en tissu teint de Marvejols, deux robes en tissu de France, deux couvertures et deux linceuls.

f° 273, le 7 mars 1521 (ns), obligation de Jacques Brengier, prêtre de Termes, envers Antoine Ortigier, bailli de Servières, pour deux cent quatre-vingt-dix livres tournois.

f° 274v°, le 2 décembre 1535, procuration de Gilbert Galhard, prêtre bénéficiaire de Mende.

f° 275, le 17 novembre 1528, engagement de Pierre Ponhet, fils de feu Jean, de Lachamp, envers Laurent Dumas, dudit lieu, son fidéjusseur lors d'une vente de cens en faveur d'Antoine Mercier, prêtre bénéficiaire de Mende.

f° 277, le 17 novembre 1528, vente de cens dudit Pierre Ponhet audit Antoine Mercier.

f° 279v°, le 26 novembre 1529, vente de cens en faveur dudit Antoine Mercier par Antoine et Simon Jordan, dit Chastel, père et fils, de Lanuéjols.

f° 282v°, le 28 décembre 1524, obligation de Jean Brajon, marchand de Mende, en faveur d'Antoine Chevalier, marchand de Mende.

f° 283v°, le 25 octobre 1534, arrentement par Antoine Massadour, prêtre bénéficiaire de Mende, procureur de son frère, Gonet Massadour, curé de Saint-Julien-du-Tournel, à Artus Plan, prêtre de Mende, de ladite cure.

f° 285, le 6 avril 1528, vente par Jean Benoît, prêtre bénéficiaire de Mende, à Antoine Mercier, prêtre bénéficiaire de Mende, d'un ort sis au terroir de la Vabre, contre vingt-huit livres tournois.

f° 287v°, le 26 (..) 1523, vente par Agnès, veuve de Guillaume Bonald, peigneur de Mende, au nom d'Agnès et Jeanne, ses enfants, à Jean Bonald, prêtre de Serverette, de tous les droits dans les biens de feu Durand Morel, oncle dudit Bonald, mort ab intestat.

f° 289v°, le 19 mars 1535 (ns), enregistrement par le chapitre de Mende et par l'official de Mende de lettres de nomination de l'université de Toulouse présentées par Antoine Leynadier, notaire de Mende, procureur de Gilbert Malian, bachelier en droit.

f° 290v°, le 18 septembre 1535, arrentement par Antoine Coignet, professeur en théologie, chanoine de Mende, à Robert Girbald, prêtre de Mende et cellérier du chapitre, de sa prébende de chanoine de Mende.

f° 292, le 4 mai 1528, lods par Antoine Solier, clerc, de la Laval, procureur de Gabrielle Alamand, dame de la Caze, à Antoine Bertin, pareur de Mende.

3E. 1096

Registre extensoire de Gérald Cotusson, notaire royal de Mende

3 folios de table analytique, mutilés.

f° 1, le 9 mars 1525 (ns), présentation par Guidon de Montpeyrroux, protonotaire apostolique, prieur du Fau, de Jean Pipin, prêtre des Laubies, à la cure du Fau, vacante par la mort d'Antoine Robert, prêtre, son dernier vicaire.

f° 2, le 19 février 1522 (ns), constitution de titre clérical par Pierre Vincent, de Bramonas (Barjac), pour lui et au nom de sa femme, en faveur de son beau-frère, Antoine Bergogne, clerc, fils de feu Pierre, dudit lieu.

f° 3v°, le 13 juillet 1522, arrentement par Gabriel Destrade, bailli des bénéficiers de Mende, du prieuré de Chasseradès, à Pierre *Potentis*, fils de Jacques, dudit lieu.

f° 5, le 10 juillet 1524, arrentement par les bénéficiers de Mende, à Jacques et Pierre *Podens*, des décimes de Chasseradès.

f° 7, le 12 juillet 1523, arrentement par les bénéficiers de Mende auxdits Potens, desdites décimes.

f° 7v°, le 2 août 1523, arrentement par les bénéficiers de Mende, à Antoine Méjan, des Sanhes (Saint-Julien-du-Tournel), et Guillaume Boyssier, des Faux (Saint-Etienne-du-Valdonnez), des herbages des Laubies (Saint-Etienne-du-Valdonnez).

f° 9v°, le 7 juin 1525, procuration des prêtres bénéficiers de Mende.

f° 10, le 3 avril 1528, requête de Pierre de Boda, notaire, procureur de Pierre Deutal.

Feuillet intercalé : le 9 novembre 1536, autorisation donnée par les prêtres du collège de Bonconseil à Guillaume et Pierre Michel, père et fils, et Loyse Begon, femme de Pierre, de Lanuéjols, de racheter une pension.

f° 11, le 24 octobre 1517, constitution dotale pour le mariage entre Julien Bessière, dit Marques, fils de Pierre Bessière, originaire de Chanteperdrix (Montrodât), à présent de Saint-Léger-de-Peyre, et Jeanne, fille de feu Etienne Blachas, de Saint-Léger-de-Peyre. Antoine Vigan, prêtre du lieu, et Agnès, sœur de la mariée, lui constituent en dot trente

livres tournois, une cote en tissu de France, une gonelle en tissu teint de Marvejols, à savoir ledit Antoine Vigan vingt livres et la gonelle, et Agnès le reste. Avec quittance des biens familiaux par la mariée à sa sœur, puis quittance dotale par Julien Bessière auxdits Antoine Vigan et Agnès Blachas.

f° 15v°, le 25 octobre 1516, lods par le bailli des bénéficiers de Mende à Pierre Blachas, fils et héritier de Jean, Astorg Astruc, Bernard Faybesses, fils et héritier de Guillaume, et Jean Maurin, fils et héritier de feu Pierre, d'Espert (Saint-Léger-de-Peyre).

f° 16v°, le 4 juillet 1518, lods par le bailli des bénéficiers à Pierre Blachas, fils et héritier de feu Jean, d'Espert.

f° 18, le 5 juillet 1518, lods par le bailli des bénéficiers à Astorg Astruc, d'Espert.

f° 19v°, le 5 juillet 1518, lods par les bénéficiers de Mende à Bernard Faybesses, fils de feu Guillaume, d'Espert.

f° 20v°, le 5 juillet 1518, lods par le bailli des bénéficiers de Mende à Pierre Pojol, fils de feu Jean, de Saint-Léger-de-Peyre.

f° 22, le 6 juillet 1518, lods par le bailli des bénéficiers de Mende à Pierre et Vital Chastanh, père et fils, de Chapgineys (Saint-Léger-de-Peyre).

f° 23, le 6 juillet 1516, lods par le bailli des bénéficiers de Mende à Pierre Encontre, de Saint-Léger-de-Peyre.

f° 24, le 5 juillet 1518, lods par les baillis des bénéficiers de Mende à Pierre Muret, pareur de Saint-Léger-de-Peyre.

f° 25, le 4 juillet 1518, lods par les bénéficiers de Mende à Jean Pagès le jeune, fils de feu Pierre, dudit Saint-Léger.

f° 26, le 5 juillet 1518, lods par les bénéficiers de Mende à Pasquet Vilecort, de Saint-Léger.

f° 27, le 6 mars 1517 (ns), lods par les baillis des bénéficiers de Mende à Guillaume Muret, pareur de Saint-Léger.

f° 28, le 6 juillet 1517, lods par les baillis des bénéficiers de Mende, à Pierre Poderos et Jean Meysonnier, de Saint-Léger-de-Peyre.

f° 29, le 25 juin 1529, vente par Jean Rampvier, prêtre de Mende, à Simon Brugeyron, prêtre bénéficiers de Mende, d'une maison sise au pan d'Auriac, contre cent soixante livres tournois.

f° 31v°, le 29 décembre 1529, requête du chapitre de Mende devant Jean Malian, juge de la cour commune du Gévaudan, commissaire député par le parlement de Toulouse dans une affaire opposant l'évêque de Mende au chapitre de Mende.

f° 32, le 20 juin 1529, testament de Charles Dalverne, tisserand de Mende, qui adresse des legs à Jacques Dalverne, Antonie, sa fille Simonde, sa femme, et qui nomme héritier universel son autre fils, Vital Dalverne.

- f° 35, le 26 avril 1516, le 26 avril 1517, quittance dotale par Vital Pons, tisserand, fils de feu Etienne, de Mende, à Antoine Ynard, son beau-père, marchand de Mende.
- f° 36, le 22 septembre 1518 quittance dotale par Vital Enjalvin, notaire de Mende, mari de Catherine, à Antoine Ynard, son beau-père, marchand de Mende.
- f° 37, le 7 novembre 1510, quittance dotale par Bertrand Pastorel, tisserand de Mende, à Jean Engles, fils et héritier de feu Jean, défunt bastier de Mende.
- f° 38, le 7 novembre 1510, quittance générale par André Martin, de Villefort, à Martin Engles, bastier de Mende.
- f° 39, le 7 novembre 1510, arrentement de biens par ledit André Martin, de Villefort, à Martin Engles, bastier, Jacques Nègre et Bertrand Pastorel, tisserands de Mende.
- f° 41, le 8 février 1510, quittance des biens familiaux par Ysabelle, fille de feu Pierre Liris, marchand de Mende, femme de Vital Croset, pelletier, fils de Jean, de Mende, à son frère, Jean Liris.
- f° 43, le 4 mars 1518 (ns), quittance dotale par Antoine Bonet, tailleur de Mende, à Vital Delom, dit Minhette, fils de Jacques, marchand de Mende.
- f° 44, le 3 décembre 1518, quittance par Bertrand Grinhard, fustier de Mende, à Jean Michel, héritier de Guillaume Michel, prêtre bénéficiaire de Mende.
- f° 45, le 3 décembre 1518, quittance générale par Jean Michel, de Prades, héritier de feu Guillaume Michel, prêtre bénéficiaire de Mende, à Jean *Femenerii*, prêtre bénéficiaire de Mende.
- f° 46, le 5 mars 1519 (ns), lods par Jean Monbel, seigneur de Rocose, à Antoine Mazel, d'Orsière (Saint-Jean du Bleygard), avec reconnaissance féodale.
- f° 47^v, le 28 mars 1520 (ns), lods par Pierre Bastide, prêtre de Mende, à Benoît Masbo, de Croset (Aumont).
- f° 48 le 28 février 1511, constitution de titre clérical par Jean Chapelle le vieux, du Cros (Aumont), en faveur de son frère, Jean Chapelle le jeune, clerc, dudit lieu, qui veut parvenir aux ordres de prêtre.
- f° 50, le 16 février 1511 (ns), quittance dotale par Jean Teyxier, fustier de Mende, mari de Jeanne, à Bertrand Pastorel, tisserand de Mende, son beau-père.
- f° 51, le 24 août 1518, quittance dotale par Pierre Latgier, fils de feu Jean, de Chanteruéjols (Saint-Gervais), au nom de sa femme, Jeanne, à Antoine Vincent, son beau-père, dudit lieu.
- f° 52, le 3 juillet 1529, testament de Claude Chapsier, notaire de Mende, qui adresse des legs à Vital Chapsier, prêtre, son fils, à Agnès, sa fille, femme d'Etienne Geymar, notaire de Mende, à Ferrande, sa fille, à Antoine Chapsier, marchand de Mende, son cousin. Il nomme héritier universel son fils, Jacques Chapsier. Puis, le 2 août, codicille dudit Chapsier.

- f° 58, le 26 octobre 1527, quittance par Jean Gay, prêtre bénéficiaire de Mende, prieur de Vares, diocèse d'Agen, habitant Mende, à Pierre Bonavide, de Varasous (Saint-Etienne-du-Valdonnez).
- f° 59, le 15 décembre 1519, obligation d'Antoine du Pont, carrier de Mende, envers Giron Tresgia, carrier de Mende, et sa femme Valène, fille de feu Bertrand Pastorel.
- f° 61, le 8 juillet 1531, lods par les prêtres du collège de Tous les Saints à Antoine Baret, de Villeneuve (Chaudeyrac).
- f° 62, le 2 avril 1532 lods par les prêtres du collège de Tous les Saints à Antoine Pons, tisserand, autrefois de Mende, à présent de Badaroux.
- f° 63, le 7 novembre 1531, procuration de Guillaume Albaric, procureur royal au bailliage de Gévaudan, en faveur de procureurs au parlement de Toulouse.
- f° 63v°, le 13 novembre 1531, procuration de Jean Martin le vieux, prêtre bénéficiaire de Mende, en faveur de François Comitis, procureur au parlement de Toulouse.
- f° 64, le 10 septembre 1531 procuration de Jean Martin le jeune, prêtre bénéficiaire de Mende.
- f° 65, le 12 décembre 1531, appel devant Bernard de Corde, exécuteur de lettres de la chancellerie royale de Toulouse, d'Antoine Pasturel, prêtre, contre maître Antoine de Malafosse, représenté par Pierre Malafosse, à cause de la possession de l'église Saint-Gervais de Mende.
- f° 66, le 8 février 1532 (ns), testament de Vidale, veuve de Pierre Poderos, de Mende, qui nomme héritier universel Pierre Poderos, son fils.
- f° 68v°, le 3 mars 1518 (ns), vente de cens nus par Jean Dalmas, d'Aumont, à Pierre Bastide, prêtre de Mende originaire de la Chaze.
- f° 71, le 24 juin 1514 vente de cens nus par Etienne Borrilhon, fils de feu Vital, et Vital Gaus, fils de feu Guillaume, de la Bessière (Saint-Julien-du-Tourneil), et leur fidéjuseur Claude Chapsier, notaire, aux chapelains de la chapelle fondée par feu Pierre Rossald.
- f° 74, le 11 avril 1532, accord entre Simon Brugeyron, prêtre de Mende, et Raymond Granière, prêtre de Rivesalte, diocèse de Nîmes, à propos de la possession d'une église du diocèse d'Uzès
- f° 76v°, le 8 juin 1532, échange de biens entre Vital Delhom, marchand de Mende, et Vital Bonet, fils de feu André, des Rosses (Allenc). Suivi d'un accord entre eux.
- f° 82v°, le 10 mai 1531, quittance par Guillaume de Grandmont, archidiacre et chanoine de Mende, procureur de Robert de Grandmont, son frère, autrefois préchantre de Mende à Jean Pradier, prêtre de Mende, ancien receveur des cens de Robert.
- f° 84, le 21 septembre 1532, revente de cens par les bénéficiaires de Mende au procureur d'Amblard de Rocheblave, seigneur de Villeneuve (Saint-Sauveur-de-Peyre), de Paulhet et autres mandements.

- f° 87, le 18 novembre 1521 obligation de Jean Badaros, de La Malène, envers Etienne Fage, de la Malène.
- f° 90 le 1er janvier 1532 (ns), contrat de mariage entre Pierre Chalvet, carrier de Blavignac, et Marie, fille de feu Guillaume Mathieu, de Prades. François Mathieu, frère de la mariée, lui constitue en dot trente livres tournois, une cote et une gonelle en tissu de France, une couverture et deux linceuls.
- f° 92v°, obligations envers Guillaume Orlyan, prêtre bénéficiaire de Mende, le 10 décembre 1524, de Jean Arsalier, fils d'Antoine, du Born, le 31 mars 1527 (ns), de Philippe Guin, forgeron de Mende, le 9 novembre 1526, de Pierre Gerald, pareur de Mende, le 22 mars 1526 (ns), de Pierre Pelat, d'Altayrac, le 30 mars 1527 (ns), d'Antoine Masso, dit Garin, fils de feu Jean, du Born, le 8 avril 1526, de Pierre Arbosso, de Chabrit (Saint-Gervais), le 10 avril 1526, de Guillaume Hébrard, d'Altayrac, le 12 mai 1526, de Richard Pigieyre, d'Altayrac, le 1er août 1526, de Jean Granat, fils d'Etienne, d'Altayrac (Saint-Gervais), et le 18 avril 1527, de Guillaume Avinhon et sa femme, Jeanne, d'Altayrac.
- f° 100v°, le 18 février 1532 (ns), testament d'Etienne de Lasfonds, notaire de Mende, qui adresse des legs à Isabelle, sa sœur, femme d'Antoine Golabrun, du faubourg de Mende, à Claude, sa nièce, fille de ladite Isabelle, à Jean Constandon, prêtre, son cousin, de Balsières, à Jean Fornier, de Changefèges, à Pierre Destrade, prêtre bénéficiaire de Mende, et qui nomme héritière universelle sa femme, Sandra.
- f° 103v°, le 24 août 1527, vente de cens nus par Jean et Jean Malaval, père et fils, de la Venède (Brenoux), à Jean Gay, clerc, chapelain de la chapelle fondée par feu André Chapsier, défunt prêtre de Mende. Avec promesse de revente.
- f° 111, le 4 novembre 1525, lods par Louis de Naves, seigneur de Mirandoles, à Jacques Paulet, tisserand de Mende.
- f° 112, le 2 novembre 1525, lods à Jean Mercier, des Chazaux (Saint-Frézal-d'Albuges).
- f° 113, le 7 septembre 1529, vente par Etienne Jordan, fils de feu Jacques, de Brenoux, à Pierre Chapelle, de Brenoux, des fruits d'un pré sis à Brenoux.
- f° 115, le 12 novembre 1531, donation par Privat Gerald, de Chalmette (Saint-Gervais), à Antonie Dumas, veuve d'Antoine Martin, dudit lieu, sa cousine, de tous ses droits dans la borie de ladite Dumas.
- f° 117, le 15 avril 1533, procuration de Pierre Michel, prêtre bénéficiaire de Mende.
- f° 117v°, le 3 avril 1533, obligation de Jean Croset, hôte, Jean Melhac, cordonnier, et Charles Fenolhet cellériers de Mende, envers Guillaume de Grandmont, archidiacre, et Antoine Mercier, prêtre bénéficiaire de Mende.
- f° 119, le 3 décembre 1530, vente par Hélix, fille et héritière de Claude Taurand, notaire de Mende, envers Etienne et Jean Castain, frères, chanoines de Quézac, d'un champ sis à Ispagnac, contre cinquante-cinq livres tournois.
- f° 121v°, le 28 mars 1533 (ns), lods par Jean de Naves, seigneur de Mirandoles, à Guigon Robert, muletier de Mende.

f° 123, le 25 janvier 1525 (ns), contrat de mariage entre Pierre Rampvier, fils d'Antoine, de Badaroux, et Arnalde, fille de Jacques Boysson, des Bories (Badaroux). Le père de la mariée lui donne en dot cinquante livres tournois, une cote et une gonelle, deux couvertures et deux linceuls.

f° 125v°, le 17 novembre 1526, bail à cheptel de Pierre Rampvier, de Badaroux, qui reconnaît tenir du bétail de Jacques Boysson, des Bories.

f° 127, le 22 septembre 1520, clause du testament de Jacques Pons, prêtre bénéficiaire de Mende et prieur de la chapelle de la Sainte-Trinité de Mende, qui adresse des legs à Jacques et Pierre Pons, fils de Ciston, de Chanac, et qui nomme héritiers universels à parts égales Jacques Pons, bachelier en droit vivant à Toulouse, et Jean Pons le jeune, clerc, neveu du testateur et fils dudit feu Ciston Pons.

f° 128v°, le 5 décembre 1529, testament d'Antoine Bertin, pareur de Mende, qui adresse des legs aux confréries de Sainte-Marie en août, de Saint-Antoine dans le couvent des carmes, de Saint-Jacques dans la cité de Mende, dont il est confrère, à Genciane, sa fille et femme de Jean Vielhedent, pelletier de Mende, à Galharde et Catherine, ses filles à marier, à Jean Bertin, son fils, destiné à la prêtrise, et qui nomme héritier universel Jacques Bertin, son fils.

f° 133, le 3 décembre 1532, vente de cens nus par Jean de Lasfonds, fils de feu Etienne, et Aldebert, son fils, des Fonts (Saint-Bauzile), aux prêtres du collège de Bonconseil de Mende.

f° 137, le 5 janvier 1532 (ns), vente par Vital Reboul, fils de feu Jean, de Belvezet (Chasseradès), originaire des Chasaux (Sain-Frézal-d'Albuges), comme procureur de Jean Reboul, fils de feu Jean, son frère, originaire des Chasaux, à présent de Villeneuve-les-Avignon, à Jean Bardou, notaire de Mende, de tous les droits qu'il a dans les biens familiaux, contre dix livres tournois.

f° 141, le 27 mai 1531, testament de Jacques Malasanh, fils de feu Pierre, de Chanteruéjols (Saint-Gervais), qui adresse des legs à Jeanne, sa mère, veuve de Pierre Malasanh, à Cénote, sa sœur, à Pierre Malasanh, son frère, héritier de leur père, du Mas (Saint-Gervais), à Antonie, veuve de Jacques Bolet, sa sœur, à autre Pierre Malasanh, son frère, pareur de Mende, à Gérard Malasanh, fils de Pierre, son frère, à Mondette, sa femme, et qui nomme héritier le posthume à naître de sa femme.

f° 144v°, le 26 juin 1526, lods par Simon de Corsac, seigneur de Mezières et Vallescure, à Albert Pantard, meunier de Mende.

f° 145v°, le 28 décembre 1532, lods par les prêtres du collège Bonconseil et par le vicaire de l'évêque de Mende, à Etienne Ricol, tisserand de Mende.

f° 146v°, le 27 avril 1532, lods les prêtres du collège de Bonconseil de Mende, à Jean Pagès, du Sec (Chanac), absent, représenté par son neveu, Guillaume Bonavide, pour l'acquisition qu'il a faite par décret donné par la cour royale de Nîmes d'un étage de maison de Philippe Bouchet le vieux, boucher de Mende, pour le paiement d'une somme de trente-huit livres qui lui était due selon acte d'Etienne de Recoules, notaire public.

f° 149, le 9 novembre 1532, lods par Bertrand Alamand, seigneur de la Caze, à Etienne Hermentier, de Raspalhac (Gabrias).

- f° 150v°, le 16 juin 1531, lods par Antoine Solier, cleric de Laval, procureur de Gabrielle Alamand, dame de la Caze, à Marguerite Domergue, fille de Jean Domergue, de Mende.
- f° 152, le 11 mars 1518 (ns), lods par Jean de Malsac, prieur de l'autel de la Croix, comme procureur de ladite Gabrielle Alamand, à Hélix, femme d'Etienne Mazel, de Mende.
- f° 153v°, le 28 août 1532, lods par les prêtres du collège Bonconseil, à Etienne Machari, sa femme Françoise, et leur fils, Mathieu.
- f° 155, le 7 novembre 1516, lods par Jacques Pons, prêtre bénéficié de la cathédrale, prieur de la Sainte-Trinité en la cathédrale, à Jean Hébrard, marchand de Mende.
- f° 157, le 12 novembre 1516, reconnaissance féodale par ledit Hébrard audit prieur.
- f° 158v°, le 12 octobre 1531, lods par Simon Brugeyron, prêtre de la chapelle Sainte-Anne de Croissances, à Guillaume Meyrand, de Bataille (Grandrieu).
- f° 159v°, le 14 août 1527, lods par les prêtres du collège de Tous les Saints à Jacques Chaptal, hôte de Mende.
- f° 161, le 18 novembre 1528, lods par Jean Cortusson, prêtre bénéficié de Mende, procureur d'Astorg Monbel, seigneur d'Ucels, à Jean Begon, fils de feu Jaucelin, de Lanuéjols.
- f° 162, le 2 décembre 1528, lods par Simon de Corsac, seigneur de Mezeri et de Vallescure, habitant Mende, à Pierre Vincent, prêtre de Lanuéjols.
- f° 163, le 2 février 1532, donation entre vifs par Jean Planas, prêtre de Saint-Etienne-du-Valdonnez, à Jean Gayrard, fille de feu Bernard, de *Magrinio*, diocèse de Rodez.
- f° 165v°, le 24 mai 1531, vente par Antoine Becat, fils de Vital, et sa femme, Catherine, fille d'Etienne Hugonet, de Saint-Léger-de-Peyre, à Vital Hugonet, prêtre dudit lieu.
- f° 169, le 16 mai 1532, obligation d'Artur Plan, prêtre de Badaroux, envers Jacques Durand, dudit lieu, pour douze livres et quinze sous tournois.
- f° 170v°, le 21 février 1533 (ns), vente par Isabelle, fille et héritière de Privat Egalenc, veuve et héritière de Pierre Martin, bachelier en droit, de Mende, aux prêtres du collège de Tous les Saints, de divers immeubles que lesdits Egalenc et Martin avaient au temps de leur mort.
- f° 173v°, le 22 février 1533 (ns), lods par les prêtres du collège Bonconseil de Mende à Guillaume Bonavide et Guigone Malaval, du Sec (Chanac).
- f° 176v°, le 28 février 1533 (ns), lods par les chapelains de la chapelle Sainte-Anne, à Jean Malaval, marchand d'Ispagnac.
- f° 179, le 23 octobre 1528, lods par les prêtres du collège de Tous les Saints à Antoine Pausaunel, fils de feu Guillaume, de Fangoses (Saint-Paul-le-Froid).
- f° 180, le 29 août 1529, lods par les prêtres du collège de Tous les Saints de Mende, à Pierre Barbut le vieux, du Villaret (Balsièges).

- f° 181, le 27 novembre 1532, vente par Guillaume Rigald, d'Aspres (Saint-Gervais), pour lui et sa femme, Catherine Engalière, à Pierre de Boda, notaire de Mende.
- f° 184, le 18 juin 1533, procuration de Blaise de Carcassonne, prêtre chorier de Mende, chapelain de la chapelle dite de Condom, fondée en l'église de Mende, pour résigner en la chancellerie du pape ou de son légat en France sa chorérie de l'église de Mende, en faveur de Pierre Chevalier, prêtre, chapelain de la chapelle fondée par Antoine Chevalier, de Mende.
- f° 185, le 18 juin 1533, procuration de Blaise de Carcassonne, pour résigner entre les mains des mêmes son prieuré de Saint-Hyppolite en faveur de Raymond de Grandmont, chanoine de Mende.
- f° 185v°, le même jour, procuration du même pour résigner entre les mêmes mains sa chapelle de Condom en faveur de Guillaume Alfarin, prêtre bénéficiaire de Mende.
- f° 186, le 26 novembre 1530, échange de biens entre Antoinette, veuve de Pierre Brengier, et Jean Brengier, son fils, de Méjantel (Barjac), d'une part, et Etienne Hermentier, de Raspailac (Gabrias).
- f° 189, le 15 août 1533, procuration d'Antoine Pontier, prêtre bénéficiaire de Mende et du collège des Cinq plaies.
- f° 190, le 28 juin 1533, quittance à Guillaume Orhac, prêtre bénéficiaire de Mende et ancien cellier ou receveur de feu François della Rovere, par religieux frère Paul du Prat, prieur de Saint-Pierre-le-Vicomte, diocèse de Clermont, procureur de noble Antoine Du Prat, chevalier, seigneur de Nautouillet.
- f° 192, le 23 mars 1531, sous-arrentement par Artald Fortune, notaire de Mende, fermier du prieuré de Servières, à Jacques Brengier, de Servières, des décimes du lieu et d'un pré.
- f° 194v°, le 4 novembre 1528 et le 12 juin 1529, quittances par Louis Sabran, de Servières, à présent de Mende, à Jean Bardon, notaire de Mende, de trois cents livres à chaque quittance.
- f° 196, le 20 septembre 1533, vente par Etienne Gaus le vieux à Claude Sitbert, fils de Simon, et Etienne Fabri, du Crosset (Chadenet), de toute la borie qui fut à son père, sise au lieu de Crosset.
- f° 202, le 9 mars 1534 (ns), présentation au vicaire et official de l'évêque de Mende, par Jean Pradier, prieur, Simon Brugeyron et Barthélémy Comitès, prêtres du collège Bonconseil, après la mort de leur collègue, Jean *Femenerii*, de Guillaume Cobe, prêtre originaire de Mende.
- f° 202v°, le 15 mars 1532 (ns), lods par les prêtres du collège Bonconseil à Gonet Boquet, de Montrodat, pour l'acquisition d'un pré de Gonet Daude.
- f° 204, le 15 décembre 1532, lods par les prêtres du collège Saint-Lazare, à Jacques Salacrup, et sa femme, Marguerite, de Mende.
- f° 205v°, le 22 février 1532 (ns), lods à Benoît Vincent, du Brugeyrette (Saint-Paul-le-Froid).

- f° 207, le 22 février 1531 (ns), lods par les prêtres du collège de Tous les Saints, à Benoît Vincent, de Brugeyrette.
- f° 208v°, le 20 mai 1529, lods par Antoine Solier, cleric de Laval, procureur de Gabrielle Alamand, femme de Bertrand de Montclar, seigneur de la Caze, à Privat Durand, d'Ispagnac.
- f° 210, le 24 février 1533 (ns), vente par Albert Pantard, meunier de Banassac, à Barthélémy Vital, prêtre bénéficié de Mende, d'une maison et d'une vigne, contre soixante livres tournois.
- f° 214, le 30 octobre 1533, lods par Astorg Monbel, seigneur d'Ucels, au frère Arnald de Saint-Bauzile, carme de Mende.
- f° 215, le 29 août 1533, collation par les baillis des bénéficiés de Mende, en faveur de Pierre André, prêtre de Mende, de la chapelle fondée par Bernard de Saint-Bauzile.
- f° 216, le 29 août 1533, procuration par la communauté des prêtres de Mende, pour présenter Vital Maurin, à la chapelle fondée par feu Pierre Granier, vacante par la mort de Jean Gisquet, défunt prêtre, et dont l'institution est au chapitre de Mende.
- f° 217v°, le 9 décembre 1533, procuration de Pierre Michel, prêtre bénéficié de Mende, autrefois d'Agen, à présent habitant à Mende.
- f° 218, le 25 janvier 1507 (ns), contrat de mariage entre Claude Massaparent, fils de Bernard, de Pin, et Gabrielle Masseguin, fille de feu Antoine Masseguin, de Vitrolles (Lanuéjols). Jean Masseguin, frère de la mariée, et Jean Jean, oncle de la mariée, lui constituent en dot cinquante livres tournois, une cote en tissu de France, une gonelle en tissu du pays, deux couvertures, deux linceuls.
- f° 221v°, le 25 janvier 1507 (ns), contrat de mariage entre Bernard Massaparent, fils de feu André, de Pin, et Antonie, fille de Jean Robert, de Basalgette (Saint-Etienne-du-Valdonnez). Guillaume Robert, frère de la mariée, constitue en dot cinquante livres tournois, quatre robes dotales, deux couvertures et deux linceuls.
- f° 223v°, le 25 janvier 1507 (ns), contrat de mariage entre Jean Masseguin, fils de feu Antoine, de Vitrolles (Lanuéjols), et Françoise, fille de Bernard Massaparent. Ledit Bernard constitue en dot à sa fille cinquante livres tournois, une cote en tissu de France, une gonelle en tissu du pays, deux couvertures et deux linceuls.
- f° 225v°, le 26 janvier 1534 (ns), lods par les prêtres du collège de Tous les Saints à Antoine Filhol, marchand de Mende.
- f° 226v°, le 26 octobre 1527, revente de cens par le bailli des bénéficiés de Mende à Jacques Paulet, tisserand de Mende.
- f° 229, le 2 mars 1534 (ns), procuration de Jean Catrebar, prieur, Arnald Basalgette, Gabriel Destrade, Hélie Richard, Pierre Destrade, et Vital Maurin, prêtres du collège de Tous les Saints, en faveur de Jean Pagès, licencié en droit, pour les représenter en la cour métropolitaine de Narbonne et en d'autres cours ecclésiastiques.

f° 230, le 18 février 1534 (ns), et autres jours, appel de Jean de Chasalmartin, prêtre bénéficiaire de Mende, héritier de François Milon, prêtre de Mende, représenté par son procureur, Vital Enjalvin, notaire de Mende, devant Robert Fortune, lieutenant du bailli de la cour commune du Gévaudan, commissaire député par la cour du conservatoire des privilèges de l'université de Montpellier, contre Antoine Galhard, ancien cellérier des bénéficiaires de Mende.

f° 231v°, le 25 janvier 1519 (ns), obligation d'Antoine Masso, fils de feu Jean, du Born, envers Guillaume Orliac, prêtre cellérier de l'évêque de Mende.

f° 233v°, le 30 mars 1527 (ns), obligation de Jean Donarel, fils de feu Jean, d'Altayrac (Saint-Gervais), envers ledit Guillaume Orliac, cellérier épiscopal.

f° 234v°, le 11 mars 1534 (ns), revente de cens par les bénéficiaires de Mende, à Bertrand et Jean Bonald, de Dausives (Rieutort).

f° 239, le 26 mars 1534, procuration de Jean de Chasalmartin, prêtre bénéficiaire de Mende.

f° 240, le 5 octobre 1532, vente de cens nus par Jacques Durand, du Badaroux, à Jean Castain, bachelier en droit, chanoine de Quézacn bénéficiaire de l'église de Mende, et chapelain de la chapelle de la confrérie Saint-Jean-Evangéliste de Mende. Avec promesse de revente.

f° 243, le 30 mai 1541, résignation par Jean Brugeyron, prêtre, de sa chapelle Sainte-Anne, dite Despeysses, fondée en l'autel Sainte-Marie de l'église de Saint-Gervais.

f° 243v°, le 7 novembre 1506, quittance par Jacques Bolet et sa femme, Philippa, fille de feu Etienne Hermentier, à Etienne Hermentier, fils de feu Raymond, et Jean Hermentier, fils de Jean, de Chalvet (Servières).

f° 244, le 30 octobre 1531, division entre Jean Hermentier, fils de feu Jean, et Pierre Fromental, et sa femme, Philippa, de Chalvet (Servières), de la borie indivise qu'ils ont audit lieu et qui fut à Jean Meyssonier, père de ladite Philippa.

f° 246, le 17 juin 1527, transaction entre Jean de Lasfonds, et sa femme Hélix Bolade, de Lasfonds (Saint-Bauzile), d'une part, et Bertrand Raynoard, et sa femme, Catherine Bolade, de la Venède (Brenoux), à propos des biens de feu Etienne Polade, de la Venède.

f° 249, le 25 janvier 1538 (ns), transaction entre Huguet Vivian, et sa femme, Catherine, fille de feu Privat Mossier, de Mende, et Jean Boyral, tisserand, et sa femme, Jeanne, également fille dudit feu Privat, et Jean Mossier, de Mende, tisserand, frères de Jeanne et Catherine.

f° 251v°, le 15 août 1534, accord entre Béatrice, fille de feu Jean Hermentier, de Mende, veuve de Vital Doladilhé bastier de Mende, et femme de maître Adoric Ros, de Mende, d'une part, et maître Antoine Dulcet, mari de Guinette, fille et héritière dudit Vital Doladilhe, de Meyrueis.

f° 256v°, le 4 juin 1519, échange de biens entre Pierre Masoyer et François Liborel, de Saint-Etienne-du-Valdonnez.

f° 258, procuration de Guillaume de Grandmont, archidiacre de Mende, Antoine Coignet, professeur en théologie, Jean de La Combe et André Collonel, chanoines de Mende, en faveur de François Comitès, procureur en la cour du parlement de Toulouse, dans une

procédure portée devant Pierre Galhard, conseiller en ladite cour député, dans une affaire les opposant à Pierre Vanel, autrefois cellérier du chapitre de Mende.

f° 258v°, le 10 novembre 1520, vente d'un champ par Margueirte, femme de noble Gracian de Ces... (?), de Saint-Etienne-du-Valdonnez, à François Liborel, dudit lieu.

f° 260, le 15 juin 1522, contrat de mariage entre Jean Roche, dit Baldo, tisserand de Mende, et Guigone, fille de Pierre Bonet, pareur de draps de Mende. Le père de la mariée lui constitue en dot la moitié de ses biens, avec diverses clauses.

f° 262v°, le 17 septembre 1522, quittance dotale par Simon Daude, fils de feu Pierre Daude et Marie, défunts époux, de la Brosse (Fraissinet-de-Lozère), pour lui et comme procureur de son frère, Jean Daude, à Jacques Seguin, fils et héritier de feu Jean, de Nogaret (Badaroux).

f° 264, le 17 mars 1523 (ns), contrat de mariage entre Pierre Malassanho, fils de Pierre, du Mas (Saint-Gervais), et Isabelle, fille de Pierre Oziol, de Chabrit (Saint-Gervais). Le père de la mariée lui constitue en dot soixante-cinq livres tournois, deux vestes en tissu de France, deux couvertures et deux linceuls. Avec quittance des biens familiaux.

f° 267, le 29 août 1517, contrat de mariage entre Guigon Pontier, fils de feu Etienne de Bramonas (Barjac), et Marguerite, fille de feu Pierre Cobe, de Chabrit. Antoine Boyer, beau-frère de la mariée, de Chabrit, lui constitue en dot cent livres tournois, une cote en tissu de France, une gonelle en tissu teint de Marvejols, une gonelle en tissu gris de la maison, deux couvertures, deux linceuls et des brebis. Avec quittance des biens familiaux.

f° 270v°, le 30 avril 1522, vente de cens nus par Antoine Jordan, dit Chastel, de Lanuéjols, aux prêtres dudit lieu.

f° 272, le 24 mai 1522, contrat de mariage entre Jean Vincent, fils de feu Antoine, de Chanteruéjols, et Alaycette, fille de Léonet Rieumal, de Saint-Etienne-du-Valdonnez. Ledit Léonet constitue en dot cent livres tournois, une cote et une gonelle en tissu de France, huit brebis, deux couvertures et deux linceuls.

f° 273, le 1er juillet 1530, obligation de Pierre Tardin, de Orbas (Laubies), envers Pierre Michel, prêtre bénéficiaire de Mende, de quinze livres tournois en raison d'un prêt amiable.

f° 274, le 26 juillet 1519, contrat de mariage entre Jaucelin Arlier, fils de Jean, de Mende, et Françoise, fille de Pierre Bergonh, tailleur de Mende. Le père de la mariée constitue en dot soixante moutons or, deux robes dont une était à Isabelle, mère de la mariée, deux couvertures et deux linceuls.

f° 276, le 17 mai 1528, lods par Louis de Fabrège, prêtre bénéficiaire de Mende et de la chapelle Saint-Vincent, à Pierre Filhastre, fils de Jean, de Cultures, pour l'acquisition qu'il a faite d'un pré de Guillaume et Pierre Albi, père et fils, dudit lieu.

f° 276v°, le 8 janvier 1529 (ns), quittance par Olivon Prunet, tisserand de Mende, et sa femme Ymberte, à Guillaume Orlhac, prêtre bénéficiaire de Mende, héritier d'Astruge, veuve de Galhard del Puech, de Mende.

f° 277v°, le 22 mars 1524 (ns), obligation de Pons Melzac, fils de feu Bernard, de Mende, envers Antoine Mercier, prêtre bénéficiaire de Mende.

- f° 279v°, le 24 juin 1535, accord entre Etienne Geymar, fils de feu Jean, de Mende, et Jean Laurent, dit Guinguo, de Mende.
- f° 281, le 19 mars 1523 (ns), obligation de Jean Traversier, dit Velayt, notaire, fils et héritier de maître Jacques Velayt, de Mende, envers Etienne Atger, marchand de Mende, héritier de feu Pons Atger, défunt chanoine de Mende, de vingt-huit livres pour solde de leurs comptes.
- f° 281v°, le 10 juin 1517, reconnaissance à Pierre de Boda, notaire et chapelain de la chapelle du Saint-Sépulcre en l'église de Saint-Gervais, par Pons Melzac, de Mende, fils de feu Bernard.
- f° 283, le 10 mars 1524 (ns), échanges de biens entre Jean Colier, fils de feu Jean, et Guillaume Boysson, fils de feu Antoine, tous de Pelgeires (Badaroux).
- f° 285, le 10 août 1525, contrat de mariage entre Jean Auret, muletier de Mende, et Marguerite, fille de feu Jean Passaval, des Salelles (Allenc).
- f° 286v°, le 10 août 1524, contrat de mariage entre Bernard Barrandon, fils de Guillaume, de Sainte-Hélène, et Agnès, fille de feu Jean Vieilhédent, tisserand de Mende. François Vieilhédent, frère de la mariée, lui constitue en dot soixante-douze livres tournois et dix sous, une cote en tissu de France, une autre robe qui fut à la mère de la mariée, deux couvertures et deux linceuls.
- f° 288, le 6 avril 1529, transaction entre Vital Aldebert, tisserand de Mende, et Jean de Lasfonds, originaire de Jolia (Balsièges), et Hélix, sa femme, fille dudit Vital Aldebert, de Mende, à propos des biens que Vital donna aux époux lors de leur mariage le 28 septembre 1517.
- f° 291, le 19 janvier 1533 (ns), vente par Pierre Basalgette, prêtre bénéficiaire de Mende, héritier de feu Arnald Basalgette, défunt prêtre, son oncle, à Antoine Folchier, prêtre de Chasseradès, d'un pré sis à Chasseradès, contre vingt-cinq livres tournois.
- f° 292, le 15 mars 1533 (ns), accord entre Antoine Mercier, prêtre bénéficiaire de Mende, comme donataire de Françoise, veuve d'Etienne Rigald, fille de feu Antoine Tranchaceps, de Chanteruéjols, et Olivon et Vital Bauzile, père et fils, de Mende.
- f° 294v°, le 10 octobre 1528, vente de cens nus par Etienne et Jean Bonald, père et fils, de Peyrefiche (Barjac), aux chapelains de la chapelle fondée par feu Jean de Salvanhac.
- f° 295bis, le 13 août 1528, vente de cens à ladite chapelle par Guillaume et Pierre Gerald, père et fils, du Bruel d'Esclanadès.
- f° 296v°, le 20 novembre 1526, vente par Florette, veuve d'Artus Dumas, pour elle et François Dumas, son fils, à Déodat Falqui, d'un pré sis au Faubourg, terroir de Ribeyrol, contre cent quatre-vingts livres tournois.
- f° 298, le 5 mars 1519 (ns), quittance des biens familiaux par Pierre Laurayre, fils de feu Durand, de Badaroux, à son neveu, Olivon Laurayre, fils de feu Pierre.

- f° 299, le 14 juin 1528 et le 29 juin 1529, quittances dotales par Brengon Rigald, fils de Guillaume, d'Aspres (Saint-Gervais), mari de Gabrielle Mesayrac, à Vital Maurin, prêtre bénéficiaire de Mende, oncle maternel de ladite Gabrielle.
- f° 301v°, le 5 novembre 1524, échange de biens entre Guillaume Monbel, prieur de Javols, bénéficiaire et de Mende, et Pascas Morebrun, d'Auroux, qui fera ratifier par son fils, Aldebert.
- f° 303v°, le 11 décembre 1530, vente de cens par Aure, fille et héritière de feu Pierre Balme, tisserand, veuve de Bernard Sazii, blanchisseur de Mende, à Pierre Destrade, chapelain de la chapelle fondée dans le cloître du couvent des carmes par Guillaume et Gérard Simon.
- f° 305v°, le 17 août 1530, vente par M. Vigan, de Mende, avec licence de sa femme Jeanne, à Pierre Champes, cardeur de Mende, d'un ort sis à Mende, contre neuf livres et dix sous.
- f° 307, le 21 février 1530 (ns), vente par Pierre Galadon, carrier de Mende, à Hélix, fille de feu Pierre Baret, veuve de Pons Rieutort, de Mende, d'un ort sis au faubourg de Mende, contre quinze livres tournois.
- f° 309, le 29 août 1515, donation par Laurent Alboyn, sergent royal de Mende, à Agnès, sa fille, d'une maison sise au Chastelnouvel.
- f° 311, le 31 juillet 1524, contrat de mariage entre Jean Vinhol, fils de feu Antoine, du Born, et Agnès, fille de Laurent Alboyn, du Chastelnouvel.
- f° 313v°, le 4 janvier 1530 (ns), reconnaissance féodale par Louis de Rocheblave, comme procureur de Jean, seigneur de Rocheblave, d'Ispagnac, son frère, à Gabrielle Alamand, dame de la Caze, femme de Bertrand de Montclar, pour diverses terres et possessions.
- f° 315, le 28 mai 1523, obligation de Vital Tuffier, de Saint-Etienne-du-Valdonnez, envers Pierre Michel, prêtre bénéficiaire de Mende et cellérier des bénéficiaires de Mende.
- f° 316, obligations envers Guillaume Orihac, prêtre bénéficiaire de Mende, le 23 juin 1528 et le 30 janvier 1529, de Pierre Dedet, de la Fagette (Rieutort).
- f° 317, le 31 janvier 1522 (ns), contrat de mariage entre François Veilhaden, tisserand de Mende, fils de feu Jean, de Mende, et Marguerite, fille de Jacques Seguin, de Nogaret (Badaroux). Jacques Seguin constitue en dot à sa fille quatre-vingt-dix livres tournois, deux vestes en tissu de France, deux couvertures et deux linceuls.
- f° 319, le 21 février 1530 (ns), vente par Hélix, fille de Pierre Baret, veuve de Pons Rieutort, de Mende, à Jean et Jacques Serre, père et fils, de Mende, d'un ort sis à Mende, contre quinze livres tournois.
- f° 321, le 2 décembre 1536, vente de cens nus par Jean de Nîmes, fils de feu Raymond, de Bessils (Javols), à Jean Castain, chanoine de Quézac, pour la chapelle Saint-Jean-Evangéliste.
- f° 323, le 4 février 1530 (ns), vente par Guillaume et Jean Boquet, fils de feu Etienne, de Mende, à Jacques Serre, de Mende, d'un ort sis au faubourg, contre seize livres tournois.

- f° 325, le 6 février 1530 (ns), vente par Etienne Ferrier, de Crosset (Saint-Gervais), à Pierre Geymar, carrier de Mende, d'un champ, contre quatre livres tournois.
- f° 327, le 6 février 1530 (ns), cession en nouvelle emphytéose d'une pièce de terre par les prêtres du collège de Tous les Saints à Pierre Geymar, carrier de Mende.
- f° 330, le 3 mars 1530 (ns), lods par les prêtres du collège Saint-Lazare à Etienne Raymond, fils de Jean le vieux, de la Malène.
- f° 331v°, le 14 décembre 1536, vente par Jean Cortusson, prêtre bénéficiaire de Mende, comme bailli des prêtres de Mende, à Clément Robert, tisserand de Mende.
- f° 333v°, le 1er janvier 1537 (ns), contrat de mariage entre Laurent Boquet, cordonnier de Mende, et Jeanne, fille de feu Jean Chevalier, marchand de Mende. Vidal Chevalier, frère de la future, lui constitue en dot deux cents livres tournois, une cote et une gonelle en tissu de France, une cote et une gonelle en tissu teint du pays, et quatre livres et dix sous pour le lit.
- f° 337, le 3 mars 1526 (ns), lods à Isabelle, femme de Durand Meyssonier, de Mende, par Antoine Atger, prêtre bénéficiaire de Mende, chapelain de la chapelle Sainte-Anne.
- f° 338, le 23 décembre 1521, vente par François Robert, fils de Jean, peigneur de Mende, à Jean Bardon, notaire de Mende, d'un étage de maison, contre vingt-quatre livres tournois.
- f° 340, le 20 novembre 1526, promesse de revente en faveur de Florette, veuve d'Artus Dumas, notaire, au nom de son fils, François Dumas, bachelier en droit, par Déodat Falqui.

3E. 1097

Registre extensoire de Gérald Cortusson, notaire royal de Mende

Deux folios de table analytique.

- f° 1, le 7 mai 1525, échange de biens entre Jean de Chapelu, seigneur de la Vigne, de Montrodât et de Charbonnières, habitant le château de la Vigne (Barjac), comme mari de noble Gabrielle de Montesquieu, fille et héritière de feu noble Astorg de Montesquieu, seigneur de Charbonnières, d'une part, et Jean de Mandorse, seigneur de Plantier (Saint-Marcel-de-Fontfouillouse, diocèse de Nîmes). Avec ratification le 8 mai 1525 de cet échange par ladite Gabrielle de Montesquieu.
- f° 8, le 2 avril 1534, vente d'une maison par Vital Delhom, marchand de Mende, à Antoine Massadaur, prêtre bénéficiaire de Mende.
- f° 10, le 11 octobre 1505, quittance des biens familiaux par Jeanne, fille de feu Pierre Lauraire, originaire de Bossafol (Rieutort), femme de Guillaume Boyer, pareur de Mende, à Olivon Lauraire, son frère, de Bossafol.
- f° 11v°, le 13 décembre 1536, bail à cheptel de Jean Rampvier, du Born, qui reconnaît tenir du bétail d'Antoine de La Roque, prêtre bénéficiaire de Mende.

- f° 12, le 16 octobre 1529, vente par Simone Bermond, fille de feu Antoine, veuve de Pierre Rahos, de Saint-Jean-de-Fouillouse, habitant Beyrac (Allenc), à Antoine Passaval, des Salelles (Allenc), de deux champs, contre neuf livres tournois.
- f° 14, le 18 octobre 1529, vente par Etienne Jordan, fils de feu Jacques, de Brenoux, et Guillaume Galieyres, de la Venède (Brenoux), à Pierre Chapelle et Pierre Bonet, de Brenoux, d'une devèze contre quatorze livres tournois.
- f° 15v°, le 16 septembre 1536, vente de cens par Valence Pelicier, veuve de Guinet Monbel, de Mende, à Vital Maurin, chapelain de la chapelle fondée en l'église Saint-Gervais, au faubourg de Mende, par Louise Pelicier, sœur de Valence.
- f° 17v°, le même jour, vente de cens par la même à Vital Meseyrac, chapelain de la chapelle fondée au couvent des carmes, au faubourg de Mende, par Louise Pelicier, sa sœur.
- f° 19, le 16 septembre 1536, vente de cens nus par Gérard Borillon, fils de feu Pierre, du Vilaret (Balsièges), à Vital Maurin, chapelain de la chapelle fondée par Louise Pelicier.
- f° 21v°, le 5 décembre 1534, vente par Bertrand Dumond, dit Chapelle, prêtre bénéficiaire de Mende, à Pierre Michel, prêtre bénéficiaire de Mende, d'une petite étable et son pailler, contre vingt-cinq livres tournois. Avec lods, le 10 décembre, par les bénéficiaires de Mende.
- f° 24v°, le 16 novembre 1528, échange de biens entre Privat Valentin, prêtre de Mende, et Pierre Gerbald, tisserand de Mende, et sa femme Mondette.
- f° 29, le 15 mai 1528, revente de ces par Pierre Michel, chapelain de la chapelle de la Vierge Marie fondée par feu Pierre Parent, en l'église Saint-Jean de Chanac, à Privat Valmalle, de Chanac.
- f° 31, le 15 mai 1528, vente de cens par Bernard Aldebert, fils de feu Guillaume, des Ayguières (Chanac), audit Pierre Michel, pour ladite chapelle.
- f° 33, le 6 septembre 1533, vente de cens par Claude Massadaur, de Montialoux (Saint-Bauzile), et son fidéjusseur, Jean de Chasalmartin, notaire de Mende, à Jean Gordon, chapelain de la chapelle fondée par Artus Pojol, défunt prêtre de Mende.
- f° 35, le 26 août 1527, vente par Jean Torrent, notaire de Mende, à Pierre Salaville, prêtre bénéficiaire de Mende, d'un ouvroir, sis à Mende, contre vingt-neuf livres tournois.
- f° 37, le 25 mars 1532 (ns), vente par Jacques Robert, chaussetier, fils de feu maître Pierre, et Astruge, sa sœur, veuve de Jacques Palet, de Mende, audit Salaville, d'un ouvroir contre dix livres tournois.
- f° 38v°, le 19 novembre 1533, vente par Françoise, veuve d'Etienne Macari, fustier, et Mathieu Macari, leur fils, de Mende, audit Pierre Salaville, d'un ort sis au terroir de la Vabre, contre dix-huit livres tournois.
- f° 40v°, le 22 septembre 1531, testament de Pierre Salaville, prêtre bénéficiaire de Mende, qui adresse des legs à Antoine, fils d'Agnès, fille de Laurent Alboyn, du Chastelnouvel, Madeleine Ribeyre, Etienne Salaville, du Chastelnouvel, son frère, Agnès, femme de Guillaume Donarel, sa sœur, Catherine, fille de ladite Agnès Donarel, sa filleule, Jean

Barbut, prêtre de Mende, et qui nomme héritière universelle sa sœur, Catherine, femme d'Antoine Tranchaceps, de Chanteruéjols.

f° 44, le 28 avril 1525, vente par Pierre Martin, bachelier en droit, habitant de Mende, comme curateur des biens de Jean Bertin, défunt prêtre bénéficiaire de Mende, audit Pierre Salaville, d'une maison dudit Bertin, sise au pan d'Auriac, contre cinquante livres tournois.

f° 46v°, le 6 janvier 1535 (ns), vente par Thomas Quet, muletier, et Denise, sa femme, de Mende, audit Salaville, d'un étage de maison avec le plancher dessus, sis au pan d'Auriac, contre trente livres tournois (acte rédigé en français).

f° 48v°, le 6 mars 1535 (ns), échange de biens entre Jean Bardon, notaire de Mende, et Firmin Bergon, de Nogaret (Badaroux).

f° 53, le 12 janvier 1538 (ns), revente de cens nus à Jean Pons, d'Esclops (Servières).

f° 55, le 13 janvier 1534 (ns), quittance générale à Jean Bardon, notaire de Mende, qui avait constitué un titre clérical à Artus Plan, alors clerc, fils d'Antonie Morgue, de Mende.

f° 57, le 2 juin 1536, accord entre Michel Robert, notaire de Mende, d'une part, et maître François Maurin, de Montbel (Allenc), à propos d'une borie achetée par ledit Robert.

f° 60, le 2 décembre 1536, accord entre Valence Pelicier, veuve de Guinet Monbel, de Mende, héritière de sa sœur, Louise Pelicier, d'une part, et Raymond Arsalier, licencié en droit, de Compeyre, diocèse de Rodez, curateur de Jean Colombet, fils de feu Jean, de Marvejols.

f° 63, le 14 octobre 1531, contrat de mariage entre Gérald Birquin, de Mende, et Françoise Carcassonne, de Mende. Jean de Carcassonne, clerc, prieur de Saint-Véran, frère de la mariée, lui constitue en dot une maison et divers biens.

f° 66, le 18 décembre 1535, arrentement par Jean Rocherousse, docteur en droit, fermier du prieuré de Saint-Gervais, Vital Masson, Jean Gordon, prêtres de Mende, associés dans ledit arrentement, à Vital Fornier, prêtre de Mende, des revenus du Chastelnouvel.

f° 67v°, le 13 janvier 1537 (ns), arrentement par Simon Velay, fils de Pierre, d'Allenc, à Simon Comitès, fils de feu Pierre, dudit lieu, des fruits et usufruit d'un de ses champs.

f° 68v°, le 14 décembre 1536, quittance des biens familiaux par Galhard Dedet, des Salesses (Rieutort), Etienne et Pierre Dedet, de Mende, frères, fils de feu Guillaume, originaires de la Fagette (Rieutort), à Isabelle, fille de feu Raymond Dedet, de la Fagette.

f° 70v°, le 29 septembre 1532, obligation de Durand Bodet, de Croset (Saint-Gervais), envers Jean Ros, hôte de Mende, pour soixante livres pour l'achat d'une maison.

f° 71v°, le 29 septembre 1532, vente par Jean Ros, hôte de Mende, à Durand Bodet, de Croset (Saint-Gervais), d'une maison sise au pan de Champnau, contre soixante livres tournois.

f° 73v°, le 10 août 1523, transaction entre Jean Rampvier, fils de feu Jean, donataire de sa mère, Catherine, du Mont Baldos (Allenc), et Pierre Mas, son oncle, dudit lieu.

f° 75v°, le 1er décembre 1526, transaction entre Raymond Novet, fils de feu Jean, de Belvezet (Chasseradès), et son oncle, Pierre Novet, prêtre.

f° 80v°, le 10 juin 1531, obligation d'Antoine Pelissier, fils de feu Jean, de Raynaldes (Laubies), envers Guillaume Orlhac, prêtre bénéficiaire de Mende.

f° 82, le 31 décembre 1516, vente de cens par Guinet Dumond, dit Chapelle, à Pierre Atger et Jean Cortusson, chapelains de la chapelle fondée par feu Jean Robin.

f° 84, le 25 mai 1507, contrat de mariage entre Antoine Malaval, d'Anglade (Brenoux), et Agnès, fille de Pierre Chambon, fournier, veuve de Jean André, tisserand, de Mende. Catherine, fille dudit Pierre Chambon et de Ferrande, défunts époux, femme d'Etienne Ytier, muletier de Mende, constituée en dot à Agnès, sa sœur, cent vingt florins or, deux couvertures, deux linceuls et les robes prévues dans le contrat de mariage avec ledit feu André.

f° 86, le 3 janvier 1538 (ns), transaction entre Guillaume Cobe, prêtre du collège de Bonconseil de Mende, et Delphine, sa sœur, veuve de Jean Bayle, et Gabriel Chaldehyrac, tisserand, de Mende.

f° 90, le 3 novembre 1528, quittance des biens familiaux par Bernard Pradelhes, fils d'autre feu Bernard, de Mujoles (Laval), à son frère, Pierre Pradelhes.

f° 91v°, le 27 février 1532 (ns), transaction entre Catherine, veuve de Léonet Fournier, de Mende, et Pierre Durand et sa femme, Jeanne, de Mende.

f° 93v°, le 28 janvier 1525 (ns), contrat de mariage entre Jean Barandon, pareur de Mende, et Isabelle, fille de feu Jean Chevalier, marchand de Mende. Maître Jean Monbel, dit Cayrel, notaire de Mende, procureur de Privat Chevalier, apothicaire, constituée en dot quatre-vingts livres tournois, une cote et une gonelle en tissu de France, deux couvertures et deux linceuls, et en plus l'usufruit d'une maison pour trois ans.

f° 96v°, le 15 novembre 1534, arrentement par Antoine Coignet, professeur en Théologie, chanoine de Mende, à Robert Girbald, prêtre de Mende, cellérier du chapitre de Mende, de sa prébende.

f° 98, le 28 novembre 1536, donation entre vifs de Jean Ros, sergent royal de Mende, à sa femme, Madeleine.

f° 99v°, le 6 mai 1522, arrentement par Raymond de Grandmont, chanoine de Mende, à Antoine Mercier, prêtre bénéficiaire de Mende, de son canonicat.

f° 101, le 18 avril 1539, lods par Tristan du Ranc, Pons de Peyron, et François de Cayres, prêtres du collège Saint-Lazare, pour eux et Antoine de la Roque, prêtre dudit collège, absent, à Guillaume Galh, de Rueysse (La Malène), avec reconnaissance féodale audit collège.

f° 101v°, le 17 novembre 1528, vente par Jean Tardin, fils de feu Vincent, de Rochebelot (Rieutort), à Etienne Avinhon, dudit lieu, d'un champ, contre six moutons or et demi.

f° 103v°, le 28 mars 1522, contrat de mariage entre Jean Rampvier, du Mont (Allenc), fils de feu Jean, et Antonie, fille de feu Jean Boyer, d'Allenc. Pierre Boyer, frère de la mariée, lui constituée en dot quatre-vingts livres tournois, une cote et une gonelle en tissu de France, deux couvertures et deux linceuls.

f° 107v°, le 1er juin 1536, contrat de mariage entre Jean Vielhedent, fils d'Etienne, de Changefèges (Balsièges), et Catherine, fille de feu Antoine Chevalier, marchand de Mende. Vital Chevalier, notaire de Mende, donne en dot quatre-vingt-douze livres, deux sous et dix deniers. En plus, il lui donne une cote en tissu de France, une gonelle en tissu teint de Marvejols. Puis Etienne Vielhedent, donne pour cause de mariage à son fils la moitié de ses biens à présent et l'autre moitié après sa mort. Avec clause de vie commune, d'usufruit et autres réserves.

f° 110v°, le 16 février 1534 (ns), échange de biens entre Catherine, veuve de Pierre Martel, pour elle et pour son fils Antoine Martel, de Mende, et Pierre Gisquet, cordonnier de Mende.

f° 113v°, le 2 juillet 1539, lods par Jean des Rives, curé d'Allenc, procureur de noble Jean de Nogaret, seigneur de Trélans, à Guillaume du Mazel, de Saint-Julien-du-Tournel.

f° 114, le 1er mars 1528 (ns), quittance par Antoine Mourgue, carrier du Châteauneuf-de-Randon, à Vital Delhom, marchand de Mende, de quarante livres tournois.

f° 115, le 26 novembre 1518, transaction entre Catherine, veuve de Jean Amat, charretier de Mende, et Marguerite Amat, fille de feu Guillaume Amat, tante dudit feu Jean, et Jean Olivier, dit De Letras, fils de feu Etienne, habitants de Castelbouc (La Prades).

f° 119, le 24 mai 1529, vente par Antoine Bertin, de Mende, à Pierre Lont, blanchisseur de Mende, d'une vigne sise à Chaldecostes, contre dix livres tournois.

f° 121, le 22 décembre 1513, vente d'un chasal par Etienne de Saint-Pierre, brassier, et Valère, fille de feu Etienne Trosselier, sa femme, de Mende, pour eux et pour Barthélémy Trosselier, frère de Valère, à Pierre Novet, prêtre bénéficiaire de Mende.

f° 125, le 15 juin 1514, vente par Nicolas Trocellier, habitant de Lunel, diocèse de Maguelone, Pierre Trocelier, habitant de Montpellier, Barthélémy Trocelier, forgeron de Florac, et Valère, femme d'Etienne de Saint-Pierre, leur sœur, à Pierre Novet, prêtre bénéficiaire de Mende, d'une maison sise à Mende.

f° 127, le 11 février 1525 (ns), vente par Jean de Ranc, de Badaroux, à Pierre Rampvier, fils d'Antoine, dudit lieu, d'un champ contre trois livres tournois et cinq sous.

f° 129, le 9 février 1525 (ns), contrat de mariage entre Guigon Costans, de Rouffiac (Saint-Bauzile), fils de feu Pierre, et Jeanne, fille de feu Guillaume Pipin, d'Arifates (Les Laubies). La mariée se constitue une dotalité universelle.

f° 132v°, le 9 avril 1524, vente par Antoine Balmas, de Mende, à Vital Ynard, marchand de Mende, fils de Jean, de Mende, d'une maison sise pan du Chastel, et d'une vigne à Chaldecoste, contre cent quatre-vingts livres. Avec ratification de cette vente par Michel Bernard, notaire de Bagnols, au nom de sa femme, Marguerite, Guillaume Claude, cordonnier de Mende, mari de Jeanne, et Cénote, fille de feu Vincent Balmas, veuve de Guillaume Vanel, défunt boursier de Mende. Avec quittance d'Antoine à Vital.

f° 136, le 20 novembre 1528, vente par Catherine, veuve de Guillaume Brolhet, et Pierre Brolhet, fils dudit Guillaume, de Lanuéjols, à Jacques Martin, fils de feu Guillaume, dudit lieu, de diverses possessions contre trente livres tournois.

- f° 138v°, le 3 novembre 1535, quittance par Claude Jeycust, de Marinhes (Chambonas, diocèse d'Uzès), donataire de Jeanne Claus, fille de feu Jacques Claus et Aygline Rocher, de Salesses (Estables), à Pierre Ribayroles, d'Estables.
- f° 140, le 23 août 1531, revente de cens par les prêtres bénéficiaires de Mende à Pierre Calvet, notaire royal de Solier (Saint-Hilaire-de-Lavit).
- f° 142v°, le 9 novembre 1533, procuration de Bertrand de Montclar et Gabrielle Alamand, seigneurs de la Caze, en faveur de procureurs au parlement de Toulouse.
- f° 143, le 4 novembre 1531, vente par Pierre et Etienne Sibbert, père et fils, de Gas (la Rouvière), à Jean Bardou, notaire de Mende, de la moitié de leur borie du lieu de Gades, contre cent quatre-vingt-neuf livres tournois.
- f° 145v°, le 11 novembre 1527, quittance des biens familiaux par Jean Gérard, pâtre de Mende, fils de feu Guillaume Gerald et Catherine, originaire de Chanteruéjols (Saint-Gervais), à Privat Gerald, fils de feu Antoine, de Chanteruéjols.
- f° 147v°, le 31 décembre 1530, quittance des biens familiaux par Jaucelin Meynadier, fils de feu Pierre, du Viala-Bas (Barjac), à présent d'Estables, à Jean Meynadier, son frère.
- f° 149, le 9 décembre 1526, accord entre Jean Brajon, marchand de Mende, Jean Dumas, fils d'autre feu Jean, et Jean Trogui, pâtre et administrateur de Madeleine, sa défunte fille, de Montpellier, d'une part, et Jean Reboul, des Bories (Saint-Gervais).
- f° 153v°, le 4 novembre 1536, quittance des biens familiaux par Catherine, fille de Firmin Molinier, de Badaroux, femme de Blaise Molier, de Beyrac (Allenc), habitant Badaroux, à Guillaume Molinier, son frère, de Badaroux.
- f° 155v°, le 17 juillet 1529, contrat de mariage entre Etienne Plan, fils de Jean, de Raspailac (Gabrias), et Alaycette, fille d'Etienne Petit, de Chanteruéjols. Le père de la mariée lui constitue en dot soixante livres tournois, une cote en tissu de France, une gonelle en tissu teint de Marvejols, deux couvertures et deux linceuls.
- f° 159v°, le 17 juillet 1529, quittance des biens familiaux par Alaycette, fille d'Etienne Petit, de Chanteruéjols, à son père.
- f° 161, le 17 juillet 1529, contrat de mariage entre Jean Girbald, fils de feu Antoine, de Raspailac, et Isabelle, fille de Jean Plan, dudit lieu. Le père de la mariée lui constitue en dot soixante livres tournois, une cote en tissu de France, une gonelle en tissu teint de Marvejols, deux couvertures et deux linceuls. Avec quittance des biens familiaux par la mariée à son frère, Etienne Plan.
- f° 165, le 7 septembre 1529, vente par Etienne Jordan, fils de feu Jacques, de Brenoux, à Pierre Chapelle, dudit lieu, d'un champ contre trois livres tournois.
- f° 167v°, le 25 février 1525 (ns), vente par Maurice Boyer, dit Favol, fils de feu Raymond, de Badaroux, à Marguerite Boyer, dudit lieu, d'une maison sise à Badaroux, contre quinze livres.

- f° 169v°, le 11 février 1531 (ns), vente par Ysabelle, fille de feu Jean Mathieu, d'Arzenc, à Claude Ynard, prêtre bénéficiaire de Mende, de tous ses droits familiaux.
- f° 171, le 27 octobre 1540, quittance dotale par François de Luzière, coseigneur de *Subercio*, habitant le château de Luzière, diocèse de Lodève, comme mari de Mirande d'Albinhac, sa femme, à Gabrielle Alamande, femme de Bertrand de Montclar.
- f° 174, le 26 mars 1515 (ns), transaction entre Antoine Tranchacep le jeune, fils de feu Jean, de Chanteruéjols, et Antoine et autre Antoine Bigose, frères, fils et héritier de feu Pierre Bigose, de Chanteruéjols.
- f° 179, le 6 mai 1536, procuration par Antoine Grégoire, chapelain de la chapelle dite "des Chasotz", en l'église Saint-Dominique du Chastelnouvel (Saint-Gervais), en faveur de Pierre Torrent, notaire de Mende, pour résigner sa chapellenie.
- f° 181, le 27 septembre 1527, revente de cens par Jean Jaffin, bailli des bénéficiaires de Mende, à Guillaume de Saint-Bauzile, de Saint-Bauzile.
- f° 183v°, le 7 décembre 1527, transaction entre Pierre Paulet, et Alaycette, sa femme, fille de feu Etienne Bolade, de Valdun (Saint-Bauzile), et Bertrand Reynoard, et sa femme, Catherine Bolade, de la Venède (Brenoux).
- f° 187, le 27 mars 1534 (ns), revente de cens par les bénéficiaires de Mende à Antoine Delhom, du Chastelnouvel.
- f° 189v°, le 2 novembre 1532, vente par Georges Malet, du Bouchet (Saint-Léger-de-Peyre), à Jean Meysonier le vieux, fils de feu Pierre, dudit lieu, d'un ort, d'un pré, de deux maisons et d'un champ sis audit lieu, contre quarante-cinq livres tournois.
- f° 192, le 12 janvier 1527 (ns), transaction entre Jeanne Dumas, fille de feu maître Jean Dumas, femme de maître Antoine Achard, notaire royal, et les enfants de feu Pierre Dumas, marchand.
- f° 198, le 23 septembre 1534, revente de cens nus par Jean Rampvier et François Brajon, prêtres de la chapelle fondée par Pierre Rossald, à Antoine Delhom.
- f° 200, le 11 juillet 1528, revente de cens par Gaspar Gervais, chapelain de la chapelle fondée au couvent des frères mineurs de Mende par les Monbel, à André Blachas, de Villedieu (Saint-Denis).
- f° 202, le 11 juillet 1528, vente de cens nus audit Gaspar Gervais, pour ladite chapelle, par Louis Bonicel, fils de feu Etienne, de Bruguière (Rieutort).
- f° 204, le 24 août 1538, revente de cens par Gaspar Gervais, prêtre de ladite chapelle, à Malrignon Catrebars.
- f° 206v°, le 5 septembre 1538, vente de cens par Jean Monbel, seigneur de Roquose, audit Gaspar Gervais, pour ladite chapelle.
- f° 208v°, le 8 novembre 1534, vente de cens nus par Jacques Salaville, fils de feu Pierre, du Chastelnouvel, à Jean Albi, prêtre d'Altayrac.

f° 210, le 4 mars 1533 (ns), vente par Pierre Ponhet, fils de feu Jean, de Lachamp, à Astorg Monbel, seigneur d'Ucels, habitant Mende, d'une pièce de terre sise à Lachamp, contre onze livres tournois.

f° 211v°, le 10 décembre 1521, transaction entre Robert de Lafont, pelletier, fils de feu Guillaume de Lafont, notaire de Mende, et de Catherine Linhol, de Mende, et Pierre Destrade, chapelain de la chapelle fondée par feu Guillaume et Gérard Simon.

f° 214v°, le 5 juin 1529, lods, avec réduction de cens pour Jean Robert, de Montialoux (Saint-Etienne-du-Valdonnez), et reconnaissance féodale à Jean Monbel, seigneur de Requose.

f° 216, le 7 décembre 1532, vente par Jacques Olivier, fils de feu Jean, de Mende, à Guillaume Monbel, chanoine de Mende, de toute une borie sise à Châteauneuf-de-Randon, contre deux cent cinquante livres tournois. Avec promesse de revente.

f° 219, le 17 avril 1538, échange de biens entre Privat Sirvens, clerc, fils de feu Pierre, de Jaudric (Allenc), et Pierre Bosquet, pour lui et sa femme Antonie Rebol, de Saint-Julien-du-Tournel, avec ratification par ladite femme.

f° 222v°, le 29 avril 1538, vente par Privat Sirvens, clerc, de Jaudrig, à Barthélémy Barbut, d'Oltet (Saint-Julien-du-Tournel), d'un pré, contre quatre-vingts livres tournois.

f° 225, le 22 mars 1536 (ns), procuration de Pons de la Baume, clerc.

f° 226, le 19 septembre 1530, vente par Vital Masaudier, fils de feu Firmin Masaudier et de Françoise, et Pierre Ysartel, marchand de Mende, mari de Jeanne Masaudière, sa femme, tant pour eux que pour Sandre, femme de Gibert Vanel le jeune, à Jean Privat, tisserand de Mende, de l'usufruit d'une maison, sise au pan de Champnau, et de deux grandes étables.

f° 228, le 29 mai 1525, résignation par Etienne Jaffin, prêtre, de sa chapelle dite *dels Ferries*, fondée par feu Antoine Ferrier, avec collation en faveur de Claude Ferrier, clerc.

f° 230v°, le 3 septembre 1531, lods par les prêtres du collège de Tous les Saints à Jean Gisquet, prêtre bénéficiaire de Mende.

f° 232v°, le 28 octobre 1527, vente par Alaycette, fille de feu François de Lafont, veuve de Bartholomé Bedos, de Chanteruéjols, à Antoine Mercier, prêtre bénéficiaire de Mende, d'un champ contre dix livres tournois.

f° 236, le 29 juillet 1526, vente par les carmes de Mende, donataires de Marguerite, veuve d'Antoine Raymond, fille et héritière de Privat Pascal, à Bernard Barrandon, de Mende, d'une maison sise au pan d'Auriac, contre cinquante-deux livres tournois.

f° 240, le 20 mai 1531, obligation de Claude Galhard, du Bleymard, envers Bartholomé Passaval, dudit lieu, avec vente.

f° 243v°, le 30 juin 1542, publication par l'official de l'évêque de Mende du testament de Jacques Tuffier, prêtre de Saint-Privat du Fau, sur requête de Pierre Tuffier, son héritier.

f° 244, le 8 avril 1525, lods par les prêtres du collège de Tous les Saints de Mende à Antoine Pausavel, fils de feu Guillaume, de Fangouse (Saint-Paul-de-Froid).

- f° 245, le 8 avril 1525, lods par les prêtres du collège Bonconseil audit Antoine.
- f° 245v°, le 12 avril 1525, lods par les mêmes à Privat Vielh, prêtre de la Bataille (Grandrieu), à Guillaume Viala, de Brugeyrette (Saint-Paul-de-Froid), à Gérald Teyxier, de Saint-Paul-le-Froid, à Jean Brunel, de Brugeyre (Saint-Paul-le-Froid).
- f° 252, le 14 mai 1530, obligation avec vente de Jean Monbel, seigneur de Rocose, envers Jacques Alboyn, de Graulac (Arzenc).
- f° 255, le 3 décembre 1530, vente de cens nus par Jean Malafosse, fils de Pierre, et Catherine, sa femme, fille de feu Guillaume Costes, et Catherine, mère de ladite Catherine, de Chanac, à Antoine du Bruel, prêtre de Chanac.
- f° 259, le 10 mars 1522 (ns), appel de religieux homme Antoine Dumas, du monastère bénédictin de la Chaise-Dieu, diocèse de Clermont.
- f° 260v°, le 28 août 1542, procuration de Laurent Crosat, sergent royal de Serverette, pour agir en la cour des généraux de Montpellier.
- f° 261, le 3 décembre 1530, obligation de Jean Malafosse, fils de Pierre, pour lui et sa femme, Catherine Costes, et la mère de celle-ci, Catherine, envers Antoine de Bruel, prêtre de Chanac.
- f° 262, le 16 mai 1530, contrat entre les prêtres du collège de Tous les Saints, comme prieurs de la Canourgue, et Etienne Aldebert, de la Canourgue.
- f° 265, le 31 décembre 1528, transaction entre Hélix, fille de Claude Taurand, notaire, et de Florette Albusson, défunts époux, d'une part, et Isabelle, fille et héritière de feu maître Jean Albusson, défunt notaire de Marvejols, femme de Vital Creci, de Marvejols.
- f° 269, le 2 février 1524 (ns), testament de Pierre Brunenc, bachelier en droit, seigneur du Caylar, habitant Sainte-Enimie, qui adresse des legs à sa femme, Catherine et qui nomme héritier universel le posthume à naître de sa femme.
- f° 272, le 3 novembre 1530, vente par Jean et Jacques Valette, frères, fils de feu Jean, de Rieutort, à Jean Remèze, de Saint-Alban, d'un chasal sis à Saint-Alban contre cinquante livres tournois.
- f° 274v°, le 25 janvier 1532 (ns), transaction entre Jean de Chasalmartin, notaire de Mende, et sa femme, Catherine Liborel, d'une part, et Marguerite, veuve de Pierre Bosquet, et Maurice Bosquet, leur fils, de Villeneuve (Saint-Bauzile), d'autre part, à propos de la borie sise à Montialoux que les Chasalmartin ont loué pour trois ans, au Bosquet.
- f° 278v°, le 27 avril 1541, prise de possession du prieuré de Laval-Atger, par Claude Ynard, recteur de ladite église, qui en a reçu collation après la résignation de Vital Maurin.
- f° 279, le 28 janvier 1532 (ns), vente par Pierre Michel, prêtre, bailli des bénéficiers de Mende, ces derniers étant héritiers de Jean Balmelas, à Antoine Massadour, prêtre bénéficiers de Mende, d'une vigne sise à Chaldecoste, contre trente livres tournois.
- f° 281, le 28 janvier 1532 (ns), vente par Pierre Michel, bailli des bénéficiers de Mende, à Guillaume de la Vigne, prêtre bénéficiers de Mende, d'une maison, contre quinze livres.

f° 283v°, le 19 janvier 1532 (ns), vente par Vital Aldebert, tisserand de Mende, et Catherine, sa femme, à Gaspar Gervais, prêtre bénéficiaire de Mende, de deux étages d'une maison sise au pan d'Auriac, contre quatre-vingts livres tournois.

f° 285v°, le 19 février 1534 (ns), vente par Pierre Colomb, marchand de Mende, pour lui et pour Etienne Maurin, fils de feu Jean, à Pierre Dedet, brassier de Mende, de sa part d'une cave sise au pan du Chastel, contre cinq livres et dix sous tournois.

f° 287, le 4 octobre 1530, échange de biens entre Christian Sanson, de Saint-Chély-d'Apcher, comme mari d'Astruge, fille de feu Jacques Masoyer, d'une part, et Jean Guanhat, de Mende.

f° 290v°, le 13 décembre 1526, accord entre Jean et Privat Reynoard, frères, fils de feu Pierre, de la Venède (Brenoux), et Bertrand Reynoard, dudit lieu.

f° 294, le 10 (..) 1525, quittance à Vital Ynard.

3E. 1098

Registre extensoire de Gérald Cortusson, notaire royal de Mende

Un feuillet vierge

Un feuillet de table analytique.

f° 1, le 24 mai 1546, procuration de Simon Brugeyron, curé du-Colet-de-Dèze.

f° 2, Le 12 août 1543, procuration de Jean Bonyol, clerc, licencié en droit canon, natif d'Issoire, diocèse de Clermont.

f° 3, le 8 septembre 1543, procuration de Paul du Prat, chanoine de Mende, prieur de Saint-Gervais et Hyppolite de Javols, et recteur de Saint-Bonnet-de-Montauroux.

f° 4, le 7 juin 1546, lettres de Paul Du Prat, vicaire général de l'évêque, instituant Jean Brugeyron, notaire épiscopal de Mende, comme secrétaire principal de l'évêque de Mende.

f° 4v°, le 22 juin 1546, lettres dudit vicaire épiscopal subrogeant ledit Jean Brugeyron dans les notes, actes et instruments publics de son défunt frère, Simon Brugeyron, qui était notaire épiscopal et secrétaire de l'évêque de Mende.

f° 5, le 7 juin 1546, lettres dudit vicaire épiscopal instituant Jean Brugeyron, clerc, fils de feu Pierre, originaire de Langogne, comme notaire et tabellion à titre épiscopal.

f° 5v°, le 7 juin 1546, lettres dudit vicaire en faveur de Jean Brugeyron, fils de François, du Malzieu, lui accordant l'office de notaire et tabellion à titre épiscopal.

f° 6v°, le 5 juin 1546, lettres dudit vicaire accordant à Jean Brugeyron, clerc, la collation de la cure du Colet-de-Dèzes vacante après la mort de Simon Brugeyron.

- f° 7v°, le 7 juin 1546, lettres de collation du vicaire épiscopal en faveur de Georges Moret, prêtre de Saint-Fortunat, diocèse du Puy, de la cure de Sainte-Marie de Laval vacante après résignation de Vital Malafosse.
- f° 8v°, le 7 juin 1546, lettres de collation dudit vicaire en faveur de Jean Brugeyron, notaire originaire du Malzieu, de l'office de *bauche sive grasserie* épiscopal vacant par la mort de maître Simon Brugeyron.
- f° 9, le 8 juillet 1546, lettres de collation dudit vicaire, en faveur d'Etienne Bernard, cleric de Mende, de la chapelle Saint-Laurent et Sainte-Catherine, fondée en l'église de Chanac.
- f° 10, le 9 juillet 1546, lettres de collation en faveur de Claude Ynard, du canonicat de Sainte-Marie de Carcère, de Marvejols.
- f° 11, le 13 juillet 1546, procuration de Jean de Chasalmartin, cleric, bachelier en droit, recteur de Sainte-Marie de Grandval et chanoine de Marvejols.
- f° 11v°, le 13 juillet 1546, procuration de Claude Ynard, chanoine de Marvejols.
- f° 12, le 19 juillet 1546, prise de possession de sa prébende de Marvejols pour Claude Ynard.
- f° 12v°, le 19 juillet 1546, prise de possession de la prébende de Marvejols pour Jean de Chasalmartin.
- f° 13, le 19 juillet 1546, prise de possession du rectorat de Grandval pour Jean de Chasalmartin.
- f° 14, le 25 août 1546, procuration de Claude Ynard, cleric, chanoine de Marvejols.
- f° 14v°, le 25 août 1546, procuration de Jean de Chasalmartin, cleric, bachelier en chacun des droits, chanoine de Marvejols, recteur de Grandval.
- f° 16, le 15 septembre 1546, substitution de procureurs par Pol Duprat, chanoine de Mende, procureur de Jean Boniol, cleric, licencié en droit canon, natif d'Issoire.
- f° 16v°, le 15 septembre 1546, procuration de Jean Brugeyron, cleric, chanoine de Marvejols.
- f° 17, le 26 octobre 1546, prise de possession de la cure d'Allenc, par le procureur de Pierre Comitis, cleric et curé d'Allenc.
- f° 17v°, lettres de collation par le vicaire épiscopal de la chapelle Saint-Jacques, fondée en l'église de Saint-Chély-d'Apcher, pour Jean Brugeyron (acte non daté).
- f° 18v°, le 16 novembre 1546, procuration de Jean Brugeyron, prêtre bénéficiaire de Mende, curé de Saint-Jean-du-Chambon du Colet-du-Dèze.
- f° 19, le 17 mars 1530 (ns), testament de Simon Brugeyron, curé de Saint-Hyppolite de Calhone, diocèse d'Uzès, qui adresse des legs à Jacques Brugeyron, meunier de Langogne, son frère, à Hélix Abelin, femme d'Antoine Arnier, blanchisseur de Langogne, sa sœur, et à Jean Rampvier, prêtre de Mende. Il institue héritier universel, Jean Brugeyron, cleric, son frère.

f° 21v°, le 1er avril 1547, procuration de Jean Brugeyron, clerc, secondaire de l'église de Saint-Martin de Grandrieu (diocèse de Mende), en faveur de Guillaume Brugeyron, prêtre du Malzieu.

f° 22, le 15 avril 1547, prise de possession de la cure des Laubies pour Simon Daurat, clerc et curé dudit lieu.

f° 22v°, le 28 juin 1547, prise de possession de la cure de Gabriac pour Urbain de Poge.

f° 23, le 17 juin 1547, prise de possession par Pierre Comitis, de sa chapelle de Saint-Ylpide, près et hors les murs de Mende.

f° 23v°, le 6 juillet 1547, arrentement par Paul du Prat, chanoine de Mende, procureur d'André Coignet, de son prieuré d'Estables-Rives-d'Olt, à Jean Nourigat. Avec quittance en 1549.

f° 25, le 27 octobre 1547, procuration de Jean Boniol, prieur du prieuré régulier de Barjac, diocèse d'Uzès.

f° 26, le 28 mars 1547 (ns), procuration de Paul Duprat, chanoine de Mende, recteur de Saint-Hilaire d'Estables de Randon, diocèse de Mende.

f° 27, le 28 février 1546 (ns), lettres du vicaire général de l'évêque instituant Jean Brugeyron, prêtre bénéficiaire de Mende comme procureur des œuvres pieuses de l'officialité de Mende.

f° 28, le 2 novembre 1547, arrentement par Jean Boniol, de son prieuré de Saint-Laurent de Barjac, diocèse d'Uzès, à Guy Fabri, prêtre de Barjac.

f° 28v°, le 4 juillet 1548, prise de possession pour Barthéolomé de la Vigne, clerc et secondaire de Saint-Amans, de ladite *secundarie*.

f° 29, le 16 juillet 1548, procuration de Paul Duprat, chanoine de Mende, prieur de Javols, Saint-Bonnet-de-Montauroux et Saint-Hilaire d'Estables.

f° 30, le 23 juillet 1548, arrentement par le procureur de Clément de la Bilherie, curé de la Rouvière, en faveur d'Etienne Nuger, prêtre de la Rouvière, pour trois ans, de ce jour jusqu'à la Saint-Jean-Baptiste prochaine, contre quarante livres tournois par année.

f° 31, le 13 mars 1547, procuration de Paul du Prat, chanoine de Mende, vicaire général de Nicolas Dangu, évêque de Mende, comte du Gévaudan.

f° 31v°, le 13 mars 1547, procuration de Jean de Chasalmartin, clerc, bachelier dans les deux droits, recteur de Grandval.

f° 32, le 25 mai et le 20 juillet 1548, procurations d'André Coignet, clerc, recteur d'Estables, près de Saint-Laurent-Rives-d'Olt, diocèse de Mende.

f° 33, le 22 juillet 1548, prise de possession pour Clément de la Bilherie, clerc, bachelier en droit, curé de la Rouvière, de sadite cure.

f° 34v°, le 18 novembre 1548, prise de possession pour Jean Le Blanc, du prieuré des Salses.

- f° 35, le 1er décembre 1548, lettres de collation du vicaire de l'évêque de Mende, en faveur de Jean Brugeyron, clerc du diocèse de Mende, de la *secondarie* de Grandrieu.
- f° 35v°, le 24 décembre 1548, lettres de collation dudit vicaire en faveur de Guillaume Brugeyron, du Malzieu, de ladite *secondarie* vacante par la résignation de Jean Brugeyron.
- f° 35v°bis, le 4 octobre 1549, lettres de collation dudit vicaire, en faveur de Jean Brugeyron, clerc de Langogne, du canonicat de Sainte-Marie de Carcère de Marvejols.
- f° 37, le 7 juillet 1548, lettres de collation de l'official de Mende en faveur d'Antoine Rovière, clerc, bachelier ès lois, de la cure de la Rouvière.
- f° 37v°, le 19 juillet 1548, prise de possession par le procureur d'Antoine Rovière, de la cure de la Rouvière.
- f° 38v°, le 20 janvier 1549 (ns), procuration de Jean Brugeyron, clerc de Langogne.
- f° 39v°, le 22 janvier 1549 (ns), lettres de collation par le vicaire général de l'évêque de Mende, en faveur de Jean Brugeyron, clerc de Langogne, de la cure de la Rouvière.
- f° 40, le 25 janvier 1549 (ns), requête dudit Jean Brugeron, devant les chanoines de Mende, qui demande à être admis à la cure de la Rouvière que Clément de la Bilherie a résignée en sa faveur.
- f° 41, le 25 janvier 1549 (ns), nouvelles lettres de collation par ledit Paul Duprat, vicaire, en faveur dudit Brugeyron, de la dite cure de la Rouvière.
- f° 41v°, le 25 janvier 1549 (ns), lettres de collation dudit vicaire en faveur de Clément de la Bilherie, clerc, de la chapelle Saint-Ylpide, hors les murs de Mende, après résignation en sa faveur faite par Jean Brugeyron.
- f° 42v°, le 8 avril 1549, lods par le vicaire de l'évêque et par Pierre Basalgette, prêtre du collège de Tous les Saints, à Jean Savaric et à Barthélémy Malige, d'Arifates (les Laubies).
- f° 48, le 11 juillet 1549, vente de cens par Guillaume Basalgette, prêtre bénéficiaire de Mende, à Jean Brugeyron, chapelain de la chapelle Saint-Bonnet fondée en l'église de Mende.
- f° 50, le 25 août 1549, procuration de Jean Boniol, licencié en droit, prieur de Saint-Laurent de Barjac, diocèse d'Uzès.
- f° 50v°, le 9 décembre 1549, procuration de Jean Brugeyron, clerc, chanoine de Marvejols.
- f° 51, le 15 décembre 1549, prise de possession par Jean Dumas, clerc, de sa chapelle Saint-Ylpide, près et hors les murs de Mende.
- f° 51v°, le 26 décembre 1549, procuration de Paul Duprat, chanoine de Mende et vicaire général de l'évêque de Mende.
- f° 52, le 26 août 1549, procuration de Robert Nempde, bachelier en droit, natif de La Chaise-Dieu, diocèse de Clermont.

- f° 53, le 11 janvier 1550 (ns), arrentement par messire Jean Boniol, procureur de Jean Le Blanc, prieur de Salses, dudit prieuré, en faveur de Guinet Pages, marchand de Marvejols.
- f°53v°, le 15 janvier 1550 (ns), arrentement par Paul Duprat, prieur de Javols, et Jean Boniol, prieur de Barjac, diocèse d'Uzès, et curé de Javols, des dits prieuré et cure de Javols, à Guy Vacheri, notaire de Marvejols, pour trois ans.
- f° 54v°, le 19 janvier 1550 (ns), arrentement par Paul Duprat, de son prieuré de Saint-Bonnet-de-Montauroux, à Guillaume Chastel, seigneur d'Yvernes, pour trois ans.
- f° 55, le 24 février 1550 (ns), procuration de Pierre Bonnet, clerc natif de Langogne.
- f° 56, le 31 mars 1550, procuration de Jean Brugeyron, clerc natif de Langogne, chanoine de Marvejols, en faveur de Jean Brugeyron, natif du Malzieu.
- f° 56v°, le 31 mars 1550, procuration d'Etienne Boyron, clerc de Chanac.
- f° 57, le 13 avril 1550, prise de possession pour Robert Nempde, clerc de la Chaise-Dieu, de la cure de Laval, au diocèse de Mende.
- f° 47v°, le 20 avril 1550, prise de possession pour Georges Rivière, clerc, du prieuré de Salses, et pour Etienne Toyron, clerc de Chanac, de la cure de Salses.
- f° 49, le 17 avril 1550, prise de possession pour Pierre Thiers, clerc, bachelier en chacun des droits, de la prévôté de la cathédrale de Mende.
- f° 49v°, le 20 avril 1550, requête de Jean Brugeyron, clerc natif du Malzieu, procureur d'autre Jean Brugeyron, clerc natif de Langogne, pour lequel il demande quel est le siège lui revenant pour sa prébende de Marvejols. Les chanoines de Marvejols refusent de lui en consentir un en invoquant le fait que la prébende est déjà occupée par un autre.
- f° 60v°, le 20 avril 1550, prise de possession pour Pierre Lebrat, clerc immatriculé et étudiant en l'université de Toulouse, d'une prébende de Marvejols.
- f° 61, le 20 avril 1550, prise de possession pour Gilles Martin, clerc immatriculé et étudiant en l'université de Toulouse, d'une prébende de Marvejols.
- f° 62, le 21 juin 1550, procuration de Jean Boniol, licencié en droit, prieur de Barjac, diocèse d'Uzès, en faveur de noble Jacques Boniol, seigneur de Vinastre, son frère, habitant d'Issoire.
- f° 62v°, le 1er juillet 1550, obligation d'Etienne Toyron, prêtre de Chanac, et ses fidéjusseurs, Pierre Yssartel et Jean Destretz, fils de Jean, marchands de Mende, envers Jean Boniol, prieur de Barjac, à la suite d'un prêt.
- f° 63v°, le 5 juillet 1550, arrentement par Paul Duprat, prieur de Javols, et Jean Boniol, curé de Javols, des prieuré et cure, à Philippe Bolet, recteur des écoles, et Jean Bolet, fils de Laurent, frères, de Combettes (Javols).
- f° 64, le 13 août 1550, prise de possession pour Antoine Thierry, clerc du diocèse de Clermont, licencié en droit, d'une prébende de Mende.

f° 65, le 20 septembre 1550, procuration de Jean Brugeyron, chanoine de Marvejols.

f° 65v°, le 6 octobre 1550, prise de possession par le procureur d'Antoine Thierry, prévôt et chanoine de Mende, de ladite prévôté de Mende.

f° 66, le 7 octobre 1550, procuration de Paul Duprat, chanoine de Mende.

f° 66v°, le 14 novembre 1550, procurations d'Antoine Thierry, prévôt et chanoine de Mende.

f° 68, le 15 novembre 1550, procuration de Jean de Beaufort, de Saint-Germain-du-Teil.

f° 69, le 23 novembre 1550, substitution de procureurs par Jean Dumas, cleric de Mende procureur de Robert Nempde, natif de la Chaise-Dieu.

f° 69v°, le 28 décembre 1550, procuration de Paul du Prat, vicaire général de l'évêque de Mende.

f° 70, le 5 janvier 1551 (ns), procuration de Jean Boniol, cleric du diocèse de Clermont, sous-doyen et chanoine de l'église de Poitiers, habitant la cité de Mende, pour prendre possession et pour arrenter sa prébende et son sous-décanat.

f° 70v°, le 5 janvier 1551 (ns), procuration de Jean Brugeyron, cleric du diocèse de Mende, prieur du prieuré séculier de Notre-Dame d'Allone, diocèse de Poitiers, afin de prendre possession de son prieuré et de l'arrenter.

f° 70v°, le 24 novembre 1550, quittance dotale par Robert Brolhet, de Serverette, mari d'Antonie Melhac, de Mende, à Jacques Boniol, seigneur de Vinasac, habitant d'Issoire, diocèse de Clermont.

f° 71v°, le 17 janvier 1551 (ns), procuration de Jean Boniol, prieur de Barjac.

f° 72, le 31 janvier 1551 (ns), lettres de collation en faveur d'Antoine Leynadier, prêtre bénéficiaire de Mende, de la chapelle d'Auriac, fondée par le défunt seigneur d'Auriac.

f° 73, le 17 mai 1545, prise de possession de la cure de Javols pour Jean Boniol.

f° 73, le 31 janvier 1551 (ns), prise de possession de la chapelle d'Auriac, fondée par Bertrand d'Auriac, par Antoine Leynadier, prêtre de ladite chapelle.

f° 73v°, le 28 février 1551 (ns), prise de possession pour Pierre Ustel, d'un canonicat de Mende, après collation par le vicaire de l'évêque .

f° 74, le 20 mars 1551 (ns), prise de possession par le procureur de Pierre Duprat, de la prévôté de Mende, après collation par le vicaire général de l'évêque.

f° 74v°, le 30 mars 1551, procuration de Pol Duprat, chanoine de Mende et vicaire général de l'évêque.

f° 75, le 7 avril 1551, commission par André Coignet, vicaire général de l'évêque de Mende, à Jean Brugeyron, prêtre bénéficiaire de Mende, pour qu'il garde et administre les sceaux de la cour spirituelle de l'évêque de Mende.

f° 75v°, le 31 mars 1551, procuration de Paul Duprat, prieur de Javols.

f° 76v et 77, vierges. Il semble que la première partie de ce registre et la seconde, qui suit, correspondent à un regroupement de deux registres différents.

f° 77v°, le 15 septembre 1546, inventaire de biens.

f° 78, fin d'un acte concernant Jean Vidal.

f° 78, le 15 janvier 1547 (ns), vente par Jean Maurin, fils à feu François, de Montbel (Allenc), à Catherine Paulet, de Mende, d'un jardin sis à Mende, contre quatorze livres et dix sous tournois.

f° 79, le 12 avril 1545, obligation d'Etienne Ponhet, de Saint-Léger-de-Peyre, envers Pierre Coignet, prêtre bénéficiaire de Mende.

f° 80v°, le 28 février 1545 (ns), vente par Jean Catrebars, notaire royal d'Alès, procureur de Jean Catrebars, prêtre, son oncle, natif de Saint-Symphorien, diocèse de Mende, à Albert de Recoules, notaire de Mende, d'une maison avec cour, contre quatre-vingts livres tournois.

f° 82v°, le 6 septembre 1546, testament de Claude Ynard, fils de Jean Ynard, bénéficiaire en la cathédrale de Mende, curé de Chaudeyrac, malade, qui adresse des legs à Claude Heustache, fils de Firmin Heustache, à Hélix Boude, sa chambrière, de Ribennes, à Vital Ynard, son frère, à chacun des enfants dudit Vidal, à chacun des enfants de feux Jacques et Jean Ynard, ses frères. Il nomme héritière universelle la communauté des prêtres et clercs de Mende.

f° 89, le 10 juin 1545, quittance par Pierre Malaval, fils de feu Raymond, de Mende, à Antoine Malaval, son frère, maçon de Mende, de quarante livres tournois en déduction du cinquième de la part que Pierre a dans les biens de Raymond, leur père, du Lac (Brenoux).

f° 91, le 9 février 1544 (ns), lods par Simon Brugeyron, prieur, Barthélémy Comitis, Guillaume Cobe et Jean Sirvens, prêtres du collège Bonconseil, à Antoine Vales, de Mende.

f° 91v°, le 6 septembre 1544, lods par les prêtres du collège de Bonconseil, à Jacques Brajon, fermier de Mende.

f° 92v°, le 28 octobre 154(.), lods par les prêtres du collège Bonconseil, à Vital Montel, de Mende.

f° 93, le 2 février 1546 (ns), lods par les prêtres du collège Bonconseil à Guillaume Rochebaron.

f° 93v°, le 3 février 1546 (ns), lods par les prêtres du collège Bonconseil à Catherine Dossière, de Mende.

f° 94v°, le 2 juin 1548, lods par les prêtres du collège de Bonconseil, à Etienne Teyssier et sa femme, Catherine, de Mende.

f° 95, le 27 mars 1550, lods par les prêtres du collège Bonconseil, à Jacques Baldit, barbier, de Mende.

- f° 96, le 25 septembre 1546, transaction entre Antoine Malaval, maçon de Mende, fils à feu Raymond, natif du lac, et Jean Bosquet, fils à feu Jean, de Basalguette (Saint-Etienne-du-Valdonnez), Jean Bosquet, prêtre, son oncle, Marguerite Alègre, fille de feu Jean Alègre, veuve dudit Jean Bosquet et mère d'autre Jean, comme tuteurs des enfants dudit feu Jean Bosquet, d'autre part.
- f° 97, le 10 janvier 1547 (ns), quittance entre Marguerite, fille de feu Raymond Malaval, du Lac (Brenoux), femme d'Antoine Rebol, des Bories (Saint-Gervais), et son frère, Antoine Malaval, maçon de Mende.
- f° 98, le 19 janvier 1547, publication par le vicaire général de l'évêque, du testament de Jean Payan, prêtre de Saint-Bonnet, qui avait fait héritier universel Jean Payan, fils à feu Vidal.
- f° 99, le 6 septembre 1546, testament de Marguerite Boyral, veuve de Jean Vaysote, de Mende, qui adresse des legs à Marguerite, fille de Jean Bonet, de Mende, audit Jean Bonet, à Marguerite, fille de Pierre Chalvet, maçon de Mende, sa filleule, à Jeanne, fille de Michel Jordan, de Mende, à la femme dudit Michel, à Antonie, femme de Pierre Rovièrre, de Mende, à Jeanne Delayre, veuve de Barthélémy Geymar, à Pierre Montialoux, boucher de Mende, à Catherine, sa chambrière, et à André, femme de Michel de Lasfons. Elle nomme héritier universel Jean Boyral et Jeanne, fille de feu Etienne Agulhon, de Mende.
- f° 102v°, le 21 septembre 1547, vente par Etienne Ricol, tisserand de Mende, à Claude Rigald, de Mende, de la moitié d'un jardin sise à Mende, terroir de la vabre, contre sept livres et dix sous tournois.
- f° 105, le 24 février 1548 (ns), lods par les prêtres du collège de Tous les Saints à Hélix, femme de Privat Brengier, de Saint-Paul-le-Froid.
- f° 105v°, le 1er mars 1548 (ns), constitution de titre clérical par Antoine Estevenon, fils de Pierre, de Grèzes, en faveur de son frère, Jean Estevenon, clerc.
- f° 107v°, le 21 juin 1543, lods par Jean de Fabrèges, prêtre bénéficiaire de Mende et de la chapelle Sainte-Anne, pour lui et au nom d'André Guérin, prêtre de ladite chapelle, à Antoine Dangles, blanchisseur, fils à feu Jean, de Mende.
- f° 108, le 24 février 1547, lods par le vicaire de l'évêque et les prêtres de la chapelle de Tous les Saints, à Guillaume Dumas, prêtre des Laubies.
- f° 108v°, le 13 septembre 1547, lods par les prêtres du collège de Tous les Saints à Jean Du Tertre, prêtre, prieur de Saint-Jean-de-Chazorne.
- f° 109, le 26 mars 1545 (ns), testament d'Antonie Martin, femme de Jean Bosquet, de Chalvet (Saint-Gervais), qui adresse des legs à Hélie et Jean Martin, ses fils nés de feu Antoine Martin, son premier mari, à Antonie, sa fille, femme d'Etienne Brun, de Gerbald (Saint-Bauzile), à Delphine, sa fille, femme de Jean Coste, de Mende, à Isabeau, sa fille, à Jean Bosquet, son mari, et qui nomme héritier universel son fils, *Ferum* Martin.
- f° 111v°, le 2 juillet 1546, vente par Etienne Pepin, fils de feu Pierre, de Villeneuve (Saint-Gervais), et Madeleine, sa femme, à Privat Chevalier, apothicaire de Mende, d'une métairie sise à Villeneuve, contre deux cent quarante livres tournois.

- f° 115, le 9 décembre 1544, vente par Jean Arzalier, fils à feu Etienne, du Born, à Jacques Durand, de Badaroux, d'un pré contre cent cinquante livres tournois.
- f° 116, le 24 décembre 1536, contrat de mariage entre Guillaume Gleize (*Ecclesia*), originaire de Saugues, diocèse de Mende, et Soubeyrane, fille d'Antoine Sazi, blanchisseur de Mende. Le père de la mariée lui constitue en dot cent quarante livres tournois, une cote et une gonelle en tissu de France, et cinq livres tournois pour le lit dotal, inclus le legs fait à elle par Jean Jaffin, recteur de Saint-Gervais, dans son dernier testament.
- f° 118, le 29 mars 1537, titre clérical par Vital Cruvelier, de Pelgeires (Badaroux), pour lui et au nom de sa femme, Agnès, à maître Jean Cruvelier le vieux, clerc, leur fils.
- f° 120, le 7 janvier 1541 (ns), vente de cens par Antonie, femme de Bertrand Malaval, et leur fils, Pierre, de Pruneyrolles (Saint-Etienne-du-Valdonnez), à Pierre Chevalier, prêtre de Mende.
- f° 121v°, le 24 avril 1544, vente par Antoine Geymar, maréchal de Mende, et Hélix, fille de Jean Guy, fils de feu Raymond, sa femme, à Raymond de Grandmont, archidiacre de Mende, d'un jardin sis au terroir de la Bodonesche, contre vingt livres tournois.
- f° 123, le 24 avril 1544, vente par Antoine Guy, fils de feu Raymond, de Mende, à Raymond de Grandmont, archidiacre de Mende, d'un jardin sis au terroir de Bodonesche, contre vingt livres tournois.
- f° 124, le 25 avril 1544, vente par Raymond de la Vignarie et sa femme, Genciane, fille de feu Jean Guy, de Mende, à Raymond de Grandmont, archidiacre de Mende, d'un jardin sis au terroir de la Bodonesche, contre vingt livres tournois.
- f° 125, le 28 juin 1544, vente par Hugot Meyssonier, blanchisseur, et Gabrielle, sa femme, de Mende, à Raymond de Grandmont, archidiacre de Mende, d'un jardin sis au terroir de Bodonesche, contre soixante livres tournois.
- f° 126, le 13 juin 1538, vente par Jean Vachery, prêtre bénéficiaire de Mende, à Raymond de Grandmont, chanoine et archidiacre de Mende, d'un jardin qu'ils ont terroir de la Vabre, contre trente-deux livres tournois.
- f° 127v°, le 26 mars 1547, vente par Jacques Mazel, docteur en droit, bailli des prêtres de Mende, à Raymond de Grandmont, archidiacre et chanoine de Mende, d'un jardin sis au terroir de la Vabre, contre dix-sept livres tournois.
- f° 128v°, le 31 mars 1530, donation entre vifs d'un champ par Guillaume Alcays, prêtre de Prades-du-Tarn, à son frère, Guillaume Alcays, dudit lieu.
- f° 129v°, le 4 juin 1546, vente de cens par Jaucelin et Pierre Laurens, père et fils, de Changefèges (Balsièges), à Jean Portal, chapelain de la chapelle fondée par Pierre Delestrade.
- f° 131, le 14 juin 1548, testament de Falquette, veuve de Guillaume Prin, de Mende, qui adresse des legs à Valence, femme d'Etienne Rosset, à Jeanne, femme de Pierre d'Alvergne, à Hélie, Guillaume et Jean Bardon, frères, à Amadette, fille de Vidal Amat, et qui nomme héritière universelle Isabelle, sa fille.

f° 132v°, le 20 mars 1546 (ns), vente d'un pré par Privat Folchier, de Croset (Cubières), à Antoine Mercier, prêtre bénéficiaire de Mende (acte inachevé. Il semble que le feuillet soit le premier d'un troisième cahier).

f° 133, le 1er octobre 1535, vente par Jean du Villaret, seigneur du Villaret et de Cussac, à Hector (en fait Astorg) Monbel, seigneur d'Ucels, de ses biens et droits sur Serviès et sur divers lieux relevant de la baronnie du Tournel. Avec lods, le 12 mars 1536 (ns), par Isabeau Grimalde, femme d'Antoine de Châteauneuf, coseigneur et baron du Tournel, et Jean Gaspar, son fils, et le 23 mars, par Antoine de Montesquieu, régent pour le seigneur de Roquefeuil, de la baronnie du Tournel, puis quittances audit Monbel, le 13 mars par ledit Jean du Villaret, et le 2 (..) 1536, par Guillaume de Villaret.

f° 139, en 1550, acte de délimitation d'un pré et d'un bois sis à Mende, terroir du Temple, sur lequel les collèges de Tous les Saints et de Saint-Grégoire affirment avoir chacun le droit de lods.

f° 141, le 8 février 1528 (ns), accord entre les prêtres du collège de Tous les Saints de Mende et noble Astorg Monbel, seigneur d'Ussels.

f° 142, le 26 août 1540, reconnaissance féodale à Guillaume Aragon et Tristan del Ranc, prêtres bénéficiaires de Mende, conseillers des autres bénéficiaires, par Jean de La porte, fils à feu Pierre, Jean Trocelier, fils à feu Barthélémy, Pierre Trocelier, fils à Jean, Laurent Trocelier, fils à feu Barthélémy, Berard Dois, administrateur de ses enfants, tous de Tiracols, pour les possessions qu'ils ont à Tiracols.

f° 143v°-146v°, vierges.

f° 147, le 7 novembre 1537, reconnaissances féodales au procureur d'Astorg Monbel, seigneur d'Ucels, agissant au nom du seigneur du Villaret qui lui a fait cession de cens sur Serviès.

f° 149, le 15 février 1549 (ns), procuration d'Arnaud du Bosc, prieur du prieuré bénédictin de l'église paroissiale de Saint-Martin Desholmes, diocèse du Mans, pour prendre possession dudit prieuré.

f° 150, en février 1549 (ns), procuration d'Arnald du Bosc, chanoine prébendier de Poitiers.

f° 151, le 21 janvier 1550 (ns), reconnaissance féodale par Claude Pelissier, veuve de Jean Monbel, défunt seigneur de Recouse, habitant Mende, envers les prêtres du collège de Tous les Saints.

f° 152, le 17 janvier 1543 (ns), échange de biens entre Jean Brunenc, seigneur de la Cornilhade, de la ville de Sainte-Enimie, et Jean Dide, prêtre de Sainte-Enimie.

f° 155, le 27 septembre 1550, contrat de mariage entre Raymond Rigald, de Saint-Etienne-du-Valdonnez, fils de Guillaume, et Béatrice Bayrac, fille de feu Jean Bayrac. Maître Jean Cortusson, prêtre bénéficiaire de Mende, procureur de noble Astorg Monbel, seigneur Ducels, donne en dot cinquante livres tournois et une gonelle de Pers. Philippe Bayrac, prêtre, oncle de la future, donne en dot dix livres tournois (le folio 157 manque).

f° 157, le 25 avril 1542, contrat de mariage entre Jean Hebrard, fustier, fils de feu Pierre, natif de Chanac, d'une part, et Claude, fille à Antoine Du Pont, maçon de Mende.

f° 159, le 20 janvier 1539 (ns), quittance dotale par Huguet Montantes, fils de feu Antoine, boucher, de La Canourgue, mari de feu Marguerite, tuteur de ses enfants, à François Vieilhédent, tisserand de Mende.

f° 160, le 28 février 1534 (ns), lods par le bailli des bénéficiers de Mende à Catherine Dumas, femme de Christophe de Pinedon.

f° 162, le 23 janvier 1550 (ns), acte pour Jacques Serre, commis à la recette du Gévaudan, Pons Balmas, de Millau, et maître Gervais Bolet, de Marvejols, procureurs d'Anselme d'Abenas, maréchal de Millau.

f° 162v°-166, vierges.

3E. 1099

Registre extensoire de Gérald Cortusson, notaire royal de Mende

Un papier, du 18 mars 1517 (ns) (ou 1547), portant vente par Jean Fromental, de Chapgeneyss (Saint-Léger-de-Peyre), à Pierre et Vital Chastanh, père et fils, dudit lieu, d'une pièce de terre.

Un autre papier, portant commandement d'Aldebert de Fredaud, écuyer, seigneur des Salles et de Lueysse, conseiller et chambellan du roi, bailli, et Gilbert Malian, licencié en droit, seigneur de Grand Luc et de Pessade, juge, de la cour commune du Gévaudan, du 3 mai 1517, ordonnant, sous peine d'amende de vingt-cinq marcs d'argent à Gérald Cortusson, notaire de Mende, de délivrer à Pierre Daude, prêtre de Grèzes, une obligation passée entre ledit Pierre et Jacques Serre, de Mende.

Un feuillet avec le nom du notaire récipiendaire.

Quatre feuillets de table analytique.

f° 1, le 10 mai 1541, procuration de Baptiste de Chapellu, héritier universel de noble Antoine Drogol, dit de Montclar, seigneur de Pompeyrenc et de la Lobière, au diocèse de Mende.

f° 1v°, le 10 mai 1541, procuration dudit Baptiste de Chapelu.

f° 2, le 10 mai 1541, procuration du même Baptiste de Chapelu, héritier dudit Drogol.

f° 2v°, le 4 avril 1542, appel de Privat Cortusson, jadis notaire de Mende, procureur fondé d'Anne Paulet, jadis notaire du Bleygard, devant Robert Fontunhe, lieutenant du bailli de la cour commune du Gévaudan.

f° 3, le 31 décembre 1533, procuration d'André Collonel, chanoine de Mende, prieur de Saint-Martin de Celles.

f° 3v°, le 7 janvier 1534 (ns), procuration de Privat Chevalier, apothicaire de Mende.

f° 4v°, le 24 juillet 1536, procuration de Guillaume Orlhac, prêtre prébendé de Mende.

f° 5, le 24 novembre 1536, procuration de Guillaume de Gramont, archidiacre de Mende.

f° 5v°, le 10 janvier 1537 (ns), procuration de Philippe Robert, chaudronnier de Mende.

f° 6, le 17 août 1536, procuration de Guillaume Orlhac, prêtre prébendé de Mende.

f° 6v°, le 20 novembre 1536, procuration de Guillaume Orlhac, prêtre de Mende.

f° 7, transaction entre Bertrand de Montclar et Gabrielle Alamande, sa femme, fille et héritière de feux Guillaume de Montclar et Sobeyranne Alamand, sa femme, seigneurs de la Caze (Laval), d'une part, et Jean Nègre, prêtre, procureur de son frère, Jacques Nègre, meunier, fils et héritier de feux Jean Nigre et Madeleine, fille et héritière d'Etienne Petit, comme tenancier des moulins dit "des Clapiers", sis à Mende, d'autre part.

f° 13v°, le 13 avril 1539, procuration d'Astorg Monbel, seigneur d'Ucels, habitant de Mende.

f° 14, le 26 août 1537, ratification d'un accord passé entre Antoine Virgile, bachelier en droit, au nom de Raymond de Grandmont, préchantre de Mende, et Etienne Teyssier, charpentier de Saint-Etienne-du-Valdonnez. Avec procuration dudit Etienne Teyssier.

f° 17, le 2 mai 1536, accord entre le syndic des bénéficiers de Mende et Adhémar de Rochemure, seigneur de Bois-du-Mont et du Besset, à cause de la seigneurie directe et de la juridiction sur Garnaldes (Saint-Gal).

f° 23, le 9 février 1537 (ns), échange de biens entre Vital Delhom, marchand de Mende, et Catherine, veuve et héritière d'Etienne Atger, bourgeois de Mende.

f° 25v°, le 22 août 1538, vente par Françoise Tropel, veuve et héritière de Jean Julien, notaire de Mende, à Antoine de la Vallée, marchand de Mende, d'une maison sise pan du Chastel, ainsi qu'une servitude, contre deux cent cinquante-cinq livres tournois.

f° 29, le 29 septembre 1536, ratification par Jean d'Altier, écuyer, seigneur du Champ, comme donataire de Loys d'Altier, son frère aîné, de la transaction passée entre ledit Louis, son frère, d'une part, et Antoine Virgile, notaire de Mende, coseigneur de la Soulcheyranche.

f° 32, le 29 septembre 1536, promesse de revente par Antoine Virgile, notaire de Mende, en son nom et en celui de sa femme, Isabeau Dedomps, en faveur de Jean d'Altier.

f° 33, le 8 août 1539, procuration d'Antoine de la Roque, prêtre bénéficié de Mende, chapelain de la chapelle Notre-Dame en l'église de Chirac.

f° 33v°, le 22 août 1539, procuration d'Antoine Bonicel, notaire royal de Mende.

f° 34, le 28 février 1538 (ns), vente de cens par Jean Valentin, licencié en médecine, et sa femme, Charlotte Jordan, de Mende, à Antoine Galhard et Jean Gordon, prêtres et baillis de la confrérie de notre seigneur fondée par les prêtres non bénéficiers, dit les Rotiers, en l'église paroissiale de Saint-Gervais.

f° 36, le 10 août 1538, vente de cens à ladite confrérie par Jacques Boyer et Catherine, sa femme, fille de feu Jean Aldebert, de Nogaret (Badaroux).

f° 38v°, le 26 mars 1539, testament d'Ayglie, femme de Jean Malachane, chaussetier de Mende, qui adresse des legs à Marguerite Mouton, veuve de Maurice Doladilhe, de Mende, à autre Marguerite, de Mende, et qui nomme héritier universel, son mari.

f° 40v°, le 19 décembre 1538, quittance dotale par Jacques Nègre, meunier, fils à feu Jean Nègre, meunier des moulins des Clapiers, comme mari de Genciane, à Antoine Geymar, son beau-père, maréchal de Mende.

f° 41v°, le 28 septembre 1539, obligation de Thomas Quiet, muletier de Mende, et sa femme, Denise, envers Jean Nyvier, marchand de Mende.

f° 42, le 7 octobre 1539, protestation faite par le procureur de Christophe de Pinedon, gouverneur de Marvejols, seigneur de Bozène, devant Jeanne de Salavas, dame de Mirandol, tutrice de François et Paulet, ses enfants, et devant Antoine Mercier, officier de ladite Jeanne, auxquels il expose que les officiers de la demoiselle ont saisi du bétail des habitants de Colombèche et de Villeneuve, dans les bois del Ayraldes qui relève de sa justice.

f° 43v°, le 16 octobre 1539, requête dudit seigneur de Bozène qui demande à Jacques "Roux", d'Aurenchet (Arzenc), rentier et grangier de la borie et métairie de Charpalh, de lui payer la censive annuelle de ladite borie.

f° 44, le 13 février 1540 (ns), revente de cens par les prêtres bénéficiaires de Mende à Barthélémy Grasset, fils de feu Etienne, et Guillaume Baret, de Rocles.

f° 44v°, le 25 mai 1540, publication par l'official de l'évêque du testament de Pierre Salaville, défunt prêtre bénéficiaire de Mende.

f° 45, le 27 juillet 1540, procuration de Jacques Serre, commis à la recette du Gévaudan, et Privat chevalier, de Mende.

f° 45v°, le 31 janvier 1540 (ns), obligation d'Antoine Sazi, fils d'Antoine, marchand de Mende, envers Jean Nyvier, marchand de Mende.

f° 46v°, le 13 septembre 1539, revente de cens par Pierre Atger, chanoine de Mende, chapelain de la chapelle des Folcs, fondée à Mende, à Durand et Léger Molin, de Marance (Esclanadès) père et fils.

f° 49v°, le 27 septembre 1539, vente de cens par Pierre Malaval, prêtre, Raymond Malaval, son frère, fils à Jean, de Malaval (Brenoux), audit Pierre Atger, pour ladite chapelle.

f° 52, le 17 septembre 1540, revente de cens par ledit Pierre Atger, chanoine, chapelain de la chapelle des Folcs, à Georges Badaros, de Marance (Esclanadès).

f° 53v°, le 4 octobre 1540, obligation de Jean Michel, dit Lalbanel, de Mende, et sa femme, Alaycette, envers Jean Nyvier, maréchal de Mende.

f° 54, le 12 octobre 1540, vente de cens nus par Jean Laurens, fils à feu Jacques, de Sainte-Hélène, à Pierre Atger, comme chapelain de la chapelle des folcz.

f° 56, le 3 août 1541, procuration de Claude Ynard, prêtre bénéficiaire de Mende.

f° 56v°, le 25 juin 1541, obligation de Loys Rodier, de Meyrueis, envers Jacques Serre, marchand de Mende.

f° 57v°, le 7 septembre 1541, procuration de Claude Mannelier, bachelier en droit, prieur de Malarse, diocèse de Viviers, en son nom et en celui de Guillaume Bori, clerc de Toulouse, son serviteur.

f° 58, le 11 décembre 1535, vente de cens nus par Jean Fozilhac, fils à feu maître Pierre, de Bagnols, à Pierre de Lestrade, prêtre bénéficiaire de Mende.

f° 60, le 19 novembre 1539, vente par Jean Grégoire, seigneur de Lambredès, habitant d'Ispagnac, à Jacques Serre, marchand de Mende, d'un pré claus sis à Mende, terroir de la Guillaumenc.

f° 61v°, le 28 novembre 1539, vente d'une maison par Pons Claret, prêtre bénéficiaire de Mende, à Barthélémy Faure, de Coulagnet (Saint-Gervais).

f° 62v°, le 12 novembre 1541, procuration de François Baldit, prêtre bénéficiaire de Mende.

f° 63, le 3 juin 1542, publication par l'official de Mende du testament de Pierre Teycier, prêtre plus vieux de Chadenet, reçu par Jean le Blanc, notaire royal.

f° 63v°, le 3 juin 1542, procuration de Bérenger Rigald, d'Aspres (Saint-Gervais).

f° 64, le 20 janvier 1541 (ns), vente par Guillaume Fornenc, du Villaret-Bas (Saint-Bonnet-de-Chirac), à Jean Vidal, fils de Benoît, et Jean Vidal, fils de Pierre, de Félines (Saint-Bonnet), d'un pré et d'un champ nommés *de Montanhaguet*, sis au Villaret-Bas, contre cent trente livres tournois. Avec lods le même jour par le vicaire général et official de Mende.

f° 66, le 29 juillet 1542, lods par Astorg Monbel, seigneur d'Ucels, à Guillaume Bol, de Chasals (Saint-Frézal-d'Albuges).

f° 66v°, le 27 novembre 1541, lods par Gabrielle Alemand, dame de la Caze, femme de Bertrand Montclar, à Florette Gralhon, de Mende, native de Monteil (Florac).

f° 67, le 14 novembre 1540, testament de Claude Cobe, fille à feu Jean Cobe, femme de Pierre Colin, marchand de Mende, qui adresse des legs à son mari, à Florette, sa sœur, veuve d'Artus Dumas, à Hélix sa nièce, fille de ladite Florette, femme d'Etienne Sabran, de Mende, à Claude, fille d'Antoine Dumas, notaire, de Mende, son neveu, à Hélix, fille de maître Jean Solier, notaire, le jeune, de Chanac, à Ysabeau, sa chambrière, fille de feu Pierre Brolhet, de Saint-Amans, à Hélix, fille de feu Jacques More, sa chambrière, à Isabeau, femme de Jean Barrando, de Mende, à Pantaléone Vinhol, de Mende. Elle nomme héritière universelle sa mère, Hélix Taurand.

f° 71, le 4 octobre 1540, testament de Jacques Rampvier, natif de Montbaldon (Sainte-Hélène), à présent de Pelgeires (Badaroux), qui adresse des legs à Ysabeau, sa fille, femme de Richard Colier, de Nogaret (Badaroux), à Jean Rampvier, son fils, au posthume de sa femme, à maître Jean Rampvier, prêtre de Mende, son oncle, à Agnès, sa femme. Il nomme héritière universelle son autre fille, Alaycette.

f° 74, le 27 octobre 1536, requête de Jean Cortusson, prêtre et bailli des bénéficiaires de Mende.

f° 75v°, le 27 octobre 1536, appel de Pons Claret, prêtre bénéficiaire de Mende, comme syndic du collège des Cinq-Plaies.

f° 76, le 30 novembre 1541, vente par Guillaume Brunel, notaire épiscopal de Mende, procureur de Pierre Novet, prêtre de Chasseradès, à Guy de la Panouze, prêtre bénéficiaire de Mende, des fruits et de l'usufruit d'une maison sise à Mende.

f° 77v°, le 29 novembre 1538, vente par Antoine Ros, notaire, fils à feu maître Jean, de Mende, à Guillaume Bonyer, marchand de Mende, des fruits et usufruit d'une maison du pan de Claustre.

f° 78v°, le 17 janvier 1542 (ns), testament de Pierre Michel, prêtre de Mende, qui adresse des legs à Jean Michel jeune et Jeanne Michel, ses neveu et nièce, nés de feu Louis Michel, son frère, d'Hures, à Astruge Martin, sa nièce, fille de feu Claude Martin, de Drigas (Hures), à Astruge Plan, veuve de Jacques Berion, de Rochebelot, et qui nomme héritiers universels ses neveux, Pierre Michel, bachelier en droit, prêtre bénéficiaire de Mende, son filleul, et Jean Michel le vieux, héritier et fils de Louis Michel, de Drigas (Hures). Puis, le 13 mars 1542 (ns) publication du testament par le vicaire et official de Mende.

f° 82v°, le 2 décembre 1539, quittance par Gibert Manenc, fils de feu Brenguier, de la Canourgue, mari d'Antonie Hebrard, à Jean Hebrard, son beau-frère, marchand de Mende.

f° 83v°, le 23 février 1542 (ns), testament de Jean Vachery, prêtre bénéficiaire de Mende, qui adresse des legs à Guillaume Vacheri et Barthélémy Vachery, ses frères, à Astruge, femme de François Femel, de Sainte-Enimie, à Astruge, sa chambrière, et qui nomme héritier universel Tristan de Ranco, prêtre bénéficiaire de Mende. Puis, le 1er mars 1542 (ns), publication du testament par l'official de Mende.

f° 86, le 7 avril 1542, revente de cens par Pierre Fabri, chapelain de la chapelle Saint-Vincent fondée en l'église cathédrale par Privat Robin, à Guillaume Daurat, fils de feu Pierre, et Privat Geralh, de Chanteruéjols.

f° 87v°, le 27 janvier 1542 (ns), codicille de Jeanne, veuve de Pierre Jaffin, de Mende, qui avait fait son testament il y a six ans environ.

f° 88v°, le 4 février 1542 (ns), testament d'Antoine Ynard, marchand de Mende, qui adresse des legs à Jeanne, sa fille, veuve de Nicolas Levet, de Rieutort, à Jeanne Levet, fille de ladite Jeanne, de Rieutort, à Agnès, sa fille, femme de Jacques Malige, de Rieutort, à Catherine, sa fille, femme de Vidal Enjalvin, de Mende, à Clémence, sa fille, veuve de Vidal Pons, de Mende, à Valence, sa nièce, fille de feu Guigon Bestion et Françoise, sa fille, de Mende, à Antoine Ynard, son neveu, fils de feu Guillaume Ynard, son défunt fils. Il nomme héritier universel Jean Ynard, son fils.

f° 92, le 16 septembre 1542, quittance par Jean Ynard, fils et héritier de feu Antoine, de Mende, à Vidal Gaus, et de feu Guillaume Gaus, père et fils, de la Bessière (Saint-Julien-du-Tournel).

f° 93, le 1er avril 1542, donation par Etienne Malafosse, natif de Prades, à présent de Mende, à sa fille, Jeanne Malafosse, femme d'Arnald Laurens, de Sainte-Enimie.

f° 94, le 14 septembre 1542, vente par Antoine Mercier, prêtre bénéficiaire de Mende, à Vital Pelacuer et sa femme, Jeanne, de Mende, d'un étage de maison sis à Mende.

f° 96, le 31 juillet 1541, testament de Jean Daude, fournisseur de Mende, qui adresse des legs à Catherine Daude, sa sœur, veuve d'André Ginhos, de Mende. Il fait héritière universelle Claude Ginhos, sa femme.

f° 97v°, le 3 juillet 1540, vente par Jean Raymond, boucher, et sa femme, Jeanne, de Mende, à Jean Nyvier, marchand de Mende, d'une maison sise pan du Chastel.

f° 99, le 3 juillet 1540, vente par Astorg Monbel, seigneur d'Ucels, habitant Mende, à Jean Raymond, boucher, et sa femme, Jeanne, de Mende, d'une maison.

f° 101, le 19 novembre 1541, obligation envers Antoine Ynard, de Mende.

f° 101v°, le 28 avril 1537, lods par Etienne Masot, prêtre de Lanuéjols, rentier et procureur de Guillaume d'Auriac, seigneur del Olm, d'Auriac, de Rosses, des Badiéux, des Bondous, à Etienne Bros, de Lac (Bondons).

f° 102, le 4 novembre 1542, procuration de Jean Brunenc, seigneur de la Cornilhade, habitant Sainte-Enimie.

f° 103v°, le 9 novembre 1536, revente de cens par Huc La Gente, prêtre bénéficiaire de Mende, chapelain de la chapelle du Saint-Sépulcre, fondée en l'église de Saint-Gervais Jean de la Bode, à Jean Destructis, pelletier de Mende.

f° 104, le 20 juin 1539, arrentement par Jean Destretz, marchand et pelletier de Mende, à Barthélémy Bastide, prêtre de la Chaze, d'une maison sise à la Chaze, avec jardin, cortil et chasal.

f° 104v°, le 28 octobre 1536, transaction entre Vital Maurin, prêtre bénéficiaire de Mende, et Valence Pelissier, veuve de Guy Monbel.

f° 106v°, le 18 novembre 1542, procuration de Gilbert Malian, bachelier en droit, chanoine de Mende.

f° 107, le 7 mars 1542 (ns), location d'une boutique sise à Mende par Guy de la Panouze, prêtre bénéficiaire de Mende, chapelain de la chapelle fondée par feu Guy de la Panouze, en son vivant chanoine de Mende, à Jean Hebrard, charpentier de Chanac.

f° 108, le 10 novembre 1538, lods par Gabrielle Alamand, à Guillaume Brajon et sa femme, Agnès Julien, de Badaroux.

f° 108v°, le 2 décembre 1542, publication par l'official de Mende du testament de Jean Chasaledas, curé de Lachamp, en faveur d'Ynarde de Peyre, noble Astorg Monbel.

f° 109, le 2 décembre 1542, revente de cens par André Bonal, prêtre du Born, à Jean et autre Jean Colier, fils de feu Pierre, de Pelgeires (Badaroux).

f° 110v°, le 26 septembre 1541, revente de cens par Jean Melsac, chapelain de la chapelle Saint-Véran de Mende, à Simon et Jean Sibert, grand-père et neveu, du Croset (Chadenet).

f° 112, le 27 septembre 1537, revente de cens par Huc La Gente, prêtre chapelain de la chapelle du Saint-Sépulcre de Saint-Gervais, à Jean Destretz, pelletier de Mende.

- f° 113, le 6 décembre 1542, vente par Etienne Bonial, fils à feu Etienne, et sa femme, Françoise, du Viala-Sobeyran (Barjac), à Jean Claus, prêtre bénéficiaire de Mende, d'un chasal sis au Viala(-Sobeyran).
- f° 115, le 30 décembre 1542, vente par Vidal Donet, Jean Teyssier, et Catherine Negre, femme dudit Teyssier, de Pelouse (La Rouvière), à Jean Bardon, notaire de Mende, absent, Hélié Bardon, clerc, son fils, présent, d'un pré sis à Pelouse.
- f° 116, le 9 janvier 1543 (ns), procuration de Catherine Falque, femme de Jean Cayrel, procureur du chapitre de Mende, fille unique et héritière de Marie Pradier, femme à Déode Falque, lieutenant en la cour du sénéchal de Toulouse.
- f° 116v°, le 17 mars 1536 (ns), testament d'Isabelle, fille à feu Jean Mayrueis, femme de Jean Vielhedent, de Changefèges (Balsièges), qui adresse des legs à Marie Maleval, femme de son héritier universel, à Guillaume, Benoît et Armand Mayrueis, ses frères, à Catherine, sa sœur, femme de Jean Reboul, du Bleynard, à son mari Jean Vieilledent, à Raymond Malaval, dudit lieu, et qui fait héritier universel Etienne Vielhedent, son beau-père.
- f° 118, le 17 janvier 1542 (ns), procuration de Jean Delhom, chanoine de Mende, prieur de Saint-Pierre de Monestier, diocèse d'Albi.
- f° 118v°, le 28 juin 1543, lods par les prêtres du collège de Tous les Saints, à Jean Boyer, fils de feu Guillaume, d'Arboros (Ribennes).
- f° 169, le 25 septembre 1540, présentation au vicaire général de l'évêque de Mende, par le procureur de Jean Astruc, de Beauregard, vicaire perpétuel et curé de Saint-Privat de Barjac, diocèse de Mende, de deux bulles apostoliques, et qui en demande application. Le 26 septembre, le vicaire ne donne pas suite à ces lettres portant sur la résignation de ladite cure au profit dudit Astruc.
- f° 169v°, le 19 juillet 1540, quittance par André Colloneau, chanoine de Mende, procureur de Guillaume de Gramont, son oncle, archidiacre de Mende, à Vidal Enjalvin, notaire de Mende, rentier du bénéfice de Banassac, qui est à l'archidiacre, de de 120 livres tournois.
- f° 170v°, le 21 juillet 1543, procuration de Pierre Novet, prêtre de Chasseradès, auprès de la cour métropolitaine de Bourges.
- f° 171, le 7 août 1542, pacte entre Guillaume Rochebaron, tisserand, et sa femme, Françoise, de Mende, et Vital Montelh, tisserand de Mende, qui sont en procès car le couple Rochebaron accuse Montelh de les avoir diffamés en les accusant d'avoir entretenu des larrons. Finalement, Montelh déclare n'avoir jamais dit cela et au contraire les avoir toujours considérés comme des gens de bonne renommée. A la suite de quoi les parties s'accordent pour vivre en paix.
- f° 171v°, le 5 août 1542, procuration d'Etienne Jordan, de Serverette, pour se faire représenter en la cour des généraux de Montpellier, dans une affaire contre Denis Girbald, notaire de Serverette.
- f° 172, le 28 juillet 1543, obligation de Pierre Dedet, de la Fagette (Rieutort), envers Raymond Rovelet, marchand de Mende.
- f° 172v°, le 9 janvier 1544 (ns), procuration de Guillaume Chaldoreille, prêtre de Rieutort.

- f° 173v°, le 3 février 1544 (ns) procuration de Jean Chevalier, blanchisseur de Mende.
- f° 174, le 14 mars 1543 (ns), obligation de Jacques Bonicel, prêtre de Saint-Bauzile, et Pierre Bonicel, de Féliçon, envers maître Jean Nicolas, de Mende.
- f° 175, le 17 et le 27 novembre 1543, requêtes par Vidal Barandon, prêtre de Montanhac (La Panouze).
- f° 176v°, le 17 novembre 1543, obligation de Jacques Martin, fils à feu Guillaume, de Lanuéjols, envers maître Jean Nicolas, de Mende.
- f° 177v°, le 17 janvier 1544 (ns), vente par Pierre de Saint-Bauzile, fils de feu Jean, de Montialoux (Saint-Bauzile), en son nom et au nom de Simon, son fils, par lequel il fera ratifier, à Etienne Martin, prêtre curé d'Altier, d'un pré sis à Montialoux, contre quatre-vingt-dix-huit livres.
- f° 183, le 2 avril 1544, quittance par noble Nicolas Amalric, de Duffort, diocèse de Nîmes, procureur de Guillaume Amalric, écuyer, et demoiselle Charlotte de Montclar, mariés, à maître Pierre Martin, licencié en droit de Mende, pour quarante-cinq livres, cinq sous et deux deniers.
- f° 184, le 3 mai 1544, lods par Astorg Monbel, seigneur d'Ucels, à Guillaume Chardonnel, prêtre de Chabanas (Saint-Jean-La-Fouillouse).
- f° 184v°, le 24 août 1543, lods par les prêtres du collège de Tous les Saints à Guillaume Brosse, prêtre de Sainte-Hélène.
- f° 185v°, le 6 janvier 1537 (ns), testament de Marguerite, veuve en premier de Philip Avinho, et en second de Jean d'Orlhac, de Mende, qui adresse des legs à Françoise, sa nièce, fille d'Etienne Clément, et qui nomme héritier universel son neveu, Antoine Bardier.
- f° 187v°, le 5 mai 1537, obligation de Jean Vicanh, fils de feu Pierre, envers Pierre Delestrade, prêtre bénéficiaire de Mende.
- f° 188v°, le 24 novembre 1543, obligation envers Jean Nyvier, marchand de Mende.
- f° 189, le 21 novembre 1543, obligation de Jean Combalbert le jeune, prêtre bénéficiaire de Mende, en faveur d'Antoine Bardon, marchand de Mende.
- f° 189, le 19 mai 1537, vente par Pierre Boyer, fils à feu Etienne, de Saugières (Rieutort), à Barthélémy Raynoard, prêtre bénéficiaire de Mende, de trois émines de seigle sec en mesure de Mende de cens annuel contre vingt-deux livres tournois.
- f° 191v°, le 26 juillet 1543, vente de cens à Raymond Capdaviel, curé de Saint-Frézal-d'Albuges, comme chapelain de Saint-Jacques en l'église de Chasseradès, avec le conseil de Simon Brugeyron, bailli, Jean Cortusson et Vidal Maurin, prêtres bénéficiaires de Mende.
- f° 193v°, le 19 juillet 1544, vente par Jean Bonal, fils de feu André, de Rochebelot (Rieutort), à Vidal Chevalier, notaire de Mende, d'un pré sis audit lieu, contre douze livres, dix sous et six deniers tournois.

f° 195, le 27 janvier 1543, vente par Antoine Mercier, prêtre bénéficiaire de Mende, à Guillaume Boulhon, de Mende, absent, représenté par sa femme, Françoise Robert, d'un étage de maison et son plancher, sis au pan de Claustre, contre soixante-dix livres tournois.

f° 196v°, le 29 avril 1544, publication par l'official de Mende du testament de Durand Laget, prêtre de la Malène, en faveur de Jean Melzac, prêtre et héritier du testateur.

f° 197, le 6 juin 1544, contrat de mariage entre Antoine Miraman, de Roussat (Sainte-Enimie), et Catherine, fille de feu Jean Colier, fils de Pierre, de Pelgeires (Badaroux). Jean Colier le vieux, fils de feu Jean, dudit lieu, pour lui et comme tuteur de Pierre Colier, fils et héritier de Jean Colier, frère de ladite Catherine, et ledit Pierre Colier, frère de ladite Catherine, constituent en dot, avec Richard et Jacques Colier, oncles dudit Pierre, assignent en dot une et diverses terres. De plus, ils lui allouent une cote en drap de France, une gonelle en drap teint, une cote en drap burel, une gonelle en drap gris du pays, deux couvertures et deux linceuls.

f° 202, le 16 septembre 1544, lods par le vicaire de l'évêque de Mende, à Antoine Dolsa, de Chanac.

f° 202v°, le 3 août 1542, obligation de Pierre Dedet, de la Fagette à Rieutort, envers Guillaume Orlhac, prêtre de Mende.

f° 203v°, le 2 juillet 1543, obligation de Pierre Dedet, de la Fagette, Etienne Rodier et Pierre Boyro, de Saugières, envers Raymond de Grandmont, archidiacre de Mende.

f° 204, le 26 juillet 1543, obligation envers le même de Pierre Dedet, de la Fagette, Pierre Dumas et Alexandre Ville, de Saint-Gervais de Mende.

f° 204v°, le 31 décembre 1541, vente par Jean Malaval, de Valdun (Saint-Bauzile), à Vidal Delhom, marchand de Mende, envers lequel il est obligé.

f° 206v°, le 11 juillet 1544, testament de Guillaume Chadenet, prêtre natif de Serverette, qui nomme héritier universel Guillaume Aragon, son frère utérin, prêtre bénéficiaire de Mende, prieur de Sainte-Agathe.

f° 208v°, le 5 janvier 1543, obligation d'Etienne Alari, de Bertrases (Saint-Amans), envers Jacques Serre, marchand de Mende, commis à la recette du Gévaudan.

f° 209, le 17 novembre 1544, lods par le vicaire de l'évêque de Mende, à Antoine Richard, cordonnier de Serverette.

f° 210, le 29 juin 1544, vente par Jean Negron, de Serverette, Jeanne Trocelier, sa femme, Jean Brosson, de Mende, et Catherine, sa fille, femme de Pierre Boyer, de Mende, à Guillaume Chauce, blanchisseur de Mende, d'un étage de maison avec son plancher, sis au pan d'Aiguespasses, contre vingt livres tournois.

f° 212, le 30 juin 1544, lods par Hélie Richard, Vidal Maurin et Pierre Basalgette, prêtres bénéficiaires de Mende, du collègue de Tous les Saints, à Hélix Guérin.

f° 213, le 8 août 1544, vente par Jean Michel, tisserand de Mende, à Etienne Goyer, pareur de Mende.

- f° 214v°, le 24 novembre 1544, quittance par Guillaume Mazel, fils à feu Etienne, de Coulagnet (Saint-Gervais), à présent de Lachamp, à Jean Masel, son frère, de Coulagnet.
- f° 215, le 22 novembre 1541, vente de cens par Jean Beyral, fils à feu Raymond, Pierre Laurens, fils à feu Jean, et Jeanne Bolet, sa femme, de Varasoux (Saint-Etienne-du-Valdonnez), à Vidal Mesayrac, chapelain de la chapelle Saint-Victor fondée en l'église Saint-Gervais de Mende.
- f° 217, le 13 octobre 1544, publication par l'official du testament de Guillaume Chadenet, prêtre natif de Serverette, pour son héritier, Guillaume Aragon, prêtre bénéficiaire de Mende.
- f° 217, le 5 janvier 1543, lods par le vicaire de l'évêque de Mende à Antoine Ranvier, prêtre de Pelgeires (Badaroux).
- f° 218, le 14 juin 1544, vente par Jean Ozial et Jeanne Vinhol, du Born, qui feront ratifier par Jean Ozial, leur oncle, dudit lieu, à Antoine Ranvier, prêtre de Pelgeires (Badaroux), de tous leurs droits sur le champ dit de la Coste del Pin, sis au Born.
- f° 220, le 10 août 1543, lods par Astorg Monbel, seigneur Ducels, habitant de Mende, à Etienne Tinel, de Lozerette (Saint-Julien-du-Tournel).
- f° 220v°, le 5 décembre 1534, vente par Guigon Bonhomme, fils à feu Guillaume, de Croset (Chadenet), à Pierre Colomb, marchand de Mende, d'une métairie sise au Croset, contre deux cent quatre-vingts livres.
- f° 222v°, le 28 novembre 1542, obligation de Jean Chalmond, prêtre de Cubières, envers Antoine Bardon, marchand de Mende, de cinq livres et dix sous pour le reste du prix de vente de vingt et un pan de drap.
- f° 223v°, le 13 juillet 1544, sous arrentement par Jean Bardon, notaire de Mende, rentier des dîmes de Chasseradès revenant aux bénéficiaires de Mende, à Pierre Boysson et son fils, Etienne, prêtre, d'Aufage (Chasseradès), de l'aire de Lestampe et d'Aufage, en ladite paroisse.
- f° 225v°, le 13 juillet 1544, sous arrentement par le même à Jacques Nyel, de Chasseradès, de l'aire de Mirandole.
- f° 227, disparu.
- f° 228, fin d'un acte dont le début se trouvait sur le folio 227. Il s'agit de la vente de droits féodaux, du château et des terres de Serviès à Jean du Villaret par Astorg Monbel.
- f° 230v°, le 29 avril 154(3), testament d'Antoine Mercier le vieux, prêtre de Mende, qui adresse des legs à ses frères, Antoine Mercier, prêtre, Etienne Mercier, de Fraissinet-de-Lozère, Vidal Mercier, à sa sœur, Béatrice, femme d'Antoine Balmelas, de Rossials (Allenc), à Jean Mercier, clerc, son neveu, chorier de Mende, fils de Guillaume Mercier, son héritier, à Ysabeau, fille dudit Guillaume Mercier, de Lanuéjols, et à Vidal Maurin, prêtre bénéficiaire de Mende. Il fonde une chapelle en l'honneur de Dieu et de Notre Dame. Il nomme héritier universel son frère Guillaume Mercier.

f° 238v°, le 26 décembre 1543, obligation de Pierre Charrade de Cussac, diocèse de Saint-Flour en Auvergne, envers Jean Reynal, dit Chausse, hôte du Bleynard, absent, représenté par son serviteur, Guillaume Poget, de Masas.

f° 239, le 3 août 1543, obligation d'Eminie Boyer, veuve de Jean Bonet, et Antoine Martin, de Mende, envers Pierre Colomb, marchand de Mende, de deux cent cinquante livres tournois, du reste du prix d'une métairie sise au Croset (Chadenet).

f° 240, le 6 mars 1544, lods par Astorg Monbel, seigneur d'Ucels, à Jacques Nogaret et Grégoire de la Combe, de Saint-Julien-d'Arpaon.

f° 241, le 10 novembre 1544, présentation de lettres par le syndic du couvent des carmes de Mende.

f° 242, le 19 février 1542, transaction entre Hélix Taurand et Pierre Colomb, de Mende.

f° 242v°, le 10 novembre 1545, publication par l'official de Mende du testament de Jean Mathieu, prêtre secondaire de Chaudayrac, sur requête de son frère, Jean Mathieu.

f° 243, le 23 novembre 1544, procuration de Pierre Comitis, clerc, curé de Molezon. Suivi de la prise de possession le 27 novembre, de ladite cure, par le procureur.

f° 243v°, le 3 février 1544, prise de possession par le procureur de Gilles Martin, clerc, curé de Molezon.

f° 244, le 4 février 1544, prise de possession par Jean Brugeyron, de la cure de Molezon.

f° 244 le 5 février 1544, procuration de Pierre Comitis, curé de Molezon, pour agir en la cour du sénéchal de Toulouse dans une procédure sur la possession de la cure de Molezon contre Gilles Martin, qui le poursuit.

f° 244v°, le 5 avril 1544, obligation de Jean Mathieu et Thomas Raymond, de Meyrueis, envers Eminie Borne, de Mende.

f° 245v°, le 12 mai 1544, obligation de Guillaume Rochete, d'Argentières (Arzenc), envers Jean Nivyer, marchand de Mende.

f° 246v°, le 26 mai 1543, obligation de Guillaume Rochete, d'Arzentières, et Jean Roche, d'Arzenc, envers Jacques Serre, marchand de Mende.

f° 247v°, le 14 mai 1544, obligation d'Antoine Velait, natif de Bramonas, à présent des Ayguières à Chanac, en faveur de Jean Nyvyer, marchand de Mende.

f° 247, le 20 janvier 1543, vente par Raymond et Pierre Ytier, père et fils, de Croset (Gabrias), à Antoine Martin, de Mende, d'une paire de bœuf, et cela en remboursement de leur dette.

f° 249v°, le 25 mars 1545, ratification par Jacques Granier, en faveur de Jean Brun, fils de Jean, marchand de Saint-Chély-d'Apcher, d'un échange de biens entre ledit Brun, Jacques Peyrus et Catherine Brun, mariés, de Saint-Chély-d'Apcher.

f° 251, le 13 novembre 1544, lods par Raymond de Grandmont, archidiacre de Mende, à Etienne Bonicel, de Mende.

f° 252, pas numérisé.

f° 252v°, fin d'un acte de vente en faveur de Guillaume Aragon, prêtre, héritier universel de Guillaume Chadenet, prêtre.

f° 254, le 26 janvier 1543, obligation de Pierre David, prêtre de Grèzes, jadis cellérier du clergé de Mende, envers Jacques Serre, marchand de Mende.

f° 255, le 18 août 1542, obligation de Pierre et Jean Rocher, dit del Prat, père et fils, de Froid-Viala (Estables), envers Jean Ynard, fils de feu Antoine, de Mende.

f° 257, le 6 janvier 1541, contrat de mariage entre Pons Olier, fils de Blaise Olier, de Mende, et Sandre, fille de feu Etienne Dumas, de Mende. La mariée se constitue une dotalité universelle.

f° 261v°, le 4 janvier 1539, lods par noble Christophe de Pinedon, seigneur de Bozène, habitant Mende, à Pierre Obrier, de Fagettes (Rieutort).

f° 262, le 6 mars 1541, cession en nouvelle emphytéose par le collège des Cinq Plaies, à Pierre Obrier, de Fagettes (Rieutort), d'un moulin rompu et d'un coderc sis au terroir de Coulagne-Basse (Rieutort).

f° 264v°, le 26 août 1545, deux lods par Raymond de Grandmont, archidiacre de Mende, à Antoine Vitro, de Banassac.

f° 266, le 26 septembre 1534, vente de cens par Pierre Molinier, de Saint-Gervais de Mende, à Pierre Delestrade, prêtre bénéficiaire de Mende, chapelain de la chapelle fondée au couvent des carmes par feu Guillaume et Gérard Simon, dit Ligoy.

f° 267v°, le 22 mars 1542, arrentement par Vidal Ynard, marchand de Mende, père de Claude Ynard, prieur de Saint-Privat de Laval-Atgier, dudit prieuré, à Claude Aribert, prêtre d'Albes-Pierres (Grandrieu).

f° 268v°, le 8 septembre 1545, publication par l'official de Mende, du testament de Jean Sarron, prêtre de Saint-Alban, qui a nommé héritier son neveu, Jean Sarron.

f° 269, le 23 mai 1538, contrat de mariage entre Hélié Maynier, docteur en médecine, natif et habitant de Mende, et Ysabeau Monbel, fille de Robert Monbel, bourgeois de Mende. Ladite Ysabeau Monbel se constitue en dot tous ses biens maternels. Son père lui donne en dot un champ, dit "le champ de Dona Clara", sis au terroir de Chaldecoste, et un pré clos sis à Mende, près de la porte d'Aigues Passes, avec pacte que si Robert, ou ses successeurs, payent cent cinquante livres ils pourront récupérer ces biens. En outre, il donne deux cent cinquante livres tournois et quatre robes. Puis Astorg Monbel, seigneur d'Ucels, lui constitue en augment de dot trois cent livres tournois et deux robes. Suivi de la quittance dotale par ledit Hélié Maynier, docteur en médecine, mari de ladite Isabeau, audit noble Astorg Monbel.

f° 272v°, le 27 septembre 1545, revente de cens par Etienne de Saint-Bauzile, prêtre de Saint-Bauzile, à Guillaume Donarel, d'Altayrac (Saint-Gervais).

- f° 274v°, le 8 mars 1543, obligation de Guillaume Claret, de Chanac, envers Antoine Monachi, prêtre, jadis cellérier de l'évêque de Mende.
- f° 276v°, le 27 janvier 1543, obligation de Vidal Born, fils de feux Jean et Hélix, de Mende, envers Pierre Massadour, natif de Montialoux, à présent de Mende, mari d'Ysabeau Seguin, fille de Jean Seguin.
- f° 278, accord entre Jean Bardon, notaire de Mende, et Guillaume Aragon, prêtre bénéficiaire de Mende.
- f° 280, le 21 août 1543, ventes de cens au chapelain de la chapelle fondée par Antoine Mercier, prêtre de Mende, par Jean Alboin, de Graulac (Arzenc), et Claude Boquet, de la Chapelle (Grandrieu), et par Antoine Maynadier, fils de feu Jean, du Viala (Barjac).
- f° 283v°, le 27 septembre 1539, vente de cens par Jean Brajon, et sa femme, Claude Martin, des Bories (Badaroux), à Vidal Boysson le jeune, cleric, fils de feu Jacques, des Bories (Badaroux), absent, représenté par sa mère, Antonie.
- f° 285, le 27 avril 1545, lods par le vicaire général de l'évêque de Mende, à Nicolas "Parade", du Jas (Chanac).
- f° 286, le 1er novembre 1545, procuration de Jean et Albert Coderc, de Mende.
- f° 286, le 29 août 1545, lods par le procureur d'Astorg Monbel, seigneur d'Ucels, à Claude Ginestière, prêtre de Saint-Jean-de-la-Fouillouse.
- f° 287, le 6 septembre 1542, vente par Jeanne, veuve de Bernard "Peitavin", et Etienne Peitavin, et Marguerite Peitavin, fils et fille desdits Bernard et Jeanne, de Croset (Saint-Gervais), pour retrouver certaines terres que ledit feu Bernard avait vendues et pour subvenir à leurs besoins urgents, qui vendent donc à Pierre Ferrier, prêtre de Mende, et à Jean Ferrier, cleric de Croset (Saint-Gervais), comme chapelains de la chapelle des Ferriers fondée par feu Antoine Ferrier, recteur de Saint-Gervais, en la cité de Mende, et avec le conseil d'Etienne Ferrier, dudit Croset, patron de ladite chapelle, d'un setier de froment de cens annuels nus, cela contre vingt livres tournois. Ils fixent ce cens sur diverses terres leur appartenant.
- f° 288v°, le 17 juin 1536, vente de cens par Pierre Hebrard, fils de feu Pierre, de Colombèche (Born), à Jean "Albi" (également nommé "le Blanc"), prêtre d'Altayrac (Saint-Gervais).
- f° 290, le 10 décembre 1545, lods par le procureur de Gabrielle Alamand, dame de la Caze, à Etienne Boyer, pareur de Mende.
- f° 291, le 12 novembre 1545, procuration d'Hélie Richard, prêtre bénéficiaire de Mende, du collège de Tous les Saints, pour prendre possession de son bénéfice.
- f° 291, le 19 novembre 1543, lods par Raymond de Gramont, archidiacre de Mende, à Jacques Blanquet, de Prades (Brugers).
- f° 292, le 5 novembre 1543, revente de cens par Jean Castain, chapelain de la chapelle Saint-Jean-Evangéliste, à Gilbert Vanel, marchand de Mende.

- f° 294, le 5 novembre 1543, vente de cens par Pierre et Jean Dedet, père et fils, de la Fagette (Rieutort), qui feront ratifier par Catherine et Ymberte, leurs femmes, à Jean Castain, chapelain de la chapelle de Saint-Jean Evangéliste de Mende. Avec obligation desdits Dedet.
- f° 297, le 23 novembre 1543, lods par Jean Cortusson, prêtre de Mende, procureur de Gabrielle Alamand, à Pierre Raymond, fils de Jean, de Saint-Martin du Born.
- f° 298, le 27 septembre 1542, revente de cens par la communauté des prêtres de Mende à Pierre Giral, maréchal de Mende.
- f° 299v°, le 27 septembre 1542, revente de cens par les bénéficiers de Mende à Etienne Julien le vieux.
- f° 301v°, le 3 novembre 1545, lods par le procureur de Gabrielle Alamand à Pierre Raymond, de Saint-Martin du Born.
- f° 302, le 3 novembre 1545, lods par le même à Pierre Cortin, de Saint-Martin du Born.
- f° 304, le 25 janvier 1543 et le 9 juillet 1544, obligations de Guillaume de Saint-Bauzile, fils de feu Vidal et de Claude Massadour, de Montialoux (Saint-Bauzile), envers Jacques Serre, marchand de Mende.
- f° 305v°, le 7 juillet 1543, sous-arrentement par Jacques Serre, marchand de Mende, commis à la recette du Gévaudan, comme rentier du prieuré de Saint-Loup sous Villefort, à Jean Domergue, prêtre de Villefort, de la chapelle de Saint-Loup.
- f° 306v°, le 14 février 1543, obligation de François Delon, de Sauveterre (Sainte-Enimie), envers Jacques Serre, marchand de Mende.
- f° 307, le 9 novembre 1545, obligation de Jean Colier vieux, Jacques Colier, et Pierre Colier, fils et héritier de feu Jean, de Pelgeires (Badaroux), envers le syndic du collège de Tous les Saints de Mende.
- f° 308v°, le 7 décembre 1545, publication par l'official de Mende du testament d'Hugues Sochon, prêtre de Buisson.
- f° 308v°, le 5 juillet 1544, lods par Astorg Monbel à Laurens Forestier, de Monchiroux (Lachamp).
- f° 309v°, le 14 avril 154(.), lods par Astorg Monbel à Jean Rovièrre, prêtre de Saint-Etienne-Vallée-Française.
- f° 310, le 10 juillet 1541, arrentement par Raymond Novet, de Chasseradès, comme ouvrier de la paroisse, à Laurens Geymar et sa femme, Jeanne, de ladite paroisse.
- f° 311, le 5 février 1545, publication par l'official de Mende du testament de Loys Queton, prêtre de Fraissinet-de-Lozère.
- f° 311v°, le 30 mai 1545, publication par Pol Duprat, chanoine de Mende, régent et vicaire général de l'évêché pour le roi, et par le chapitre de Mende, le siège épiscopal étant vacant, du testament de Jean Bonicel, prêtre.

- f° 311v°, le 22 janvier 1545, publication par ledit régent de l'évêché vacant de la donation de Jean du Mazel, prêtre de Florac, à son frère, Loys du Mazel, de Florac, sur la requête de Jacques Bres, mari d'Agnès du Mazel, succédant aux biens dudit feu Loys, de Florac.
- f° 312, le 28 janvier 1545, testament de Jean Martin, prêtre, jadis bénéficiaire de Mende, habitant à Mende, qui adresse des legs à Hélix Privade, femme de Pierre Vincent, de Mende. Il nomme héritier universel Pierre Bacon, marchand de Mende.
- f° 314v°, le 5 décembre 1542, vente par Guillaume de Saint-Bauzile, fils de feu Vidal, de Montialoux (Saint-Bauzile), à Antoine Martin et sa femme, Marguerite, d'un pré.
- f° 316, le 10 mai 1544, arrentement par Guy Runel, curé de Brenoux, à Jacques Serre, marchand de Mende, des dîmes de la cure de Brenoux.
- f° 317, le 2 avril 1546, publication du testament de Jean Boscarel le vieux, prêtre, de Chirac.
- f° 317v°, le 3 (...) 1546, publication du testament de Robert Croset, prêtre de Grandrieu.
- f° 318, le 12 juin 1545, quittance par noble Pierre Grégoire, prieur de Canaux et chanoine de Quézac, à Antoine Grégoire, seigneur de Lambredès, son frère, de la ville d'Ispagnac.
- f° 319, le 4 novembre 1544, vente par Jean Faure, fils de feu Guillaume, du Bleynard, à Pierre Coignet, prêtre bénéficiaire de Mende, d'un pré contre trente-cinq livres tournois.
- f° 320v°, le 16 août 1544, testament de Pierre Delestrade, prêtre natif de Mende, qui adresse des legs à Nicolas Passeval, prêtre bénéficiaire de Mende, son neveu, à frère Nicolas Delestrade, du couvent des mineurs de Mende, son frère. Puis il fonde une chapellenie qui sera fondée avec tous ses biens.
- f° 327, le 16 mars 1545, obligation de Jean Rey, de Saint-Amans, envers Vidal Giral, de Mende.
- f° 328, le 7 mai 1546, protestation des hommes de Cénaret devant Aldebert Castain, licencié en droit, juge de la cour ordinaire du seigneur de Recoulettes.
- f° 328v°, le 7 mai 1547, publication du testament de Pierre Sanhet, prêtre de Trélans, en faveur d'autre Pierre Sanhet, son neveu et héritier.
- f° 329, le 27 février 1545, vente par Astorg Monbel, seigneur d'Ucels, d Mende, à Jean Filhol, marchand de Mende, d'une maison, contre deux cents livres tournois.
- f° 331, le 12 septembre 1539, échange de biens entre Antoine Virgile, seigneur de Folchayrenche, et sa femme, Isabeau Dedomps, de Mende, et Pierre Durand, sergent royal, et sa femme, Jeanne Dumont.
- f° 334, le 27 juin 1547, procuration de François des Cayres, prêtre bénéficiaire de Mende, du collège Saint-Lazare, et chapelain de la chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul de Chanac.
- f° 335, le 21 (...) 1548, procuration du collège de Tous les Saints de Mende.

- f° 336, le 21 novembre 1545, quittance par Jean Chabanon, fils à feu Barthélémy, de Lespinasse (Servières), mari d'Isabeau, à Durand Bonal et Isabeau, de Rieutort.
- f° 337, le 12 septembre 1546, élection par les prêtres du collège de Tous les Saints de Privat Valantin, prêtre de Mende, pour être leur cellérier.
- f° 338, le 27 juin 1548, vente par Astorg Monbel, seigneur d'Ucels, à Jean Durand et Guillaumette Bolet, de Mende, d'un étage de maison contre vingt-cinq livres tournois.
- f° 340, le 3 septembre 1548, lods par Joseph de Cardalhac, seigneur de Corsac, habitant de Montialoux (Saint-Bauzile), à Marguerite, femme de Jean Bros, fille de feu Etienne Dumas, d'Altayrac, à présent habitant Mende.
- f° 341, le 28 janvier 1546, lods par Jacques Serre, marchand de Mende, rentier du prieuré de Saint-Loup sous Villefort et de son annexe au lieu de Croset (Chanadenet), à Barthélémy Michel, du Croset (Chadenet).
- f° 342v°, le 2 Janvier 1548, procuration de Jean Bernard, sergent de Mende.
- f° 343, le 21 février 1544, échange de biens entre Antoine Vela, de Longanhe (Ispagnac), et Hélix Taurand, veuve de Jean Cobe, marchand de Mende.
- f° 345, le 25 février 1544, échange de biens entre Etienne Teyssier et sa femme, Catherine, de Mende, et François Rieutort, de Mende.
- f° 347, le 31 décembre 1543, vente par François Rieutort, boucher de Mende, à Etienne Teyssier, de Mende, d'un étage de maison avec son plancher, sis pan du Chastel, contre cinquante-huit livres tournois.
- f° 349v°, le 15 décembre 1541, acceptation par Jean Ynard, marchand de Mende, fils de feu Jean, du legs de cent livres tournois que lui a fait son père, en échange duquel il donne quittance des biens familiaux à son frère, Vidal Ynard, héritier universel dudit feu Jean.
- f° 350v°, le 15 janvier 1544, quittance par Jean Ynard, fils de feu Jean, marchand de Mende, à son frère, Vidal Ynard, marchand de Mende, héritier de leur père, de trente livres tournois.
- f° 351v°, le 6 octobre 1548, vente par Jean Hébrard, charpentier de Mende, à Crosette Gay, de Mende, fille de feu Jean Gay, de Ribennes, absente, représentée par Barthélémy Compte, sacristain de la cathédrale, son maître, d'une boutique, contre vingt-quatre livres tournois.
- f° 353v°, le 19 avril 1545, lods par les chapelains de Sainte-Anne de Mende aux susdits Etienne Teyssier et sa femme, Catherine.
- f° 354, le 31 décembre 1548, procuration d'Antoine Gondault, prêtre, natif de Limoges, à présent maître des enfants de cœur de l'église de Mende, en faveur d'Antoine des Coustures, habitant de Limoges, pour recevoir six setiers de seigle en mesure de Limoges, chaque année, sur les biens de François le Gasclaux et sa femme, Jeannette de la Goute.
- f° 354, le 2 novembre 1548, lods par Astorg Monbel, seigneur d'Ucels et de Moissac, habitant Mende, à Jean Roquette, prêtre de Barre.
- f° 355v°, le 2 novembre 1548, lods par Astorg Monbel à Bernard Ferrière, de Molezon.

f° 356 le 5 mai 1543, reconnaissance féodale par Etienne Molin, fils et héritier de feu Jean, de Coffors (Arzenc), à Jean Castain, chapelain de la chapelle Saint-Jean-Evangéliste.

f° 357, le 8 mars 1543, obligation de Jean Pons, fils à feu Ciston, de Chanac, envers Antoine Monachi, prêtre, ancien cellérier de l'évêque de Mende, à présent habitant de Mende, pour trois cent quarante-quatre livres tournois pour solde des comptes qu'ils ont passés entre eux sur ce que Pons a levé pour ledit cellérier.

f° 359, lods par noble Christophe de Pinedon, gouverneur de Marvejols, seigneur de Bozène, habitant de Mende, à Antoine Benoît, du Boys (Chaudayrac), le 8 décembre 1545, à Claude Velayt, prêtre de Laubernes (Chaudeyrac), le 27 mars 1546, à Jean de Laondès, de Chaudayrac, le 16 mars 1547.

f° 361v°, le 27 mars 1546, lods par les prêtres du collège de Tous les Saints à Pierre Raymond, de Saint-Martin du Born, fils de Jean.

f° 362, le 13 novembre 1548, lods par Pierre Pelissier, chanoine de Mende, bailli du chapitre, à Laurent Forestier et à Pierre Cortin, fils de feu Pierre, labouréur de Vitroles (Rieutort).

f° 363, le 24 novembre 1547, lods par Hélie Richard, Pierre de Lestrade, Pierre Basalgette, Claude Catrebars et Guy Ebbles, prêtre du collège de Tous les Saints, à Antoine Auzilhon, berger d'Aspres (Saint-Gervais).

f° 363v°, le 29 août 1543, vente par Etienne Julien, prêtre, et Pierre Julien, son neveu, fils de feu Vidal, du Born, à Jean "Le Blanc", prêtre d'Altayrac (Saint-Gervais), d'une émine de froment et une émine de seigle de cens annuels.

f° 365v°, le 13 décembre 1548, testament de Guillaume Cobe, prêtre bénéficiaire de Mende, qui adresse des legs à la chapelle des Amats, à celle des Onze mille vierges, à Françoise, femme de Jean Croset, hôte de Mende, à Isabeau, fille desdits Jean et Françoise, à Gabriel Chaldayrac, de Mende, à Catherine, femme de Pierre Bros, dit Gay,, sa nièce, à Guillaume Bros, fils de ladite Catherine, à Jacques Bayle, son neveu. Il nomme héritier universel Pantaléone, veuve de Jacques Michel, nièce du testateur.

f° 369v°, le 18 juin 1546, testament de Gaspar Gervais, prêtre de Mende, qui nomme héritière universelle Eminie, femme de Vidal Pons, sa nièce. Avec codicille le 22 avril 1548, puis publication de testament le 15 février 1548.

f° 373, le 9 octobre 1546, obligation de Jean Molherat, de Saint-Bauzile, envers Antoine Maleval, maçon de Mende.

f° 373v°, le 11 mars 1548, lods par noble Christophe de Pinedon à Philippe Bolon, prêtre de Fozilhet (Chaudeyrac).

f° 374v°, le 17 mai 1549, procuration de Jean Sanson, de Canillac.

f° 375, le 28 décembre 1545, contrat de mariage entre Martial Vidal, maçon, fils de Guillaume Vidal, de Bramonas (Balsièges), et Catherine, fille d'Antoine Bigose, de Chanteruéjols (Saint-Gervais). Antoine et Jean Bigose, père et frère de la mariée, lui constituent en dot cent livres tournois, deux robes, deux couvertures et deux linceuls.

f° 377, le 1er décembre 1548, lods par Vidal Chevalier, notaire, et Michel Jourdan, marchand, premier et troisième consuls de Mende, ayant charge des censives de l'hôpital de Mende, à Jean Brolhet, tisserand de Mende.

f° 378, le 23 juin 1548, arrentement par le vicaire général de l'évêque de Mende des revenus de Badaroux à Jean del Rieu, de Badaroux.

f° 379, le 18 octobre 1548, lods par Pierre Baldos, Vidal Martin, Loys Baret et Jean Combalbert, hebdomadiers de Mende, chapelains de la chapelle Saint-Grégoire, à Guillaume Molin, du Maset (Lachamp).

Suivent deux feuillets de table analytique d'actes sélectionnés.

Lozère Histoire et Généalogie